

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

Université Abou Bekr Belkaid - Tlemcen

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion.



THESE EN SCIENCES ECONOMIQUES  
DOCTORAT ES SCIENCES



*Option : Econométrie bancaire et financière.*

**La conjoncture économique mondiale et l'économie  
algérienne, entre défis et opportunités.**

**Présentation**

**Bouchenak Nesrine.**

**Directeur de Thèse**

**Pr. Benbouziane Mohamed.**

**Composition du jury**

<b>Pr. Bettahar Samir.</b>	<b>Université de Tlemcen.</b>	<b>Président.</b>
<b>Pr. Benbouziane Mohamed.</b>	<b>Université de Tlemcen.</b>	<b>Encadrant.</b>
<b>Pr. Chaib Baghdad.</b>	<b>Université de Tlemcen.</b>	<b>Examineur.</b>
<b>Pr. Bensaid Mohamed.</b>	<b>Université de Sidi Bel Abbès.</b>	<b>Examineur.</b>
<b>Pr. Tafer Zoheir.</b>	<b>Université de Bechar.</b>	<b>Examineur.</b>
<b>Dr. Abbar Mohamed.</b>	<b>Université de Bechar.</b>	<b>Examineur.</b>

*Année Universitaire 2020/2021.*

# **Table des matières**

---

## **Introduction générale**

### **I. Panorama de la conjoncture économique mondiale**

#### **Introduction du Chapitre I**

#### **I.1 La crise des subprimes aux USA**

##### **I.1.1 Les causes de la crise**

##### **I.1.2 Les conséquences de la crise**

#### **I.2 La crise des dettes souveraines dans la Zone Euro**

##### **I.2.1 Les causes de la crise dans la Zone Euro**

##### **I.2.2 Les causes spécifiques à chaque pays (PIGS, Brexit)**

#### **I.3 : Les prémisses de nouvelles perturbations financières internationales**

##### **I.3.1 La chute des cours pétroliers de 2014-2016**

##### **I.3.2 La guerre commerciale et technologique sino-américaine**

#### **Conclusion du chapitre I.**

### **II. L'Algérie face aux chocs externes**

#### **Introduction du chapitre II.**

#### **II.1 La crise pétrolière de 1986 : Historique.**

##### **II.1.1 Les différents chocs pétroliers**

##### **II.1.2 Le contre-choc pétrolier de 1986**

#### **II.2 L'environnement économique de l'Algérie**

##### **II.2.1 L'embellie financière, période 2004-2008**

##### **II.2.2 Les retombées de la crise financière internationale sur l'Algérie, période 2009-2012**

##### **II.2.3 Les causes et les effets de la crise pétrolière, période 2014-2016**

#### **II.3 L'économie algérienne entre perspectives présentes et futures**

#### **Conclusion du chapitre II.**

# **III. L'Etude empirique : Impact du choc des prix du pétrole sur l'économie Algérienne : un essai de validation économétrique via l'approche de cointegration ARDL bounds testing**

## **Introduction du chapitre III**

### **III.1 Revue de la littérature empirique**

**III.1.1 Effets des fluctuations des prix pétroliers sur les économies.**

**III.1.2 Impact de la crise des dettes souveraines sur les économies.**

### **III.2 : Le modèle économétrique**

**III.2.1 L'approche de cointegration ARDL boundstesting**

**III.2.1.1 La relation de long terme**

**III.2.1.2 La relation de court terme**

**III.2.1.3 Les tests de diagnostique**

**III.2.2 Le test de causalité via VECM**

### **III.3 Les Résultats.**

**III.3.1 L'analyse de stationnarité**

**III.3.2 Resultat de test de cointegration**

**III.3.3 Résultats de test de causalité**

**III.3.4 Analyse et discussions des résultats**

**Conclusion du Chapitre III**

**Conclusion générale.**

## Liste des abréviations :

**ADS : Agence de Développement Social**

**AFP : Algérie-France Presse**

**AIE : Agence Internationale de l'Energie**

**ANDI : Agence Nationale des Investissements**

**ANEM : Agence Nationale de l'Emploi**

**ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit**

**ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes**

**APFA : Propriété Foncière Agricole**

**APN : Assemblée Populaire Nationale**

**APS : Algérie Presse Service**

**ASMIDAL : Entreprise nationale des engrais**

**BAD : Banque Africaine de Développement**

**BCE : Banque Centrale Européenne**

**BEA : Banque Extérieure d'Algérie**

**BM : Banque Mondiale**

**BNA : Banque Nationale Algérienne**

**BTPH : Bâtiment travaux public et Hydraulique**

**CADTM : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde**

**CDER : Centre de Développement des Energies Renouvelables**

**CDS : Credit Default Swaps**

**CDI : Contrat à durée indéterminée**

**CDD : Contrat à durée déterminée**

**CEREFÉ : Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Energétique**

**CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage**

**CNES : Conseil National Economique et Social**

**CNP : Conseil National de Privatisations**

**CNPE : Conseil National aux/des Participations de l'Etat**

**CPA : Crédit Populaire Agricole**

**CPRA : Coopérative de Production de la Révolution Agraire**

**DAPS : Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde**

**DAS : Domaines Agricoles Socialistes**

**DGPP : Direction Générale de la Prévision et des Politiques**

**DTS : Droits de Tirage Spéciaux**

**ENADITEX : Entreprise Nationale d'Approvisionnement du Textile**

**ENIE : Entreprise Nationale des Industries Electroniques**

**EPE : Entreprises Publiques Economiques**

**EPL : Entreprises Publiques Locales**

**FED : Federal Reserve (Banque Centrale des USA)**

**FFE : Fonds de Facilité Elargie**

**FMI : Fonds Monétaire International**

**FNDRA : Fonds National de Développement et de Régulation Agricole**

**FRR : Fonds de Régulation des Recettes**

**GNL : Gaz naturel liquéfié**

**GVAPRO : Groupe de Valorisation des Produits Agricoles**

**GW : Giga Watt**

**Ha : Hectares**

**IFI : Institutions Financières Internationales**

**K tep : Kilo tonne équivalent pétrole**

**KW : Kilo Watt**

**l/j : litre par jour**

**Mbj : Million barils par jour**

**MDS : Milliards**

**MENA : Moyen Orient et l’Afrique du Nord**

**Mq : Million quintaux**

**Mt : Million tonnes**

**MTEP : Million de Tonnes d’Equivalent Pétrole**

**MTESS : Ministère du Travail de l’Emploi et de la Sécurité Sociale**

**MW : Méga Watt**

**MWc : Méga Watt crête**

**NMEX : New York Mercantil Exchange**

**OAIC : Office Algérien Interprofessionnel des Céréales**

**OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique**

**OCI : Organisme français de Coopération Industrielle**

**OFCE : Observatoire Français des Conjonctures Economiques**

**OGB : Oxford Business Group**

**ONID : Office National de l’Irrigation et du Drainage**

**ONS : Office National des Statistiques**

**OPEP : Organisation des Pays Producteurs de Pétrole**

**OTC : Over The Counter**

**PACIE : Programme d’Appui à la Compétitivité Industrielle et Energétique**

**PAG : Plan d’Action Gouvernemental**

**PAS : Plan d’Ajustement Structurel**

**PCSC : Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance**

**PDR : Prêteur en dernier ressort**

**PIB : Produit intérieur Brut**

**PIBHH : PIB Hors Hydrocarbures**

**PIGS : Portugal, Irlande, Greece, Spain**

**PIP : Programme d’Investissements Publics**

**PME : Petites et Moyennes Entreprises**

**PNDA : Plan National de Développement de l'Agriculture**

**PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement**

**PSRE : Plan de Relance Economique**

**QE : Quantitative Easing (Assouplissement Quantitatif)**

**Qx : Quintaux**

**SAIDAL : Société de Production de Produits pharmaceutiques**

**SEBC : Système Européen des Banques Centrales**

**SNEP : Système National d'Economie Politique**

**SNLB : Société Nationale des Lièges et du Bois**

**SNMC : Société Nationale des Matériaux et de Constructions**

**SNTA : Société Nationale de Tabacs et Allumettes**

**SNVI : Société Nationale des Véhicules Industriels**

**SONATIBA : Société Nationale Algérienne du Bâtiment**

**SONELEC : Société Nationale des Electricités**

**SONIPEC : Société Nationale des Peaux et Cuirs**

**SONITEX : Société Nationale des Industries Textiles**

**TEP : Tonne équivalent pétrole**

**TFUE : Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne**

**Troïka : FMI, BCE, UE**

**TVA : Taxe sur la valeur ajoutée**

**TWh : Téra Wattheure**

**UE : Union Européenne**

## **Introduction générale**

---

Les économies fortement dépendantes des hydrocarbures comme l'Algérie présentent souvent la diversification économique comme une dimension essentielle de leurs politiques de développement car la dépendance des hydrocarbures est perçue comme porteuse de risques. Cependant, l'objectif de diversification hors des ressources naturelles, bien que réaffirmé unanimement depuis des décennies est loin de se réaliser si l'on se réfère à un pays comme l'Algérie. En effet, pour ce cas précis, on peut observer que des pays de la région, moins bien dotés en ressources naturelles et donc en possibilités d'investissement dans la croissance et en capacités d'importations de biens d'équipement réalisent des performances plus élevées en termes de diversification, lesquelles supposent naturellement que l'Etat doit opérer sa mue pour passer d'un Etat rentier à un Etat développementaliste.

La richesse pétrolière jugée comme l'un des vecteurs économiques importants pour plusieurs économies dans le monde, en particulier les pays qui reposent presque entièrement sur leurs exportations de pétrole, a prouvé que ces pays d'une économie rentière ont longtemps été affectés par les variations des cours pétroliers qui les ont fait exposer à des crises économiques aigües. Durant les années où les prix des hydrocarbures arrivaient au sommet des marchés pétroliers, l'Algérie était en capacité de réaliser certains de ses objectifs de développement mais la tendance est à l'inverse lorsqu'il y a une baisse ou une instabilité des prix du pétrole. Parmi les causes de cette instabilité, l'on peut interpeler la crise financière internationale née de la crise des subprimes qui avait attaqué, par effet de contagion, les principaux cours boursiers des grandes puissances économiques. Les cas du Grexit et du Brexit sont les exemples types pour illustrer les turbulences économiques dont ils ont été les victimes. L'Algérie ne serait-ce que par son seul commerce des hydrocarbures destiné à l'exportation ne pouvait s'inscrire en dehors de l'économie mondiale et ne pouvait donc échapper aux transactions financières internationales qui s'opèrent au niveau de toutes les banques du pays. La monnaie américaine, le dollar, étant la principale devise en vigueur dans les transactions commerciales en l'occurrence celles concernant le mono-produit que sont les hydrocarbures, fait que tout ce qui laminerait le dollar à l'échelle mondiale aurait une incidence à plus ou moyen termes sur les réserves du pays en dollar US, même si l'euro concerne à un degré moindre ses échanges avec l'Europe. L'Algérie aura à subir dans un premier temps, la baisse des prix des produits pétroliers conséquemment à la contraction des

économies occidentales qui se répercutera sur les revenus et les recettes du pays. Dans un second temps, l'Algérie pourrait encaisser, via ses importations, les effets d'une hyper inflation mondiale lorsque les économies américaines et européennes mettront en place leur plan de dévaluation de leurs dettes via une monétarisation de ces dernières ; ce qui générerait une instabilité économique et financière. Tout au début, cette crise financière internationale de 2008 avait trouvé l'Algérie complètement à l'aise avec un niveau de réserves qui dépasse les 140 milliards de dollars dont 76 milliards de dollars tirés de la vente des hydrocarbures. Cette exception fut de courte durée puisqu'en 2009 les revenus du pays s'étaient stabilisés aux alentours de 40 milliards de dollars. Cette baisse de revenus n'avait pas été considérée comme un effet de la crise mais plutôt comme un manque à gagner important, ce qui n'avait pas empêché l'Algérie, grâce aux excédents de régulation de recettes (FRR) mais aussi à une progression de ses réserves exploitées, de poursuivre l'exécution de son programme quinquennal (2005-2009) et d'entamer par la suite un deuxième plan d'investissement public de l'ordre de 286 milliards de dollars pour la période (2010-2014).

Pour le non initié, la hausse et la baisse du prix de pétrole sont simplement des questions liées à des facteurs géostratégiques ou géopolitiques ou une histoire d'offre et de la demande relative à un facteur de pourcentage de la consommation de l'or noir au niveau régional ou mondial. A vrai dire, ce sont d'autres acteurs de l'ordre d'une quarantaine environ qui entrent en jeu pour déterminer le prix du baril ; nous nous contenterons d'en présenter quelques-uns des plus significatifs : l'influence des lobbies pétro-gaziers, les représentants de l'OPEP, en l'occurrence ceux de l'Arabie Saoudite qui, selon les conditions du moment, négocient « en solitaires » leurs propres intérêts avec des cercles européens et américains au détriment des autres partenaires. A ceci s'ajoutent l'augmentation des coûts d'investissement pour puiser du pétrole dans un contexte d'épuisement des ressources facilement accessibles, la qualité et la provenance du pétrole, et enfin l'abondance et la diversité de l'offre en énergies alternatives. Les crises financières de 2008 et celle de 2014 n'avaient pas eu le même impact sur le prix de pétrole : si la crise de 2008 avait connu, en six mois seulement, une chute importante du prix de baril 140 \$ contre 40 \$ (soit 100 \$ de différence), celle de 2014 ne fut pas d'une telle intensité même si en quelques semaines le prix du baril est passé de 115 \$ dollars à 85 \$ (soit 30 \$ de différence) pour arriver à une baisse de près de 50% vers la fin de l'année. Cette chute spectaculaire marque la fin d'une embellie financière. Cette baisse était intervenue avec une rapide expansion de l'offre de produits non conventionnels et qui ont mené l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) à revoir ses prix élevés ce qui laisse à penser que les

cours du pétrole resteront relativement bas après 2014. Ces variations du prix de pétrole étaient dues au ralentissement de la croissance mondiale des pays les plus avancés, aidé en cela par une surproduction du pétrole qui est la cause de cette chute.

Il est unanimement reconnu que l'Algérie est un grand pays importateur de ses principaux produits de consommation. Entre autres ceux dont dépend l'agriculture, l'un des secteurs clé de l'économie algérienne.

La stratégie de la politique économique consisterait alors à se dépêtrer de cette situation et à trouver les moyens de diminuer ces importations, grandes consommatrices de devises étrangères. Le processus à envisager sera de trouver une alternative à ce Tout-pétrole dont dépend principalement l'économie algérienne ; en d'autres termes, quelle solution pourrait-on proposer, pour autant que faire se peut, pour se dégager de la pétro-dépendance.

La diversification de l'économie algérienne ne pourrait se réaliser à long terme que par des substituts énergétiques complémentaires au pétrole, en l'occurrence les énergies renouvelables.

Celles-ci par le truchement de leur essor, entraîneront un développement économique par l'opération qui consiste à diminuer l'importation au profit de l'exportation. Cet apport dégagé pourrait alors diriger le pays vers une autosuffisance financière aidé en cela par une plus forte exportation, à même de promouvoir une production locale suffisante aux besoins nationaux.

En ne se référant qu'aux seuls cas de l'agriculture et des énergies renouvelables comme objets de notre réflexion, l'objectif de notre analyse consistera, présentement à présenter les possibles défis et opportunités générés en priorité par l'impact des énergies renouvelables (encore à un stade faible de réalisations) sur la stimulation et le développement de l'économie nationale.

Par ailleurs, qu'en est-il de cet impact lorsqu'on sait que les projets Desertec (Electricité, Allemagne) et celui du Wengfu (Chine) chargé de la production du phosphate, ont été tous deux mis à l'écart pour des raisons qui restent à déterminer plus amplement.

On ne peut donc à ce niveau de réflexion confirmer, une réelle transition énergétique tirée de l'éolien et du solaire, contrairement à certains pays qui ont su en profiter.

La diversification, en dehors des énergies alternatives encore au stade embryonnaire, pourrait s'appuyer aussi sur une industrie performante basée sur la préparation industrielle des

aliments (l'agroalimentaire), le textile, les produits chimiques, les matériaux de construction, le tourisme et enfin l'ouverture de l'économie aux investissements directs étrangers.

En conclusion, nous pouvons avancer qu'en cas de retournement durable du marché pétrolier, les réserves du pays auraient tendance à s'épuiser sous l'effet de l'expansion des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Au demeurant, si l'Algérie peut encore résister à court terme aux effets de ce retournement lorsque ses réserves sont assez importantes, il n'en sera pas de même pour les années à venir si les cours pétroliers auront tendance à s'étaler dans le temps.

Si l'on se réfère uniquement à l'insuccès des deux seuls mégas-projets dont il a été question précédemment, il est légitime d'affirmer, que ce tâtonnement relatif à l'objet économique, ne sera pas favorable à un développement économique durable surtout si l'on se rappelle que l'Algérie avait engrangé plus de 1000 milliards de dollars en devises en 2000/2019 avec une importation de biens et services toujours en devises de plus de 935 milliards de dollars pour la même période.

Ceci nous fait rejoindre le point de vue de A. Mebtoul qui projette pour 2021/2025 comme pour les années passées, 98% des recettes en devises avec les dérivés qui dépendront toujours des hydrocarbures, nécessitant encore une fois une nouvelle politique énergétique axée sur l'efficacité devant fusionner le Ministère de l'énergie et celui de la Transition énergétique.

A partir de ce qui a été avancé, l'organisation de notre travail se présente comme suit :

### **La problématique de recherche :**

Etant donné que le matelas en devises étrangères reste toujours tributaire de la rente pétrolière, **l'Algérie a-t-elle toujours eu la volonté et les capacités de faire face aux différents obstacles des crises économiques sans avoir recours à un nouveau modèle de développement basé sur des énergies nouvelles ?**

De ce questionnement, se dégagent d'autres interrogations :

- Quels ont été les facteurs (ou événements) responsables de la crise financière internationale née de la crise des subprimes ?
- Quelles ont été les principales causes des fluctuations des prix pétroliers et leur répercussion sur l'économie algérienne ?
- Quelles alternatives peut-on proposer au problème de la dépendance pétrolière ?

**Objectif du travail :**

Il repose sur une présentation exhaustive du secteur agricole, notamment les céréales et l'agroalimentaire, comme grand vecteur d'absorption de devises étrangères, lesquelles avec une forte présence de l'Etat en tant qu'acteur économique et dynamique, dépendent en grande partie du commerce de l'or noir pour importer des produits destinées à la consommation nationale, tels que le blé, les semences de pommes de terres, les équipements agricoles...

Le développement économique étant intimement lié aux différentes énergies conventionnelles (Pétrole, gaz, électricité...), les énergies renouvelables (l'éolien, le solaire...) ont été considérées comme palliatifs au Tout-pétrole dans le but de se dégager de la pétro-dépendance sans lesquelles la réalisation d'un développement économique durable ne pourrait se concrétiser.

**Méthode utilisée :**

Il a été fait appel pour notre analyse à la technique ARDL bound testing approach pour identifier le double impact de la crise des dettes souveraines et les fluctuations des prix de pétrole sur l'économie algérienne durant la période (1986-2017).

# I. Panorama de la conjoncture économique mondiale

---

## Introduction du chapitre I

Au commencement, il y a les Etats-Unis. Les revenus des foyers américains stagnent. Les plus faibles d'entre eux éprouvent alors des difficultés à rembourser leur prêt immobilier. Un problème apparaît. Beaucoup de ménages américains ne remplissent pas les conditions pour prétendre aux taux préférentiels (les « *prime rate* » ou prime de qualité supérieure accordée aux emprunteurs jugés les plus fiables) et doivent ainsi se rabattre sur des taux d'intérêts moins avantageux (les « *subprimes* »).

Les banques assurent leurs prêts dits « *subprimes* » en hypothéquant le bien immobilier de l'emprunteur qu'il sert à financer. Les établissements bancaires ont cru que la valeur foncière ne pouvait qu'augmenter. Seulement, cette valeur n'a pas connue qu'une course ascendante, elle a déprécié. Cette dépréciation a créé un vent de panique financier généralisé. Or, à l'heure où tous les marchés financiers du monde sont connectés, la peur s'est propagée et a déclenché la crise des *subprimes*. Les banques alors vont proposer, pour faire face à cette situation, des crédits à taux quasiment nuls pour tenter de relancer l'économie de marché. Cependant, les sommes investies pour faire repartir le marché ont pour effet de faire grossir les dettes publiques des Etats. Tous ces événements ont eu pour effet de donner naissance à la crise économique et financière actuelle laquelle est une crise systémique, ayant touché aussi les principales puissances économiques européennes.

Pour faire face à cette crise, l'Union Européenne (UE) a entrepris de grandes mesures à grande échelle comme la mise en place d'un plan de stabilité financière sous forme de prêts et d'actions. Ainsi, la zone euro par exemple est en mesure de soutenir un Etat membre qui a des difficultés de financement grave. Le Fonds monétaire international (FMI) à son tour s'est engagé à soutenir les européens. Enfin la banque centrale européenne (BCE) va apporter son soutien en achetant des dettes publiques et privées accumulées par la zone euro. Nous aborderons par conséquent dans ce chapitre la problématique de la dette souveraine dans les pays européens née de la crise des subprimes.

Comme pour la crise des subprimes, les Etats-Unis sont aussi responsables d'une autre crise, plus récente celle-là, leur guerre commerciale avec la Chine.

## **I.1 La crise des subprimes aux USA**

### **I.1.1 Les principales causes de la crise financière et leurs différents enchainements depuis 2007**

#### **I.1.1.1 Les causes :**

La crise globale actuelle est la plus importante depuis la grande dépression des années 1930. Initialement financière, cette crise est née aux Etats-Unis dès 2007. La crise financière actuelle a éclaté en juin 2007, lorsque les difficultés d'établissement de crédits spécialisés dans les crédits hypothécaires à risque (*subprime*) ont conduit les agences de *rating* à baisser les notes des véhicules financiers induisant un sentiment de méfiance sur les marchés. Elle s'est ensuite étendue aux autres économies mondiales et s'est propagée à l'ensemble des secteurs de l'économie en prenant un aspect multiforme et évolutif, ce qui nous fait dire que le monde traverse une crise économique globale majeure dont en voici les principales péripéties <sup>1</sup>:

**La crise financière est partie de certains crédits immobiliers à risque : crédits "subprime".** Ces crédits sont accordés à des ménages qui n'ont pas les garanties financières nécessaires pour bénéficier d'emprunts normaux ("prime"). Les crédits "*subprime*" présentaient des spécificités : taux d'intérêts élevés qui augmentent dans le temps et échelonnement plus long des traites.

La situation économique avant le déclenchement de la crise à l'été 2007 était telle que les économistes ne prévoyaient pas de crise au niveau mondial. Seul un ralentissement sur le territoire américain était signalé, pour le reste, des marchés s'attendaient dans un premier lieu à une amélioration à laquelle devait suivre, plus tard, une période de retournement. En effet, celle-ci correspondait déjà vers fin 2005 au taux d'intérêts américains qui ont commencé à remonter, alors que le marché financier lui, commençait à s'essouffler. Cependant, lorsque les taux d'intérêts repartent à la hausse, des milliers de ménages ont été incapables d'honorer leurs remboursements entraînant des pertes pour les banques et les investisseurs qui ont acheté des titres obligataires ont vu leur valeur s'effondrer : des millions de ménages et

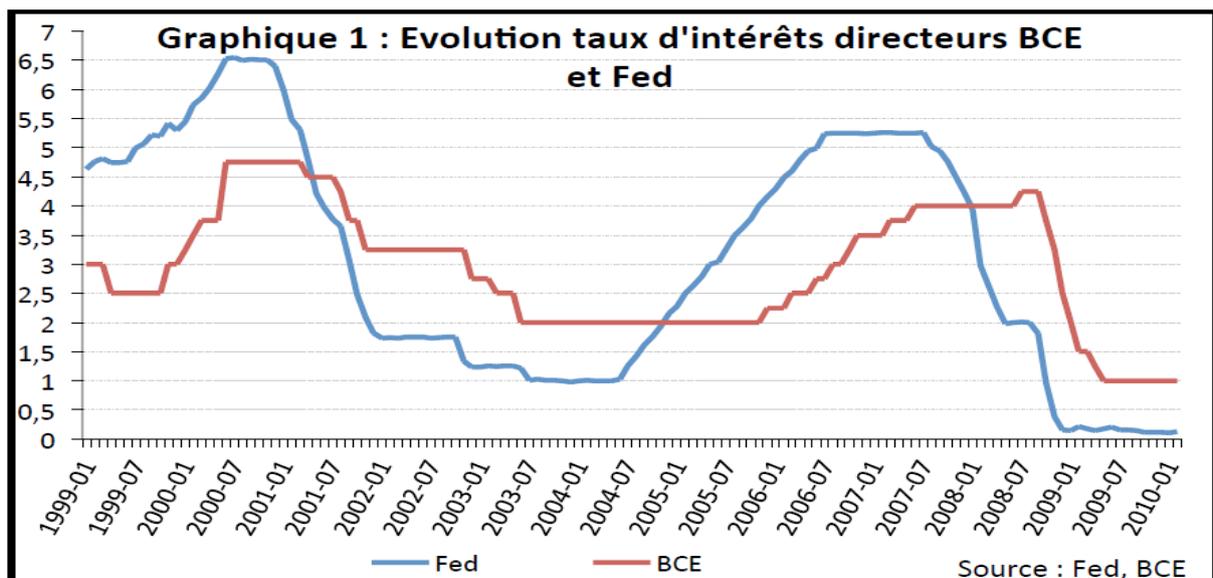
---

<sup>1</sup>Bulletin Economique, « LA CRISE GLOBALE (2007 - ?) : "Théorie & Analyse" », l'Economiste, 26 Avril 2013.

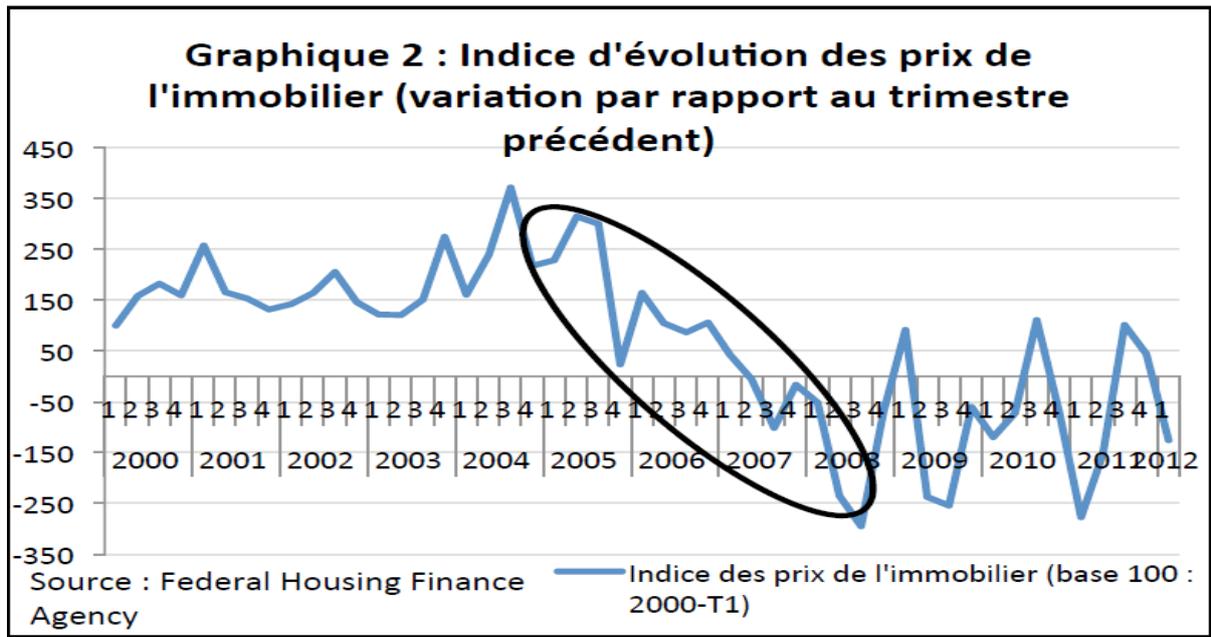
d'entreprises ne parvenant plus à rembourser leurs crédits, une crise de surendettement apparaît. Des emprunteurs de plus en plus nombreux ne peuvent plus payer leurs échéances. Leur logements sont vendus aux enchères et entraînent la baisse des prix de l'immobilier et donc de la valeur des hypothèques. Ainsi, et à titre illustratif, 1,2 millions d'Américains sont chassés de leur logement entre 2004 et 2007. A cela, un autre phénomène s'ajoute au premier. Depuis le second semestre 2005, la baisse des prix de l'immobilier continue et, si le nombre de ménages incapables de rembourser leur crédit ne cessait d'augmenter (quand les prix de l'immobilier ont été revus à la baisse), ces mêmes ménages ont dû avoir à rembourser des crédits beaucoup plus importants comparativement à la valeur de leur bien, ce qui accentue le phénomène du défaut de paiement.

Nous proposons dans un souci de récapitulation les deux graphiques suivants :

**Graphique 1 : Evolution des taux d'intérêts directeurs de la BCE et la FED**



**Graphique 2 : Indice d'évolution des prix de l'immobilier**



**Les crédits "subprime" se sont développés du fait d'un environnement général favorable.** Ils se sont développés jusqu'à concerner près de six millions de ménages et représenter 1'300 milliards de dollars en 2006, alors qu'ils ne représentaient que 100 milliards en 1998, car:

- 1) La politique monétaire américaine très accommodante a permis l'octroi de ces crédits pour faciliter l'accès à la propriété et soutenir la croissance.
- 2) L'absence de règles protégeant les emprunteurs vulnérables aux Etats-Unis a laissé des ménages se faire séduire, sans avoir conscience des implications de ces crédits.
- 3) Le "boom" immobilier des années 2000 outre-Atlantique a entraîné une progression rapide du prix des logements. En cas de problème, les emprunteurs pensaient donc pouvoir revendre leur logement facilement en faisant une plus-value.
- 4) Le développement d'un outil financier : la titrisation<sup>2</sup>. Cet outil a permis de fractionner les crédits "subprime" et de les incorporer dans d'autres titres ("titrisation") plus sûrs pour ensuite les revendre sur les marchés. Ce mécanisme dilue le risque lié à ces crédits.

**a) explosion de la bulle immobilière**

<sup>2</sup>La titrisation est un montage financier qui permet à une société d'améliorer la liquidité de son bilan.

**Le marché immobilier se retourne et les défauts de paiements augmentent.** Le pourcentage des ménages ne pouvant plus rembourser leur emprunt s'accroît (11% en 2006, 14% en 2007, 20% en 2008). Ainsi, la diffusion de l'information sur la détérioration des crédits "*subprime*" provoque une augmentation de la défiance envers ces produits titrisés qui ne trouvent plus d'acheteurs.

**La perte de confiance provoque une crise bancaire.** Pour faire face à leurs engagements, les banques doivent vendre, soit des titres dépréciés (et donc beaucoup moins chers), soit des actifs pas encore touchés par la crise. Elles choisissent la deuxième solution. Le problème est que toutes les banques font de même. En vendant massivement ces actifs de "bonne" qualité, ils perdent de la valeur et leurs prix chutent, augmentant ainsi les risques de faillites.

**b) Crise bancaire systémique**

**Le risque de faillites bancaires en chaîne amène les Etats à sauver des établissements.** Plusieurs institutions financières ont été sauvées pour éviter les effets d'une faillite qui auraient ruiné beaucoup d'épargnants et d'entreprises (plusieurs milliers de milliards de dollars en jeu).

**Les sauvetages successifs ont induit l'idée que les banques étaient certaines d'être sauvées.** Cette croyance pouvait inciter les banques à prendre des risques excessifs, se disant que si elles étaient amenées à faire faillite, l'Etat serait là en dernier recours pour les recapitaliser. L'administration américaine a donc décidé de faire un "exemple" avec la banque d'investissement Lehman Brothers qu'elle a laissé faire faillite. Les banques japonaises, britanniques et européennes ont elles aussi, été impliquées et ont injecté massivement des liquidités sur les marchés des capitaux. Elles ont donc joué leur rôle de prêteur en dernier ressort : le PDR que nous présenterons ultérieurement. Pour revenir à la banque américaine Lehman Brothers, Celle-ci a été choisie pour les trois raisons suivantes :

- (1) elle était de taille intermédiaire,
- (2) elle n'accueillait pas de dépôts de particuliers, et enfin
- (3) elle était une concurrente directe de certains lobbies bancaires à Washington heureux de sa chute.

**Les conséquences de la faillite de Lehman Brothers ont été mal évaluées.** Les banques sont devenues plus méfiantes. L'effet immédiat a été une chute des bourses mondiales (-50% et près de 700 milliards de dollars de pertes) car:

- (1) les taux demandés pour s'assurer contre un défaut de paiement ont explosé et,
- (2) les banques ne se prêtaient plus d'argent.

**c) Propagation à l'économie**

**Le premier canal de transmission de la crise bancaire à l'économie est celui du crédit.**

Les mois qui ont suivi la faillite de Lehman Brothers ont vu un assèchement très marqué des crédits octroyés aux entreprises et aux ménages. En effet, d'une part les banques n'avaient plus de liquidités, et d'autre part, elles demandaient des taux d'intérêts très élevés afin de se prémunir contre le risque de défaut. L'assèchement du crédit ("Credit Crunch") amène une réduction de l'activité économique car les ménages ne peuvent plus consommer et les entreprises investir.

**Le second vecteur de transmission est la perte de valeur des patrimoines.** La chute des prix de l'immobilier et des cours boursiers a considérablement diminué la richesse des ménages. Ils ont donc préféré épargner plutôt que consommer pour reconstituer leur patrimoine. Les pays anglo-saxons ont particulièrement été touchés par la chute des cours boursiers car la majeure partie de leur épargne (retraite notamment) est placée en bourse.

**d) Récession économique**

**Les difficultés des entreprises et des ménages s'entretiennent et s'auto-renforcent.** La récession économique engendrée par la faillite de Lehman Brothers et l'assèchement du crédit déclenche une récession. La récession est la diminution de l'activité économique (baisse de la production) et crée un cercle vicieux:

- (1) Les entreprises se trouvent confrontées à des difficultés et beaucoup font faillite;
- (2) la création d'emploi baisse et le chômage augmente;
- (3) les revenus des ménages, puis les ventes des entreprises diminuent; et ainsi de suite.

**Pour limiter les effets de la crise, les Etats lancent des politiques de soutien à l'activité.**

Le but est de limiter l'ampleur et la durée de la crise. Ces plans prennent principalement deux formes:

- (1) Les investissements publics massifs.
- (2) le soutien au pouvoir d'achat et aux entreprises.

Ces plans réussissent à contenir les effets de la crise sans pour autant la résoudre.

e) Apparition de la crise des dettes souveraines

**Les plans de sauvetage des banques et de soutien d'activité ont augmenté la dette des Etats.** Afin de palier à l'endettement privé (banques, ménages, entreprises), les Etats ont dépensé énormément d'argent. Ce faisant, leurs marges de manœuvre financière sont fortement réduites et leurs dettes ont explosé, soulignant l'interdépendance entre dettes privées et dette publique.

**La contraction du PIB suite à la récession a également augmenté la dette des Etats.** Les recettes fiscales ont chuté du fait du manque d'activité alors que parallèlement les dépenses ont augmenté (indemnisation des chômeurs, etc.).

**La zone euro cumule une crise de défiance vis-à-vis de la monnaie unique.** Les institutions de la zone euro n'ont pas prévu le cas de figure où des pays seraient tellement endettés qu'il est possible de douter de leur capacité à rembourser. Les taux d'emprunts de ces pays deviennent prohibitifs, ce qui augmente d'autant le stock total de leur dette. Les autres pays de la zone euro doivent leur venir en aide, ce qui augmente à son tour la dette des autres pays.

### **I.1.1.2 La diffusion de la crise financière à l'économie réelle:**

Nous rappelons qu'entre l'été 2007 et l'automne 2008, la crise financière s'est progressivement étendue à la quasi-totalité des pays développés. Les établissements financiers étant interdépendants, et la titrisation ayant largement dépassé le cadre des Etats-Unis, des bulles immobilières éclatent dans d'autres pays. Les difficultés des banques se sont brutalement accentuées en septembre 2008 avec la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers. Cela a entraîné un pic de tension sur les marchés interbancaires.

Compte tenu de ses éléments, la transmission de la crise à l'économie réelle, est passée par quatre (4) grands canaux (J-C. Bricogne, J-M. Fournier, V. Lapègue, O. Monso, 2010)<sup>3</sup>:

---

<sup>3</sup> Bricognes, J., Fournier, J., Lapègue, V., & Monso, O. (2010). « **De la crise financière à la crise économique, l'impact des perturbations financières de 2007 et 2008 sur la croissance de sept pays industrialisés** ». *Economie et Statistique*(438-440), 50.

-- L'accès au crédit est devenu plus difficile et coûteux : les prêteurs, confrontés à un risque de défaut accru, ont fait payer plus cher les emprunteurs et durci leurs conditions d'octroi (augmentation des exigences de garanties, etc.). En France, 30 % des banques déclaraient ainsi avoir durci les conditions d'accès au crédit à l'habitat aux ménages au deuxième trimestre 2008, puis à nouveau au troisième. Ce durcissement a été plus marqué encore dans d'autres pays tels que l'Espagne ou l'Italie (Fournier et al., 2009).

-- La crise financière a entraîné également une crise de confiance généralisée. Les prêts entre banques se sont taris. Les ménages, par crainte du chômage, ont accru leur épargne de précaution (Challe et Ragot, 2010). Les entreprises ont restreint leurs investissements, par anticipation d'une baisse des débouchés et de restrictions supplémentaires de crédit. La diminution de la demande s'est ainsi auto-entretenu.

-- La forte contraction du patrimoine financier et immobilier a incité les ménages à restreindre leurs dépenses, selon un mécanisme « d'effet de richesse » négatif<sup>4</sup>. La dévalorisation du patrimoine signifie en effet un besoin d'épargne accrue pour financer la consommation future. L'effet passant par ce canal varie fortement d'un pays à l'autre en fonction des comportements d'épargne des ménages (préférence plus ou moins forte pour les actifs risqués, etc.) et des institutions (Aviat et al. 2007).

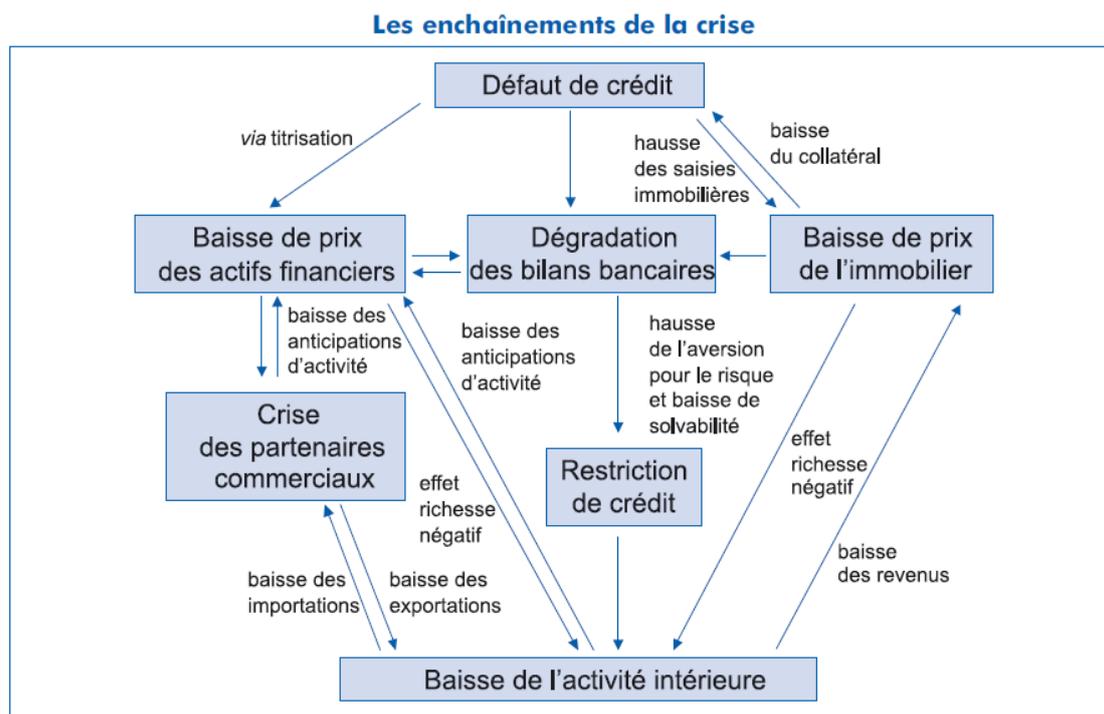
-- La réduction de la demande intérieure dans les pays touchés par la crise a entraîné une contraction du commerce mondial. La crise économique s'est propagée dans des pays a priori peu touchés directement par la crise financière comme le Japon<sup>5</sup>, par le biais des exportations et des ajustements de taux de change qui peuvent être au moins partiellement attribués à la crise. Au final, ce mécanisme de propagation internationale de la crise n'a pas dû changer l'ampleur de son impact pour les pays pris dans leur ensemble. Toutefois, il a conduit à répartir différemment la charge entre ces pays : il a ainsi joué en défaveur du Japon, le yen s'étant fortement apprécié vis-à-vis du dollar entre avril et décembre 2009.

Résumons le tout à l'aide du graphique suivant :

---

<sup>4</sup> La contraction du patrimoine, notable dans certains pays comme les États-Unis, n'a pas épargné d'autres pays comme la France. La croissance du patrimoine net des ménages s'y était déjà modérée du fait du ralentissement des prix de l'immobilier et des actifs financiers. Elle a laissé la place à une baisse en 2008 (de l'ordre de 3,5 %), pour la première fois depuis trente ans, suivie d'une stabilisation en 2009 (Couleaud et Delamarre, 2010).

<sup>5</sup>Le système bancaire japonais a été relativement épargné par la crise des subprimes, ce que reflète par exemple une hausse des primes de risque sur les prêts moindre que dans les autres pays (Lapègue et Mauroux, 2010).



*Source : Bricongnes, Fournier, Lapègue, & Monso, » Les enchaînements de la crise ». Economie et Statistique, 2010 .p50.*

## **I.1.2 Les conséquences de la crise des subprimes :**

### **I.1.2.1 La crise des subprimes et ses conséquences aux USA :**

La crise s'est d'abord transformée en crise globale du crédit puis en crise de liquidité. Il y eut ensuite un débordement de cette crise financière sur les mondes de l'immobilier et de la banque en passant par le milieu boursier. Pour parer à ces nombreuses conséquences d'un point de vue social et économique, l'Etat a pris quelques mesures qui ont consisté à privilégier une relance fiscale au dépend d'un sauvetage du secteur financier. Cette stratégie a manqué d'efficacité et a abouti à une déception. Le système des subprimes de par sa complexité se distingue de celui du prêt classique lorsqu'un emprunteur demande ordinairement à son banquier de lui prêter de l'argent. Les subprimes permettent de transformer les emprunts en titres ce qui entraîne une instabilité des taux. Par ailleurs, la distinction entre système de prêts dit classique avec celui des subprimes se caractérise par la présence d'un intermédiaire ou « courtier en prêts hypothécaires » qui travaillait non pas pour les intérêts de l'emprunteur

mais ce de la banque. Ce stratagème a créé au sein de la société américaine un certain nombre de répercussions négatives tant dans le domaine social qu'économique :

a) Les conséquences sociales :

Grâce aux prêts subprimes, près de 70% de la population possédait son logement et le marché immobilier américain a connu une croissance phénoménale du taux de propriétaires de 65% à 69% durant 10ans. Cependant, les 2/3 de ces acquéreurs ont eu des difficultés à rembourser les prêts ce qui a entraîné de la part des banques une obligation à augmenter des taux d'intérêts très lourds : les foyers américains ont vu leurs mensualités tripler voire quadrupler par rapport à leurs remboursements, il s'en est suivi alors que la valeur de leur logement s'est retrouvée inférieure aux emprunts contractés. A défaut de paiement 20% des crédits subprimes accordés aux Etats Unis se concluent par la saisie des logements. Des Etats comme la Californie, la Floride et le Nevada qui se sont singularisés par un boom immobilier ont connu un très haut niveau des saisies de logements avec une moyenne de plus de 200.000 maisons par mois. De très nombreux foyers américains dont certaines maisons ont été vendues aux enchères se sont retrouvés sans logement soit un foyer sur 63 et représentant une estimation de sept millions de foyers américains. La multiplication des saisies a donc transformé certaines banlieues américaines en quartiers fantômes vidés de leurs habitants. Les gens, dans l'obligation de quitter précipitamment leurs domiciles, n'ont pas toujours eu le temps d'emporter leurs affaires et leurs maisons ont été pillées. Certains commentateurs ont qualifié cette situation de catastrophe naturelle majeure tels les cyclones, les tsunamis... Les habitants ont été expropriés et chassés et c'est le Cleveland qui a été surnommé « la capitale des expulsions ».



b) Les conséquences économiques :

Les entreprises n'investissent plus, la baisse de croissance économique du pays se déclare et la devise américaine a perdu en une année entre 15% et 20% de sa valeur par rapport aux autres devises. Les exportations des produits manufacturiers augmentent de plus de 12% et les importations d'à peine 1,7%. Depuis 2002 la baisse spectaculaire du dollar qui a perdu 25% de sa valeur par rapport aux autres monnaies ont amené à de fortes exportations du secteur manufacturier. Par ailleurs, il faut savoir que l'insolvabilité du consommateur américain a entraîné une suppression du facteur principal de la croissance américaine dont les 2/3 concernent une forte consommation des ménages. En d'autres termes, le citoyen américain face à la combinaison de la crise des subprimes et du surendettement s'est retrouvé dans une situation d'insolvabilité entraînant une réduction de 2/3 de la croissance américaine. S'installe alors une hausse des prix. Celle-ci combinée à un pouvoir d'achat défaillant s'est répercuté sur de nombreuses pertes d'emplois dans l'immobilier et le bâtiment au cours des premiers mois de l'année 2007. Les établissements financiers annoncent quotidiennement de nombreux licenciements dans ces deux secteurs. Comme palliatif, il ne restait que les emplois gouvernementaux c'est-à-dire la création de fonctionnaires pour éviter une récession économique et maintenir une certaine stabilité du taux de chômage du moins c'est ce qui ressort des statistiques officielles car en vérité la réalité est tout autre du fait que moins de gens veulent travailler et que par conséquent ces licenciements ne sont largement compensés que par des chiffres qui constituent en vérité des leurres. Pour ce qui concerne les licenciements massifs dans le secteur bancaire par exemple, nous citerons le cas de Lehman Brothers qui a représenté l'une des plus grosses faillites de l'histoire des Etats Unis et dont la chute a entraîné la bourse américaine et les bourses mondiales quelques semaines plus tard.

La crise des subprimes a eu aussi de fortes répercussions sur le secteur industriel notamment celui de l'automobile qui représente environ 03 millions d'emplois aux USA, plus de 150 milliards de dollars de salaire et 60 millions de recettes fiscales pour l'Etat. Ce secteur un des plus gros employeurs de l'industrie américaine s'est retrouvé dans la tourmente poussant General Motors, Ford et Chrysler au bord de la faillite.

**I.1.2.2. Propagation de la crise au reste du monde :**

Comme il fallait s'y attendre cette crise financière américaine s'est propagée sur l'ensemble des places boursières mondiales notamment en France, en Allemagne, en Suisse et au Japon. Dans chacun de ses pays les banques se sont rendu compte qu'elle détenait dans leurs actifs

certaines titres risqués et elles ont donc été obligées de recourir à des dépréciations massives de ces actifs. Citons pour l'exemple respectivement la banque Misuho du Japon, la plus touchée avec une perte de 93 milliards d'euros, la Banque suisse UBS qui a enregistré une dépréciation de 8,7 milliards d'euros suivies par la Société Générale en France et la Deutsh Bank en Allemagne qui ont enregistré pour la première 2,57 milliards d'euros pour l'année 2007 et 2.2 milliards d'euros pour le troisième trimestre de 2007 pour la seconde.

Le recul de la production industrielle, la faible création de richesse, le chômage élevé et une récession généralisée ont poussé les autorités américaines à envisager des plans de relances économiques. Apparaissent alors la solution des Quantitatives Easing. Notons au passage que les quantitatives easing ont été initiées en premier par la banque du Japon. Le Japon avait connu à partir de 1997 une situation monétaire marquée par une longue période déflationniste (voire la crise asiatique). Après avoir décidé début 2000 de baisser son taux d'intérêt à 0%, la banque du Japon fut la première banque centrale à adopter en mars 2001 une politique d'assouplissement quantitatif. C'est en mars 2006 que la banque du Japon abandonne cette politique pour la réactiver entre 2010 et 2013 en fonction de ses aléas économiques.

Pour rappel, « le Quantitative Easing » (QE) ou « assouplissement quantitatif » en français est une mesure de politique monétaire dite non conventionnelle mise en place par une banque centrale lorsque ses outils traditionnels de politiques monétaires (fixation des taux des réserves obligatoires, évolution des taux d'intérêt directeurs) se révèlent insuffisants pour contrer les effets récessifs ou déflationnistes d'une crise économique ou financière de grande ampleur.

Concrètement, il s'agit pour une banque centrale d'acheter massivement des actifs financiers ; le but étant d'injecter dans l'économie les liquidités ainsi créées afin de relancer l'activité et l'inflation. Toute fois l'efficacité de cette politique reste dépendante des conditions de sa mise en œuvre.<sup>6</sup>

*Comment fonctionne l'assouplissement quantitatif ?*

**La première étape d'une (QE)**, consiste pour la banque centrale américaine (la Fed) en accord avec le trésor américain, en partant de rien (ex nihilo) à créer une monnaie non

---

<sup>6</sup> ND, « **L'assouplissement quantitatif** ». Article publié le 28 juillet 2015 et disponible sur le site : <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/theories-economiques/politique-monetaire/l-assouplissement-quantitatif/>

physique qui s'assimile à la planche à billet ; en termes plus clairs, une banque centrale injecte de l'argent dans l'économie en créant simplement des billets versés à des emprunteurs.

**La deuxième étape :** avec l'argent fraîchement créé, la banque centrale va acheter des bons souverains aux institutions financières : les banques, les compagnies d'assurance, et les fonds de pension...

**La troisième étape :** les banques ainsi boostées avec d'avantage de cash, vont prêter plus facilement aux entreprises et ménages mais avec un taux très faible dans le but de relancer l'investissement et la consommation.

**La quatrième étape :** cette relance de l'investissement et la consommation (une fois la croissance retrouvée) va permettre théoriquement à la banque centrale de vendre les bonds souverains déjà achetés et selon les situations du moment à reprendre les liquidités et détruire la monnaie qui a été créée.<sup>7</sup>

*Quels ont été les plans de relance d'une Quantitative Easing aux Etats Unis ?*

Les Etats Unis ont eu recours à trois plans de relance en un espace de temps compris entre 2008- 2014.

Ces trois plans vont s'échelonner pour le premier entre 2008- 2010 et visait à injecter 170 milliards de dollars, le deuxième entre 2010-2011 avec un montant de 700 milliards de dollars, le troisième entre 2012-2014 avec un montant de 789 milliards de dollars.

---

<sup>7</sup> ND, « **Le Quantitative Easing (QE), c'est quoi ?** ». Article paru le 06/04/2012 sur le site : <http://www.captaineconomics.fr/-le-quantitative-easing-qe-cest-quoi>

## **I.2 La crise des dettes souveraines dans la Zone Euro**

### **I.2.1 Les causes de la crise dans la zone euro :**

L'euro a présenté depuis sa création d'incontestables avantages en fournissant un environnement monétaire stable aux échanges à l'intérieur de la zone. L'adoption de l'euro a éliminé les opérations de changes entre les différentes monnaies nationales, évitant la spéculation ainsi que les frais liés à la vente et à l'achat de devises sur le marché des changes. Les coûts de transaction se sont trouvés, de plus, allégés par la disparition des couvertures destinées à se prémunir contre les évolutions des cours. La réduction de ces coûts de transaction devait donc encourager les échanges intracommunautaires. Passée la première année d'adaptation à la nouvelle monnaie, l'inflation a été contenue dans les limites fixées par la BCE.

Au début de l'année 2009, l'euro qui a célébré son dixième anniversaire s'est distingué à juste titre par ses succès importants enregistrés tout au long de la dernière décennie par la monnaie européenne : crédibilité indiscutée, développement sur les différents marchés financiers, accès sur les différents marchés financiers, accès au deuxième rang des monnaies internationales...etc.

L'enthousiasme pour la monnaie européenne a même conduit certains à affirmer que la zone euro par sa dimension incluant un marché unifié de 329 millions de consommateurs, et sa structure (une seule monnaie gérée par le système européen de banques centrales), pouvait constitué un bouclier contre les perturbations économiques et financières d'origines extérieures.

Une monnaie unique, par définition, et nous le soulignons encore une fois, supprime les fluctuations de change générées par les crises à l'intérieur de la zone monétaire créée et accroît l'assise financière de l'ensemble unifié. Ces renforcements ne suffisent cependant pas dans une économie mondialisée, à affranchir la zone des conséquences économiques et financières des chocs externes censées être protégées par le bouclier dont il a été question ci-avant.

### **2.1.1 Les causes structurelles de la zone euro :**

Nous avons déjà parlé de la crise américaine des *subprimes* (voir chapitre I), laquelle problématique est reprise par Jacque Bourrinet (2010)<sup>8</sup> qui lui aussi confirme que c'est cette même crise qui a provoqué une instabilité financière constituant le plus grand choc depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. La faillite de l'une des principales banques américaines (Lehman Brothers) le 15 septembre 2008 a entraîné la propagation universelle et instantanée d'une déflation par la dette résultant d'un crash immobilier, de l'effondrement du crédit et de la chute des marchés financiers avec transmission à l'économie réelle : brutale régression de la croissance économique, blocage de l'investissement et du crédit, accroissement massif du chômage, destruction des richesses estimées à plusieurs dizaines de milliers de milliards.

Cette onde de choc a rapidement mis à mal les différentes structures bancaires et financières rendues vulnérables par la dérégulation d'une sphère financière mondiale en proie à une spéculation débridée s'appuyant sur un excès de liquidité mondiale, cette position de ces différentes structures est liée à l'ampleur des déficits américains et à des mécanismes de titrisation permettant de ne plus faire apparaître le risque d'un crédit au bilan de la banque concernée mais de le transférer à d'autres investisseurs.

### **Pourquoi une crise localisée dans la zone de l'euro ?**

La zone euro n'a pas été épargnée et la première crise grave qui a frappé l'Union Européenne en 2008-2009 a entraîné une détérioration des finances publiques de la plupart de ses membres. En effet, de 2007 à 2010 le déficit et l'endettement des pays de l'Union Européenne sont passés de 0,9% à 6,4% et de 59% à 80% de leur PIB et ceux de la zone euro ont augmenté respectivement de 0,7% à 6% et de 66,2% à 85,1% du PIB de la zone euro. Cette détérioration financière a particulièrement frappé la Grèce, l'Irlande et le Portugal comme le montre les données du tableau ci-dessous<sup>9</sup>. (Gilbert Koenig, 2011)

---

<sup>8</sup> Jacques Bourrinet et Philippe Vigneron, « **Les paradoxes de la zone euro** », 2010.

<sup>9</sup> Gilbert Koenig, « **L'euro, handicap ou atout en cas de crise grave ?** », Bulletin de l'observatoire des politiques économiques en Europe n° 24, été 2011.

**Tableau 2 : L'évolution des finances publiques de la Grèce, du Portugal et de l'Irlande**

	Solde budgétaire/PIB			Endettement public/PIB		
	Grèce	Irlande	Portugal	Grèce	Irlande	Portugal
2007	-6,4	0,1	-3,1	105,4	25	68,3
2008	-9,8	-7,3	-3,5	110,7	44,4	71,6
2009	-15,4	-14,3	-10,1	127,1	65,6	83
2010	-10,5	-32,4	-9,1	142,8	96,2	93

*Source : Banque de France, chiffres clés de la zone euro.*

A vrai dire, la zone euro, victime d'une organisation défailante, aurait dû être moins touchée que les Etats-Unis ou le Royaume-Unis par la crise financière. Les systèmes financiers y sont plus archaïques et les ménages sont nettement moins impliqués dans les marchés financiers. L'euro aurait dû être un facteur de protection contre la crise financière mondiale. La fixité des taux de change entre monnaies européennes a éliminé un facteur majeur d'instabilité.

Pourtant, il n'en a rien été : l'Europe est plus durement et plus durablement affectée par la crise que le reste du monde. En 2010, le déficit public global de la zone euro (6,3% du PIB) est inférieur à celui des Etats-Unis (11,3% du PIB) ou du Royaume-Unis (10,5% du PIB).

A ce niveau de notre réflexion, nous nous sommes posé la question suivante : quels sont les facteurs responsables de cette situation survenue au niveau de la zone euro ?

Nous ne pouvons pas répondre totalement à cette question qui requiert une grande expertise en la matière, mais nous essayerons quand même d'en cerner les contours pour plus d'éclairage. Pour cela, nous devons citer le Traité sur le fonctionnement de l'union européenne (TFUE) qui selon Agnès Bénassy-Quéré<sup>10</sup> constitue la première cause de la crise souveraine en zone euro. Mais qu'est-ce que le TFUE ?

Nous faisons remarquer que le TFUE est l'un des deux traités fondamentaux des institutions politiques de l'Union européenne avec le Traité sur l'Union européenne (Traité de Maastricht).

<sup>10</sup> Agnès Bénassy-Quéré, « **Zone euro : la crise après la crise** », L'Economie Mondiale, 2012. (Agnès Bénassy-Quéré est professeur à l'université d'économie de Paris 1, Panthéon Sorbonne).

Le TFUE vise notamment à « établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens »<sup>11</sup>. Son principe général de libre circulation des capitaux dispose que « toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les Etats membres et entre les Etats membres et les pays tiers sont interdites ».<sup>12</sup>

La professeure Denise Flouzat Osmont d'Amilly (2010)<sup>13</sup> déclare pour sa part que c'est l'incident grec qui a fixé la crise dans la zone euro par le biais de la hausse des taux des obligations publiques et la baisse de l'euro. Cette dernière, bienvenue pour stimuler les exportations européennes, a inquiété non pas le niveau même de l'euro, encore supérieur à celui qu'on pourrait déduire de la parité des pouvoirs d'achat, mais par sa rapidité et par sa cause. L'auteure de cet article précise que ce sont les investisseurs qui se sont détaché à la fois de la monnaie unique de la zone et des obligations d'Etat fragilisés par un endettement excessif. Les déficits structurels de ces derniers (les Etats) étaient souvent déjà importants avant la crise. Celle-ci a ajouté une très forte détérioration des finances publiques par le jeu du mécanisme des stabilisateurs automatiques, entraînant la baisse des recettes fiscales et hausse des prestations sociales. A cela s'ajoute les plans de relance et des injections de capitaux dans le secteur bancaire, qui ont transféré le risque du secteur bancaire au secteur public.

Mais finalement, un certain sentiment de déception s'est répandu au bout d'une dizaine d'années d'usage de l'euro, en raison des conséquences de ce qui a été appelé l'euro fort au plan international et des déséquilibres internes à la zone.

Au plan international : *les déséquilibres au sein du système monétaire*

Au plan international, l'euro a été inséré dans un système hétérogène qu'on peut qualifier de semi Dollar Standard, où le dollar est monnaie internationale. Il répond en effet aux caractéristiques nécessaires à ce statut : taille de l'économie de référence, part dans le commerce mondial, importance de la puissance politique internationale de l'émetteur. L'euro ne pouvait être vis-à-vis du dollar que dans une situation de duopole asymétrique, jouant souvent le rôle de variable d'ajustement de la monnaie américaine. La part de la monnaie unique comme moyen de transaction international est de l'ordre du quart. Si l'on exclut le commerce intra-européen, le pourcentage de l'euro dans la facturation du commerce mondial

---

<sup>11</sup> Fr.wikipedia.org

<sup>12</sup> <http://ec.europa.eu/>

<sup>13</sup> Flouzat-Osmont d'Amilly Denise, « **L'avenir de la zone euro : Questions et hypothèses** », Politique étrangère, 2010/3 Automne, p 499-510. DOI : 10.3917/pe.103.0499

est plus faible. Si l'euro reste loin derrière le dollar en tant que monnaie de transaction et de réserve, il le concurrence mieux comme véhicule de placement, puisqu'il représente 30% des émissions d'actions et d'obligations internationales, contre 45% pour le dollar. Depuis son lancement en janvier 1999 à 1,1789 dollar, l'euro fait l'objet d'amples mouvements sur le marchés des changes : il s'est déprécié à 0,83 dollar entre janvier 1999 et octobre 2000 ; il s'est fortement apprécié pour atteindre 1,60 dollar en juillet 2008 ce qui a pénalisé le secteur productif européen, affectant ses capacités d'exportations, notamment dans la zone dollar.

Au plan interne de la zone : *les déséquilibres entre stratégies nationales*

Les divergences de stratégies économiques pouvaient s'observer, depuis le milieu des années 2000, entre pays de la zone euro, et la concurrence avivait la lutte pour la compétitivité, bousculant les industries, les banques, les flux de capitaux, les balances des paiements. L'incident grec venait simplement révéler les déséquilibres internes d'une zone de plus en plus hétérogène. Deux sous-ensembles se sont peu à peu formés dans la zone euro : l'un, centré sur la production et l'exportation, et qui affiche, hors période de crise, des excédents budgétaires, regroupe l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande ; l'autre, plus axé sur la consommation, et connaissant des déficits de la balance des paiements courants. Le premier a pour priorité la compétitivité, et exerce des compressions sur les coûts unitaires de travail (salaires corrigés de la productivité) ; le second, qui cherche le maintien ou le développement du pouvoir d'achat, affiche des coûts unitaires de travail plus élevés. Cette divergence des économies a favorisé la création de deux Europe (le Nord et le Sud).

La cause profonde de ce relâchement budgétaire, et de ses déséquilibres, provient de l'incomplétude du traité de Maastricht. La crise de la zone euro a mis en lumière le fait qu'une monnaie unique suppose des politiques économiques cohérentes et des institutions politiques pour les faire fonctionner. Il ne peut y avoir de *policy mix*<sup>14</sup> dans la zone euro, en raison du déséquilibre qui résulte d'une politique monétaire centralisée à la BCE et de 16 politiques budgétaires nationales qui ne font l'objet que d'une coordination souple, dont la clé de voûte est le Pacte de stabilité et de croissance. Non respecté depuis 2003 par l'Allemagne, la France et l'Italie.

L'euro donc, a été considéré par les différents gouvernements de la zone comme un bien collectif gratuit. Chaque pays y a joué le rôle du passager clandestin, menant sa propre

---

<sup>14</sup>Le concept de *policy mix* est entendu au sens large à savoir l'ensemble des combinaisons possibles entre politique budgétaire et politique monétaire.

politique sans se soucier des répercussions sur ses partenaires. La France est restée focalisée sur la perpétuation de sa politique redistributive. L'Allemagne a cherché à développer sa compétitivité et ses excédents à l'égard de l'étranger, y compris vis-à-vis de ses partenaires européens. L'Espagne s'est appuyée sur les bas taux d'intérêt générés par la confiance des marchés envers la zone euro, pour se livrer à un développement spéculatif de son marché immobilier. L'Irlande a massivement baissé ses impôts, offrant aux agents économiques des autres pays européens un paradis réglementaire fiscal<sup>15</sup>. Quant à la Grèce, elle a pu mentir impunément sur ses comptes tout en bénéficiant de taux d'intérêts subventionnés par l'euro.

Angès Bénassy-Quéré (2012), Directrice du CPII<sup>16</sup>, juge pour sa part que si la crise de la zone euro, depuis 2010, a bien été déclenchée par la crise économique mondiale de 2007-2009, par contre ces racines, elles, sont internes. Elles tiennent à une architecture inadaptée de la politique économique de l'Europe. C'est pourquoi cette crise est profonde et susceptible de modifier le visage de l'union monétaire.

Aussi pour la même Directrice, la crise de la dette publique en zone euro s'explique schématiquement par la conjonction de trois facteurs :

- 1- Des défauts de conception de l'union monétaire.
- 2- Un mauvais pilotage (ou erreurs de co-pilotage) de la part des Etats membres.
- 3- Les circonstances particulières de la crise financière mondiale.

#### 1. Les défauts de conception

La première cause de la crise se trouve dans le traité lui-même (TFUE), qui fonde la politique monétaire unique et précise les droits et devoirs des Etats membres. Cependant, ce traité souffre d'une incomplétude.

-la banque centrale européenne est indépendante des gouvernements. Cette indépendance est marquée en particulier par l'interdiction qui lui est faite de monétiser les dettes publiques, c'est-à-dire d'acquiescer directement auprès des Trésors publics (sur le marché dit primaire, c'est-à-dire à l'émission) des titres de dette ou bien d'accepter que les comptes de ces mêmes Trésors auprès de l'Eurosystème ne soient débiteurs (TFUE, art.123.1).

---

<sup>15</sup> L'Irlande poursuit cette politique en dépit de son déficit : elle baisse ses dépenses publiques, ses salaires, etc., mais n'augmente pas ses impôts, alors que la hausse permettrait de rapprocher sa fiscalité de celle des autres pays européens.

<sup>16</sup> Centre d'études prospectives et d'informations internationales est basé en France. Il est dirigé actuellement par le successeur d'Angès Bénassy-Quéré, Sébastien Jean depuis décembre 2012.

Nous faisons remarquer que l'Eurosystème est un organe de l'UE qui regroupe la Banque Centrale Européenne (BCE) et les Banques Centrales Nationales (BCN) des Etats membres de l'Union Européenne ayant adopté l'euro. Il s'agit donc en quelque sorte de l'institution qui gère la zone euro.

L'Eurosystème fait partie du Système européen de banques centrales (SEBC).

Dès lors que tous les États membres de l'UE auront adopté la monnaie unique, SEBC et Eurosystème coïncideront exactement.<sup>17</sup>

-La solidarité des Etats membres est encadrée par la clause dite de « non-renflouement » selon laquelle ni l'union ni les Etats membres ne se considèrent coresponsables (vis à vis les créanciers) des engagements de l'un des leur. (TFUE, art.125.1).

- Un Etat qui se trouve dans l'incapacité de se financer auprès de ses contribuables (par les prélèvements obligatoires) et des marchés (par l'émission de titres de dette publique) doit se mettre en défaut de paiement : il se déclare officiellement dans l'impossibilité d'honorer le remboursement du principal et/ou des intérêts de sa dette.

L'article 126.1 (TFUE) selon lequel « les Etats membres évitent les déficits publics excessifs » écarte en principe la question d'un défaut souverain. Cependant, la crise de la dette souveraine en zone euro s'est traduite avant tout par l'échec de cet article qui établit le principe de la discipline budgétaire et en détail la surveillance par la Commission européenne et le Conseil européen. A titre informatif nous ajoutons que le Conseil européen désigne le sommet des chefs d'État ou chefs de gouvernement des vingt-huit États membres de l'Union européenne, sous la tutelle d'un président chargé de faciliter l'apparition d'un compromis.

Cet échec (art.126.1) dont nous avons parlé vient de l'indiscipline des Etats membres au niveau individuel (irrespect du Pacte de stabilité) et collectif (absence de sanction), à cela s'ajoute aussi une conception restrictive de la discipline. En particulier, la surveillance budgétaire néglige au départ les engagements hors bilan des Etats membres, et notamment la nécessité de voler au secours des banques de taille « systémique » en cas de difficultés de ses dernières.

## 2. Des erreurs de Co-pilotage

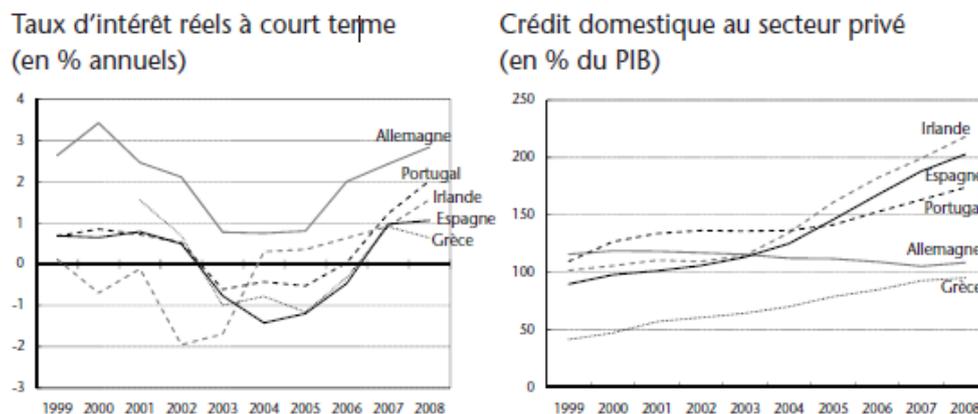
---

<sup>17</sup> Fr.wikipedia.org

Les défauts de conception de l'unification monétaire n'auraient pas eu de conséquences désastreuses si les Etats membres avaient pris toute la mesure du changement de régime impliqué par la monnaie unique. En particulier, avec la convergence des taux d'intérêt à la fois à court terme (du fait de la politique monétaire unique) et à long terme. Par conséquent les écarts d'inflation entre les Etats membres se sont directement transcrits en différences de taux d'intérêts réels (taux d'intérêt nominal – taux d'inflation), les pays les plus inflationnistes bénéficiant alors de taux d'intérêt réels faibles, voire négatifs. Si nous prenons l'exemple de l'absence d'un choc inflationniste exogène de type choc pétrolier (fluctuation des prix du pétrole pour des causes politiques ou autres), une inflation forte dans un pays révèle un excès de demande. Cet excès de demande est exacerbé par un taux d'intérêt réel faible, à *fortiori* par un taux réel négatif, qui encourage l'endettement, la consommation et l'investissement (voir graphique ci-dessous).

La BCE ne pouvant différencier ses taux de refinancement selon les Etats membres, c'est par la régulation du crédit au niveau national la fiscalité de l'immobilier et la politique budgétaire que les Etats membres auraient pu en atténué les effets. Tel n'a pas été le cas. Le graphique ci-dessous met en relief le taux d'intérêt réel et le taux de croissance du crédit dans différents pays de la zone euro entre 1999 et 2008. Trois pays ont connu une forte croissance du crédit au cours de la période : l'Espagne, l'Irlande et le Portugal. Ces trois pays ont également connu des taux d'intérêt réels à court terme négatif ou faible au cours de cette même période. Ces dérapages du crédit n'ont pas été combattus par les gouvernements nationaux et ils s'étaient mis hors champ du Pacte de stabilité.

**Graphique 4: Taux d'intérêt réels et crédit au secteur privé dans la zone euro, 1999-2008**



*Source : Commission européenne (AMECO)<sup>18</sup> et Banque mondiale (GDF)<sup>19</sup>.*

Selon les critères de Maastricht, celui-ci doit être limité à 60% du PIB, alors que le déficit budgétaire ne doit pas dépasser 3% du PIB dans tous les pays. En réalité ces critères n'ont pas été respectés par la plupart des pays européens. Ce qui a fait que l'endettement a augmenté progressivement dans la zone euro en dépassant la limite de 60% du PIB dans presque la plupart des pays. Le déficit budgétaire général dans la zone euro a augmenté depuis 2008 pour dépasser la limite de 3% du PIB en 2009. Cette limite a été dépassée depuis longtemps dans la zone euro ainsi que le montre ce tableau global suivant :

% PIB	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
<b>Dettes publiques</b>	<u>69.2</u>	<u>69.6</u>	<u>70.2</u>	<u>68.6</u>	<u>66.3</u>	<u>70.1</u>	<u>79.9</u>	<u>85.3</u>	<u>87.2</u>
<b>Déficit budgétaire</b>	<u>-3.1</u>	<u>-2.9</u>	<u>-2.5</u>	<u>-1.3</u>	<u>-0.7</u>	<u>-2.1</u>	<u>-6.4</u>	<u>-6.2</u>	<u>-4.1</u>
<b>Dépenses publiques</b>	<u>48.0</u>	<u>47.4</u>	<u>47.3</u>	<u>46.7</u>	<u>46.0</u>	<u>47.1</u>	<u>51.2</u>	<u>51.0</u>	<u>49.4</u>
<b>Recettes publiques</b>	<u>44.8</u>	<u>44.5</u>	<u>44.8</u>	<u>45.3</u>	<u>45.3</u>	<u>45.0</u>	<u>44.8</u>	<u>44.7</u>	<u>45.3</u>

*Source : Eurostat.*

### 3. les circonstances particulières de la crise mondiale

La crise de la zone euro s'inscrit aussi comme un enchaînement logique de la crise mondiale, laquelle a affecté les finances publiques de deux manières différentes :

- les États ont recapitalisé les banques en difficulté. Dans certains cas (Irlande, notamment), ils ont garanti une partie parfois importante des dettes bancaires ;
- surtout, la récession a mécaniquement accru les déficits (moindres rentrées fiscales, hausse des dépenses sociales) et fait bondir les ratios de dette publique.

La dégradation des finances publiques a initialement été ralentie par le niveau très bas des taux d'intérêt et par l'action déterminée des banques centrales comme prêteurs en dernier ressort auprès du système bancaire (ce qui a limité les besoins de recapitalisation au moins à court terme). Dès l'automne 2008, toutefois, plusieurs pays européens, d'abord l'Islande, puis la Hongrie et la Lettonie, connaissent de graves difficultés budgétaires. Même Dubaï n'a pas échappé à ces graves difficultés budgétaires, et certains journaux comme le Figaro (25 novembre 2009) et le New-York Times (30 novembre 2009) ont déclaré respectivement :

<sup>18</sup> AMECO Annual macro-economic Database, est une base de données macroéconomique annuelle de la Direction générale « Affaires économiques et financières de la Commission Européenne ».

<sup>19</sup> GDF Global Development Finance, est un recueil de données sur le financement du développement dans le monde.

« le feu couve dans le Golf et Dubaï est au bord de la faillite », « Dubaï pourrait bien être le début d'une série de problèmes, voire de crise de dettes souveraines ».

### **I.2.2 Les causes spécifiques à chaque pays :**

Il n'est pas de notre prétention de faire une analyse approfondie de tous les facteurs ayant amené à la crise grecque, étant donné que celle-ci est très complexe et exige une certaine compétence en la matière. Nous nous limiterons par conséquent, et avec beaucoup de modestie, à la description globale de la crise en vue d'en cerner les contours par une compréhension facile des faits.

Pour essayer de comprendre toutes les crises ayant affecté les principaux pays de la zone euro (PIGS)<sup>20</sup>, et avant d'en énumérer leurs différents aspects, nous nous sommes inspirés d'une très simple conclusion d'une revue syndicale française « Union syndicale. Solidaires » parue en juillet 2011 et qui résume de façon succincte le cas de la crise grecque ; le point nodal de toutes les autres crises survenues par effet boule de neige dans les pays dits PIGS. Cette revue prend son point de départ à partir des propos du gouvernement grec du moment adressés à son peuple au moment de la crise : « vous avez vécu au-dessus de vos moyens, vous devez rembourser ».

Le rédacteur de cet article considère cette déclaration comme claire mais mensongère car le peuple, selon lui, n'est en aucun cas responsable de la dette grecque. Mais alors à qui donc la faute ? C'est à cette question que cet auteur va essayer de répondre en résumant le cas de la crise grecque à partir des points (ou actes) suivants :

**Acte I :** La dette grecque remonte à l'époque des « Colonels ». De 1967 à 1974, la dictature militaire a fait quadrupler l'endettement de la Grèce. Ce que l'économiste Alexander Sack a nommé « la dette odieuse ». Car l'endettement n'était pas pour assurer au peuple grec des jours heureux, mais uniquement pour renforcer un régime politique despotique et démultiplier les outils d'oppressions à l'égard de celles et ceux qui s'opposaient aux militaires.

**Acte II :** Aux lendemains de la chute du Mur de Berlin et de l'effondrement du Bloc de l'Est, la mondialisation libérale a eu pour conséquence, entre autres, de modifier la structure fiscale des pays de l'OCDE. Le poids des impôts sur le revenu et les bénéfices s'est réduit, alors que la part des impôts sur la consommation et les charges sociales ont augmenté de leur côté. A

---

<sup>20</sup> Portugal, Irlande, Grèce, Espagne.

cela s'est ajoutée une baisse constante de la part des salaires dans le PIB avec transfert des revenus vers l'actionariat.

Conséquences directes : moins de rentrées d'argent pour l'Etat grec et une plus grande précarité de l'emploi et de vie pour le peuple.

**Acte III** : Durant de nombreuses années, la corruption a miné l'Etat grec. Par clientélisme, des femmes et des hommes politiques ont utilisé l'Etat comme moyen pour distribuer des faveurs à leur électorat. Résultat : 1 salarié sur 4 était fonctionnaire.

Cette affirmation est corroborée par le Dr Jaber Chebbi<sup>21</sup> (2012) qui confirme : « la Grèce compte 800.000 fonctionnaires civils sur une population active de 5 millions de personnes ».

**Acte IV** : Pendant ce temps-là, le lobby militaro-industriel a poussé l'Etat grec à engager de pharaoniques dépenses militaires. Il a eu recours à l'emprunt pour financer l'achat de matériel de guerre. Les grands gagnants dans ce jeu? Les grands groupes industriels et d'armement français et américain. Comble de l'ironie : au moment de la crise, ce sont la Commission européenne, l'Etat français et allemand qui ont exercé d'énormes pressions sur le gouvernement grec pour qu'il ne baisse pas ses dépenses d'armement !! Le gouvernement grec a donc préféré augmenter ses déficits publics afin de continuer à s'équiper en armes. L'importance des dépenses militaires 4% du PIB contre 2,4% du PIB en France ont fait le bonheur des vendeurs d'armes français. On fera remarquer que la réduction de dépenses militaires grecques n'est pas demandée par les gouvernements européens.

Cette course à l'armement de la partie grecque a coïncidé avec le conflit l'ayant opposé à la Turquie lors de l'occupation d'une partie de Chypre. (Benjamin Coriat et Christopher Lantenois, 2011)<sup>22</sup>.

Nous nous permettons ici d'ouvrir une petite parenthèse pour faire remarquer que lorsqu'il s'agit de tirer quelques dividendes, certains pays de l'Union européenne se permettent de faire quelques dérogations qui leur sont profitables. En effet, cette incitation à l'achat d'armements

---

<sup>21</sup> Jaber Chebbi. (2012), « **Nuit d'émeute à Athènes : Les origines de la crise grecque et les risques de contagion** », 13 Février 2012, Article disponible sur le site : <http://www.leaders.com.tn/article/nuit-d-emeute-a-athenes-les-origines-de-la-crise-grecque-et-les-risques-de-contagion?id=7669> (Dr Jaber Chebbi, Docteur en finance internationale de l'Université Paris Dauphine).

<sup>22</sup> Benjamin Coriat. (2011), « **L'imbroglie grec. La dette souveraine grecque prise au piège de la zone euro** », Les économistes atterrés, 15 Juillet 2011

prouve un tant soit peu que dans certaines situations, ces mêmes pays de l'UE appliquent pour eux la devise très connue du « chacun pour soi... ».

Au sujet de l'armement et en marge de l'article que nous citons, nos investigations nous ont amené à trouver d'autres données qui justifient la position de la Grèce en tant que l'un des plus grands importateurs d'armes connus.

En effet, la Grèce est la nation dont le ratio dépenses militaires/PIB est le plus élevé d'Europe, (3,3% en 2007) de 1988 à 2008, la moyenne grecque aura été de 4% du PIB, contre 3,4% pour la Turquie ou 2,9% pour la France ou la Grande Bretagne (Hebert, 2010)<sup>23</sup>. Selon le rapport 2010 de SIPRI<sup>24</sup>, sur la période 2005-2009 la Grèce figure parmi les 5 plus importants acheteurs d'armes conventionnelles au monde. Et faute d'industrie nationale, la Grèce doit importer la quasi-totalité de son armement au grand bénéfice de ses partenaires européens. Aussi entre 2005 et 2009, elle a représenté le 2<sup>ème</sup> marché d'exportations d'armement de l'Allemagne, et le 3<sup>ème</sup> pour la France ; ce qui place la Grèce avec 4% du PIB à la 3<sup>ème</sup> place du classement des pays ayant le plus dépensé en armement durant ces dix dernières années.

**Acte V** : Enfin, les Jeux Olympiques d'Athènes en 2004 sont passés par là et ont aggravé la situation. Pour voir « des shorts courir autour d'un stade », l'Etat grec a été à la tête d'une ardoise de 20 milliards de dollars. La grande fête commerciale ne s'est pas déroulée comme prévu puisqu'elle a coûté 10 fois plus que les premières estimations.<sup>25</sup> Cela a engendré un déficit très important qui n'a pas encore été épongé jusqu'à aujourd'hui. Pour combler ce déficit, même si on ne sait pas exactement qui a payé, les Grecs ont été gentiment invités à ouvrir leur porte-monnaie.

Aujourd'hui, suite à une multitude d'événements dont le peuple grec n'est pas responsable, la dette de l'Etat grec s'élevait vers la fin de l'année 2011 à 350 milliards d'euros.

Ce montant des 350 milliards d'euros est confirmé aussi par le Stratège militaire libanais, le Dr. Georges Labaki<sup>26</sup> dans son article « Magazine défense (1/10/2012) ». Cet article se rapporte aux Causes de la Crise Financière en Grèce, au Portugal et en Espagne.

---

<sup>23</sup> Jean Paul Hebert de « **l'Observatoire Lyonnais de l'armement** », 2010.

<sup>24</sup> Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI).

<sup>25</sup> Ceci nous fait rappeler une crise presque similaire et qui a lieu en ce moment même au Brésil qui est confronté à de nombreuses perturbations sociales causées par le rejet des énormes budgets de l'Etat alloués à l'organisation de la prochaine Coupe du Monde du football prévue au mois de juin 2014.

<sup>26</sup> Georges Labaki, « **Causes de la crise financière en Espagne, au Portugal et en Grèce** », Magazine défense, Octobre 2012

Ce chiffre est énorme mais il ne reflète pas des dépenses outrageantes d'un peuple ayant vécu au-dessus de ses moyens. Pas plus que n'est responsable celui de l'Espagne, du Portugal. Car si les Etats aujourd'hui sont mis en accusation pour leur dette publique, l'essentiel du problème vient du secteur privé.

En effet, pour les néolibéraux aux pouvoirs, il faut toujours plus de dettes pour nourrir le système politique et économique qu'ils défendent. Outre les baisses successives des impôts des plus riches, la part des salaires dans le PIB a baissé de plus de 10% dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Ainsi, en 30 ans, c'est plus de 35.000 milliards de dollars qui sont passés de la poche des salariés à celle des actionnaires.

**NB:** (Certaines gens résumeront très simplement et d'une manière très populaire cette situation de la manière suivante : « prendre aux Pauvres pour donner aux Riches »).

Pour ce qui nous concerne nous pouvons résumer cette crise par l'équation suivante :

**Inégalités de revenus + endettement des ménages + baisse de rentrées fiscales pour les Etats + chômage + précarité = CRISE**

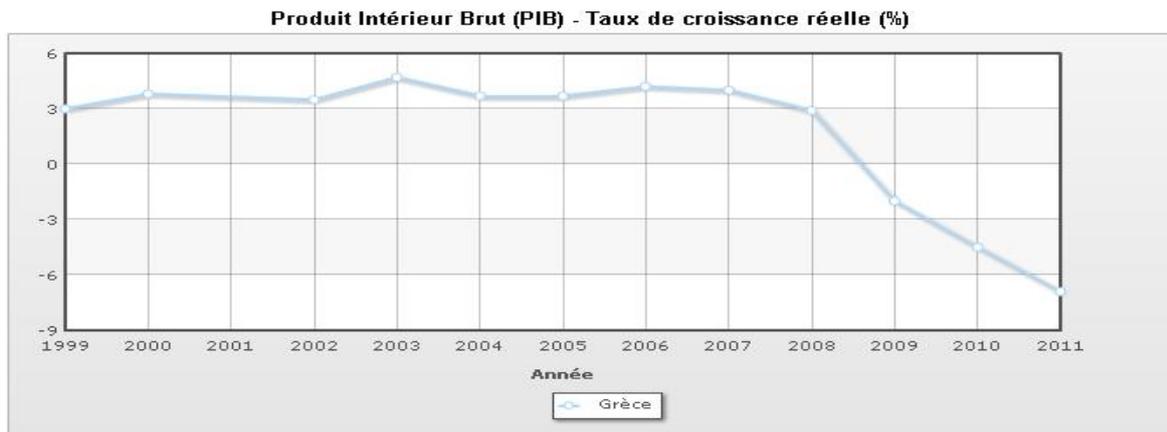
Ce résumé très contracté ne reflète pas de manière exhaustive les causes de la crise grecque car d'autres conjonctures financières et économiques vont venir s'y greffer pour entraîner dans leur sillage d'autres pays, le Portugal, l'Irlande et l'Espagne.

C'est parce que la crise de la zone euro est partie, par effet boule de neige ou effet domino, de celle de la dette publique grecque que nous devons maintenant discourir sur les causes spécifiques et/ou communes à chaque pays qui ont été les plus touchés (PIGS) en accordant bien sûr, plus d'importance au cas grec.

#### **A- La Grèce :**

L'économie de la Grèce était une des plus dynamiques de la zone euro entre les années 2000 et 2007 avec un taux de croissance de plus de 4% grâce notamment à l'apport de capitaux étrangers et une forte croissance de l'économie européenne et mondiale.

**Graphique 5: Taux de croissance du PIB grec (2002-2011).**



Par ailleurs, il est très important de souligner que la crise de la dette publique grecque a marqué le début de la crise de l'euro en Europe. Cette crise résulte à la fois de problèmes liés à l'Europe (problèmes externes) et d'autres internes dont certains d'entre eux ont été mis en relief plus haut et qui nous le répétons ne sont pas exhaustifs puisque d'autres facteurs (ou causes) sont à comptabiliser au profit de la crise grecque.

Sur la dette grecque, tout le monde et pour ceux qui s'y sont intéressés se sont mis d'accord pour accuser les créanciers qui soudainement, après avoir prêté pendant des décennies et souvent à des taux très bas, ont vilipendé les pouvoirs publics, les accusant de tous les maux. Même si incontestablement, les finances publiques grecs nécessitent une très sérieuse mise à jour, on ne peut mettre tout sur le dos des pouvoirs publics. Les origines et les causes de la montée de l'endettement public, dont certaines ont été approchées en amont, sont multiples et bien plus complexes.

Une première cause du déficit public tient à la nature du système fiscal qui prévaut en Grèce. Dans ce pays, le déficit budgétaire a en permanence dépassé les critères de Maastricht, et ce malgré un taux de croissance du PIB très dynamique pendant de longues années comme le montre le graphique déjà présenté.

Avec une administration fiscale peu organisée, disposant de peu de moyens, minée par le clientélisme (dans son sens politique) et la corruption ; la sous-déclaration généralisée des revenus à des fins de fraude fiscale est systématique. Les niches fiscales favorisant les hauts revenus sont légion et l'assiette de l'impôt est très étroite. A ce propos, Flevotomou et

Matsaganis <sup>27</sup> estiment à 10% la sous déclaration des revenus à des fins de fraude fiscale, ce qui se traduit par un manque à gagner de recettes fiscales de 26%. Nous n'oublions pas de mentionner aussi toutes les facilités qu'accorde la Constitution aux armateurs grecs. En effet, celle-ci accorde à ces derniers une immunité fiscale, justifiée comme une incitation à retenir leur activité en Grèce. Concrètement, le fisc ne peut tout simplement pas vérifier les comptes des armateurs, lesquels jouissent *de facto* d'une très grande faveur, celle d'un statut d'extraterritorialité<sup>28</sup>.

Au sujet de « l'étroitesse » de l'assiette de l'impôt, celle-ci doit son caractère par le fait qu'une composante importante de l'économie, estimée à 25% du PIB par F. Schneider <sup>29</sup>(2009) relève de l'économie informelle (contre une moyenne de 14% dans la zone euro).

Attac, qui est une organisation intermondialiste combattant la mondialisation libérale, situe le poids du secteur informel aux environs de 35% du PIB grec. Ce qui entraîne par conséquent un manque à gagner pour l'Etat grec estimé à 20% des recettes fiscales. Ce poids du secteur informel permet à une partie des professions libérales, des artisans et des entreprises d'échapper à l'impôt. Par ailleurs, la faiblesse des salaires en Grèce incite les ménages à cumuler des emplois dans le secteur informel. (Ceci nous fait rappeler une certaine similitude avec le secteur informel algérien dans lequel active une certaine catégorie sociale connue par ses atteintes à l'encontre de notre économie nationale...)

Sur un autre plan, l'inflation plus forte en Grèce que dans la zone euro a contribué à rendre le prix des produits grecs trop élevés pour être compétitif. Avec un taux de change formidablement surévalué compte tenu des caractéristiques de son appareil productif, et privée de la possibilité de soutenir sa capacité à exporter en maniant sa politique monétaire et de change, l'industrie grec a subi de plein fouet la concurrence internationale comme en témoigne le recul de l'emploi manufacturé (graphique 6) mais aussi plus directement encore le déséquilibre sans cesse plus grand d'une balance commerciale structurellement déficitaire (graphique 7). En clair, la Grèce importe plus qu'elle n'exporte.

Pour toutes ces raisons, au fil du temps, mécaniquement, le déséquilibre entre recettes et dépenses publiques s'est traduit par un creusement du déficit du solde primaire dont l'effet

---

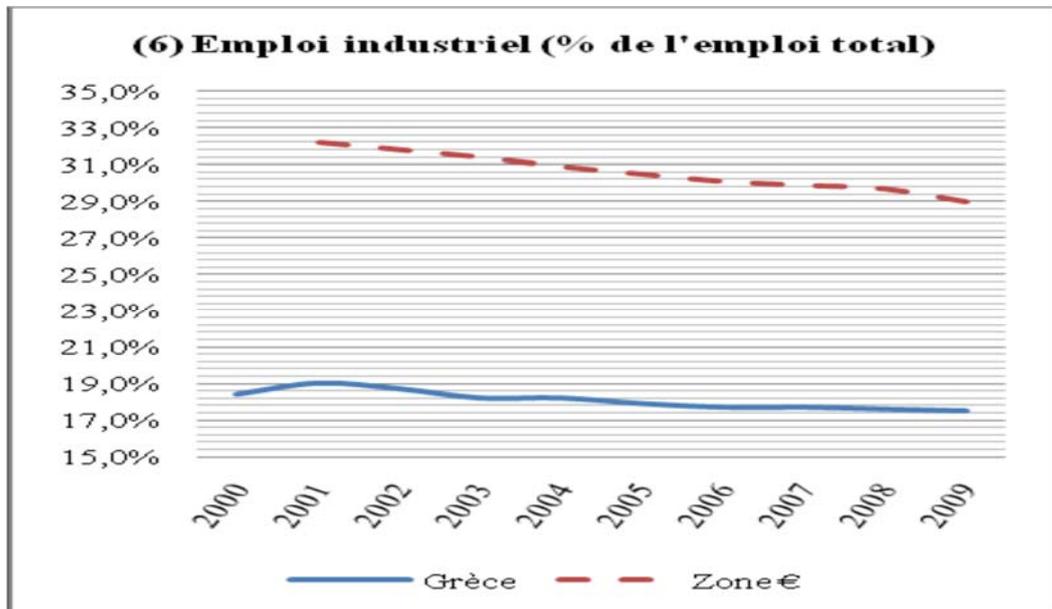
<sup>27</sup> Manos Matsaganis and Maria Flevotomou, « **Distributional Implications of Tax Evasion in Greece** », GreeSE Paper N° 31, January 2010.

<sup>28</sup>L'extraterritorialité, se dit du secteur bancaire établi à l'étranger et non soumis à la législation nationale. (Les armateurs pour ce qui nous concerne).

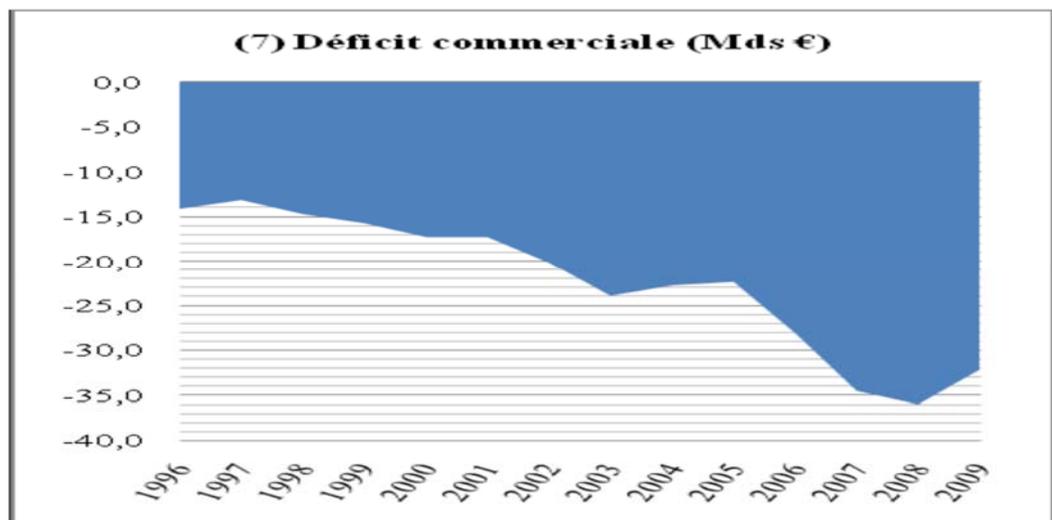
<sup>29</sup>Friedrich Schneider, économiste autrichien, spécialiste de l'économie informelle.

négatif sur le déficit budgétaire est amplifié par la charge de la dette qui elle-même n'a cessé de croître. (graphique8)

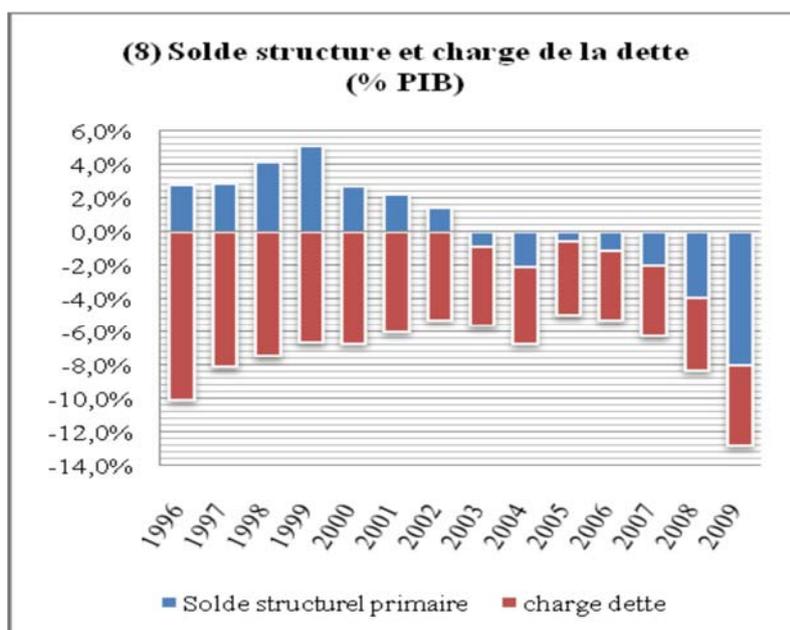
**Graphique 6 : Emplois industriels (en % de l'emploi total)**



**Graphique 7 : Déficit commerciale (Mds €)**



**Graphique 8 : Solde structure et charge de la dette (% PIB)**



Nous n'oublions pas de mentionner aussi que l'entrée de la Grèce dans la zone monétaire européenne en 2001, a encouragé l'Etat grec à s'endetter massivement grâce aux taux d'intérêt très bas, ce qui constitue encore un autre fait aggravant de la crise.

A ce fort taux d'endettement grec, s'ajoute le trucage de ses comptes ayant permis au pays d'entrer dans la zone euro au tournant des années 2000. Sans l'aide de Goldman Sachs, qui a mis au point un « swap » de devise qui a permis au gouvernement grec de cacher l'étendue de son déficit aux investisseurs, les grecs ne seraient pas rentrer dans l'euro. Mais la France le savait et l'Allemagne aussi. Ils sont donc complices de ce trucage ! En 2002, la banque Américaine s'invite à son tour pour permettre à la Grèce de lever un milliard de dollars de financement hors bilan (source AGEFI), ce qui n'a fait que constituer une bombe à retardement pour le gouvernement grec.

La crise grecque a révélé par la suite une autre faiblesse du régime budgétaire de l'Union monétaire : le manque de contrôle des Etats membres sur les politiques budgétaires. Ce système (l'absence de contrôle) de par sa persistance a permis le gouvernement grec à Bruxelles de tromper à nouveau en 2009 en déclarant un déficit budgétaire compris entre 6 et 7% et non le déficit réel de 15,4% comme le montre le tableau suivant<sup>30</sup> :

<sup>30</sup> Trabelsi Mohamed Ali, "The impact of the sovereign debt crisis on the eurozone countries", High School of Business of Tunis, University of Manouba, 2012.

**Tableau 3 : Dette publique et déficit (%PIB)**

Pays	Public debt in 2009	Public debt in 2010	Public Deficit in 2009	Public Deficit in 2010
Greece	127.1%	142.8%	15.4%	10.5%
Ireland	65.6%	96.2%	14.3%	32.4%
Portugal	83%	93%	10.1%	9.1%
Spain	53.3%	60.1%	11.1%	9.2%
Italy	116.1%	119%	5.4%	4.6%
France	78.3%	81.7%	7.5%	7%
Germany	73.5%	83.2%	3%	3.3%
Eurozone	79.3%	85.1%	6.3%	6%

Source: Eurostat 2011-11-26

Cependant, avec l'arrivée de George Papandréou à la tête du gouvernement en octobre 2009 que les choses vont changer. En effet, ce nouveau premier ministre décide de dévoiler la réalité des chiffres : un déficit de 12,7% du PIB (15,4% selon Trabelsi. M) et une dette publique de 300 milliards d'euros fin 2009 (113% du PIB).

Il nous semble que ces chiffres-là sont à relativiser puisque seules les dettes respectives du Japon et de l'Italie 197% et 127% du PIB sont supérieures à celles de la Grèce. Par contre, pour les Etats-Unis et la France ainsi que l'Allemagne, les dettes publiques s'élèvent respectivement à 92% pour les deux premiers pays et 82% pour le dernier.

En ayant dénoncé le « mensonge » du précédent gouvernement qui avait caché la gravité de la situation des finances publiques, George Papandréou a amené les agences à baisser la notation de la dette publique grecque, c'est-à-dire qu'elles ont estimé que la Grèce est de moins au moins capable de rembourser. En quelques semaines un véritable vent de panique s'installe sur les marchés. En effet, et depuis la faillite de Lehman Brothers, plus rien aux yeux des investisseurs ne semble impossible. Certains à l'image de quelques hedge funds<sup>31</sup> ou de grandes banques américaines ont donc décidé de profiter de la situation en spéculant sur l'hypothèse d'un défaut de la dette grecque. Pour ce faire ils ont acheté des CDS<sup>32</sup> sur la Grèce, ces fameux contrats qui permettent de se protéger d'un éventuel défaut de paiement.

<sup>31</sup>Les hedge funds sont des fonds de placement à risque ouvert le plus souvent à un nombre limité d'investisseurs qui exigent un rendement élevé moyennant un investissement minimal initial important.

<sup>32</sup> Credit default swaps

La hausse de la demande des CDS a fait progresser leur prix, et cette hausse des prix a été interprétée comme une indication objective du risque de défaut de la Grèce. Résultat, pour prêter à la Grèce, les marchés se sont mis à exiger des taux d'intérêt de plus en plus élevés, supérieurs à 10%. La situation était devenue intenable. Entre alors en jeu, le rôle aggravant de la spéculation dont le signal premier a une première vague de spéculation sur la dette grecque a été donné par l'annonce du Premier Ministre grec surtout que la dette grecque était détenue dans une large mesure par des investisseurs étrangers.

Dans cette affaire, les CDS sont en premières lignes. Pour comprendre ce qui s'est passé en Grèce il faut rappeler qu'un CDS peut être comparé à une « assurance » souscrite par un créancier, détenteur d'un titre de créance pour se couvrir du risque de défaut d'un emprunteur. Ce créancier ou « vendeur de la protection » (qui est supposé assumer le risque en cas de défaut) perçoit en échange du service offert une prime à échéance fixe payée par le détenteur du titre qui cherche à se couvrir contre le risque en « achetant une protection ». Cette prime est supposée assurer la contrepartie du remboursement des pertes si un événement de crédit fixé dans le contrat se produit.

Quand la situation de l'emprunteur se détériore notamment lorsque sa note est dégradée, la prime à verser pour une nouvelle opération de protection augmente. Les primes fluctuent donc en fonction de l'évolution de la perception qu'a le marché de la qualité de crédit de l'actif considéré. Il faut préciser que le marché des CDS est non régulé et totalement opaque et que les CDS s'échangent dans des contrats de gré à gré. Il suffit donc que le « risque » attaché au titre de la dette publique augmente pour que la prime de risque revendiquée par les « vendeurs de protection » augmente. Leur intérêt est donc que ce risque perçu soit le plus élevé possible.

Enfin, parmi les origines externes de l'endettement de la Grèce, c'est la crise économique de l'année 2008 qui a augmenté le risque de dette publique de ce même pays. Cette crise a poussé les investisseurs internationaux à quitter les titres émis par les Etats les plus endettés et à préférer ceux les plus sûrs, ceci explique la hausse des taux des obligations.

Le comportement de la spéculation sur les marchés financiers européen a été encouragé par les agences (Standard & Poor's et Fitch), accusée d'avoir alimenté la spéculation. Beaucoup d'acteurs économiques et hommes politiques ont mis l'accent sur la nécessité de revoir les méthodes de notation et que leur transparence soit mieux assurée.

Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France a estimé en décembre 2010 dans le rapport d'une commission d'enquête de l'Assemblée nationale qu'il n'était pas exclu que des opérations spéculatives aient été utilisées à l'aide d'instruments sophistiqués comme les CDS ou les ventes à découvert.

A la lumière de cette déclaration, on peut faire remarquer que l'augmentation des taux grecs ne peut donc être uniquement expliquée par un risque accru qui serait lié à un accroissement de la dette publique mais qu'il fallait aussi la lier (l'augmentation des taux grecs) à des opérations spéculatives qui ont augmenté considérablement les risques pour la Grèce.

Cette spéculation a fragilisé d'avantage la Grèce en augmentant les coûts de la dette, c'est l'effet « boule de neige ». Près de 70% de cette dette sont détenus par les créanciers étrangers notamment les banques européennes comme BNP Paribas, Société Générale et le Crédit Agricole.

De plus, la décision de la BCE de ne pas accepter les titres publics grecs comme garantie pour les prêts des banques privés, a aggravé la crise en augmentant les taux des obligations. Il ne faut pas oublier le rôle des agences de notations américaines qui ont évalué la note grecque en contribuant à l'augmentation des taux d'obligations encore, et ensuite la croissance de l'endettement public.

### **Qu'est-ce qu'une agence de notation ?**

D'une manière générale, une agence de notation est une société dont le rôle est d'évaluer le risque de défaut d'un emprunteur sur ses dettes financières. Ces emprunteurs peuvent être des entreprises privées ou publiques, des États ou des collectivités.

Pour plus de précisions, nous allons présenter dans ce qui suit un article paru le 25/01/2014 dans le Figaro et dont les auteurs sont Guillaume Guichard et Fabrice Nodé-Langlois<sup>33</sup>

« Les agences de notation, apparues aux États-Unis après une crise financière, en 1837, ont pour tâche d'évaluer en toute indépendance le risque de faillite ou de non remboursement d'un acteur économique -entreprise, collectivité locale, État- qui émet des titres de dette, comme les obligations. En clair, elles informent les investisseurs du risque qu'ils courent s'ils prêtent à telle société ou à tel État. Elles ont chacune une échelle de notes, allant de AAA (triple A) à

---

<sup>33</sup> Guillaume Guichard, Fabrice Nodé-Langlois, « **Comment fonctionnent les agences de notation** », article publié sur [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr), Janvier 2014.

CCC. La note est une opinion, insistent les agences, nullement une recommandation d'acheter ou de vendre un titre. Ces titres de dettes, les obligations, s'échangent sur un marché devenu mondialisé. Cette liquidité rend d'autant plus important la faculté d'évaluer le risque de chaque titre. Standard & Poor's la principale agence, notait en 2012 plus de 10.000 acteurs économiques ».

Nous présentons dans la page suivante, le tableau référentiel des trois agences de notation (rating) les plus connues :

**Tableau 4 : Typologie des notes à long terme**

Typologie des notes à long terme

Catégories	Niveau	Standard & Poor's	Moody's	Fitch	
1	Catégorie Investissement	AAA	Aaa	AAA	Qualité de crédit extrêmement élevée ; créances dont la sécurité est exceptionnelle. Le risque est quasi nul, la qualité de la signature est la meilleure possible
2	Catégorie Investissement	AA	Aa	AA	L'émetteur noté reste très fiable. Qualité de crédit très élevée.
3	Catégorie Investissement	A	A	A	Forte capacité au paiement des intérêts et du capital, mais le risque peut être présent dans certaines circonstances économiques.
4	Catégorie Investissement	BBB	Baa	BBB	La solvabilité est jugée moyenne.
5	Catégorie Speculative	BB	Ba	BB	A partir de cette note, spéculatif : développement d'un risque de crédit possible, en particulier comme résultat de changements économiques dans le temps. Le risque de non remboursement est plus important sur le long terme.
6	Catégorie Speculative	CCC	B	B	La probabilité de remboursement est incertaine, le risque est assez fort.
7	Catégorie Speculative	CC	Caa	CCC, CC	On présume un risque très important de non remboursement sur le long terme.
8	Catégorie Speculative	C	Ca	C	L'émetteur est très proche de la faillite, l'emprunt est très spéculatif.
9	Catégorie Speculative	D	C	DDD, DD et D	Faillite de l'emprunteur : les titres sont extrêmement spéculatifs et leur valeur ne peut excéder leur valeur de récupération dans le cas de liquidation ou de restructuration du débiteur
Signes		+ ou -	1, 2 ou 3	+ ou -	

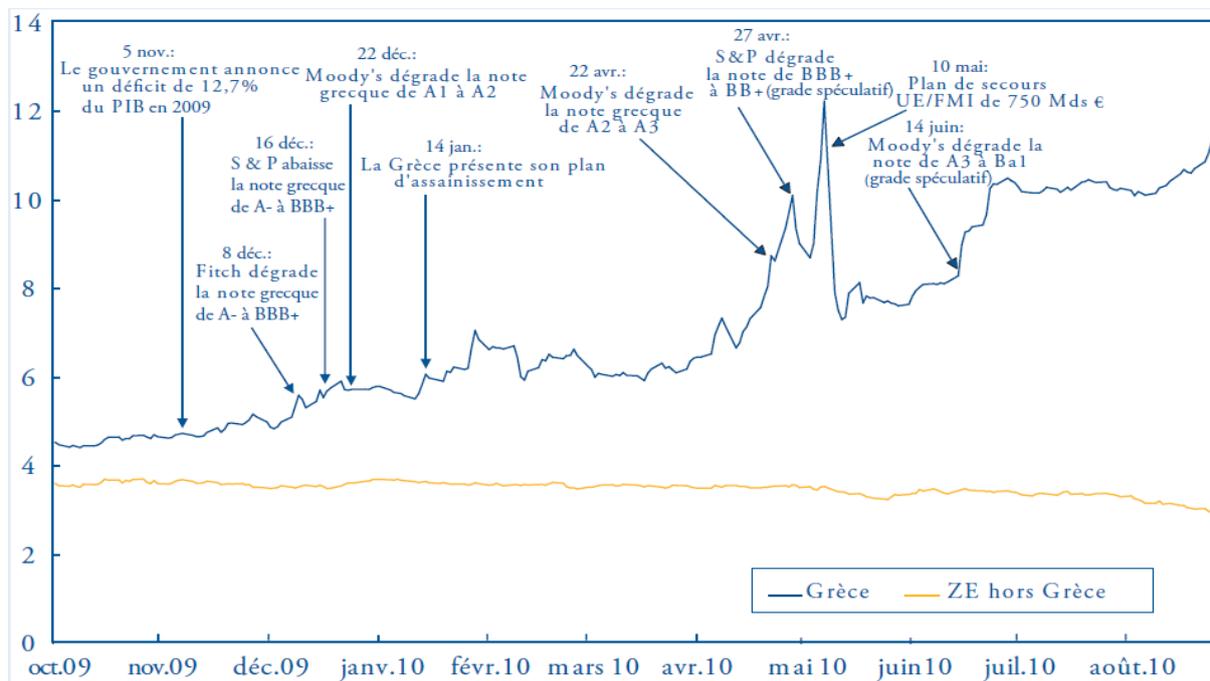
Source : AMF / rapport 2007 sur les agences de notations

L'observation de ce tableau, nous a amène à revenir un peu en arrière pour nous situer au niveau des CDS dont il a été question antérieurement en vue d'y apporter plus de précisions.

La hausse du prix des CDS et des rendements sur le marché secondaire de la dette publique grecque renforce la panique et alimente la spéculation à la baisse sur les titres, à la hausse sur les CDS. La forte demande sur le marché des CDS grecs provoque une hausse des primes sur les CDS, alimentant la menace d'un défaut de paiement. À leur tour, les agences de notation réagissent dès le mois de décembre de 2009, en dégradant la note souveraine de la Grèce. Fitch, puis Standard and Poor's abaissent la note de la Grèce de A- à BBB+, suivis par Moody's qui a fait passer sa note de A1 à A2.

Conséquence de ces réactions conjointes, les taux d'intérêt obligataires grecs tendent (graphique ci-dessous). A la fin du mois de janvier 2010, les taux d'intérêt obligataires grecs à 10 ans avoisinent les 7 %, soit une augmentation de 100 points de base sur le seul mois de janvier<sup>34</sup>.

**Graphique 9 : Grèce – Taux d'obligation à 10 ans**



**Source : Datastream.**

<sup>34</sup>Céline Antonin, « La fatalité grec : un scénario prévisible ? », Lettre l'OFCE n° 323, Centre de recherche en économie de science Po, 2010.

## **B- L'Irlande :**

Depuis que la crise financière a bouleversé l'économie mondiale en 2008, une vague de crises de l'endettement frappe l'Union européenne. Elle menace de nombreux pays et met l'Europe en danger. À commencer par la Grèce qui, depuis son entrée dans la zone euro, a vécu au-dessus de ses moyens, au point de se retrouver étouffée sous une dette publique devenue incontrôlable. La situation s'y aggrave en 2010, lorsque les porteurs d'obligations institutionnels se mettent à revendre la dette grecque et que les agences de notation persistent à dégrader sa cote. Le gouvernement réagit par une série de mesures d'austérité. En avril 2010, le Premier ministre, George Papandréou, demande au fonds monétaire international et à l'Union européenne de mettre en place un plan de sauvetage. L'initiative est suivie par un abaissement de la dette grecque par Standard & Poor's (S&P).

La fragilité d'un petit pays comme la Grèce, qui ne pèse que 3% du PIB de la zone euro, en vient donc, à menacer tous les autres Etats membres et l'existence même de la zone monétaire.

La Grèce est désormais classé pays à risque par S&P, un statut qui lui est également appliqué par Moody's. D'autres pays de la zone accumulent des déficits, des dettes et une croissance qui les fragilisent. C'est le cas du Portugal, de l'Irlande et de l'Espagne...

Ainsi, près de 12 ans après sa création, la zone euro doit gérer avec l'Irlande sa deuxième crise aigüe en 6 mois. Après toutes les mesures de sauvetages de la Grèce, c'est aujourd'hui à Dublin que l'UE en partenariat avec le FMI, va prêter de l'argent. Alors qu'il avait fallu près de 6 mois aux pays européens pour se mettre d'accord sur un prêt de 110 milliards d'euros à la Grèce, le plan d'aide à l'Irlande aura été décidé en moins de deux semaines. Car il y a urgence : la menace de contagion de cette crise de la dette publique à d'autres pays de la zone euro est belle est bien réelle.

Après le cas de la crise grecque, nous allons maintenant présenter celui de l'Irlande en scindant notre réflexion en deux parties, la situation du pays avant la crise, et la situation de l'Irlande en crise.

### **1. La situation de l'Irlande avant la crise**

Le pays, qui a joui d'une croissance sans égale en Europe dans les années 1990, est désormais confronté à la pire crise économique de son histoire.

Terre d'émigration par tradition, à la traîne du reste de l'Union européenne après son intégration en 1973, l'Irlande, qui compte près de 4,5 millions d'habitants, s'est métamorphosée, dans les années 1990, en un pays attractif, lui valant le surnom de "Tigre celtique"<sup>35</sup>.

Au cours de la décennie précédente, l'Irlande a connu une croissance sans égale en Europe, avoisinant les 10% sur la période 1993-2001.

Selon le rapport de la Commission des affaires économiques, rédigé à la suite d'une mission en Irlande en 2006, il a été établi que le gouvernement irlandais a encouragé les investissements dans quatre secteurs spécifiques :

- Les technologies de l'information et de la communication. L'Irlande s'est illustrée dans l'exportation de logiciels et la production d'ordinateurs.
- Les services financiers, avec la création en 1987 du centre international des services financiers.
- L'industrie pharmaceutique, les principaux groupes mondiaux étant représentés dans le pays.
- le secteur de l'externalisation des services aux entreprises, avec, par exemple, l'implantation de centres d'appels.

Le pays dispose en outre d'une main d'œuvre jeune et bien formée.

Si l'Irlande a reçu 30 milliards d'euros d'aides européennes entre 1973 et 1999, ce n'est pas la raison principale de son succès économique.

En effet, l'Irlande est le pays qui a tiré le plus de profit de son appartenance à l'UE, devenant en quelques années le plus riche alors qu'elle en été jadis le plus pauvre. Cette richesse va être considérée comme le « modèle » irlandais par le FMI, l'OCDE et l'UE. Ceux-ci n'ont jamais cessé de vanter les vertus du « modèle » irlandais. « La preuve des biens fait de la libération, c'est l'Irlande », répétaient les voix autorisées de toutes les grandes institutions internationales.

### *Le modèle irlandais*

---

<sup>35</sup> Bérénice Rocfort-Giovanni, « **Irlande : du "Tigre celtique" à l'effondrement** », Le nouvel observateur, novembre 2010.

Ce que l'on désigne sous le nom du modèle irlandais est une construction qui s'est progressivement mise en place et qui a connu au cours du temps certaines évolutions<sup>36</sup>. Mais le point fixe en a vite été une politique d'attractivité, habilement construite sur les défaillances de la construction institutionnelle de l'Union Européenne. Celle-ci ne prévoyait nulle règle d'harmonisation fiscale ; l'Irlande a tôt fait le choix de jouer la concurrence par le bas et de se nourrir du vide européen fixant le taux d'imposition des entreprises à 12,5% contre une moyenne de 30% dans les autres pays de l'Union européenne comme l'Allemagne par exemple ou la France,34%.

L'Irlande a choisi de se positionner, au cœur de l'UE, comme un paradis fiscal, parfaitement légal, parfaitement respectueux des règles communautaires. Ce choix décisif couplé à une politique de formation active et bien menée, va produire des effets attendus.

Comment ses effets vont-ils se matérialiser ?

De nombreuses entreprises mais aussi et surtout de grandes multinationales, localiseront des succursales voire leur siège en Irlande pour bénéficier de cette générosité (impôt sur le revenu faible). Les profits rapatriés (ou bénéfices réalisés à l'Extérieur) en Irlande échapperont au pays ou les activités qui les ont générés se sont développés. En Irlande, les rapatriements des profits s'élève désormais à 20% du PIB. C'est ainsi que l'Irlande a atteint le 2<sup>ème</sup> rang européen en terme de PIB/habitant (derrière le Luxembourg). Avec 12,5% d'impositions les bénéfices de l'Etat irlandais ne seront pas minces, nourrissant la poursuite et le renforcement des choix initiaux (La politique de la fiscalité attractive).

Avec une croissance du PIB, de moyenne de 7% par an et un niveau de vie qui occupe le 4<sup>ème</sup> rang parmi les pays de l'OCDE, l'économie irlandaise s'est développée fortement dans la région européenne. Cette économie est liée fortement au secteur de la construction : les banques ont facilité l'octroi des prêts pour financer la construction de logements. Ceci a conduit d'une part à une évolution rapide du secteur de la construction, et à une réduction des taux d'épargne avec une augmentation de l'endettement chez les ménages d'une autre part. Après que les prix des logements ont atteint un pic dans l'année 2007, une baisse des prix apparaît après l'année 2008 (effets de la crise des *subprimes*), une baisse en constante augmentation pour arriver aux environs des 43% en juillet 2011. A cela s'ajoute des dettes massives du secteur privé.

---

<sup>36</sup> Benjamin Coriat, « **La crise irlandaise, emblème et symbole de la finance dérégulée** », Les économistes atterrés, 2010.

## 2. La situation de l'Irlande pendant la crise

Après la crise grecque, celle que traverse l'Irlande est en fait le défi le plus grave auquel est confrontée la monnaie européenne depuis sa création. Le climat d'inquiétude créé par la crise des crédits immobiliers américains contribua à dissiper les illusions concernant l'unité de la zone euro. La Grèce, dont le déficit budgétaire et l'endettement avaient été dissimulés, fût la première à susciter la méfiance de ses créanciers. Vint ensuite, l'Irlande qui allait devenir la seconde cible de la méfiance des marchés.

L'année 2008 a marqué un tournant décisif pour le pays puisqu'elle a correspondu au krash financier parti des Etats-Unis. Celui-ci en effet, a ébranlé tout particulièrement l'Irlande de par l'éclatement de la bulle immobilière. Les banques, qui avaient largement financé les projets de construction, se retrouvent en grande difficulté comme la première banque du pays Aglo Irish Bank qui en 2009 a perdu plusieurs milliards d'euros et Dublin doit les recapitaliser pour leur éviter la faillite. Dans cette situation, l'Etat irlandais se trouve obligé de supporter (venir en aide) le système bancaire national en injectant 46 milliards d'euros et en rachetant des actifs risqués d'un montant de 31 milliards d'euros. Durant cette année, le taux de chômage a augmenté, la croissance s'est ralentie d'une manière éclatante entraînant le pays dans une grande récession.

Nous précisons qu'un actif risqué est un actif qui ne peut garantir, de manière certaine, les flux de rémunération et de remboursement d'un investisseur (particulier ou institutionnel). Un actif risqué est donc considéré comme ayant un risque de défaut.

Naguère, les banques irlandaises avaient la liberté de s'installer où elles voulaient en Europe ; personne ne contrôlait le rapport entre la taille de ces banques<sup>37</sup> et le pays où elles s'étaient fixées. Les banques irlandaise, avaient créé et nourri la bulle immobilière car elles avaient bénéficié du laxisme fiscal et réglementaire de ce pays. En s'endettant à des taux bas sur le marché financier européen, ces banques ont pu faire des prêts massifs et rémunérateurs qui apparaissaient sains puisque les prix de l'immobilier augmentaient fortement. Mais, la possibilité d'un retournement de l'évolution des prix (dû à la crise des *subprimes*) n'a jamais été envisagée. Et c'est en novembre 2010 qu'éclate la crise irlandaise.

L'Irlande, qui était naguère le meilleur élève de la classe libérale, avec le plus bas taux de dépenses publiques des pays de la zone, le plus bas taux d'imposition (avec des taux

---

<sup>37</sup> Fournier, A, « **Irlande un plan de sauvetage pour contrer la défiance des marchés** ». Le monde, 2010.

d'imposition sur les sociétés et des taux de cotisations sociales particulièrement bas), avec un excédent budgétaire de 2,5 % du PIB en 2006, avec une croissance particulièrement vigoureuse (en jouant de la concurrence fiscale, en bénéficiant de taux d'intérêt très faibles par rapport à son taux de croissance, en laissant se développer une bulle immobilière) a subi de plein fouet la crise financière, et en particulier l'éclatement de la bulle immobilière. Son système bancaire hypertrophié s'est retrouvé en faillite. Les finances publiques irlandaises ont été mises à mal par la crise (qui a entraîné une perte de croissance du PIB de 22 % par rapport à la tendance d'avant la crise) mais l'Irlande a choisi de garantir toutes les créances de ses banques et de gonfler son déficit public de 2010 de 13,2 % à 32,3 % du PIB (un niveau sans précédent pour un pays européen en temps de paix), afin de recapitaliser ses banques. Ainsi, la dette irlandaise passera de 25 % du PIB en 2007 à 114 % en 2012.

L'annonce du gonflement du déficit irlandais a marqué le point de départ d'un nouvel accès de spéculation contre l'Irlande. Après avoir longtemps tenté de conserver sa souveraineté, le gouvernement doit finalement se résoudre à demander l'aide de l'Union européenne qui accepte, avec le FMI d'aider l'Irlande. Le plan de 80 à 90 milliards d'euros, au taux exorbitant de 5,8% sera considéré comme un « fonds de prévoyance », (une sorte de tirelire) dont lequel le pays pourra puiser pour aider les banques à combler leur futures pertes.

Grâce à cette situation, les marchés financiers ont réagis aux réalités irlandaises négatives. La confiance des investisseurs commence à diminuer fortement, alors que le taux d'intérêt sur les obligations irlandaises à 10 ans a augmenté en 2009 de 164 point en 30 décembre, pour atteindre 1151 points le 18 juillet 2011<sup>38</sup>. Il convient de souligner la dégradation rapide de la note souveraine irlandaise par les trois agences de notation dont la principale Standard & Poor's a abaissé le 23 novembre 2009 d'un cran la note de dette à long terme de l'Irlande de A contre AA en ayant invoqué au paravent la probabilité que le gouvernement doive emprunter d'avantage que prévu.

La crise revêt alors une dimension politique, et la grogne sociale qui demande la démission immédiate du Premier Ministre irlandais Brian Cowen, se fait déjà sentir par de grandes manifestations à Dublin.

## **C- Le Portugal :**

---

<sup>38</sup>[www.gecodia.fr](http://www.gecodia.fr)

## Les causes de la crise

Les causes de la crise au Portugal s'expliquent par les facteurs suivants :

- Une fragilité économique : Après l'année 2001, l'économie portugaise a confronté de nombreux problèmes structurels qui se manifestent par :

1. une faible croissance du PIB. Ce taux se situe à l'ordre de 1.1% entre 2001 et 2007.
2. un taux de chômage très important qui a augmenté de 5.1% en 2002 à 10.9% en 2010.
3. un déficit budgétaire qui a augmenté de -3.4 % du PIB en 2002 à -6.5% en 2005 jusqu'à -10.2% en 2010.
4. un pouvoir d'achat le plus bas de la zone Euro et un salaire moyen de 800 euros.

De plus, ce pays confronte un problème au niveau de sa compétitivité et de la productivité de son économie, lié au niveau pauvre de formation dans ce pays existe une compétitivité et une productivité de l'économie très faible, cette faiblesse est liée au niveau pauvre de formation dans le Portugal. L'OCDE annonce que 20% des portugais entre 25 et 64 ans possèdent de diplômes d'enseignement secondaire, tandis que 70% est la moyenne dans les autres pays de l'OCDE<sup>39</sup>.

- Une manque d'une convergence réelle après l'adoption de l'euro : après la convergence nominale (l'adoption de l'Euro), le Portugal n'a pas connu une convergence réelle. La convergence nominale a facilité au Portugal son endettement à des taux d'intérêts faibles. L'absence de la convergence réelle a interdit l'ajustement de la politique économique du pays à la réalité des marchés.

- Un endettement privé énorme : en additionnant les dettes privées (ménages et entreprises) avec la dette publique, la dette du Portugal dépasse 300% du PIB contre 240% du PIB en Grèce. Ensuite la dette privée atteint 238% de la richesse nationale contre un taux de 120% en Grèce et 210% en Espagne. Ces charges ont une influence négative sur la consommation et sur l'investissement.

- Une crise politique grave : l'élection législative de l'année 2009 n'a pas conduit à la formation d'une majorité parlementaire réelle qui peut définir une vision économique précise.

---

<sup>39</sup>Pasquet, J.M. (2011). Lisbonne : « **la crise est-elle moins pénible au soleil ?** ». Les Echos, N. de 29/11/2011.

Ce cas a permis de mettre des barrières devant les réformes économiques dans le pays, et ensuite cette situation à obstruer l'aide du FMI et de la BCE pour affronter la crise.

Le Portugal, comme la Grèce, a vu une augmentation de ses taux d'emprunts suite d'un abaissement de la note de sa dette souveraine d'A+ à A-. Si ce pays semble similaire à la Grèce, sa dette et son déficit sont minimums. Le Portugal a un déficit public de 10,1% du PIB en 2009, puis de 9,1% en 2010 contre 15,4% pour la Grèce en 2009 et 10,5% en 2010. (Voir tableau qui suit). La dette publique du Portugal est de 83% du PIB contre 127,1% pour la Grèce en 2009.

A la fin 2010, le Portugal a eu une dette publique de 93% (voir le même tableau), inférieure à celle de la Grèce 142,8%, à celle de l'Italie 119% et à celle de l'Irlande 96,2%.

**Tableau 5 : dettes et déficits publics (%PIB)**

Pays	Public debt in 2009	Public debt in 2010	Public Deficit in 2009	Public Deficit in 2010
Greece	127.1%	142.8%	15.4%	10.5%
Ireland	65.6%	96.2%	14.3%	32.4%
Portugal	83%	93%	10.1%	9.1%
Spain	53.3%	60.1%	11.1%	9.2%
Italy	116.1%	119%	5.4%	4.6%
France	78.3%	81.7%	7.5%	7%
Germany	73.5%	83.2%	3%	3.3%
Eurozone	79.3%	85.1%	6.3%	6%

Source: Eurostat 2011-11-26

Après la Grèce et l'Irlande, le Portugal a été confronté à son tour par la crise financière européenne. Cependant, la situation est différente par rapport aux autres pays touchés par la crise. En effet, cette situation s'est caractérisée par une fragilité du système économique, laquelle s'est manifestée après l'adoption de l'euro en 1999 et par une croissance faible du PIB (une moyenne de 1,1% entre 2001 et 2007), la plus faible moyenne dans la zone euro à cette période. A cela s'ajoute un contexte politique dominé par deux forces équivalentes interdisant la mise en place d'une majorité parlementaire dans les élections législatives de 2009 et la définition d'une vision économique commune.

Si le plan d'aide à l'Irlande aura été décidé en moins de deux semaines, c'est parce que nous le rappelons, il y avait la menace de contagion de cette crise de la dette publique à d'autres pays tels que l'Irlande, le Portugal et l'Espagne.

La panique créée par la crise grecque suivie de celle l'Irlande a affecté le Portugal entre la fin 2009 et le début 2010. Ceci principalement à cause de la peur de ce que le pays ne puisse pas s'en sortir sur le long terme. Mais aussi à cause des prévisions annonçant un important déficit.

Le Portugal, autre maillon faible de la zone euro, est la nouvelle proie des marchés financiers. Vers la fin de l'année 2010. Ses taux d'endettement à long terme frôlent les 7%. Or, il est communément admis qu'à partir d'un seuil de 7%, les taux deviennent insoutenables pour une économie. La hausse des taux s'explique par le fait que les marchés ont craint une crise politique. Les autorités portugaises ont alors été amenées à faire pression sur Dublin pour demander l'aide de l'UE et le FMI. En effet, la décision d'aider l'Irlande, qui n'avait pas besoin de se refinancer sur les marchés avant l'été 2011, avait pour objectif d'éviter un effet de contagion au Portugal. L'aide à l'Irlande devrait, à court terme, apaiser les marchés. Mais elle ne devait pas les empêcher, à moyen terme, de contraindre le Portugal à réclamer à son tour une assistance financière.

Si le Portugal a garanti ses besoins de financement pour 2010, la situation risque en effet de se compliquer très fortement en 2011, avec l'arrivée à échéance des 25,6 milliards d'euros de dette.

« Les inquiétudes sur les finances publiques portugaises et sur la capacité de rebond de son économie sont réelles », explique Thibault Mercier, économiste chez BNP Paribas.

Plombé par une croissance atone depuis de nombreuses années, en raison d'un manque structurel de compétitivité, le Portugal accuse une dette publique de 161 milliards d'euros, soit plus de 82% du PIB, qu'il (le Portugal) s'est montré jusqu'ici incapable de réduire. Dans ce contexte, le parlement portugais s'apprête à voter un budget d'une austérité sans précédent, cumulant baisse des salaires et hausse d'impôt pour ramener le déficit à 4,6%. Cependant, ses mesures d'austérités ont créé une crise politique au Portugal qui a éclaté au soir du mercredi 23 mars 2011. Malgré la cure d'austérité que s'est imposée le Portugal, cette dernière n'a pas réussi à convaincre les marchés financiers, et le pays a fini par demander l'aide de l'UE et du FMI le 6 avril 2011. Étant donné l'ampleur de l'impulsion budgétaire et les mesures de rigueur portant essentiellement sur les ménages (baisse des dépenses publiques et hausse de la

taxation), nous nous attendons à une récession en 2011, avec une baisse de la demande intérieure et de l'investissement, d'autant que le programme de consolidation budgétaire élaboré avec l'UE et le FMI en échange de l'aide financière devrait confirmer (voire renforcer) la rigueur (nous ne connaissons pas encore les détails de ce plan ni son montant ; notre prévision porte donc sur les mesures annoncées avant le plan de sauvetage).

Le budget 2011, voté en octobre 2010, était déjà placé sous le signe de l'austérité, et prévoyait une baisse des dépenses de 2 points de PIB et une hausse des recettes d'un point de PIB. Les mesures permettant la baisse des dépenses étaient exclusivement ciblées sur les ménages : baisse des dépenses courantes (1,3 point de PIB, et notamment la réduction de 5 % de la masse salariale du secteur public et le non-remplacement de fonctionnaires), la baisse des dépenses d'aide sociale (0,8 point de PIB, incluant la baisse des allocations chômage), la réduction des dépenses de santé (0,3 point de PIB), la baisse des transferts de l'État vers l'éducation et les autres services (0,2 point de PIB). Les ménages et les entreprises subiront la hausse des recettes fiscales, et notamment la hausse de 2 points de la TVA (passant à 23 %), et la révision des allègements fiscaux sur l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu.

Afin de s'assurer d'atteindre l'objectif de 4,6 % du PIB de déficit budgétaire en 2011, le gouvernement de José Socrates avait tenté de faire voter un nouveau paquet de mesures, représentant 0,8 % du PIB, ce qui aurait porté à 2,4 points de PIB l'objectif de réduction des dépenses et à 1,3 point celui de la hausse des recettes (soit un total de 3,7 points de PIB). Les mesures s'inscrivaient dans le prolongement du budget pour 2011, et portaient essentiellement sur les ménages (diminution supplémentaire des indemnités de licenciement, baisse des pensions, diminution des aides sociales). L'opposition a refusé d'adopter ces nouvelles mesures, ce qui a conduit à la démission du Premier ministre. Le Portugal, qui doit rembourser 9 milliards d'euros arrivant à échéance mi-juin 2011, a donc fini par accepter une aide extérieure. Il faut préciser, et c'est de là qu'ont commencé les divergences politiques au sein du gouvernement portugais et qui a toujours refusé une aide extérieure. Ainsi, ce gouvernement a estimé qu'accepter un plan d'aide de l'UE serait un aveu d'échec et un mauvais signal donné aux marchés financiers : ces derniers pourraient considérer que le pays est mal géré et que lui prêter de l'argent était très risqué....

En 2012, les mesures de restriction budgétaire se poursuivraient, avec une baisse des dépenses publiques atteignant 1,6 point de PIB et une hausse des recettes de 0,9 point

(incluant notamment la révision des exonérations fiscales sur l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés, la révision des droits d'accises, la lutte contre l'évasion fiscale, ...).

Un peu plus tôt c'est-à-dire le jeudi 24 mars 2011, Gabriel Vedrenne<sup>40</sup>, journaliste et commentateur sur Europe1 avait publié un article censé résumer la situation de crise en vigueur au Portugal: « Portugal : les raisons de la crise ». En voici les détails :

*Le gouvernement a proposé un plan d'austérité qui a été refusé, il a donc annoncé sa démission.*

Le Portugal a sombré mercredi soir dans une crise politique, après que le gouvernement n'a pas réussi à faire adopter un plan d'austérité pour faire face à des déficits croissants. Après la Grèce et l'Irlande, c'est donc au tour du Portugal de plonger dans une zone de turbulences. Europe1.fr fait le point sur la situation.

*Pourquoi le gouvernement a-t-il démissionné ?* Le Premier ministre socialiste José Socrates proposait au Parlement un nouveau programme d'austérité. Pour forcer la main aux députés, le gouvernement avait menacé de démissionner en cas de refus. Mais les cinq partis d'opposition, de la droite à l'extrême-gauche, ont voté à l'unisson pour rejeter ce quatrième plan d'austérité en moins d'un an, censé "garantir" la réduction des déficits publics et éviter un recours à l'aide extérieure.

*Quelle est la situation économique du Portugal ?* Depuis des mois, le Portugal est considéré par les marchés financiers comme le prochain candidat à un soutien financier de l'Union européenne (UE), voire du Fonds monétaire international (FMI). Prochaine échéance importante : il doit rembourser d'ici la mi-juin plus de 9 milliards d'euros qu'il avait emprunté.

*Pourquoi fait-on un parallèle avec la Grèce ?* Le pays est confronté à des problèmes similaires à ceux de la Grèce et de l'Irlande : une dette très élevée, d'importants déficits, une croissance économique molle et une grande difficulté à emprunter de l'argent. Le Portugal est donc dans un cercle vicieux : ses "fondamentaux" économiques ne sont pas reluisants et n'inspirent pas la confiance des investisseurs, il doit donc emprunter de l'argent à des taux très élevés, ce qui renforce encore un peu plus ses déficits.

*Le refus du Portugal au recours à une aide extérieure...*

---

<sup>40</sup> Gabrielle Vedrenne. (2011), « **Portugal : Les raisons de la crise** », Europe 1, 24 Mars 2011.

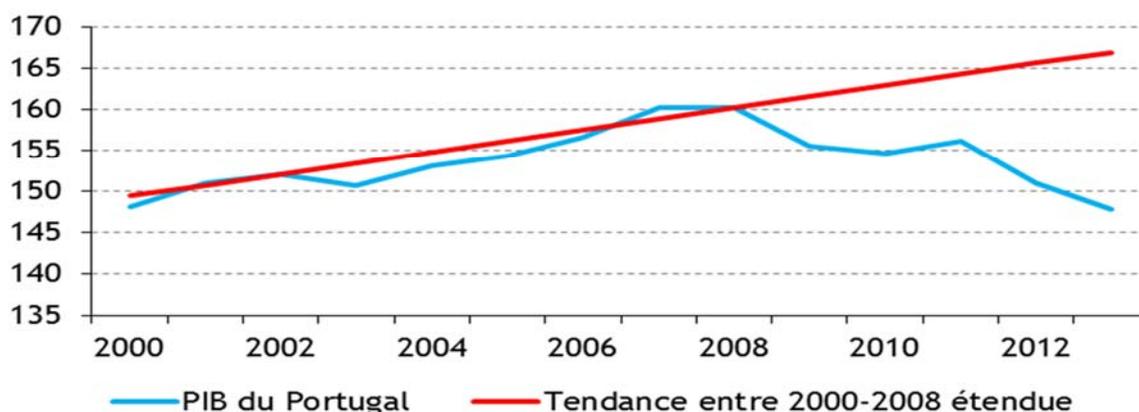
*L'Europe, seul moyen pour sortir de la crise ?* Les scénarios de sorties de crise possibles sont limités : un rebond de la croissance (improbable), un nouveau plan d'austérité (rejeté mercredi) ou le recours à une aide extérieure. C'est donc une intervention de l'UE qui se profile : le Premier ministre s'est rendu jeudi à Bruxelles pour un sommet européen, dont l'ordre du jour a été modifié pour l'occasion.

L'Europe pourrait apporter de 50 à 100 milliards d'euros au Portugal pour lui permettre de faire face à ses échéances les plus proches. Problème : cette aide s'accompagnera de sévères mesures d'austérité, comme l'a annoncé mercredi le chef de file des ministres des finances de la zone euro, Jean-Claude Juncker. Seul avantage de ce traitement choc : il permet au Portugal d'emprunter de l'argent à des taux compétitifs et de stopper la dynamique dans laquelle le pays est empêtré.

En vérité, le Portugal n'a pas suffisamment profité des années d'avant crise. En effet, alors que des pays tels que l'Irlande, l'Espagne ou encore la Grèce ont sensiblement amélioré leurs niveaux de vie avant 2008, le PIB par habitant du Portugal a beaucoup moins progressé. Dès lors, le PIB par habitant du Portugal est de 15000 euros (un des plus faibles de la zone euro) contre 18000 euros en Grèce et 35000 euros en Irlande. A titre de comparaison, le PIB par habitant en France s'élève à 32000 euros. Aussi, les marges de manœuvres de l'Etat et des ménages se sont révélées trop faibles pour faire face à une cure d'austérité. Par conséquent, le PIB portugais actuel est aussi élevé en 2000 et il est très éloigné de sa tendance avant crise. (Voir graphique).

**Graphique 10 : La croissance du PIB au Portugal (MDS €)**

### **Croissance du PIB du Portugal (en milliards d'euros)**



Durant l'année 2013, des tensions politiques sont encore apparues dès le début du mois de juillet. Le Portugal a dû faire face à une vague de défiance sur les marchés financiers. Dans la foulée, des bourses européennes ont chuté faisant craindre un regain de tensions, ce qui souligne que la crise de la zone euro n'est pas encore terminée au jour d'aujourd'hui. En juillet 2013 donc, c'est la démission de deux ministres importants qui est à l'origine de cette nouvelle crise. La première démission a été celle du ministre des finances. Il défendait une politique de rigueur et il bénéficiait d'une grande crédibilité auprès de la Troïka (FMI, BCE, UE). L'autre démission a été celle du ministre des affaires étrangères.

Suites à ces événements politiques, le taux de la dette souveraine à 10 ans a bondi jusqu'à 8%. La hausse des taux s'explique par le fait que les marchés ont craint que la crise politique ne compromette le programme d'assistance financière qui prévoit une aide de 78 milliards d'euros de la part de la Troïka. L'objet initial de ce plan d'aide est de soutenir l'économie portugaise pour qu'elle puisse se financer seule sur les marchés. La possibilité que l'Etat portugais ne puisse pas tenir ses engagements de ramener comme prévu son déficit public à 5,5% du PIB en 2013, à 4% en 2014 et 3% en 2015 a engendré un mouvement de défiance de la part des investisseurs internationaux qui détestent plus que tout l'instabilité politique générée en l'occurrence par la succession rapprochée de ces remises de démission au niveau des plus hautes autorités du pays<sup>41</sup>.

#### **D- L'Espagne :**

Pourquoi parle-t-on aussi de l'Espagne ?

L'instabilité financière internationale a été générée par la crise des hypothèques à haut risque d'impayés, les «*subprimes*», sur le modèle des crédits américains. Le manque de liquidité qu'elle a induit a provoqué l'éclatement de la bulle immobilière, ce qui a contribué encore davantage à affaiblir l'économie espagnole.

En réalité, la crise économique mondiale est venue révéler, comme pour la Grèce, l'endettement de l'ensemble de l'économie du pays. Mécaniquement, la crise grecque est venue peser sur les taux obligataires espagnols. Ceux-ci sont donc restés très élevés, freinant encore davantage le peu de croissance qu'il restait. Après une baisse de 3,7 % en 2009, puis

---

<sup>41</sup> Sylvain Fontain, « **Portugal : entre crise politique et crise économique** », décryptage publié sur « leconomiste.eu » le 11/09/2013.

une infime reprise en 2010, le PIB a repris le chemin de la baisse dès 2011. Actuellement, son niveau est en recul de 4 % par rapport au début de l'année 2008.

L'augmentation des taux d'intérêt a engendré l'explosion de la bulle immobilière. Combinée à l'entrée en récession du pays, à la vigueur excessive de l'euro et à la multiplication de nouvelles destinations touristiques moins chères qui ont freiné le moteur du tourisme, l'Espagne chancelle. La conséquence logique de cette récession est l'explosion du taux de chômage. Il atteint presque 24 % de la population active et 50 % pour les moins de 25 ans. A ce jour, 4,75 millions de personnes sont sans emploi en Espagne, dont plus d'un million dans le secteur de la construction. La consommation domestique, moteur de la croissance, s'est effondrée. Les banques d'épargne du pays ont coupé à leur tour le robinet aux sociétés immobilières du fait de la recrudescence des défauts de paiement.

A la crise économique, s'ajoute donc une crise financière majeure. Elle révèle la profonde fragilité du modèle bancaire espagnol. Les caisses d'épargne qui maillent les communautés autonomes, se retrouvent dans une situation improbable. Elles sont confrontées à l'échec de leur stratégie de diversification de leurs produits et d'extension de leur marché, peu en adéquation avec leurs clients potentiels. Ainsi, la situation du secteur bancaire régional a contribué à renforcer la méfiance des marchés financiers à l'égard de l'Espagne. Ce qui inquiète les marchés ne concerne pas tant les comptes publics de l'Etat, mais une dégradation économique et financière foudroyante<sup>42</sup>.

Pour être les plus rentables, les marchés ne cessent d'anticiper : dès qu'un pays est tombé, ils cherchent aussitôt à savoir quel sera le prochain maillon faible. C'est donc au tour de l'Espagne d'attirer tous les regards : le pays est confronté à une crise de crédit après l'effondrement de son marché immobilier.

L'Espagne est l'un des pays de la zone euro les plus touchés par la crise globale. La dégradation de son économie date de 2008 avec l'explosion de la crise immobilière et de ses conséquences en chaîne.

L'Espagne était devenue, grâce aux effets positifs de son intégration à l'espace économique et monétaire européen, la quatrième économie de la zone euro. Après plusieurs années de

---

<sup>42</sup> Hélène Bénard, « **L'Espagne face à la crise, partie 1** », mars 2012, <http://www.hispasup.com/2012/03/la-crise-financiere-en-espagne-prepa-iep-concours-commun-preparation-sciences-po/>.

croissance et de prospérité économique. En effet, et depuis 1995, les performances économiques de l'Espagne apparaissaient excellentes. Le taux de croissance été un des plus élevés, s'élevant à 3,9% en rythme moyen annuel de 1997 à 2006, contre 2,5 % pour l'UE et 2,3% pour la zone euro. En 2006, l'Espagne été devenue la cinquième économie de l'UE avec un PIB représentant 8,5% de celui de l'UE et un PIB par habitant de 5 points supérieur à celui de la moyenne de l'UE. Le chômage a baissé également grâce à une croissance plus riche en emplois, notamment dans les services. Le taux de chômage, qui était l'un des plus élevés d'Europe, est passé de 20% en 1994 à 8,5% en 2006, niveau inférieur à celui de la moyenne de la zone euro. Les finances publiques ont connu un redressement spectaculaire. Grâce à une forte croissance, Le solde public était ainsi passé d'un déficit de 6,6% en 1995 à un surplus de 2% du PIB en 2006, et la dette publique de 68,1% (son maximum) en 1996 à 39,7% en 2006. A la veille de la crise des *subprimes*, l'Espagne était l'un des pays les plus vertueux de la zone euro et de l'Union européenne en matière de finances publiques.

Mais ces bons résultats économiques étaient trompeurs car ils étaient dus à des facteurs exceptionnels que les dirigeants espagnols, en fidèles disciples des principes néolibéraux, n'avaient pas mis à profit pour combler le retard de l'Espagne en matière de protection sociale. Tout d'abord, l'Espagne avait bénéficié des effets positifs de son intégration à l'espace économique et monétaire européen. Ainsi, la baisse des taux d'intérêt liée à l'entrée dans la zone euro avait permis une diminution de 3 points de PIB des charges d'intérêt de l'État espagnol. L'Espagne était par ailleurs le pays de la zone euro qui avait absorbé le plus de fonds européens (principalement par les fonds structurels, de cohésion, de politique agricole commune et du fonds social européen). Depuis l'entrée dans l'UE, les transferts de fonds européens s'étaient élevés en moyenne à 0,8% du PIB annuel. Enfin, appliquant le dogme néolibéral, les dirigeants espagnols avaient procédé à des privatisations massives. Entre 1996 et 2001, la privatisation de 43 entreprises publiques avait rapporté à l'État espagnol plus de 32 milliards d'euros. Ces recettes, ainsi que les ressources provenant des fonds structurels européens, avaient facilité le retour à l'équilibre budgétaire, atteint en 2003, qui était l'un des objectifs prioritaires du gouvernement conservateur de José-Maria Aznar au pouvoir de 1996 à 2004. Pendant cette période, l'Espagne avait été l'un des seuls pays de la zone euro à respecter strictement les objectifs du pacte de stabilité et de croissance<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup>Le Pacte de stabilité impose des limites de 3% du PIB pour le déficit public, et de 60% du PIB pour la dette publique.

Mais l'Espagne a payé cher sa place de meilleur élève de l'Europe néolibérale : l'État-providence espagnol a pris du retard par rapport à la plupart des pays de l'UE. De 1995 à 2005, la part dans le PIB espagnol des dépenses sociales a diminué (passant de 23,8 % à 21,1 %), s'éloignant du niveau de la zone euro (stable à 29%) en moyenne dans l'UE. Le retard de l'Espagne est important en matière de politique familiale, d'équipement scolaire. En 2006, 19,9 % de la population espagnole vivait avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté (19,6% pour l'Italie et 12,5% pour l'Allemagne et 13,2% en France).

De 1997 à 2005, l'économie espagnole a créé 4,5 millions d'emplois, soit plus du tiers des emplois créés dans la zone euro pendant cette période. Ce qui explique la forte décreue du chômage, déjà mentionnée. Cette évolution est d'autant plus remarquable que la population en âge de travailler a fortement augmenté (+2,9%, par an contre seulement +1% dans le reste de la zone euro), et que le taux d'activité féminine a rapidement progressé, passant de 43,3% à 56,8% de 1995 à 2005. Deux secteurs ayant une forte intensité en main d'œuvre expliquent l'essentiel des créations d'emplois : la construction, à hauteur de 20%, et les services pour 70% dont l'hôtellerie (21%), les administrations publiques (19%), les services aux entreprises (15%) et à la personne (11%). Cette évolution favorable a un revers de médaille : la croissance a été plus riche en emplois en Espagne parce que la productivité du travail a ralenti plus rapidement que dans le reste de l'Europe. La productivité apparente du travail a stagné en Espagne de 1997 à 2005, tandis qu'elle progressait de 0,8% dans la zone euro, de 1,3% en France et de 1,5% en Allemagne. La régularisation des travailleurs clandestins a joué un rôle important dans les évolutions observées. Les entreprises ont choisi de substituer au maximum le travail au capital pour profiter du coût relativement peu élevé de la main d'œuvre. Il en résulte que l'effort d'investissement a été moindre, notamment dans les nouvelles technologies. La part des dépenses de recherche et développement (R&D) ne représentait que 1,2% du PIB espagnol en 2006 et 1,4% en 2009, contre 1,8% et 2% dans l'UE27, 2,5% et 2,8% en Allemagne et 2,1% et 2,2% en France. Ce qui est évidemment défavorable à la compétitivité et au commerce extérieur de l'Espagne. A cela s'est ajouté le processus de privatisations des entreprises publiques engagées à partir de 1993 et ayant entraîné par la suite une faiblesse du tissu industriel espagnol<sup>44</sup>.

---

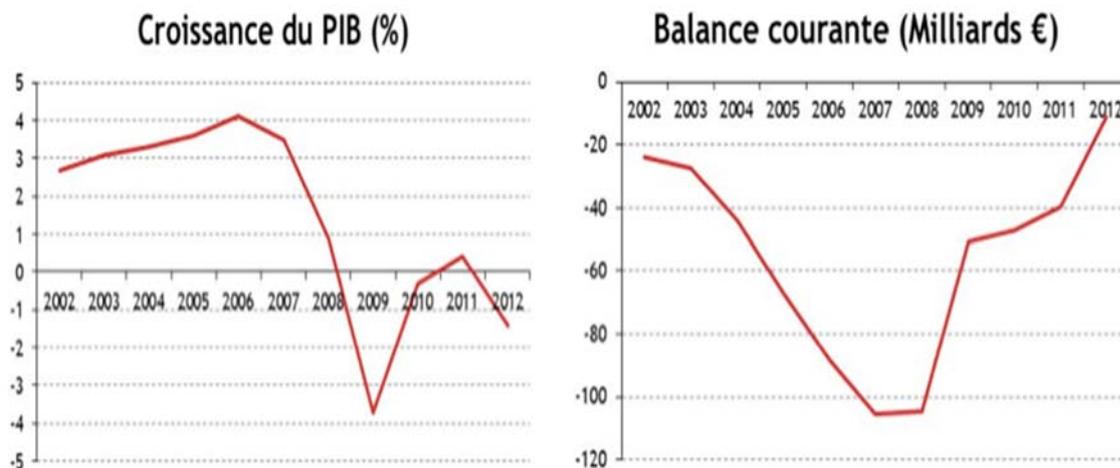
<sup>44</sup> Dominique Plihon et Nathalie Rey, « L'Espagne, douze années d'aveuglement », Les économistes atterrés, décembre 2011.

Survint alors la crise globale ayant fait de l'Espagne l'un des pays de la zone euro les plus touchés. La dégradation de son économie date de 2008 avec l'explosion de la crise immobilière et de ses conséquences en chaîne.

La croissance du PIB s'est fortement contractée, et parallèlement la balance courante s'est fortement dégradée avant de s'améliorer : la crise de l'euro en 2010 (Grèce, Irlande, Portugal...) est passée par là ; comme l'illustrent les deux graphiques ci-dessous.

### Graphique 11 : La croissance en Espagne (% PIB)

### Graphique 12 : La balance courante (MDS €)



Nous rappelons que si le PIB représente la richesse d'un pays, en évaluant la valeur des biens et des services produits au niveau d'un pays, la balance courante elle, elle participe à la représentation des transactions avec le reste du monde. Elle regroupe le solde de la balance commerciale (les exportations moins les importations de biens et services), le solde des revenus (rémunération des salariés et des investissements), et le solde des transferts courants (aides européennes et transferts de fonds depuis l'étranger).

Pour revenir aux graphiques (1) et (2), nous en avons déduit que ces indicateurs conjoncturels font apparaître 03 phases distinctes :

- a) 2002-2007 : un taux de croissance économique très favorable (entre 2,5% et 4% par an), mais qui s'est conjugué avec une détérioration constante de la balance courante. Le pays a renforcé sa situation de fuite en avant car la croissance s'est traduite par une hausse de la demande de biens importés, dégradant ainsi la balance courante (de -24 à -105 Milliards €).

- b) 2007-2009 : le pays rentre dans une zone très risquée avec une croissance faible et des transactions extérieures déficitaires rendant la situation insoutenable. Toutefois, la diminution de la demande intérieure (consommation et investissement) s'est traduite par une diminution des importations, améliorant un peu la balance courante.
- c) 2009-2012 : Malgré des récessions (croissance négative) en 2009, 2010 et 2012 le pays réussi à améliorer sa balance courante. Le pays se situe toujours dans une zone à risque, mais il apparaît qu'il s'oriente vers un ajustement économique grâce à une compétitivité améliorée.

Dans ce pays, la population avait augmenté grâce à une croissance démographique rapide et à l'immigration. Cela a conduit à une augmentation rapide de la demande des logements. En plus, les conditions pour obtenir des crédits bancaires dans l'Espagne sont très faciles. Ces deux facteurs ont provoqué une expansion dans le secteur immobilier et une grande hausse de l'offre de logement par rapport à la demande. L'Espagne a construit 800.000 logements par an entre 2005 et 2007 (autant que la France, l'Allemagne et l'Angleterre réunies), tandis que la demande s'est située à un niveau de 350.000 logements par an dans cette période. Cette expansion explique en partie la crise, notamment quand les prix de logements ont chuté grâce à l'éclatement de la bulle immobilière qui a provoqué la crise financière de l'année 2008. Le domaine de la construction, représentant jusqu'à 15% du PIB, se développe à un rythme effréné grâce à une croissance spectaculaire de la dette privée : en 2012 cette dernière a atteint 218% du PIB, un chiffre qui donne le vertige si on le compare à son niveau dix ans auparavant, plafonnant à 68%. Le « miracle espagnol » alimente une bulle immobilière portée par des taux d'intérêt attractifs et des prêts facilités dont les durées de remboursement peuvent s'étendre jusqu'à 40 ans.

Le système semble alors fonctionner et de nombreuses banques et caisses régionales apportent leur concours à une croissance basée en réalité sur l'emprunt, ceci bien sûr au détriment d'activités qui boosteraient la compétitivité du pays, ce qui fait que le modèle économique de l'Espagne est caractérisé par une faible capacité d'amélioration de la productivité dans le domaine de l'industrie.<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> Etudes économiques de Matilde Perez, Elies Furio Blasco et Christel Camarasa (professeurs à l'université Lyon 2 et 3), publiée en 31/05/2011. Sur le site [www.lejournaldunet.com/economie](http://www.lejournaldunet.com/economie).

A côté de ses facteurs, la jeunesse espagnole est mal formée. Nombreux sont les jeunes qui sont attirés par le travail dans le secteur de construction où les salaires sont élevés pendant les années d'expansion. Ils ont alors quitté le système scolaire. Force est de rappeler, qu'un tiers des jeunes qui quittent l'école, sont sans diplômes, quant aux autres, c'est-à-dire la plupart des diplômés, occupent des emplois sans relations avec leurs diplômes ; ce qui a fait que, et selon un rapport de l'OFCE, l'investissement dans la recherche et le développement est resté plus faible que dans le reste de l'UE 15 (seulement 1,05% du PIB en 2003 contre 2% dans l'UE15) comme vient le confirmer le retard pris par le nombre très faible de brevets déposés. Dès 2007, le modèle ainsi bâti commence à se fissurer et finit par s'écrouler avec la tornade financière de 2008. A cela s'ajoutent des rigidités structurelles qui retardent l'ajustement économique à la crise : le marché du travail espagnol, très rigide, construit suivant une logique double de contrats à durée indéterminée (CDI) peu maniables d'un côté et de contrats temporaires flexibles de l'autre (CDD), pèse lourd sur un marché de l'emploi asphyxié, suite à la crise immobilière et ses nombreux licenciements dans la construction. Les banques et les caisses régionales qui se trouvaient en première ligne pour financer les emprunts, se retrouvent minées avec des actifs bancaires toxiques constituant la moitié de leurs investissements. Ces établissements sont en effet profondément affectés par le flot de débiteurs insolubles apporté par le chômage et la récession qui laissent des biens hypothéqués invendables alors que le marché de l'immobilier est en berne. Certaines régions autonomes sont même complètement sinistrées.

Nous ajoutons, que l'indicateur le plus visible de la dégradation de la situation de ce pays de 47 millions d'habitants est le niveau de chômage record parmi les pays de l'OCDE avec actuellement près de 27% de la population active en demande d'emplois<sup>46</sup>.

Arrivés à ce niveau de la présentation de la situation espagnole, nous allons maintenant poser certaines questions, toujours relatives à cette même situation, et qui nous permettront d'apporter plus d'éclairage.

Ces questions sont les suivantes :

1- De quoi souffre l'Espagne ?

---

<sup>46</sup> Sylvain Fontan, « L'Espagne dans la crise globale », sur <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/>, le 29/07/2013.

La croissance espagnole est en panne. Le pays a vu son activité reculer de 0,3% début 2012, après une baisse de même ampleur fin 2011. Le pays est frappé par un chômage de masse: près d'un actif sur quatre cherche un emploi. Il connaît également une grave crise immobilière depuis quatre ans. Et la chute des prix de la pierre ne ralentit pas, ceux-ci ont dégringolé de 7,2% durant les trois premiers mois de 2012. Chômage et crise immobilière ont engendré une crise bancaire, et les établissements bancaires espagnols ont dû faire face à une hausse du nombre de mauvais payeurs. Au total, les «actifs à risque» dans l'immobilier représentent un peu plus de la moitié de leurs investissements dans ce secteur, soit 184 milliards sur un plus de 350 milliards d'euros<sup>47</sup>.

Dans le même temps, un plan de rigueur est appliqué, ce qui plombe la croissance. Le déficit, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses de l'État, pourrait malgré tout dépasser la cible fixée pour fin 2012 (5,3% du produit intérieur brut, ou PIB). Résultat, la dette est peu élevée (68,5% fin 2011), comparée à la moyenne de la zone euro (87,2%), mais elle gonfle rapidement. Pire, certaines régions font face à une situation financière catastrophique et l'Etat doit leur venir en aide. Il leur a versé 7 milliards d'euros depuis le début de l'année 2012, soit presque un tiers de plus qu'en 2011 à la même époque.

## 2- Comment l'Espagne est-elle arrivée à cette situation de crise ?

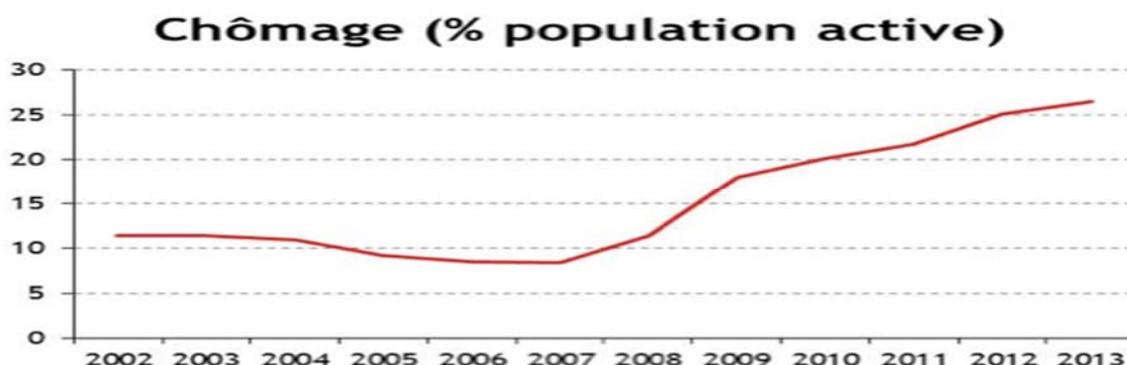
Tout a commencé il y a quatre ans (2008), coïncidant avec la crise des *subprimes* aux Etats-Unis, qui a entraîné la chute des prix sur le marché immobilier. Dans les années 2000, la croissance de l'Espagne a été en grande partie tirée par l'essor de la construction. Mais, le pays a trop construit et le marché s'est brutalement retourné en 2008. Depuis, les prix ont chuté d'un quart, relèvent les analystes de Citi.<sup>48</sup> Ils devraient encore se contracter de l'ordre de 20 à 25% à moyen terme. Pour une raison simple, il restait à la fin mars 2012 environ 700.000 maisons qui ne trouvaient pas preneur sur le marché en ajoutant à cela l'explosion du chômage.

---

<sup>47</sup> Guillaume Guichard, « **comprendre la crise espagnole en 5 questions** », article publié sur [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr), le 03/06/2012.

<sup>48</sup> Citi, est une entreprise financière majeure basée à New York. Citigroup serait la dixième plus grande entreprise mondiale avec des actifs financiers totalisant 2 200 milliards de dollars américains (juin 2007).

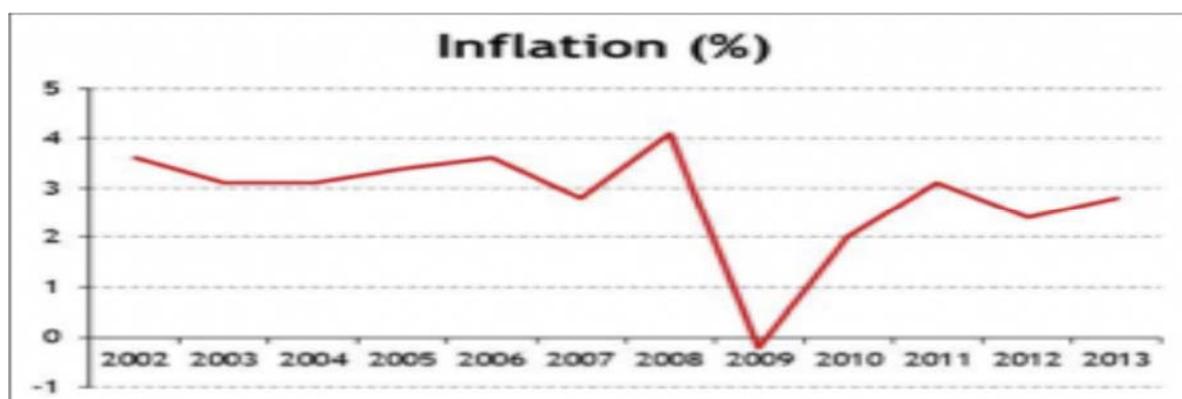
**Graphique 13 : le chômage en Espagne (% population active)**



3- Comment la crise globale a entraîné l'éclatement de la bulle immobilière en Espagne?

La majorité des ménages environ 80% dans les années 2000, ont emprunté à des taux variables car ils ont essentiellement connu une baisse continue des taux et n'avaient pas envisagé la possibilité d'une hausse. Ainsi, quand le marché s'est retourné et que l'inflation a diminué, les taux d'intérêt réels (en prenant compte l'inflation) se sont mis à augmenter. Les ménages ont ainsi souffert de la hausse des taux et la demande de crédit s'est interrompue. La valeur des biens immobiliers a chuté ce qui a beaucoup déprécié le patrimoine des Espagnols. La demande de construction a donc fortement diminué, ralentissant ainsi l'activité économique et augmentant le chômage en prenant compte l'ensemble des activités liées directement ou indirectement à l'immobilier<sup>49</sup>.

**Graphique 14 : L'inflation en Espagne**



<sup>49</sup> Sylvain Fontain, « L'Espagne dans la crise globale, dynamique et analyse », sur : [www.cultures-et-croyances](http://www.cultures-et-croyances) via [www.leconomiste.eu](http://www.leconomiste.eu), Rubrique Macroéconomique, juin-juillet 2013.

#### 4- Comment peut-on expliquer la hausse de la dette publique ?

Contrairement à la dette des agents privés (banques, ménages, entreprises...), la dette publique s'est distinguée par le fait que l'Etat a profité de taux d'intérêt bas (en vigueur de la zone euro) pour se désendetter. L'Etat espagnol aura profité de l'entrer dans l'UEM pour enregistrer des surplus budgétaires et ainsi ramener la dette publique de 67% du PIB en 1996 à 36% en 2007. Le désendettement aura également été permis par l'augmentation de l'activité économique qui amélioré les rentrées fiscales de l'Etat. Toutefois, l'amélioration aurait pu être plus significative si les dépenses publiques n'avaient pas augmenté plus vite que le rythme de croissance. Par ailleurs, les surplus budgétaires ont fait place aux déficits avec l'éclatement de la bulle immobilière.

Nous retiendrons ici que l'évolution des finances publiques espagnoles durant la crise globale correspond à l'ampleur et à la rapidité de leur dégradation. En effet, avec un excédent de +1,9% en 2007, le pays a connu un déficit de -11,2% en 2009. Cet écart de 13 points s'explique par les mesures de relance de l'activité et les effets de la récession (baisse des recettes et hausse des dépenses sociales). La brutalité de cette dégradation souligne le caractère peu équilibré d'un modèle économique très dépendant et fondé sur le développement du secteur immobilier et du crédit.

#### **E- La Grande Bretagne (le Brexit) :**

Le Brexit rime avec le Grexit et tous deux ont un point commun celui de la sortie de la zone euro mais avec des causes différentes. S'il s'agissait d'une faillite financière de la Grèce causée par des facteurs essentiellement internes, le Brexit et l'intention de la Grande Bretagne de s'affranchir de l'Union Européenne et de l'euro pour des raisons d'ordre structurel. L'objectif recherché était de se réapproprier une certaine autonomie institutionnelle, source de toutes les décisions politiques et économiques.

Selon Florentin Collomp (2016)<sup>50</sup>, la problématique de l'immigration provenant de l'Union Européenne en particulier des pays de l'Est (Pologne, Roumanie, Pays Baltes...) avait

---

<sup>50</sup> Florentin Collomp, « **Brexit : cinq raisons pour lesquelles les Britanniques veulent nous quitter** ». Journal le Figaro. Le 17/02/2016. Article disponible sur le site : <https://www.lefigaro.fr/international/2016/02/17/01003-20160217ARTFIG00214-brexit-cinq-raisons-pour-lesquelles-les-britanniques-veulent-nous-quitter.php>

empêché Londres d'agir comme elle l'entendait sur ces flux migratoires par cause de la libre circulation des personnes au sein de l'Union Européenne. De plus, les politiques vivent très mal le sacrifice qu'impose l'appartenance à l'UE d'où serait originaire 70% de textes de lois applicables. A cela, s'ajoute la crise de la zone euro qui n'en finit pas, le renflouement de la Grèce à coût de milliards d'euros (auquel le Royaume Unis n'a pas participé), et le naufrage des migrants nourrissent la vision britannique d'un échec du projet européen et d'un continent à la dérive. Par contraste, le dynamisme retrouvé depuis deux ans de l'économie britannique conforte les anglais dans l'idée qu'il est grand temps de se détacher de l'UE pour survivre et prospérer.

Ce qui intéressait les Anglais s'était des relations commerciales directes avec des pays comme la Chine, l'Inde... et retrouver leur place sur la scène internationale avec une monnaie forte qui est la leur, la livre.

Dans l'immédiat c'est une mini tempête financière qui devrait souffler. Voir la 5<sup>ème</sup> puissance économique mondiale quitter le navire européen aura en effet un impact planétaire. Les bourses de Honk Kong et Tokio ont plongé, celle de Londres s'est retrouvée en baisse de 7% et celle de Paris et Frankfort de 10%. La France fera partie des 6 pays les plus touchés par le Brexit. Les entreprises françaises pourraient enregistrer jusqu'à 3,2 milliards d'euros<sup>51</sup> de pertes additionnelles à l'export d'ici 2019 soit tout de même 0,5% du totales des exportations des biens et des services.

Ce n'est qu'en 2020 que la Grande Bretagne a quitté définitivement l'UE après le référendum sur cette question de 2013.<sup>52</sup>

---

<sup>51</sup> ND, « **13 conséquences concrets du Brexit** ». CNEWS. Le 26 janvier 2020. Article disponible sur le site : <https://www.cnews.fr/monde/2020-01-26/13-consequences-concretes-du-brexit-732730>

<sup>52</sup> Vincent Lequeux, « **3 minutes pour comprendre l'Europe – Le Brexit en 3 minutes** ». Revue de Presse Toute l'Europe. Article mis à jour le 28 avril 2021 et disponible en ligne sur : <https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/le-brexit-en-3-minutes/>

## **I.3 Les prémisses de nouvelles perturbations financières internationales**

### **I.3.1 La chute des cours pétroliers de 2014-2016**

Le contexte 2014-2016 de l'économie mondiale dans ses composantes énergétiques et financières, s'était caractérisé par des taux de l'argent très bas voire négatifs, une création monétaire surabondante depuis 2008 par plusieurs banques centrales (américaine, européenne, japonaises), l'effondrement des prix de pétrole au tiers de la valeur en un an et demi, des dettes publiques gonflées par le sauvetage du système bancaire et ses conséquences déflationnistes... les conséquences de ces différentes caractéristiques ont eu évidemment une chute drastique du prix du baril au regard de la différence de l'offre et la demande.

Selon Dominique Dron et Didier Pillet (2016)<sup>53</sup>, entre octobre 2014 et février 2016, il y eu une division par trois du prix du baril de 100 \$ à 30\$ pour un excès de 2 millions de baril par jour (mb/j) selon l'OPEP. Cette surproduction de pétrole est conséquente à la baisse de la demande liée aux difficultés économiques mais aussi à la production domestique américaine notamment la composante du pétrole de schiste qui avait connu une progression de 4 mb/j pour une production américaine de pétrole passant de 5,5 mb/j en 2011 à 9,5 mb/j en 2015. Cependant, entre 2011 et 2014, le prix qui avait varié entre 111\$ et 100\$<sup>54</sup> était en grande partie imputable à l'accroissement de la demande des pays asiatiques au premier rang desquels la Chine et l'Inde.

L'activité autour du pétrole de schiste avait coïncidé avec les trois phases de création monétaires américaines (Quantitative Easing) en réponse à la crise des subprimes de 2008 ; ce qui eut comme effet des taux de change historiquement bas et un cadre fiscal très favorable au forage. Ces deux facteurs renforcés par l'afflux des pétroles de schiste ont poussé les financements privés à se tourner vers le stockage du pétrole et c'est ainsi que les stocks américains du pétrole brute ont atteint un niveau jamais égalé depuis 80 ans avec 534 millions de barils au 25 mars 2016.

---

<sup>53</sup> Dominique Dron et Didier Pillet, « **Prix bas du pétrole et crise financière internationale : un couple à hauts risques** ». Annales des Mines – Responsabilité et environnement. N° 83. Juillet2016/. p83. ISSN 1268-4783. Article accessible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2016-3-page-87.htm>

<sup>54</sup> <https://prixdubaril.com/comprendre-petrole-cours-industrie/3892-prix-du-petrole-brut-brent-depuis-1990.html>

Le contre-choc pétrolier de 2014-2016 a eu des effets mitigés pour certains pays comme la Chine est beaucoup plus massif pour les pays exportateurs de pétrole.

En Chine, deuxième importateur mondial, l'impact a été limité notamment parce que le géant asiatique dépend plus largement du charbon dans son mix-énergétique (65%) alors que chez les pays émergents importateurs la baisse des prix s'est peu diffusée aux ménages et à même permis de diminuer voire éliminer les subventions au carburant comme en Inde, en Egypte ou au Maroc.

Dans les pays exportateurs, le choc a été plus massif que prévu, au point de peser sur la conjoncture mondiale malgré la taille modeste de ces économies, plus de 70% d'entre elles ont vu leur croissance ralentir, la consommation et l'investissement public se sont souvent effondré comme en Russie, au Nigeria, en Angola, au Venezuela, la Lybie, l'Algérie... Quant aux pays les plus riches, ils ont pu s'appuyer sur leur confortable matelas de devises ou leurs fonds souverains.<sup>55</sup>

### **I.3.2 La guerre commerciale et technologique sino-américaine**

A la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, les dirigeants américains avaient cru trouver la clé de la prospérité en Chine, en termes plus clairs, ils croyaient « faire une bonne affaire ». Comment ?

Tout a commencé par le transfert des capitaux et des technologies américains. Le rôle de la Chine avait consisté à produire chez elle les produits manufacturés à bas coût qu'elle devait exporter en suite aux Etats-Unis, il s'en est suivi une délocalisation des multinationales américaines en Chine imitées en cela par leur concurrente européenne et japonaise. Jusque-là tout marcha pour un temps, d'autant que les Chinois placèrent une partie des gains retirés de leurs excédents commerciaux en bons du Trésor américains. La Chine devint ainsi le premier créancier des Etats-Unis. L'Amérique, forte de cette aubaine, y vit à tort une sorte d'allégeance de la Chine à son égard. C'était mal calculé, car la Chine poursuivant ses objectifs à longs termes, appliqua avec patience et persévérance sa stratégie des remontées des

---

<sup>55</sup> Marie de Vergès, « **Le contre-choc pétrolier de 2014-2016 n'a pas eu d'effet dopant sur la croissance mondiale** ». Journal Le Monde. Le 09 janvier 2018. Article disponible sur le site : [https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/01/09/le-contre-choc-petrolier-de-2014-2016-n-a-pas-eu-d-effet-dopant-sur-la-croissance-mondiale\\_5239530\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/01/09/le-contre-choc-petrolier-de-2014-2016-n-a-pas-eu-d-effet-dopant-sur-la-croissance-mondiale_5239530_3234.html)

produits de bas de gamme vers le haut, c'est-à-dire les produits de haut de gamme à forte valeur ajoutée et c'est ainsi qu'on l'espace d'une génération, la Chine commença à rivaliser avec les Etats-Unis dans la conception et la fabrication des biens de haute technologie.

Résultat ? L'élève commença à dépasser le maître, faisant de la Chine la Première puissance commerciale devant les Etats-Unis et l'Allemagne pour devenir en 2020 et pour la première fois, la première puissance économique mondiale avec 21.334,2 milliards de dollars contre seulement 20.837,3 milliards de dollars pour les Etats-Unis.<sup>56</sup>

La guerre commerciale entre les USA et la Chine a commencé en 2018 et s'est transformé en guerre technologique en mai 2019 avec un décret interdisant les technologies chinoises (Huawei et ZTE) dans la mise en place de la 5G pour les entreprises américaines, ensuite s'est une guerre idéologique qui s'était mise en place car aux Etats-Unis comme en Europe ont pensé que le pays aller s'ouvrir et se démocratiser.

De plus, ce que l'on reproche à la Chine s'est d'avoir renforcé, par le biais d'internet, le contrôle et la surveillance des pays à profil concurrentiel. Par ailleurs, la ferme volonté américaine de se détacher de plus en plus de la Chine reste illusoire car ces deux pays restent extrêmement interdépendants. Les taxes sur les produits chinois mis en place par l'administration Trump ont tenté de rééquilibrer la balance commerciale mais ont aussi pénalisé les entreprises américaines qui importent les matériaux chinois. Les hostilités de Washington à l'égard de la Chine en imposant des taxes supplémentaires équivalentes à 250 milliards de dollars<sup>57</sup> ont amené la Chine à surtaxer réciproquement plus de 5078 de produits américains à hauteur de plus de 180 milliards de dollars.

Au final, ce sont les entreprises ou les consommateurs américains qui en subissent les conséquences. Selon Laurence Nardon et Mathild Veliet<sup>58</sup>, les entreprises américaines ont en effet étaient contraintes d'absorber cette augmentation des coûts des tarifs douaniers (suite à une perte de 1700 milliards de dollars) en diminuant leur marge, ce qui se répercuta sur les

---

<sup>56</sup> Yves Perez, « **Rivalité Chine/États-Unis: «L'Amérique est en train de perdre le sceptre du monde»**. Journal Le Figaro. Le 13/10/2020. Article disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/rivalite-chine-etats-unis-l-amerique-est-en-train-de-perdre-le-sceptre-du-monde-20201013>

<sup>57</sup> ND, « **Guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine** ». Hebdomadaire l'Express. Disponible sur le site : [https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/guerre-commerciale-entre-les-etats-unis-et-la-chine\\_2095665.html](https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/guerre-commerciale-entre-les-etats-unis-et-la-chine_2095665.html)

<sup>58</sup> Laurence Nardon, Mathilde Velliet, « **La guerre commerciale sino-américaine, quel bilan à l'issue de la présidence Trump ?** ». Centre de Recherche IFRI. Novembre 2020. p24.

salaires de leurs employés, le nombre d'emplois ou leurs éventuels ambitions d'expansions avec au final une augmentation des prix pour les consommateurs. La conséquence la plus visible de l'augmentation des droits de douane est la chute des échanges commerciaux entre les deux pays. En 2019, les Etats-Unis ont importé pour 485 milliards de dollars de biens chinois soit 12,5% de moins qu'en 2018, inversement les importations chinoises de biens américains ont diminués de 19,69% en 2019 (-25,5% pour les produits visés par les tarifs douaniers. (Voir tableau).

**Tableau : Echange commerciaux sino-américains entre 2017-2019**

		US imports from China			Chinese imports from the US		
		2017	2018	2019	2017	2018	2019
Non-tariffed products	import value	10.78	12.47	13.09	42.20	47.43	41.42
	perc change	--	15.69	4.99	--	12.41	-12.68
Tariffed products	import value	507.81	542.92	469.68	107.46	106.62	79.39
	perc change	--	6.91	-13.49	--	-0.78	-25.54
All products	import value	518.59	555.39	485.89	149.66	154.06	123.72
	perc change	--	7.10	-12.51	--	2.94	-19.69

**Source** : E. Bekker et S. Shroeter, « **An economic analysis of the US-China Trade Conflit** ». Staff Working Paper, Economic Research and Statistics Division of the World Trade Organization. 19 mars 2020.

Selon une étude de Moody's Analytics en septembre 2019, la guerre commerciale avait ainsi déjà fait perdre 300.000 emplois<sup>59</sup> à l'économie américaine à cette date. Le coût de cette guerre commerciale est estimé entre 0,3% et 0,7% du PIB américain et atteindrait 316 milliards de dollars d'ici fin 2020.<sup>60</sup>

L'intention d'interdire visant Huawei et ZTE pourrait profiter aux entreprises US mais celles-ci sont trop à la traîne sur la technologie de la 5G. Voilà pourquoi dans le but d'entraver cette technologie de la 5G, les Etats-Unis font une forte pression sur l'Europe. Dans la continuité de faire barrage à ce projet, les Etats-Unis exercent des accords avec Taiwan dans le but de

<sup>59</sup> M. Zandi, J. Rogers et M. Cosma, « **Trade War Chicken : The tariffs and the damage done** ». Moody's Analytics. Septembre 2019. Article disponible sur : [www.moodyanalytics.com](http://www.moodyanalytics.com)

<sup>60</sup> S. Donnan et R. Pickert, « **Trump's China buying spree unlikely to cover trade war's costs** ». Bloomberg. 18 décembre 2019. Article disponible sur : [www.bloomberg.com](http://www.bloomberg.com)

faire ralentir l'accès de Pékin à la technologie des semi-conducteurs, indispensable pour les smartphones.<sup>61</sup>

Cette rivalité entre les deux pays s'était accentuée lorsque les Etats-Unis avaient voulu de faire endosser l'origine du Corona virus entre autres prétextes comme celui du bafouement des droits démocratiques du territoire autonome de Hong Kong.

Dans ce jeu « à qui remportera la victoire », tout en essayant d'éviter le volet politique même si celui-ci est intimement lié à « l'économique », la tension entre les deux pays selon Xavier Diaz<sup>62</sup> ne faiblit pas puisque le Président des Etats-Unis a publié deux décrets interdisant aux entreprises américaines toute transaction avec les groupes chinois ByteDance<sup>63</sup>. Les autorités américaines ont même enjoint ByteDance de vendre leurs activités américaines.

La Chine en position de défensive, a affirmé que ses entreprises opérant en territoire américain respectaient la loi et la régulation américaine et que les multiples péripéties de ce pays, en vue de nuire à l'économie chinoise, avait comme enjeu le leadership mondial dans la technologie. Les menaces toujours constantes à l'égard de la Chine se sont renforcées par un projet de régulation qui pourrait obliger les entreprises chinoises cotées aux Etats-Unis à se retirer de la bourse américaine si elles ne respectaient certaines règles d'audit d'ici 2022. Nous nous attendons à de futures représailles de la Chine.

A l'inverse des Etats-Unis, l'impact de la guerre commerciale sur la Chine a été plus modéré. En effet, celle-ci a pu compenser la baisse des exportations vers les Etats-Unis en augmentant ses ventes vers d'autres pays<sup>64</sup> ainsi, les exportations chinoises vers les pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont augmenté de 38,5 milliards de dollars entre 2018 et 2019, et de 23,19 milliards vers l'Europe.<sup>65</sup> A la suite de l'importante diminution des

---

<sup>61</sup> Antonin Marsac, « **Tensions entre les Etats-Unis et la Chine: la guerre commerciale devient technologique et idéologique** ». Institut Français des Relations Internationales (IFRI). Le 20 aout 2020. Article disponible sur le site : <https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/tensions-entre-etats-unis-chine-guerre-commerciale-devient-technologique>

<sup>62</sup> Xavier Diaz, « **La tension remonte d'un cran entre les Etats-Unis et la Chine** ». Le Quotidien L'AGEFI. Le 10 aout 2020. Article disponible sur le site : <https://www.agefi.fr/asset-management/actualites/quotidien/20200810/tension-remonte-d-cran-entre-etats-unis-chine-303637>

<sup>63</sup> ByteDance est une entreprise chinoise de nouvelles technologies créée en 2012. Son siège est à Pékin. Elle organise des plateformes de distribution de contenus en s'appuyant sur l'apprentissage automatique.

<sup>64</sup> En Chine, la baisse des importations américaines a principalement touché les produits liés au pétrole et au charbon, les équipements électriques, les composants de machines, les produits agricoles et la nourriture transformée.

<sup>65</sup> Y. Huang, J. Smith, « **In US-China Trade war, new supply chains rattles markets** ». Carnegie Endowment For International Peace. 24 juin 2020. Article disponible sur le site : <https://carnegiendowment.org>

exportations de biens manufacturés et transformés à destination des Etats-Unis, la Chine a également réduits ses importations de composants (en provenance du Japon, de la Corée du Sud et de Taiwan), conduisant ainsi à une amélioration de la balance commerciale chinoise.

### **Conclusion du Chapitre I :**

Cette guerre commerciale USA-Chine aura-t-elle un impact sur l'Algérie à l'instar des autres crises financières antérieures ?

Les Etats-Unis et la Chine, les deux superpuissances économiques, sont entrées de plain-pied dans une guerre commerciale considérée par cette dernière comme « la plus grande guerre commerciale de l'histoire économique ».

L'Algérie risque d'être affectée par cette guerre commerciale que se livrent ces deux grands pays. En effet, si les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine s'exacerbent, les prix du brut, libellés en dollars, vont être impactés surtout que les Etats-Unis non eu cesse de mettre la pression sur l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) pour augmenter sa production.

Derrière cette guerre commerciale se cache une autre guerre peut être plus dangereuse pour l'économie mondiale : une guerre monétaire. En effet, les parties prenantes de cette guerre commerciale activeront un des leviers de leur politique monétaire, en ayant recours à une dévaluation qui rend les produits plus compétitifs et favorisent les exportations.

Une guerre monétaire qui se manifeste le plus souvent par les variations du taux de change du dollar par rapport aux autres monnaies par lesquelles l'Algérie règle ses importations, notamment la monnaie unique, l'euro, risque d'affecter sévèrement l'économie du pays. La concrétisation des deux guerres, commerciale et monétaire, risque de faire perdre à l'Algérie des revenus qui proviennent des exportations des hydrocarbures.

## **II. L'Algérie face aux chocs externes.**

---

### **Introduction du chapitre II**

Découvert en 1948, exploité en 1956 selon certains spécialistes, le pétrole sera un enjeu fondamental de la guerre de libération algérienne (1954-1962). Les autorités françaises qui commençaient à envisager l'indépendance, ne la concevait qu'à condition d'amputer le pays de ses territoires du Sud. La promulgation 1958 du code pétrolier saharien définissait de façon éminemment favorable pour les compagnies françaises les conditions d'exploitation du pétrole. C'est face au refus inconditionnel des indépendantistes de ce projet colonial que la souveraineté nationale ne fut acquise qu'en 1962 après de lourds sacrifices. N'était-ce pas là déjà pour la France comme pour les algériens les premières prémices de grands enjeux économiques débattus lors des accords d'Evian le 18 mars 1962.

La souveraineté nationale acquise, et suite au refus des compagnies pétrolières françaises de négocier les prix, le président Houari Boumediene prit la décision majeure le 24 février 1971 de nationaliser les hydrocarbures aboutissant ainsi à une sérieuse crise pétrolière franco-algérienne de 1970-1971 auparavant, 27 sociétés françaises du secteur des industries mécaniques, électriques, des engrais et des matériaux de constructions furent nationalisées le 21 mai 1968. Toujours et dans le cadre d'une souveraineté économique nationale planifiée nous avons assisté à la nationalisation des diverses banques en 1966 et 1967, regroupement en 1969 avec la création de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) et du Crédit Populaire (CPA), le tout avait pour objectif le contrôle du commerce extérieur par le refus de suivre la dévaluation française du dinar algérien de 1969.

L'Algérie à travers Sonatrach est restée toujours majoritaire dans tous les investissements étrangers dans les champs pétroliers et gaziers du pays confirmant ainsi le principe immuable de la souveraineté de l'Etat algérien sur ses richesses pétrolières, gazières et minières.

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a lancé de grands projets économiques pour mettre en place une assise industrielle dense. Cependant, en dépit de ses réalisations importantes réalisées routes, universités, usines ...etc. l'économie algérienne est passé par divers stades de turbulences.

Dans les années 1960-1970, l'Algérie se devait de mettre fin au plus tôt à ce lourd héritage légué par le colonialisme, les européens ayant laissé en effet derrière eux un pays sous-développé et à l'arrêt. Pour cela, il fallait mettre en œuvre une politique de développement nationale qui réponde aux impératifs majeurs de l'Algérie indépendante dans sept domaines fondamentaux suivants :

Priorité à une dépendance économique, formations et emplois, valorisation des ressources, contributions au développement de l'agriculture, compétitivité internationale dans les technologies modernes (cette dernière est resté à l'état de vœux pieux) et enfin économie de devises en mettant en avant des programmes économiques et de constructions afin de consolider l'indépendance politique en engageant une succession de plans.

Des plans triennaux entre 1967-1969, quadriennaux entre 1970-1973 et 1974-1977, quinquennaux entre 1980-1985 répondant à différents impératifs scientifiques, industriels, sociaux, culturels... enfin il eut un plan pour développer une industrie pétrolière et gazière dans le but visait en 1976 à récupérer par l'export toutes les réserves du pétrole Brut.

Il faut dire que notre pays empêtré dans une « politique de socialisme spécifique à l'Algérie » et importée par ailleurs et en voulant « batailler » sur tous les fronts dans très peu de temps, n'est pas arrivée à concrétiser tous ses objectifs et est arrivée même à des effets contraires comme l'on montré si bien la politique de la révolution agraire, la nationalisation des terres agricoles la terre à celui qui l'a travaillé... le domaine de l'agriculture s'en est trouvé fortement affecté ainsi que certaines industries jadis florissantes qui ont dû mettre la clé sous le paillason ou bradées à des prix symboliques.

Dans les années 1980, l'économie algérienne a connu des difficultés importantes. En effet, le contre-choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie quasiment rentière. C'est la période des plans anti-pénuries et de stabilisation. Bien plus tard, c'est en 2014 que l'Algérie a eu à faire face à une crise similaire. Au début des années 90, l'Algérie a engagé des réformes structurelles concrétisant ainsi le passage à l'économie de marché.

En 2012 et bien avant cette date, l'économie algérienne demeure très fortement dépendante de la rente des hydrocarbures qui représente la principale source de revenus du pays sans être parvenue à se diversifier et à mettre en place une industrialisation compétitive au niveau international lui permettant de se défaire dans une certaine mesure de la dépendance pétrolière.

Le rapport 2017 du Cabinet de Conseil et d'Intelligence économique Oxford Business Group (OGB) sur l'Algérie met l'accent sur les efforts consacrés par le pays pour renforcer et diversifier son économie sur fond de chute des prix de pétrole principalement apparu en 2014.

## **II.1 La crise pétrolière de 1986 : Historique.**

### **II.1.1 Les Différents chocs pétroliers**

Pour comprendre la crise pétrolière de 1986 il est nécessaire de rappeler le concept de choc pétrolier.

**Les chocs pétroliers** sont considérés comme des hausses rapides et très fortes du prix du pétrole. Ils contribuent à l'accélération de l'inflation et au ralentissement de l'activité économique des pays industrialisés. Ils déclenchent généralement une crise pour les pays qui ne produisent pas de pétrole et qu'ils sont dépendant de l'importation. Les chocs pétroliers dépendent généralement de deux facteurs : le déséquilibre entre l'offre et la demande ainsi que les tensions géopolitiques. De ce fait, ils ont un impact considérable sur les économies à l'échelle mondiale.

L'expression choc pétrolier est apparue pour la première fois en octobre 1973, tout juste deux années après la nationalisation des hydrocarbures en 1971 par l'Etat Algérien, lorsqu'en plein conflit israélo-arabe, les pays producteurs arabes membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), réunis à Koweït les 16 et 17 octobre, décident d'un embargo sur les livraisons de pétroles vers les pays occidentaux soutenant la contre-offensive israélienne dans le Sinaï et sur le plateau du Golan<sup>66</sup>.

Un historique de la géopolitique du pétrole est nécessaire pour rappeler tous les enjeux économiques mondiaux caractérisés par des conflits divers, inscrits dans une échelle de temps linéaire et qui ne cessent de remodeler toutes les géostratégies auxquelles le monde a eu à faire face depuis les premières découvertes et exploitations de cette matière, dite « Or noir ».

---

<sup>66</sup> Bruno Bauraind, « **Choc et contre-choc pétrolier. Matériaux pour une étude du concept** ». Le 27/06/2008. Article disponible sur le site :<http://www.gresea.be/Choc-et-contre-choc-petrolier-Materiaux-pour-une-etude-du-concept>

La géopolitique du pétrole décrit l'impact de la demande et de l'offre en pétrole sur la politique des pays consommateurs et producteurs de cette matière essentielle au mode de vie économique actuel.

Ce sont les Etats-Unis, depuis le début du XXe siècle, qui détenaient le monopole pétrolier mondial avec le Cartel désigné sous le vocable des Sept Sœurs et qui par conséquent se retrouvaient comme les principaux acteurs des fluctuations du prix de pétrole mondiales. Cette exclusivité a abouti à la naissance de l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole (OPEP) en 1960 sous l'impulsion de l'Arabie Saoudite et du Venezuela. L'OPEP avait (a) un rôle de modérateur dans la politique du prix du baril même si parfois subsistaient des désaccords propres aux intérêts économiques nationaux de chacun des pays membres sur fond de chocs et de contre-chocs pétroliers.

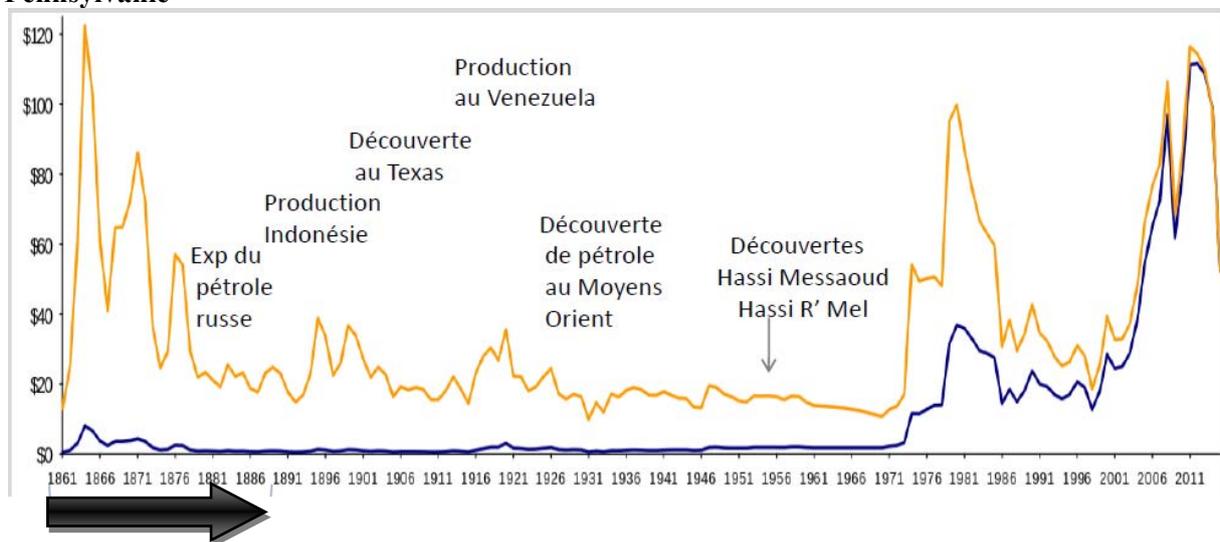
### Evolution des prix du baril de 1861 à 2017

1859

1ère découverte

Du Pétrole en

Pennsylvanie



**Naissance  
de l'Industrie  
pétrolière  
aux USA**

**Le prix du pétrole est très bas**

**Conflits et crises  
financières**

*Source: BP Statistical Review of World Energy.*

La notion de **contre-choc pétrolier** désigne une baisse brutale du prix du pétrole. Elle s'oppose à la notion de choc pétrolier qui indique une montée soudaine du prix du baril de pétrole, comme cela a été le cas en 1973 et en 1979.

Un contre choc pétrolier, tout comme le choc pétrolier, est dû à la convergence de nombreux facteurs. La baisse de plus de 50% du prix du pétrole observée depuis le mois de juin 2014 s'explique ainsi par plusieurs événements économiques et politiques.

L'essor du pétrole de schiste aux États-Unis, la demande qui n'évolue pas mais aussi le refus des différents acteurs du secteur du pétrole de diminuer leur production de barils sont autant de facteurs influant sur la baisse prolongée du prix du pétrole<sup>67</sup>.

Pour renforcer la compréhension de notre commentaire, nous avons jugé utile de faire un bref aperçu historique lié aux chocs et contre-chocs pétroliers ayant eu lieu depuis 1973.

Le 16 octobre 1973, pour cause de guerre (guerre du Kippour) mettant en confrontation l'Égypte et la Syrie d'un côté et Israël de l'autre côté, six pays du Golf membre de l'OPEP augmentent de 70% les prix du pétrole en décrétant un embargo contre les pays occidentaux jugés pro-israéliens. Ce fut la première fois depuis 1960, depuis la création de ce Cartel, que des États producteurs imposent une hausse de prix sans l'accord des compagnies pétrolières. S'ensuivent alors une envolée des prix et une crise pétrolière mondiale. Deux mois après il y eut une nouvelle augmentation menant le prix du baril à 11.65 dollars soit l'équivalent de 60,2 dollars de janvier 2016. Nous rappelons qu'en mois de septembre de la même année, ce prix du baril était quatre fois inférieur.

En 1979 la guerre Iran-Irak (1980-1988) une flambée des prix est provoquée par une diminution de la production mondiale. C'est le deuxième choc pétrolier. A l'automne 1979, le brut culmine à 40 \$ soit l'équivalent de 126,8\$ de l'année 2016.

Pour réduire leur dépendance à l'or noir, les pays consommateurs vont mettre en œuvre des politiques d'économie d'énergie par la diversification d'autres sources énergétiques (comme l'énergie nucléaire).

Une récession économique mondiale entraîne une chute des cours à partir de décembre 1985 malgré plusieurs baisses de production décidé par l'OPEP par faute de coopération des pays

---

<sup>67</sup> ND, « **Contre-choc pétrolier : de quoi s'agit-il ? Quel impact sur les ménages ?** ». Article publié le 16/04/2015, et disponible sur le site : <https://www.fioulmarket.fr/actualites/contre-choc-petrolier-quoi-sagit-il-quel-impact-menages>

nos membres du Cartel, les prix stagnent et commencent alors une guerre des prix occasionnée par l'Arabie Saoudite et le Koweït qui décident alors de produire à plein régime. Le baril tombe à 8\$ contraignant les pays non OPEP à réduire la production ce qui a pour effet une remontée du brut au-dessus de 40\$ à l'automne 1990 juste avant la première guerre du Golfe menée par les USA contre l'Irak début 1991.

En novembre 1997, l'OPEP suite à une erreur d'appréciation de la situation géopolitique du moment et sans tenir compte de la crise asiatique va relever sa production de 10%. Voulant redresser la barre, le Cartel a décidé un an et demi plus tard (mai/juin 1999) de baisser sa production malgré une forte demande (32\$ en septembre 2000).

Il est à rappeler que la crise économique asiatique a été une crise ayant englobé à partir de juillet 1997 les pays de l'Asie du Sud-Est. Elle s'est propagée avec une moindre ampleur à d'autres pays émergents comme la Russie, l'Argentine et le Brésil. Il est à préciser que les bourses asiatiques avaient bénéficié auparavant d'un afflux massif de capitaux étrangers, lesquels se sont retirés par la suite, déstabilisant ainsi la monnaie puis l'économie de ces pays. C'est la Thaïlande qui a été le précurseur de ces turbulences nées d'un effondrement du Baht thaïlandais. Avec un manque de devises étrangères pour soutenir un taux de change fixe au dollar américain et avec un lourd fardeau de dettes extérieures, le pays s'était retrouvé en faillite bien avant l'effondrement de sa monnaie entraînant dans sa chute la plupart des pays de l'Asie du Sud-Est et le Japon ; s'ensuivirent alors un effondrement des monnaies, une débâcle des marchés boursiers et une augmentation brutale des dettes privées. Seule la Chine avait joué un rôle stabilisateur décisif en maintenant le taux du yuan inchangé contre le dollar<sup>68</sup>. C'est la non prise en compte de ces données que l'OPEP, avec sa décision de relever sa production, a commis une erreur d'appréciation en créant ainsi en 1997 un choc pétrolier.

Une nouvelle crise, qualifiée de troisième choc pétrolier est apparue à partir de l'été 2004. En effet, un environnement géopolitique aggravé par le conflit du Proche-Orient, les attentats en Irak ainsi que les troubles sociaux au Venezuela et au Nigeria, tous trois pays producteurs de pétrole a fait que le prix du baril s'est envolé. Quelques mois plus tard, en octobre, le brut a dépassé les 50\$ pour franchir en août 2005 la barre des 70\$ suite à une catastrophe naturelle l'ouragan Katerina qui a frappé les installations pétrolière du Golfe du Mexique.

---

<sup>68</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise\\_%C3%A9conomique\\_asiatique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_%C3%A9conomique_asiatique)

Dans l'intervalle de l'année 2008-2009, le baril dopé par la baisse des stocks américains et la croissance chinoise repart en flèche pour atteindre les 100\$ au fur et à mesure que le dollar s'affaiblit. Les deux premières semaines du mois de juillet 2008 ont inscrit un record absolu de 147\$ pour rechuter de façon vertigineuse en décembre de la même année pour cause de la crise économique mondiale née de la crise des subprimes. Le recul de la consommation va faire plonger les cours du brut qui perd en cinq mois plus de deux tiers de leur valeur soit 32 \$ en décembre 2008<sup>69</sup>.

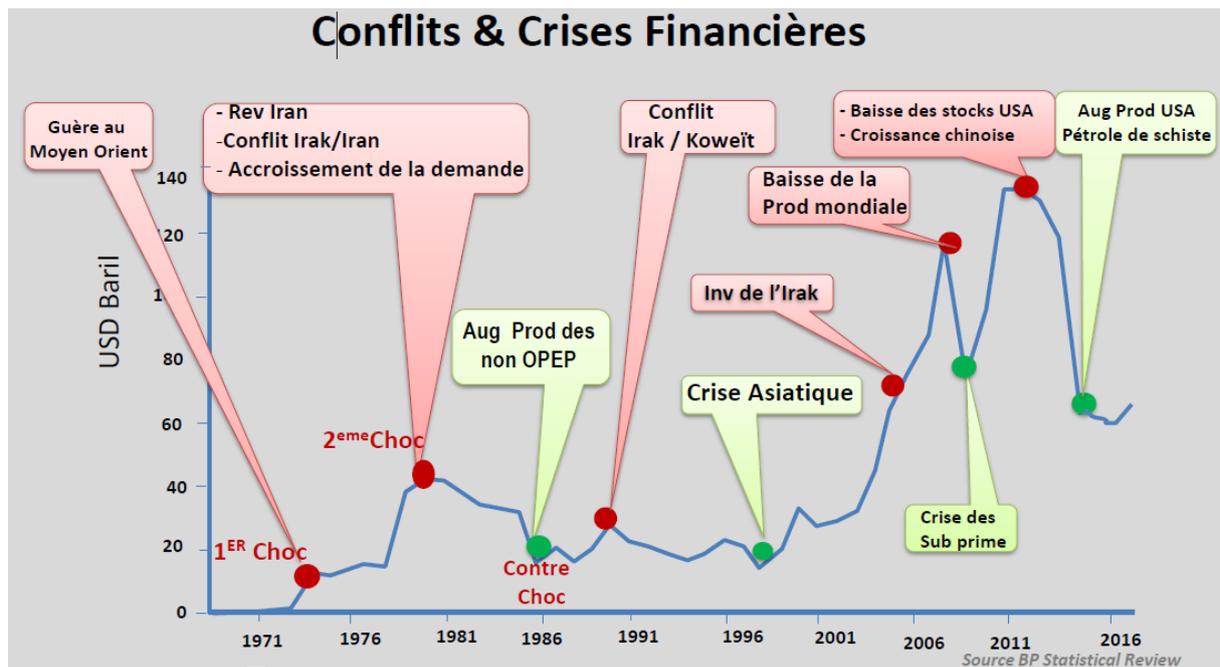
Le marché pétrolier s'enflamme de nouveau avec la guerre civile qui secoue la Lybie en 2011. Ce conflit a provoqué la suspension de la production pétrolière et fait bondir les cours de près de 35% jusqu'à un pic de 127\$ le 11 mars de la même année. Un an plus tard, l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, la diminution de l'offre de l'OPEP et l'intensification des tensions géopolitiques ont fait maintenir le prix du baril à 111.05\$. Au cours de l'année 2013, le prix moyen mensuel du pétrole a fluctué entre 101.45\$ et 115.79\$ le baril. Entre le premier trimestre 2013 et le premier semestre de l'année 2014 les prix du baril ont oscillé entre 112.51\$ et 110.63\$<sup>70</sup>. Après le premier semestre de l'année 2014, en été plus précisément, le prix du baril a dégringolé de 70% passant en 18 mois (janvier 2013-juin 2014) de 110\$ à 30\$ suite à l'abondance de l'offre face à une faiblesse de la demande.

---

<sup>69</sup> ND, « **Chocs et contre-chocs pétroliers depuis 1973** ». Le 27 janvier 2016. Article accessible sur le site : <https://prixdubaril.com/comprendre-petrole-cours-industrie/61826-chocs-et-contre-chocs-petroliers-depuis.html>

<sup>70</sup> Afroune Nadia, Pr.Achouche Mohamed, « **Analyse de la relation entre le prix du pétrole et le taux de change réel en dinar algérien** ». The Journal of Economics and Finance (JEF), n°2.2018

## Evolution des prix du baril de 1971 à 2017



Peak Oil

Américain 1970

*Source: BP Statistical Review of World Energy*

Par la suite l'Arabie Saoudite pour contrer l'essor des hydrocarbures de schiste aux Etats-Unis, inonde le marché de l'or noir ce qui va contribuer à la baisse continue des cours du brut aidée en cela par l'offensive commerciale de l'OPEP.

Ce que nous avons à retenir de ce bref historique des diverses fluctuations des prix du pétrole, est que celles-ci sont en grande partie conséquentes à des guerres de monnaies provoquées sciemment par les principales puissances détentrices de devises étrangères ayant comme toile de fond commune le pétrole essentiellement, et aux différents conflits géostratégiques dont le centre de gravité se situe principalement au niveau des pays producteurs de pétrole comme peuvent en témoigner les événements dans des pays comme l'Irak, la Syrie, la Lybie, l'Iran, le Venezuela...

Alors que certains économistes pensent que la hausse du prix de pétrole résulte de la raréfaction face à la demande, d'autres tiennent pour responsable les USA qui par leur « Projet d'Indépendance Energétique » aurait favorisé voire susciter cette hausse. Certains,

enfin, attribuent la crise à l'OPEP. D'autres économistes comme Adelman, la rareté du pétrole se réfère à la distribution inégale des réserves à l'échelle mondiale et non pas un excédent de la demande globale sur l'offre globale. On se trouve donc devant un problème de répartition et d'accessibilité locale des ressources pétrolières. Bien que les réserves prouvées du pétrole soient considérables, certains analystes prédisaient déjà dans les années 2000 l'épuisement de ces ressources dans les trente années à venir. Ces affirmations ont toujours tendances à être réitérées jusqu'à nos jours mais n'ont pu être certifiées. Rappelons au passage que la plupart de ces réserves se trouvent au Moyen-Orient et constituent un problème majeur pour l'Occident et par ricochet le reste du monde, lorsqu'on sait que les enjeux politico-économiques passent par diverses sécurités d'approvisionnement, lesquelles nous le rappelons sont les causes premières des diverses tensions internationales sous des prétextes parfois fallacieux, mais ceci est un autre problème.

Tout récemment, lors d'une émission 28 minutes diffusée le 17 juin 2019 sur la chaîne ARTE et portant le titre : « Iran-USA : peut-on éviter une guerre dans le Golfe ? », il a été précisé que les USA étaient autosuffisants en matière de pétrole et qu'ils n'avaient plus besoin d'en importer. Ils seraient même capables d'en vendre quand on sait leurs importantes énergies de substitutions tel que le gaz de schiste. Mais alors pourquoi donc les Etats-Unis sont-ils les premiers acteurs dans ces « guerres » du pétrole ? Ces rôles sont dévoués essentiellement à l'Arabie Saoudite qui en matière d'armement dépense chaque année des sommes colossales en milliards de dollars. Les exportations des armements américains à destination de l'Arabie Saoudite sont considérées comme un carburant de substitution. Cette politique économique américaine explique le rôle prépondérant de l'Arabie Saoudite qui souvent va à contre sens des orientations de l'OPEP dont elle est membre. En effet, dès qu'il y a une hausse des prix du baril pour diverses raisons, ce pays s'évertue à augmenter sa production et ainsi favoriser une baisse du prix du baril au détriment de l'économie d'autres pays, en l'occurrence celle de l'Algérie. Si les Etats Unis sont qualifiés de « gendarme du monde », nous sommes en mesure de penser que l'Arabie Saoudite est, « le gendarme du pétrole » au profit des puissances occidentales comme l'illustrent si bien ses alliances surprenantes avec certains pays.

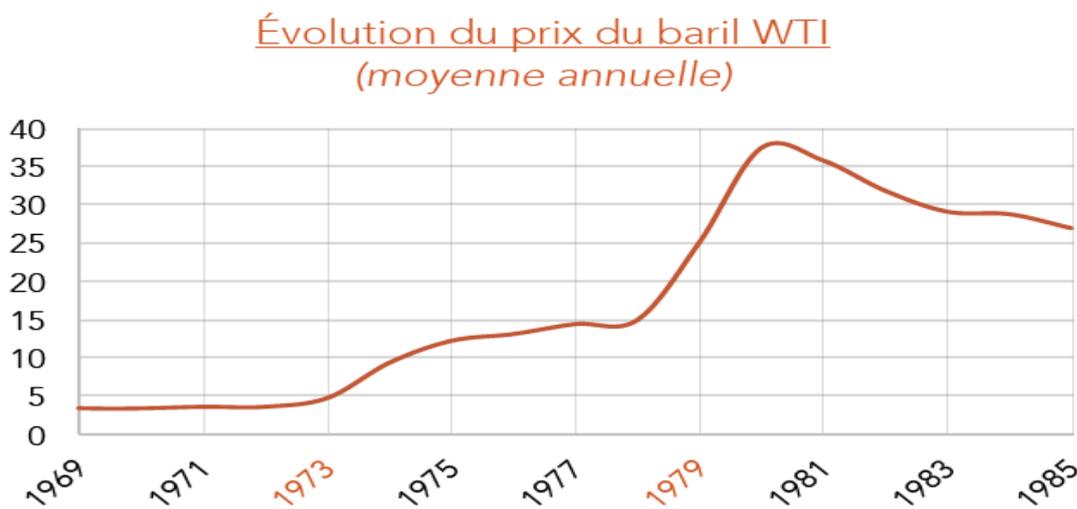
En d'autres termes l'équilibre du système pétrolier était assuré par l'Arabie Saoudite. Ce pays, en assurant le rôle de l'offreur marginal, contrôlait les revendications à la hausse des prix que les autres producteurs à faible ratio réserves-production et à forts besoin en capitaux,

entretenaient en permanence<sup>71</sup>. Cependant, et d'après Henri Wanko, l'Arabie Saoudite n'avait pas toujours les « coudées franches ». En effet, à partir de 1981 le marché « spot » qui était indirectement un facteur de stabilisation de l'OPEP, est devenu plutôt un facteur permanent de déstabilisation et ce pays s'est trouvé de plus en plus incapable d'assurer le contrôle du système comme il le faisait depuis des années 70.

Nous ouvrons une parenthèse pour expliquer la notion du « marché spot ». Ces marchés concernent le pétrole brut ainsi que les produits raffinés issus du pétrole qui sont échangés à court terme. Ces marchés fixent également de manière quotidienne le prix et les cours du pétrole qui servira de référence de prix à travers le monde. Concrètement, les échanges se passent directement entre vendeur et acheteur qui négocient le différentiel entre le prix du produit fini et le prix du pétrole brut. Il existe deux types de marchés spot, ceux du pétrole brut et ceux des produits raffinés<sup>72</sup>.

### II.1.2 Le contre-choc pétrolier de 1986

Un contre choc pétrolier s'installe à partir de 1981(et qui va s'étirer jusqu'à 1986) suite à l'abondance de l'offre consécutive de la restriction pétrolière engendrée par la révolution iranienne en 1979 et du déclenchement de la guerre Iran-Irak, périodes durant lesquelles les prix du baril avaient flambé : le baril était passé de 14\$ courants en 1978 à 35\$ courants.



<sup>71</sup> Henri Wanko, « La « crise pétrolière » : enjeux politiques et réalités économiques ». Revue d'économie industrielle, vol.38, 4<sup>e</sup> trimestre 1986. pp.13-31.

<sup>72</sup> <https://www.investir-petrole.com/article/marches-spot.html>

Cette forte augmentation des prix du pétrole allait exercer deux conséquences : du côté de l'offre, elle va permettre l'arrivée sur le marché du pétrole provenant des pays comme le Mexique, l'Alaska et la Mer du Nord. Il faut dire que l'exploitation pétrolière de ces pays n'était pas rentable jusque-là. Du côté de la demande, celle-ci va accentuer la réduction de la consommation engagée à la suite du premier choc pétrolier (1973) par le biais de politiques d'économie d'énergie et de diversification<sup>73</sup>. Ainsi, la multi-polarisation de l'offre pétrolière et l'introduction de nouvelles énergies comme le nucléaire auront un rôle prépondérant dans la diminution, voire l'effondrement des prix du pétrole en 1986 malgré la réduction de près la moitié de la production des pays de l'OPEP.

L'Algérie dont l'économie demeure très fortement dépendante de la rente des hydrocarbures et qui représente la principale source de revenus du pays sans être parvenue à se diversifier et à mettre en place une économie compétitive au niveau international, se verra pénalisée par la crise pétrolière de 1986. Celle-ci sera la cause d'un excédent pétrolier de 2.5 à 3 millions de barils/jour. Associée à la consommation totale du pétrole dans le monde, ce surplus ne représente que moins de 5% de l'offre totale du brut. Cependant ce chiffre relativement faible a conduit à un effondrement du cours moyen du brut de 27,50\$/b en décembre 1985 à moins de 10\$/b fin mars 1986 avant de se stabiliser au tour de 14\$/b en novembre 1986<sup>74</sup>. De tous les pays de l'OPEP se sont l'Algérie et la Lybie qui se sont retrouvés fortement affectés.

#### a) **La crise pétrolière de 1986 et ses répercussions sur l'économie algérienne :**

Messieurs Zemouri Messaoud et Haroun Tahar<sup>75</sup> de la Faculté des Sciences Economiques de Batna, Algérie, ont estimé que le contre-choc pétrolier de 1986 et les capacités de financement du pays allaient altérer son pouvoir d'achat à l'international et dévoiler au grand jour l'extrême vulnérabilité de son économie de rente à laquelle a abouti l'Algérie.

Ce sont des prévisions auxquelles s'attendaient les algériens qui n'avaient pas écarté cette éventualité mais n'avaient pas prévu aussi que le prix du baril plongerait sous la barre de 10-

---

<sup>73</sup> Joseph KERGUERIS, Claude SAUNIER , « **La hausse des prix du pétrole : une fatalité ou le retour du politique** ». Rapport d'information n° 105 (2005-2006).

<sup>74</sup> Bichara Khader, « **L'Arabie Saoudite et l'Algérie face à la crise pétrolière de 1986** ». Edition du CNRS, Annuaire de l'Afrique du Nord. Tome XXIV. 1985.

<sup>75</sup> Zemouri Messaoud, Haroun Tahar, « **Les enjeux de l'émancipation des hydrocarbures pour l'économie algérienne et la portée de l'économie de rente en tant que générateur du développement durable** ». Faculté des Sciences économiques de l'Université de Batna.

15\$ soit une diminution de 10% des recettes. L'Algérie qui accusait l'Arabie Saoudite de brader son pétrole par la pratique des contrats « netback » se trouve obligée début 1986 de recourir aux mêmes pratiques. Nous soulignons que la valeur netback<sup>76</sup> correspond au prix de vente du Brut, déduction faite des frais de commercialisation directs. Cependant, l'Algérie prit conscience de sa vulnérabilité du fait qu'elle ne pouvait par cette pratique commerciale concurrencer l'Arabie Saoudite. Si cette dernière pouvait se permettre une diminution financière de 15 à 20 milliards de dollars par an durant au moins 5 années, une telle perspective ne pouvait être envisagée par l'Algérie avec un baril de 15\$ qui perdrait plus d'un tiers de ses revenus pour l'année 1986, soit 4,6 milliards pour 12,6 milliards de dollars qui constituaient ses recettes pour 1985<sup>77</sup>. En réalité, à partir du début de 1986, la généralisation des contrats netback, conjuguée à la baisse rapide des prix du Brut, s'est traduite par une restauration de la marge du raffinage mais cette situation reste fragile car les marges de cette industrie étaient moroses et faibles<sup>78</sup>.

En 1984-1985, le secteur pétrolier contribuait encore pour plus de 90% aux recettes d'exportations, finançant 60% du budget de l'Etat et représentant 35% du PIB. Par ailleurs, l'Algérie se distingue des autres pays de l'OPEP par la diversification de ses structures des exportations énergétiques. Les exportations totales de pétrole Brut et de produits pétroliers ne représentaient que la moitié de toutes les exportations, le reste étant compensé par des condensats<sup>79</sup> (14 millions de TEP<sup>80</sup>) et du gaz naturel liquéfié (GNL) (17 millions de TEP).

Soulignons que jusque-là et depuis 1978, la balance commerciale algérienne était excédentaire.

En 1985, les exportations s'étaient élevées à 14 milliards de dollars en augmentation de 13,4% par rapport à 1984 tandis que les importations d'équipements industriels et de biens de consommation représentaient 19,4 milliards de dollars. Ces chiffres sont restés à peu près stables depuis 1981 (voir tableau ci-après en milliards de dinars).

---

<sup>76</sup> <https://dictionnaire.reverso.net/anglais-francais/netback>

<sup>77</sup> Bichara Khader, « **L'Arabie Saoudite et l'Algérie face à la crise pétrolière de 1986** ». Edition du CNRS, Annuaire de l'Afrique du Nord. Tome XXIV. 1985.

<sup>78</sup> André Giraud, Xavier Boy de la Tour, « **Géopolitique du pétrole et du Gaz** ». p274. 1987.

<sup>79</sup> Un **condensat** de gaz naturel est un mélange liquide d'« hydrocarbures légers » obtenu par condensation de certains gaz naturels bruts.

<sup>80</sup> Tonne Equivalent Pétrole, unité de mesure de l'énergie utilisée par les économistes de l'énergie pour comparer les énergies entre elles. C'est l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole moyen. L'équivalent du TEP est le Joule.

**TABLEAU 10**  
*Commerce extérieur de l'Algérie*  
(en milliards de DA)

	<i>1980</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>1983</i>	<i>1984</i>	<i>1985</i>
Importations	40,5	48,6	49,3	49,8	51,2	49,5
Exportations	59,9	57,4	52,7	53,4	59,1	67
Solde	+ 19,4	+ 8,8	+ 3,4	+ 3,6	+ 7,9	+ 17,5
Taux de couverture (%)	148	118	106,9	107,4	115,3	135,5
<i>Importations et exportations par secteurs en 1985</i> (en milliards de DA et en %)						
<i>Importations</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	<i>Exportations</i>	<i>Valeur</i>	<i>%</i>	
Prod. alimentaires	11	22,2	Hydrocarbures	65,8	98,2	
Prod. éner. et lubrifiants	0,9	1,8	dont : — pétrole	17,1	26	
Prod. bruts	3	6,0	— gaz	15,8	24	
Prod. manufacturés	33,9	68,4	— prod. raff.	15,8	24	
dont : — semi-finis	11,7	23,6	— condensats	14,5	22	
— équip. industr.	15,3	30,9	Prod. agricoles	0,2	0,3	
— biens de consom.	6,3	12,7	Prod. manufacturés	0,8	1,2	
Autres	0,7	1,4	Autres	0,2	0,3	
<i>Import. totales</i>	<i>49,5</i>	<i>100</i>	<i>Export. totales</i>	<i>67</i>	<i>100</i>	

Par ailleurs, et durant cette même année, les exportations d'équipements industriels de production nationale, des engins agricoles entre autres et des biens de consommation comme les fruits et légumes restent très marginales en comparaison à des hydrocarbures qui ont fournis 98% des exportations environs 13,8 milliards de dollars.

En matière d'endettement, il est utile de rappeler que celui-ci ne date pas d'hier. En effet, et selon un rapport du Conseil National Economique et Social (CNES) il apparaîtrait que l'Algérie n'avait compté comme dette extérieure, dans les années soixante que les seuls crédits de l'OCI (Organisme Français de Coopération Industrielle). Dans les années soixante-dix quelques pays de l'Est partageant la ligne socialiste avec l'Algérie, ont consenti à quelques prêts qui s'ajoutent à un prêt du Fonds Koweitien de Développement Economique et Social. Signalons que ces prêts (provenant de l'ancienne puissance coloniale) étaient de nature strictement commerciale. C'était les pays fournisseurs d'équipements et services qui étaient en même temps des prêteurs et ceci strictement dans le cadre de projet industriels. En 1971, 3335 millions de dollars US constituaient le stock de la dette extérieure de l'Algérie.<sup>81</sup> Ces

<sup>81</sup> Rapport du conseil national économique et social (CNES) sur : « **La dette des pays du sud de la Méditerranée : obstacle au partenariat euro- méditerranée** ». op.cit, p 27.

prêts avaient comme gage stratégique dans la politique d'emprunt international la rente pétrolière<sup>82</sup>. Les stocks de la dette avaient atteint successivement en 1976 les 9,5 milliards de dollars US, près de un milliards de dollars US en 1977, près de deux milliards en 1978, 18.5 milliards de dollars en 1979, et 19 milliards de dollars en 1980<sup>83</sup>. C'est dire que l'Algérie dès 1965, trois années après l'indépendance, était déjà confrontée à l'engrenage de l'endettement. Celui-ci représentait en 1985 18,6 milliards de dollars (avec une perte de plus de un milliard de dollars des réserves de change) contre 13,4 milliards de dollars pour le Maroc (pays non pétrolier), 5.2 milliards de dollars pour la Tunisie et près de 150 milliards de dollars pour l'ensemble des pays arabes soit 12,4% des dettes totales<sup>84</sup>. Ce taux élevé d'endettement ne plaçait pas l'Algérie dans une situation confortable et ne pouvait rien faire pour inverser les mouvements régressifs des prix de pétrole initiés par l'Arabie Saoudite qui se positionnait en tant que leadership de l'OPEP en matière de valorisation des prix. Celle-ci se considérait (se considère ?) en quelque sorte comme un *sponsorship*<sup>85</sup> vis-à-vis de ses partenaires de l'OPEP qui et selon les circonstances du moment, pour ce qui est des fluctuations des prix du baril à l'international, manquaient de cohésion et de discipline quand on sait les liens très étroits unissant les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite. La politique saoudienne qui consiste à défendre le marché pétrolier au détriment de la protection des prix du baril a provoqué une chute brutale des revenus pétroliers et à occasionner une perte de recette des pays de l'OPEP de l'ordre de 75 milliards de dollars pour la seule année de 1986 et les perspectives d'avenir seraient peu reluisantes pour les dix prochaines années selon une étude réalisée par le Ministère Algérien de l'énergie et de l'industrie chimique de l'époque.

---

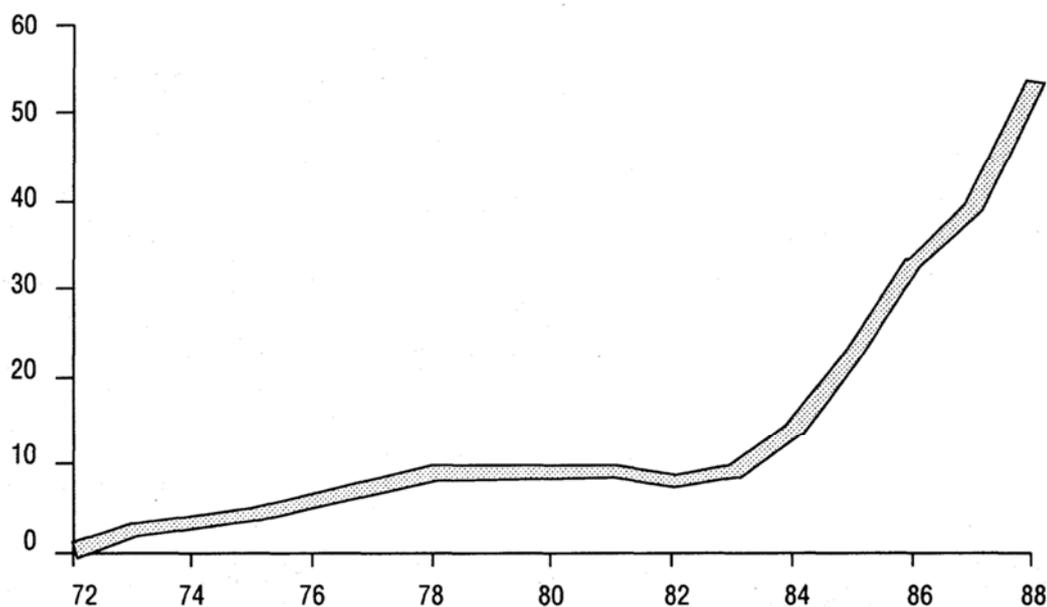
<sup>82</sup> Dahmani.A, « **l'Algérie à l'épreuve des réformes 1980-1997** », Alger, Casbah éditions, 1999, p33.

<sup>83</sup> Le rapport du conseil national économique et social (CNES), op.cit, voir aussi sur ce point Boudjenah Yasmine: Algérie : « **Décomposition d'une industrie : la restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : L'Etat en question** », op.cit, p34.

<sup>84</sup> Bichara Khader, « **L'Arabie Saoudite et l'Algérie face à la crise pétrolière de 1986** ». Editions du CNRS. Annuaire de l'Afrique du Nord. Tome XXIV. 1985. p295.

<sup>85</sup> Principe basé sur l'obligation d'un (des) investisseur(s) étranger(s) de s'associer et de s'aliéner à un partenaire qatari pour pouvoir être opérationnel dans le but de sauvegarder les intérêts économiques du pays quand on sait que les nationaux représentent moins de 20% de la population totale.

### Dette extérieure à long terme en milliards de DA à la fin de chaque année



Source : Statistiques financières internationales

L'ébauche (un avant-projet) d'une Charte nationale en 1986 fut délaissée au profit d'un texte reconduisant celui de 1976 sans prendre en considération les conséquences du contre-choc pétrolier. Cet avant-projet de 1986 ne fut en réalité qu'un texte doctrinaire par lequel l'Etat/FLN a voulu, avec plus ou moins de succès assoir sa légitimité et sceller les consensus entre les élites tout d'abord, puis avec la population. Cette idéologie économique, ou *système national d'économie politique* (SNEP) était communément considéré, à l'époque, comme une forme de capitalisme d'Etat.

Mehdi Abbas nous donne une définition élargie du SNEP algérien puisqu'il s'agit, selon lui, de l'ensemble des relations complexes, contradictoires et hiérarchisées unissant les différents individus, groupes et groupes de groupes qui, d'un côté, utilisent leurs positions et les différents appareils de l'Etat en vue d'imposer leurs préférences et intérêts et, de l'autre, ont accès par des canaux légaux ou non, formels ou non, aux ressources de l'Etat. Celles-ci tirent leur importance de l'Etat algérien qui présente les propriétés institutionnelles, économiques et politiques d'un Etat rentier, lequel est, au travers de ses agences, administrations, gouvernements et ressources dont ils disposent, un acteur central du SNEP<sup>86</sup>.

<sup>86</sup> Mehdi Abbas. « L'ouverture commerciale de l'Algérie : Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme ». Revue Tiers Monde, Armand Colin, 2012, p2. halshs- 00717593

A partir de 1985, le contre-choc pétrolier a d'avantage accentué le mécontentement social provoquant deux phénomènes en relation étroite avec la gestion administrée de l'économie algérienne : les pénuries et leur corolaire, le développement du marché parallèle.

L'économie parallèle en Algérie fut le produit direct du refus étatique de la régulation par le marché. En outre, l'Etat, par son entêtement à vouloir gérer administrativement le marché des facteurs et celui des échanges, provoqua un dédoublement des marchés et des prix. Aux prix fixés par l'Etat, s'était développé un marché informel comblant le déséquilibre et la demande avec des prix supérieurs<sup>87</sup>.

Ce centralisme associé à une dégradation du contexte macroéconomique lié au retournement du marché pétrolier en 1986 qui avait fait chuter les revenus d'exportation de 40% et avait accru les échéances de la dette extérieure (Bouyacoub, 1997)<sup>88</sup> ont expliqué, dans une certaine mesure les troubles sociaux consécutifs à une détérioration de la qualité de vie et à une dégradation de l'environnement urbain en premier : édifices publics non entretenus, canalisations d'eau crevées, réseaux téléphoniques défaillants (une boutade très en vogue à l'époque disait : « Allô Paris, passez-moi Alger » pour signifier la grande difficulté qu'avait un utilisateur du téléphone à joindre Alger ou une quelconque autre ville du pays). Nous n'omettons pas les pénuries de logements (le déficit de logements évalué à près de 3 millions l'unité<sup>89</sup>), de denrées alimentaires, d'appareils électroménagers (l'acquisition d'un réfrigérateur de fabrication locale, par exemple, se réalisait après une demande écrite faite 04 années auparavant ; un passeport après deux ans à l'issue duquel une allocation touristique de 300 FF, une équivalence actuelle de 45 euros, renouvelable chaque année, était octroyée), de médicaments, de voitures et de pièces de rechange : on ne pouvait acquérir une voiture que si l'on était cadre politique de l'Etat, cadre syndical ou titulaire d'une licence d'importation des moudjahidines. Nous n'oublierons pas les hausses constantes des prix, les files d'attentes interminables pour une simple installation téléphonique, pour l'achat d'un kilo de café ou d'un bidon d'huile, pour acheter un paquet de cigarette ou pour obtenir un rendez-vous dans un hôpital... Le marché noir apparut (l'huile et le café se vendaient dans des maisons

---

<sup>87</sup> Mourad Ouchichi, « **L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie** ». Thèse de Doctorat. p136. Université Lumière Lyon 2. Le 26 mai 2011.

<sup>88</sup> Bouyacoub A., 1997, « **L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel** », *Confluences Méditerranée*, n° 21, Automne, pp. 77-85.

<sup>89</sup> Mezouaghi Mihoub, « **L'économie algérienne : chronique d'une crise permanente** », *Politique étrangère*, 2015/3 (Automne), p. 17-29. DOI : 10.3917/pe.153.0017. URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-17.htm>

personnelles), comme sont apparues les tables de cigarettes (présentes encore de nos jours) dans tous les coins de rue : c'étaient les beaux jours du marché informel et les passes droits. Pour déguster une simple banane, il fallait la ramener de l'étranger ! Le service public n'était pas en reste puisqu'il fallait toujours reporter au lendemain ce qui pouvait être fait le jour même. Le citoyen passait la majeure partie de son temps à courir d'un bureau à un autre pour un simple papier. Il ne fallait donc pas s'étonner du fort taux de l'absentéisme à tous les niveaux entraînant une lourdeur bureaucratique très criarde, une des causes, en dehors du contre-choc pétrolier, d'une gestion économique tâtonnante !<sup>90</sup>, sans compter un taux de chômage culminant à 30% (Mihoub Mezouaghi, 2015).

Une politique économique centralisée et l'effondrement des cours pétroliers et du dollar en 1986 allaient se traduire par une réduction brutale des rentes directes et indirectes en dépit d'une certaine hausse de la production des hydrocarbures. Deux courants vont alors s'opposer, l'un « industrialiste », l'autre « financier ». Tandis que le premier affirmait que la crise était la conséquence du renoncement aux investissements industriels et gaziers du début des années 1980 (avec notamment l'abondant du plan Valhyd<sup>91</sup>) ; pour le second, les chocs externes (fluctuations des cours pétroliers, la baisse du dollar...) n'ont fait que révéler la faillite globale du système et la nécessité de sa réforme en profondeur. Sur le plan politique, des dissensions relatives à l'esprit de l'Etat rentier commencent à se faire ressentir. La dette extérieure, conséquente au recours systématique au financement extérieur, menace le pays d'asphyxie financière. Cette asphyxie, du moins pour certaines régions, fut aggravée par une sécheresse et des invasions de criquets qui avaient abouti à une diminution de la production agricole. Sur un autre volet, le Produit Intérieur Brut (PIB) qui s'accroissait d'une moyenne de 5% par an entre 1980 et 1985 avait diminué pour se stabiliser à 1% entre 1986 et 1989. Le taux d'inflation de cette même période mesuré par l'indice des prix à la consommation avait atteint une moyenne de 8,5% par an et le taux de chômage passa de 17% en 1985 à 28% en 1988.<sup>92</sup>

---

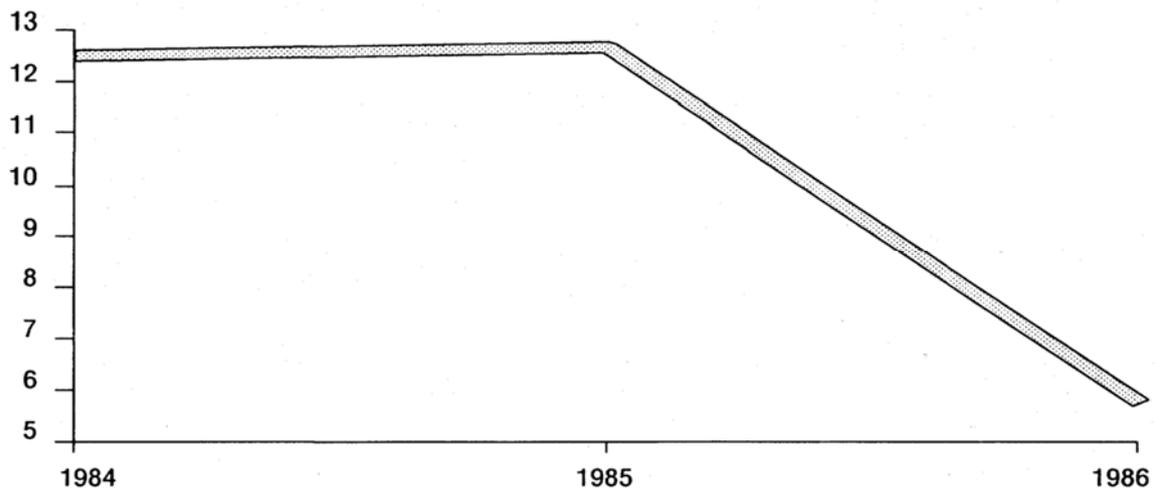
<sup>90</sup> Témoignages recueillis auprès de personnes de l'époque.

<sup>91</sup> Ce plan consistait en une intensification des exportations des hydrocarbures en particulier celle du gaz naturel afin de réaliser une industrialisation rapide quitte à épuiser la totalité des réserves des hydrocarbures. Très controversé, ce plan n'a jamais été officiellement adopté et a été dénoncé après le décès du Président Boumediene en décembre 1978. C'est en 1982 que les exportations de gaz avaient pris progressivement les relais du pétrole et c'était effectué sur la base de contrats à longs termes.

<sup>92</sup> E.Charif.Chakib, « **Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie** ».Revue Sciences Humaines, n°18, Décembre 2002, pp.39-56.

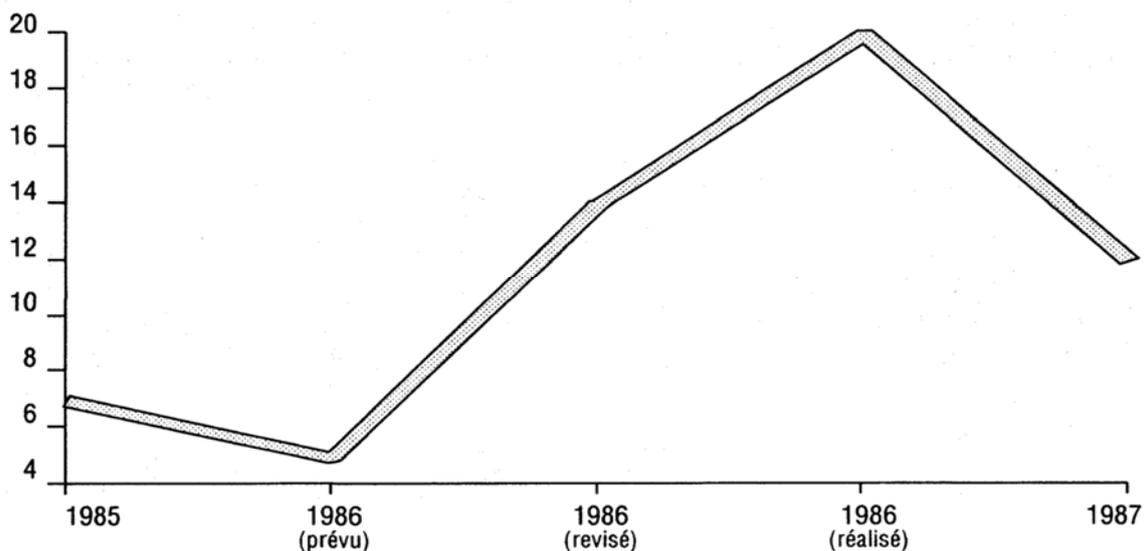
La baisse subite des cours du pétrole et du dollar durant les années 1980, avait affecté les entrées en devises et a entraîné, par une série de réaction en chaîne, une chute brutale des revenus extérieurs de l'Algérie entre 1985 et 1986, une apparition de la croissance du déficit budgétaire, une augmentation importante de la dette extérieure et une accélération de l'inflation jamais égalée<sup>93</sup>.

### Recettes d'exportation des hydrocarbures en millions de \$US



Source : Annuaire du Commerce extérieur

### Déficit budgétaire en milliards de DA



Source : Lois des Finances 86 et 87

<sup>93</sup> Garon, L. (1994). « Crise économique et consensus en État rentier : le cas de l'Algérie socialiste ». (Note). *Études internationales*, 25 (1), p32. <https://doi.org/10.7202/703278ar>

Les rentrées pétrolières qui étaient de près de 10 milliards de dollars en 1985, passèrent à un peu plus de 5 milliards en 1986 et se maintiendront à ce faible niveau jusqu'au 1990<sup>94</sup>. Il y eut une forte chute de taux de croissance économique de 7% à 1% durant cette dernière année. La création d'emplois qui s'élevait à 135.000 en moyenne entre 1980 et 1985 a brutalement baissé à 60.000 entre 1986 et 1990. Le modèle de développement algérien en prend un coup et un retour de la pauvreté alimentée par une dégradation du pouvoir d'achat de la population s'annonce<sup>95</sup>.

#### **Revenus Pétroliers de l'Algérie 1970-1984 (Millions \$ US)**

	<b>1970</b>	<b>1973</b>	<b>1976</b>	<b>1979</b>	<b>1980</b>	<b>1981</b>	<b>1982</b>	<b>1983</b>	<b>1984</b>
<b>Algérie</b>	272	988	3700	7513	12500	10700	8500	7400	N.D

*Source: OPEC Annual Statistical Bulletin.*

#### **b) Les remèdes envisagés :**

D'après Zemouri Messaoud et Haroun Tahar<sup>96</sup>, les premières réformes structurelles en Algérie ont débuté dans les années 1980 et ont donné naissance à un vaste mouvement de segmentations de l'appareil de production mis en place au cours de la décennie de 1970. L'amorce de ces réformes s'est heurtée au contre-choc pétrolier de 1986 qui a mis à jour l'extrême fragilité de l'économie algérienne et son excessive dépendance aux hydrocarbures.

C'est en 1974, trois années après la nationalisation des hydrocarbures par le Président H. Boumediene, que fut mobilisé le premier emprunt des capitaux sur le marché international, un montant inférieur à 5 milliards de dollars. C'était l'époque de « l'industrie industrialisante » dont le promoteur (le père ?) fut Belaid Abdesselam ancien ministre de l'industrie et de l'Energie sous le Président Houari Boumediene (1965-1978) et ancien premier ministre dans les années 1992-1993. Cette politique d'industrialisation, menée à grands galops, a poussé l'Etat à augmenter sensiblement son recours à la mobilisation de crédits extérieurs dans le but

<sup>94</sup> Georges Mutin, « **Le contexte économique et social de la crise algérienne** ». La crise algérienne : enjeux et évolution, Mario Melle éditions, 17 p, 1997. Halshs-00361566.

<sup>95</sup> Tahar Hamamda, « **Crise et transition à l'économie de marché en Algérie** ». Revue Sciences Humaines.2004. p73.

<sup>96</sup> Zemouri Messaoud, Haroun Tahar, « **Les enjeux de l'émancipation des hydrocarbures pour l'économie algérienne et la portée de l'économie de rente en tant que générateur du développement durable** ». Faculté des Sciences économiques de l'Université de Batna. p1.

de répondre aux besoins des différents investissements engagés. Cette politique d'industrialisation chère à Gérard De Bernis se calquait sur le modèle soviétique qui sacrifiait l'agriculture au profit d'une industrie lourde malgré le rôle important de ce secteur dans le processus de croissance et de stabilité sociale à tel point que bien plus tard et même en période d'aisance financière dans les années 2000, l'Etat a été amené à importer jusqu'à l'oignon d'Espagne et l'ail de Chine.

A l'exception de certains pays arabes du Golfe et dont la base naturelle ne permet pas un développement agricole significatif, tous les pays émergents s'intéressent au renforcement d'un développement agricole notable pour servir de base d'une part à un essor d'une industrie agroalimentaire significative mais aussi de l'autre part pour élargir le marché intérieur garant d'une croissance stable. Nous pouvons citer les exportations agricoles vers les Etats-Unis et ailleurs des pays comme le Chili et le Mexique par exemple ou l'Indonésie qui avec ses 200 millions d'habitants est devenue grande exportatrice de riz après avoir été grande importatrice de ce même produit pour nourrir sa population. Nous incluons aussi dans cette illustration la prospérité agricole des pays comme Taiwan...

En Algérie, malgré un potentiel productif incontestable, l'agriculture, comme source de création des richesses, a été longtemps marginalisée et laminée aussi par l'économie internationale et surtout par les politiques internes menées dans le passé<sup>97</sup>. Nous citerons l'exemples des années 70 où sur un fond d'oscillation dans le rapport franco-algérien d'une part et de tendances idéologiques d'une autre part, le gouvernement algérien, malgré un contrat de cinq années avec la France, avait signé un accord avec le gouvernement soviétique selon lequel celui-ci s'engageait à acheter à moitié prix les produits agricoles comme les dérivés de la vigne destinés au marché français.<sup>98</sup> Cela nous amène à faire un parallèle avec une analyse très pointue de Maâmar Boudersa<sup>99</sup> parue en 2009 dans le journal El Watan, sous forme de lettre ouverte au Président de la république Mr. Abdelaziz Bouteflika en tant que Premier Magistrat du pays, et dans laquelle il le questionnait sur les raisons qui avaient amené l'Etat algérien à brader le gaz naturel à moitié prix par rapport aux cours officiels du moment.

---

<sup>97</sup> Abdellatif Benachenhou, « **Pour une meilleure croissance** ». ed. Alpha Design. Juin 2008. pp161-162.

<sup>98</sup> Inga Brandell, « **Les rapports franco-algériens depuis 1962, du pétrole et des hommes** ». ed. L'Harmattan. 1981. p47.

<sup>99</sup> Maamar Boudersa, Maître de Conférences à l'Ecole Nationale Supérieure d'Alger.

Dans cette même analyse, l'auteur se questionnait sur le pourquoi du non remboursement par anticipation des dettes algériennes alors que les réserves de change se situaient à un niveau appréciable. Une semaine après, est-ce un hasard ? Mr. Ahmed Ouyahia dans un discours télévisé fit l'annonce de l'opération.

Maâmar Boudersa avait estimé qu'à cause des prix bas de vente de son gaz par rapport aux prix internationaux, ce qui constitue un bradage, un dumping et une concurrence déloyale sur le marché international, l'Algérie a perdu, entre 1999 et 2007, entre 24 et 28 milliards de dollars durant la période. Par ailleurs et selon cet économiste, le prix du pétrole s'il avait été vendu aux normes internationales, il aurait été suffisant à lui seul pour allouer une pension nette de 13000 da à chaque algérien<sup>100</sup>.

Cette marginalisation de l'agriculture avait signé l'apogée des usines clés en main comme la SONELEC actuellement ENIE, installée par une firme américaine, la SONACOME, actuellement PMA installée par une firme allemande, la SONITEX, la SONATIBA, la SNMC et autres. Les fondements de cette stratégie algérienne de développement se donnaient comme objectif la rupture avec la division internationale du travail en ayant choisi une politique d'introversion qui lui permettait la construction d'une économie autonome et aut centrée. Cette politique d'introversion devait s'articuler théoriquement et essentiellement autour de la combinaison d'une agriculture et d'une industrie se confortant mutuellement par l'échange de produits<sup>101</sup> tels les machines agricoles, l'apport des engrais produits par ASMIDAL et les différents produits dérivés du pétrole. Etc. Il faut noter pour ce qui est de ce point précis qu'une partie de la production de l'industrie lourde comme les tracteurs agricoles, la moissonneuse-batteuse... ainsi que certains produits dérivés du pétrole étaient destinés à l'exportation<sup>102</sup>, notamment vers un pays voisin la Lybie.

---

<sup>100</sup> Maâmar Boudersa, « **Bilan critique de 10 années de pouvoir** ». Journal El Watan du 13 décembre 2009

<sup>101</sup> Ferhat Abderrazek, « **L'effort de restructuration de l'économie algérienne** ». Revue des études juridiques & économiques. N°8. Juin 2015. p3.

<sup>102</sup> NB : Documentation non disponible pour cette période.

## Production de quelques Biens de l'industrie lourde de 1980 à 1984

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Minerai de fer (milliers tonnes)	3 184	3 454	3 423	3 705	3 684	3 664
Minerais de cuivre, plomb, zinc (milliers tonnes)	32	20	26	26	8	30
Phosphates (milliers tonnes)	603	1 025	915	969	877	1 000
Electricité (milliers kwh)	2 374	7 123	8 145	9 396	10 216	10 809
Fonte (milliers tonnes)	361	669	897	1 060	1 303	1 176
Acier (milliers tonnes)	132	370	557	850	892	1 143
Profilés à froid (milliers tonnes)	—	46	49	50	51	87
Citernes (tonnes)	—	1 822	2 183	2 139	5 504	5 481
Tracteurs (unités)	—	4 206	4 379	4 500	6 002	5 927
Wagons neufs (unités)	...	138	644	623	788	895
Charpente métallique (milliers tonnes)	...	83	84	88	90	114
Camions (unités)	5 900	6 464	5 625	5 543	6 504	6 619
Motocycles et cycles (unités)	—	50 641	57 895	68 447	80 000	90 097
Cuisinières (unités)	...	34 192	52 400	50 000	68 000	73 800
Téléviseurs couleur (milliers)	—	76	27	48	61	82
Lampes (milliers)	—	19 210	25 076	32 836	30 675	30 805

*Source : Annuaire statistique de l'Algérie. Ministères des Industries Légères.*

Ces fleurons industriels faisaient dans leurs débuts la fierté de l'économie algérienne malgré le fait qu'ils s'étaient distingués par ailleurs par « la non maîtrise de l'appareil national de production, due pour une partie au recours excessif à l'assistance technique étrangère par le biais de bureaux d'études appartenant aux firmes internationales »<sup>103</sup>. Sur un autre plan, la mauvaise gestion et les passe droits en vigueur en ces moments-là, s'étaient manifestés par la raréfaction des produits et le marché informel qui s'en est suivi. Survint alors la période de l'Après Boumediene.

Il est notoirement connu qu'il existe dans nos mentalités une tradition qui consiste à dénigrer systématiquement ce qui a été entrepris antérieurement par nos prédécesseurs. La force du dénigrement est assimilée à de nouvelles compétences innovatrices sans pour autant opérer une rupture radicale et prouver leurs aptitudes : une rupture dans la continuité. En termes plus clairs, chacun pense faire mieux que l'autre, tout en s'inspirant de l'autre ; c'est ce qui explique en partie le nombre des gouvernements qui se sont succédé en Algérie. Ainsi, la

<sup>103</sup> Cf. Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, MPAT, 1980, Alger, 536 P.

période du Président Chadli avait sévèrement critiqué la politique socialiste de son prédécesseur le Président Boumediene décédé en décembre 1978.

La dégradation de la situation économique au milieu des années 80 avait marqué une nouvelle orientation de la politique économique basée sur plus de rigueur et la nécessité de faire une pause dans la stratégie industrialisante qui avait été remise en cause en faveur d'autres secteurs redevenus prioritaires comme l'agriculture.

La décennie 80 a vu l'abandon d'un grand nombre de projets industriels par le nouveau gouvernement du président Chadli ; projet concernant notamment alors le matériel de transports (camions, cars...), la pétrochimie, les métaux ferreux et divers produits mécaniques. Tournant le dos à la politique industrielle jusqu'alors suivie par le président Boumediene, les responsables algériens abandonnèrent ainsi implicitement l'objectif de remontée de la filière d'industrialisation.<sup>104</sup> Pour ce faire, la nomination de Chadli Bendjedid en tant que nouveau président aura aussi pour tâche un remaniement des équipes dirigeantes et l'exclusion des anciens ministres de la période Boumediene. Ainsi, le journal algérien El Watan précise que l'on avait alors assisté, à compter de 1979, à une chasse aux sorcières menée contre tous les cadres du secteur de l'énergie, dont ceux de Sonatrach tout particulièrement : le président-directeur général, tous les vice-présidents, tous les directeurs centraux et nombre de directeurs opérationnels furent tour à tour éjectés sans ménagement. Le harcèlement ne s'est pas limité au limogeage de la personne. Certains ont eu leurs salaires coupés, d'autres ont été mis d'office à la retraite, parfois sans même que la pension correspondante ne leur soit attribuée. Une telle attitude vindicative eut des répercussions profondes sur le fonctionnement des hydrocarbures. Toute l'expérience accumulée pendant une quinzaine d'années par des dizaines d'ingénieurs, de financiers, de juristes et autres cadres supérieurs était brocardée et définitivement perdue.<sup>105</sup>

Certains observateurs avaient qualifié cette période d'un début d'une descente aux enfers marquée par des malversations de tous genres.

C'est dans cette optique, et selon Rachid Mira, que la politique économique avait pris une autre orientation lors du quatrième congrès du FLN. La stratégie industrialiste de l'ancienne équipe au pouvoir sera contestée et les plans de développement industriels gelés. La priorité

---

<sup>104</sup> Abdelkader Sidahmed, « **La crise des économies maghrébines : les politiques redistributives en question** ». Revue Tiers-Monde, t. XXXIV, n°135. p 569. Juillet-septembre 1993.

<sup>105</sup> Hocine Malti, « **L'Algérie et son pétrole** ». Journal El Watan. Le 20 Mars 2006.

au développement de l'agriculture avait été donnée et le développement du secteur privé avait commencé à s'affirmer et dès 1979 un nouveau plan de développement est installé. En matière de politique industrielle, il s'agissait de restructurer et de rationaliser la gestion des entreprises publiques qui connaissaient des déficits chroniques et un lourd endettement. Entre 1979 et 1983, 70 entreprises publiques de grande taille dans le secteur industriel seront morcelées en 404 nouvelles entreprises d'envergure nationales et locales. Ce démantèlement visait à améliorer la gestion des entreprises publiques jugée jusqu'alors trop coûteuse et bureaucratique et à accroître le regard de l'Etat sur l'emploi des crédits octroyés par le Trésor public<sup>106</sup>.

Les nouvelles tendances visaient une sorte de libéralisme avec une meilleure gestion de l'appareil économique hérité et, dès 1980, la mise en place de ce que l'on considérait comme une remodelisation économique s'est avérée avec une remise en cause progressive du modèle de développement adopté jusqu'à la fin de 1980. On envisagea alors une nouvelle réforme des structures agraires sous la forme d'exploitations relevant de l'Etat, les CAPRA (domaines autogérés et Coopérative de Production de la Révolution Agraire, communément appelés CPRA) qui allaient fusionner en Domaines Agricoles Socialistes (DAS) dans le but évident de renforcer le contrôle de l'Etat. Ce sera un échec. Nous citerons l'exemple des ouvriers agricoles qui étaient dans l'obligation de vendre leurs productions à 0.50 da/Kg à une coopérative d'Etat qui les revendait à 3,50da/Kg. Le bénéfice engendré était considéré comme scandaleux pour l'époque. Nous avons quelques fois assisté à la colère des Fellahs qui, considérant cette politique comme injuste et avilissante, détruisaient parfois leurs produits avec leurs engins agricoles pour ne pas les céder à un prix jugé vil à l'Etat. Conséquences : la production n'enregistra aucune amélioration et une dépendance alimentaire se faisait de plus en plus ressentir.<sup>107</sup>

Lorsqu'une économie repose sur le monopole de l'Etat du commerce extérieur (le dirigisme économique), cela ne peut se traduire que par une fermeture de cette même économie qui ne sera pas évidemment protégée de chocs externes. C'est ce protectionnisme, une des causes essentielles de cette politique, qui exprima cette vulnérabilité que d'aucuns essaient d'associer (comme souvent) aux différents cours pétroliers qui ne feraient à leurs tours qu'accélérer une grave crise structurelle dont la solution appelle de profondes réformes économiques. L'action

---

<sup>106</sup> Rachid Mira, « **Institutions et ordre politique dans le modèle algérien** ». Colloque sous le thème : L'autonomie du politique à l'épreuve de l'analyse des capitalismes. p8. Université Paris 13, France. 2015.

<sup>107</sup> Témoignages recueillis auprès de personnes de l'époque.

conjuguée de l'effondrement des prix du pétrole et la baisse du dollar en 1986 plonge totalement l'économie algérienne dans une crise des moyens extérieurs au moment où ce pays tente d'engager des réformes importantes notamment celle de la restructuration notamment celle des grandes sociétés nationales dont la gestion présentait beaucoup de difficultés : un mouvement de déconcentration est lancé pour les plus grandes entreprises. Ainsi Sonatrach a été scindée en 13 sociétés de même que 450 entreprises ont été subdivisées à partir de 71 entités nationales<sup>108</sup>. Bien sûr, cet émiettement régional se voulait plus technicisé. N'était-ce pas là aussi une manière de contrer le pouvoir sans cesse grandissant détenu par des entreprises géantes ? Il semble qu'en 2019 le même schéma à tendance à se répéter pour certaines sociétés nationales comme la Sonelgaz. Cette dispersion en unités dispersées présente cependant le risque de la lourdeur bureaucratique. En vérité, cette décentralisation ne reflétait pas dans les faits une gestion autonome des entreprises dans la mesure où c'était l'Etat qui prenait en charge l'investissement industriel dans le cadre d'un secteur public lorsque : une entreprise se trouvait dans une situation de déperdition économique, c'était l'Etat qui la renflouait dans le but de préserver la production mais surtout les postes d'emplois. Cette tutelle était justifiée par la nécessité de mettre en place une stratégie algérienne du développement (S.A.D) capable d'industrialiser le pays dans les deux décennies à venir. Cette dernière, reposait sur un postulat selon lequel seul l'Etat était capable de déclencher un mécanisme de stimulation économique, au moyen de l'établissement de certaines industries de base, pour débloquent le processus d'accumulation du capital et susciter un développement technologique favorable à l'intégration économique des différents secteurs d'activité.<sup>109</sup> Ceci nous renvoie à la division des grandes entreprises d'Etat en unités spécialisées dont il a été question précédemment.

Jusqu'en 1988 et l'abondance du référent socialiste, l'Etat était le premier employeur et le principal acteur économique en Algérie il dirigeait, administrait, régulait, planifiait, fixait les prix et déterminait les stratégies des entreprises majoritairement publiques, le tout cloisonné par une bureaucratie coûteuse et hiérarchisée à l'extrême. Dans un souci de diminuer le taux de chômage, il y eut des recrutements massifs sans rapport réel avec les besoins fondamentaux du pays. Le modèle économique choisi au lendemain de l'indépendance mettait en place une industrialisation massive et ostensible au détriment du développement de l'agriculture : la

---

<sup>108</sup> Georges Mutin, « **Le contexte économique et social de la crise algérienne** ». La crise algérienne : enjeux et évolution, Mario Melle éditions,, 17 p, 1997. Halshs-00361566.

<sup>109</sup> ND, « **La stratégie algérienne du développement : aspects théoriques et mise en œuvre concrète** », site : [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2011.ouchichi\\_m&part=351896](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2011.ouchichi_m&part=351896)

réforme agraire que le monde rurale attendait n'a jamais été menée à son terme et s'est plutôt singularisée par un dépeuplement des campagnes au profit des fameux villages socialistes installés à la lisière des grandes villes. Alors que l'économie coloniale se reposait principalement sur l'exportation des produits agricoles, un phénomène contraire s'installa dans l'Algérie indépendante qui s'endettait pour l'importation de produits alimentaires au point de classer l'Algérie dans les années 2000 comme le premier importateur de blé dur au monde<sup>110</sup>.

D'après Georges Mutin (1997), l'Algérie, dont les moyens de paiement s'amenuisaient depuis 1986, a mené de manière autonome à partir des événements de 1988 une politique d'assainissement des secteurs productifs. Une tentative de libéralisation est conduite dès 1986 au sein de la présidence entre mai 1990 et juin 1991 et plus tard en avril 1994 suite aux accords conclus avec le FMI. C'est dans ce contexte qu'un noyau de réformateurs s'est cristallisé au sein des appareils d'Etat au tour d'un projet économique et politique caractérisé essentiellement par le souci de mettre fin au monopole étatique, de soustraire l'économie au pouvoir d'achat et d'asseoir une démocratie pluraliste et un Etat de droit qui « libérerait la société civile ».

C'est le gouvernement Hamrouche (1990-1992) qui va assurer cette transition d'une économie étatisée et planifiée à une économie de marché régulée par une gestion de « *l'à peu près* ».

Pour ce faire, une réforme envisagée par le gouvernement Hamrouche avait pour objectif l'instauration d'une certaine politique moins dirigiste et qui consistait à sortir de la centralisation administrative et du carcan bureaucratique devant aboutir à une économie de marché où la monnaie et la gestion monétaire devaient reprendre tous leurs droits avec l'idée de mettre fin aux taux de changes administrés. Un début de dévaluation du dinar s'instaure : de 1,36FF en 1987, le dinar est tombé à 0,42FF en 1990.

---

<sup>110</sup> Kassim Bouhou, « **L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé** », Revue Politique étrangère. 2009/2 Eté, p324. Article disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-2-page-323.htm>

C'est dans cet esprit que cette équipe gouvernementale, dans un souci de démonopolisation de l'activité économique, avait promulgué une série de lois, ordonnances et arrêtés qui convergeraient vers<sup>111</sup> :

- La libéralisation des prix et la fin des systèmes de subventions.
- La libéralisation du commerce extérieure des monopoles étatiques.
- La réforme du marché monétaire et financier ainsi que la libéralisation du système des changes.
- La libéralisation du code du travail fondé sur le principe de la flexibilité. Précisons que la flexibilité du travail est l'un des moyens permettant à une entreprise de s'adapter aux évolutions de sa demande et de son environnement. Cette flexibilité est une des composantes de sa réactivité industrielle.

Avec plus de détails et sans prendre le risque de nous répéter, la politique de Mr. Hamrouche visait à associer le secteur privé au secteur étatique dans le but de favoriser la relance de l'investissement notamment dans le secteur privé. Cette politique de rigueur a cherché à soutenir l'économie algérienne par les dépenses du secteur privé en considérant ce dernier comme le complément du secteur étatique. Mr. Hamrouche était allé jusqu'à déclarer publiquement que « *tous ceux qui avaient indument accumulé de l'argent devraient au moins avoir la décence de l'investir* »<sup>112</sup>. En vérité, il s'agissait pour le gouvernement Hamrouche d'aboutir à une opération de refinancement de la dette suite à l'accord signé avec le FMI le 03 juin 1991 et au préalable stabiliser l'économie nationale par une lutte à court terme contre l'inflation et le chômage. Ces mécanismes purement économiques engagés visaient à consolider la machine économique en favorisant a priori les entreprises publiques en difficulté au détriment des salariés. Il s'agissait en fait d'alléger les charges de ces entreprises et d'améliorer leurs performances financières sans apports significatifs à l'aide sociale restée insignifiante dans les années 1990-1991. Selon M. Bennoune, la mauvaise gestion des affaires publiques suivies par une libéralisation économique chaotique impulsée surtout par le gouvernement Hamrouche ont entraîné le retrait et la déliquescence de l'Etat<sup>113</sup>.

Dans le domaine agricole des réformes importantes étaient entamées en 1987 avec l'éclatement des grands domaines socialistes en petites exploitations collectives et

---

<sup>111</sup> Adel Abderrezak, « **Libéralisation économique et privatisations** ». Confluences Méditerranée. N°45. p96. Printemps 2003.

<sup>112</sup> R. Tlemçani, « **Etat bazar et globalisation, l'aventure de l'infatih en Algérie** », Editions El-Hikma, Alger, p. 47.

<sup>113</sup> M.Bennoune, « **Esquisse d'une anthropologie de l'Algérie politique** », Editions Marinoor, Alger, 1998.

l'appropriation privée des outils de production, à l'exception de la terre : c'était un grand pas vers un début de privatisation. La réussite de toute la Réforme était conditionnée par celle de la réforme politique et un des aspects les plus révélateurs était l'introduction du pluralisme politique et la liberté de la presse qui s'était traduite par la multiplication des titres de journaux.

Depuis les émeutes d'octobre 1988, les politiques économiques se sont succédé sans véritable lien entre elles. Le gouvernement Hamrouche (1988-1991) a conduit une politique libérale et offensive : refonte des lois sur les associations, libertés publiques, garanties démocratiques sur la presse ; tout cela lié à une rigueur budgétaire et à l'entame de discussions avec le FMI. Il vote en 1990 la fameuse loi sur la monnaie et le crédit qui vise à casser le monopole de l'État sur le commerce extérieur (Grégoire Delhay et Loïc Le Pape, 2004).

Adel Abderrezak (2003) avait signalé que cette politique réformatrice s'était imposée par la pression sourde de la mondialisation libérale qui avait participé à mettre en cause les conceptions et les politiques étatistes du développement qui ont prévalu dans certains pays du Tiers-monde comme l'Algérie. C'est le gouvernement Hamrouche qui va assurer la transition d'une économie étatisée et planifiée à une économie de marché régulée par « le laisser faire, laisser aller ». Une nouvelle législation économique et sociale sera installée et l'on s'attellera d'aller jusqu'au bout dans la démonopolisation de l'activité économique comme cela a été déjà mentionné précédemment.

L'Algérie, crise économique et endettement aidant, s'installa alors dans le nouveau socle programmatique à toutes les politiques économiques dans le monde : le Consensus de Washington<sup>114</sup>.

Cependant, certaines contraintes viendront assombrir le tableau et empêcheront de conduire à bien cette politique :

Comme d'accoutumée, ce sont l'immobilisme et l'hostilité de la haute bureaucratie administrative et du personnel dirigeant des grands établissements publics et des banques c'est-à-dire les élites en place qui viendront gâcher cette politique réformatrice sans compter les très lourdes contraintes extérieures (endettements) et l'aggravation de la situation politique

---

<sup>114</sup> On entend par Consensus de Washington comme un ensemble de recommandations politiques en direction des pays en voie de développement. Selon ce consensus, on ne peut atteindre la prospérité que par une faible intervention étatique, une limitation des contrôles, un équilibre du budget étatique et la privatisation des entreprises publiques. C'est en 1989 que ce concept fut inventé par John Williamson. (<https://www.andlil.com/theorie-du-consensus-de-washington-152902.html>)

au cours de l'année 1991<sup>115</sup>. Le gouvernement Hamrouche tombe et la politique initiée par ce dernier est mise aux oubliettes suite à l'arrêt du processus électoral en janvier 1992 ; c'est le retour à « l'économie dirigée » de Sid Ahmed Ghouzali : rupture du dialogue avec le FMI, augmentation des dépenses publiques et mise en place de la planche à billet, conséquences : le déficit public et l'inflation viennent ravager un pays en pleine tourmente politique : on naviguait à vue d'œil. La politique réformatrice du gouvernement Hamrouche s'est retrouvée entravée par le gouvernement Ghouzali dans la mesure où celle-ci aurait eu un coup social jugé élevé pour la population. Nous assistons alors à un blocage de l'autonomisation des entreprises publiques et le financement par l'Etat de plusieurs d'entre elles en grande difficulté économique et au refus aux concessionnaires et grossistes étrangers de s'installer librement marquant ainsi le retour du contrôle de l'Etat sur le commerce extérieur et sur la redistribution des rentes<sup>116</sup>.

Nous faisons remarquer que cette démarche s'inscrit en droite ligne dans le schéma classique du reniement caractérisé par les formules des « *Moi je vais faire mieux que l'autre* », « *Ce n'est pas moi c'est lui* » ou enfin, « *On efface tout et on recommence* » du fait que toutes les réformes envisagées par les uns sont considérées comme trop libérales par les autres et l'on s'attèle alors à envisager d'autres corrections jugées plus efficaces. L'on comprend alors les difficultés relatives à la prise des décisions quant aux diverses applications des réformes.

On essaie autre chose avec le gouvernement Belaïd Abdesselam (1992-1994) qui instaure une « économie de guerre ! » on centralise, on contracte les dépenses, et des tutelles sont placées dans l'administration<sup>117</sup>. On refuse une autre fois tout dialogue et programme émanant du FMI et on compresse des importations en vue de ramener le ratio de la dette par rapport aux exportations de 75% entre 1992 et 1993, à moins de 40% en 1997. Selon Omar Benderra (2009), La production industrielle faute d'approvisionnements et du fait des modifications permanentes de l'environnement administratif et réglementaire, accuse des baisses dépassant 50% dans de nombreuses branches notamment dans le secteur privé, celui-ci se retrouve fortement pénalisé au profit du secteur public et les entreprises de production et de sous-

---

<sup>115</sup> Georges Mutin, « **Le contexte économique et social de la crise algérienne. La crise algérienne : enjeux et évolution** », Mario Melle éditions,, 17 p, 1997. halshs-00361566

<sup>116</sup> Rachid Mira. « **Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période** ». Economies et finances. Université Sorbonne Paris Cité, 2015. Français. NNT : 2015US-PCD053. tel-01684242. p 202.

<sup>117</sup> Grégoire Delhaye et Loïc Le Pape, « **Les transformations économiques en Algérie** », *Journal des anthropologues* [En ligne], p4 | 2004, mis en ligne le 22 février 2009, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/1827> ; DOI : 10.4000/jda.1827

traitance dans leur globalité sont pratiquement paralysées par l'interventionnisme de l'administration, les retards de paiements au titre des marchés publics et la limitation des programmes d'importation. Dans un souci de se débarrasser des pressions des réformes, la politique économique censée réorganiser le secteur public, se retrouve rapidement en face de ses anciennes pratiques d'irresponsabilité. Résultat : allongement des délais de réalisations, perturbations des programmes (par une remise en cause permanente des délais), amplification des réticences, déjà grandes, des marchés financiers et des partenaires économiques extérieurs. Les marges de manœuvres se rétrécissent à tel point d'entraîner deux gouvernements successifs conduit par Réda Malek et Mokdad Sifi dont les ministres des finances sont d'anciens collaborateurs de la Banque Mondiale<sup>118</sup>.

Durant l'été 1993 la chute du pétrole sous la barre de 16\$ le baril sur les marchés internationaux avait entraîné la fin de la politique d'austérité de B.Abdesslam. Son gouvernement tombe. Ses démarches n'avaient pas été très efficaces et avaient été considérées comme désastreuses et inutiles. Le pays se retrouve dans une situation de cessation de paiement. Le phénomène de cessation de paiement, limité au départ à certains pays de l'Amérique Latine, s'était généralisé pour toucher plusieurs pays producteurs du pétrole dont l'Algérie, notamment après le contre-choc pétrolier de 1986.

Dans les premières années de l'indépendance de l'Algérie, les politiques économiques prises en compte s'appliquaient par la redistribution des revenus : l'économie redistributive chère à la tendance socialiste en vigueur. Cependant, selon S. Ahmed Abdelkader (1993), une économie redistributive était considérée comme « le mal des économies maghrébines » et qu'il fallait réformer.

On entend globalement par économie redistributive, une politique de redistribution des revenus qui se veut comme une politique d'atténuation des inégalités de revenus opéré aux moyens de transferts sociaux. Elle vise à réduire les écarts de revenus entre les ménages d'une même société du fait même que les inégalités de revenus pointent la disparité existant entre les revenus des individus riches et ceux des individus pauvres. Cette disparité est mise en évidence en mesurant et analysant de manière comparative les revenus au sein d'un même pays ou entre différentes nations du globe ou entre individus ou le monde. La « redistribution » concerne d'avantage les Etats-providence que les pays libéraux.

---

<sup>118</sup> Omar Benderra, « **Economie Algérienne 1986-1998 : Les réseaux aux commandes de l'Etat** », Algeria Watch. 13 décembre 2009. p6.

Cependant, cette politique de redistribution ne fait pas l'unanimité car certains critiques estiment que celle-ci prévient l'enrichissement général. Sur un autre plan, les arguments en faveur de la redistribution ne prennent pas en compte les niveaux de vie qui ont tendance à augmenter lors de périodes de faible redistribution et occasionnent une croissance économique inégale qui ne devrait profiter qu'aux seuls privilégiés.<sup>119</sup>

En matière de remédiation, des réformes sous l'égide des institutions financières internationales seront appliquées en Algérie : mises en place de plans d'ajustement structurel dont l'objectif visait l'élimination de tous les déficits.

Le premier juin 1994, un premier rééchelonnement de la dette du Plan d'Ajustement Structurel (PAS) est négocié et il sera suivi par un deuxième accord en 1995. Ce plan sera signé en 1994 après que deux ministres de l'économie successifs dont Mourad Benachenhou (gouvernement de Réda Malek et M. Sifi) s'acharnèrent à renouer avec le FMI. Il est à signaler que le Gouvernement de Réda Malek n'avait duré que huit mois et demi et avait adopté une attitude ferme vis-à-vis du problème de la corruption, de l'assainissement de l'Etat et des finances publiques. Réda Malek avait remplacé A. Belaid à la tête du gouvernement. Les investissements internationaux reviennent, une certaine embellie financière apparaît<sup>120</sup>. Les accords de rééchelonnement avec le Club de Paris en 1994 et de Londres en 1995 apportent à l'Algérie 20 à 22 milliards de dollars dont un tiers de ces fonds était destiné au ministère de la défense pour cause de troubles politiques, une bouffée d'air frais entre 1994 et 1998 (rappelons qu'entre 1985 et 1988 que le volume de la dette avait atteint 26 milliards de dollars). En contrepartie, le gouvernement algérien s'était engagé auprès de ces créanciers à respecter les objectifs édictés par ces débiteurs. Ces P.A.S qui devaient s'appuyer en l'occurrence sur les privatisations des entreprises constituaient pour les experts du FMI une pièce maîtresse du calendrier des réformes<sup>121</sup>. La politique de privatisation a été justifiée par l'inefficacité productive et les déficits financiers des entreprises publiques.

Les P.A.S avaient pour mission de<sup>122</sup>:

---

<sup>119</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Redistribution\\_des\\_revenus](https://fr.wikipedia.org/wiki/Redistribution_des_revenus)

<sup>120</sup> Grégoire Delhay et Loïc le Pape, « **Les transformations économiques en Algérie, privatisations ou prédation de l'Etat ?** ». Journal des anthropologues. 2004. p4.

<sup>121</sup> Fatiha Talahite, « **L'économie algérienne depuis 1962 : le poids croissant des hydrocarbures** ». AFKAR/IDEES. ETE 2006.

<sup>122</sup> A. Moussaoui, « **Quelques conséquences des programmes d'ajustement structurel sur l'éducation** ». Revue Sciences Humaines n°16. Décembre 2001. p2.

1- « Modifier les structures économiques afin de rétablir les équilibres macro-économiques et financiers.

2- Opérer une restructuration du tissu économique afin de lui permettre de retrouver une croissance sans déséquilibres.

3- Stabiliser la demande par des mesures de restructuration de l'offre grâce à des actions sur les prix, les modes de gestion, etc.

4- Casser les rentes en réduisant les marchés parallèles et en introduisant l'efficacité et la rationalité dans la gestion des ressources ».

Cependant, le processus de privatisation lancé en 1995 n'a pas été total en raison de l'interférence d'autres consultants notamment de la Banque Mondiale et de certaines institutions financières internationales (IFI)<sup>123</sup> arrivées en Algérie, mais aussi d'une volonté très mesurée des dirigeants algériens de l'époque de réformer en profondeur et de privatiser l'économie. La finalité de cette temporisation avait comme programme une atténuation, une inflexion d'une application effrénée des réformes initiales dans le sens de la libéralisation et de la privatisation. Il s'agissait en gros d'atténuer les retombées transitoires de l'ajustement structurel sur les couches les plus défavorisées de la population, comme l'avait mentionné la loi de finances complémentaire pour 1994 pour les EPE, de faire appel à des investisseurs privés dans la limite d'un capital de 49%, soit un processus de privatisation partielle. En février 1995 a été créé un ministère de la Privatisation et la mise en œuvre réelle de la politique de ce ministère est annoncé en août 1995 par le ministre Mourad Benachenhou qui bute sur le problème concret des critères de sélection des EPE à privatiser. En termes plus clairs, quelles EPE choisir ? On ne peut en effet privatiser une EPE qui n'est pas potentiellement rentable. Finalement ce n'est qu'en septembre 1997 qu'une liste de 240 EPE privatisables est rendu publique parmi lesquelles 89 sont sélectionnées pour figurer dans la liste fixée par décret en juin 1998. Nous proposons ci-dessous le tableau de quelques entreprises publiques privatisées entre 1995 à 2003<sup>124</sup>.

---

<sup>123</sup> Dans de nombreuses régions du monde, les institutions financières internationales (IFI) jouent un rôle important en matière de programmes de développement social et économique des pays en développement ou en transition. Par exemple, elles dispensent des conseils sur les projets de développement, les financent et contribuent à leur mise en œuvre.

<sup>124</sup>Wladimir Andreff, « Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie. Point de vue d'un outsider en 1988-1994 », *Confluences Méditerranée* 2009/4 (N°71), p. 41-62. DOI 10.3917/come.071.0041.

**Tableau : Entreprises privatisées de 1995 à 2003**

Entreprises privatisées	Branches d'activité	Part du capital cédée	Technique de privatisation	Apports du partenaire
Hôtel El-Aurassi	Tourisme	20 %	Introduction en Bourse	Revenus de la cession
SAIDAL	Chimie-Pharmacie	20 %	Introduction en Bourse	Revenus de la cession
ERIAS Sétif	Agroalimentaire	20 %	Introduction en Bourse	Revenus de la cession
SIDER, El-Hadjar	Sidérurgie	70 %	Ouverture du capital à LNM-ISPAT (Inde)	50 milliards dinars modernisation
ENAD	Détergents	60 %	Ouverture du capital à Henkel (Allemagne)	investissement de modernisation, marque

Source : Sadi (2005).

Par ailleurs, deux rapports, l'un émanant du gouvernement algérien (novembre 1996) et l'autre du FMI, nous apprenait que les deniers largement octroyés par le FMI, n'ont servi en définitive, ni aux investissements des entreprises, ni aux chômeurs, ni à la construction de logements comme cela était prévu, mais uniquement au renflouement des caisses de l'Etat, extrêmement déficitaires, ce dernier étant en butte à l'importation en masse de biens de consommation<sup>125</sup>.

Cette période avait débuté lorsque l'Algérie était en situation de quasi cessation de paiement et était amenée donc à accepter les termes d'un premier Plan d'Ajustement Structurel (PAS) signé en avril 1994 par le gouvernement de Réda Malek, comme signalé précédemment. D'après Bouriche Riadh, ce plan se présentant comme une reprise des réformes de stabilisation où les débuts du commencement de l'ajustement structurel conditionnel (1994-1995/1998), a abouti à l'accord de « Stand-by » de 1994-1995, considéré comme le premier accord de rééchelonnement de la dette publique algérienne. L'application rigide de cet accord, jugée positive par le FMI, avait permis à l'Algérie de bénéficier d'un autre programme dit : « facilité élargie » (FFE) de trois ans (1995-1998) de la même instance économique internationale : 2<sup>ème</sup> Stand-by et qui avait comme objectif la mise en place des systèmes de gestion de l'économie pour atteindre une croissance économique soutenue et une forte

<sup>125</sup> Hélène Bravin, « L'inquiétante détérioration de la situation économique en Algérie ». Confluences, p1 1997. [http://revues-plurielles.org/\\_uploads/pdf/9\\_21\\_10.pdf](http://revues-plurielles.org/_uploads/pdf/9_21_10.pdf)

création d'emplois. Le programme du gouvernement Sifi s'est inscrit dans une anticipation prévoyant les points suivants<sup>126</sup> :

- Une croissance annuelle de 5% du produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures en termes réels pour absorber l'augmentation annuelle de la population active évaluée à 4%, en termes plus clairs, mise en place d'une politique d'absorption du taux de chômage.
- Soutiens du niveau de vie des catégories sociales les plus vulnérables par la mise en place d'une stabilité financière.
- Assurer un approvisionnement convenable de l'économie dans le cadre du Stand-by par le biais d'une viabilité de la balance des paiements.
- Augmenter progressivement la participation de l'épargne nationale au financement de l'investissement afin d'améliorer l'efficacité de cet investissement. C'est la limitation de la croissance des dépenses courantes qui devait permettre une augmentation de l'épargne.

Il fallait en outre envisager à terme une réduction du déficit tout en assurant un niveau d'importation de biens et de services compatibles avec l'objectif de la croissance économique prévu.

Ces programmes d'ajustements structurels et de stabilisations macroéconomiques appliqués entre 1994 et 1998 sous l'égide des conditionnalités du FMI devaient permettre à notre pays de placer ses efforts de développement dans un contexte à long terme. Les fondements de ces programmes devaient s'articuler autour des réformes de la politique budgétaire, de la politique monétaire, de l'ajustement du taux de change à travers de la dévaluation, de la politique des prix, de la diminution de l'inflation et de la limitation de la récession, de la privatisation progressive des entreprises publiques, de la libéralisation du commerce extérieur (incitations aux investissements étrangers) et enfin de la révision du système de protection sociale et d'un effacement graduel de la politique économique de l'Etat<sup>127</sup>. Cependant, dans cette période le service de la dette avait dépassé 100% et avec les contraintes des conditionnalités du FMI, le rééchelonnement de la dette extérieure était impossible à éviter notamment dans le premier trimestre de l'année 1994 : les exportations du pays étaient

---

<sup>126</sup> Le quotidien El Watan du 14 mars 1995.

<sup>127</sup> Bouriche Riadh, « **La bonne gouvernance et la problématique des politiques économiques et de développement : Le cas de l'Algérie** », p5. Communication lors d'un Séminaire à l'Université de Chlef. Décembre 2008. [https://www.univ-chlef.dz/uhbc/seminaires\\_2008/dicembre\\_2008/com\\_dic\\_2008\\_7.pdf](https://www.univ-chlef.dz/uhbc/seminaires_2008/dicembre_2008/com_dic_2008_7.pdf)

insuffisantes pour honorer ce service, et il était par conséquent impossible de continuer à gérer l'économie nationale sous une telle contrainte financière. Ceci ne nous empêche pas, et d'après M. Hadjsyed, de citer les grandes lignes du projet envisagé dans le programme du gouvernement de Réda Malek axé essentiellement sur la relance de l'industrialisation au détriment de restructurations socialement douloureuses mais inévitables<sup>128</sup>. L'objectif était de permettre une insertion du système productif algérien dans le concert de l'économie mondiale en évacuant le système des inputs comme d'accoutumée, mais assoir une véritable politique économique basée sur des exportations manufacturées.

Signalons au passage et à propos des inputs que ceci nous amène à faire un parallèle avec l'industrie automobile actuelle portant le label « Made in Algeria » ou plus populairement parlant « Made in Bladi ». Les récents évènements sociopolitiques ont mis à jour le stratagème d'une importation déguisée, sinon comment expliquer que des véhicules de marques mondialement reconnues soient déclarés fabriqués localement ! Certains experts économiques algériens ont estimé qu'il s'agissait, pour ce qui concernait ce procédé d'une offense récurrente à l'économie algérienne.

Ce projet du gouvernement de Redha Malek avait considéré que l'on devait donner une nouvelle place aux hydrocarbures sur lesquels reposait exclusivement, en tant que mono-produit exporté, l'économie nationale. Par conséquent, ce secteur ne pouvait plus à l'avenir assurer à lui seul le financement en devises de notre économie et des services sociaux mais devait être en revanche le moteur de la restructuration industrielle et de la nouvelle insertion de l'Algérie dans la division internationale du travail comme cela a été déjà signaler antérieurement. Il ne fallait pas oublier bien sûr le leitmotiv d'une politique d'intensification agricole efficace permettant d'assurer une certaine sécurité alimentaire au pays ainsi que le développement du tourisme, le tout enrobé d'une stratégie stable et à long terme visant les services orientés vers les exportations sans prendre en compte les graves problèmes des différents ajustements structurels confirmant ainsi la démarche de ses successeurs. Il s'agissait d'accélérer les réformes pour passer ensuite au rééchelonnement de la dette en avril 1994. Le programme stand-by envisagé pour la période d'avril 1994 à mars 1995 prévoyait un taux de croissance du produit intérieur brut de 3% pour 1994 et de 6% pour 1995<sup>129</sup> ; prévisions qui devaient en principe être positives pour le financement du déficit du trésor et la réduction du

---

<sup>128</sup> M. Hadjsyed, « **L'Industrie algérienne, crise et tentative d'ajustement** ». Editions L'Harmattan. Paris 1996. p197.

<sup>129</sup> Le quotidien El Watan du 13 septembre 1994.

taux d'inflation. Cependant, et malgré la restriction des importations durant le programme du stand-by, les indices de croissance ne semblaient nullement évoluer.

Le gouvernement de Redha Malek n'eut pas assez de temps pour mener à bien ces démarches considérées comme précipitées et devait donc aboutir nécessairement, au lendemain de la signature de rééchelonnement, à son remplacement par le Gouvernement Sifi. Il est à rappeler que tout juste un mois après sa nomination, Redha Malek avait promulgué un code des investissements très libéral à l'égard des investissements étrangers.

Les fondamentaux économiques inscrits dans les différents gouvernements successifs semblent avoir été renforcés et mis en pratique par le gouvernement de Ahmed Ouyahia qui voulait préparer l'économie algérienne à un code macroéconomique stable dont les objectifs étaient l'achèvement des réformes structurelles menant à un fort développement d'un secteur privé et par là même à une meilleure intégration de l'économie algérienne à l'économie internationale, le tout accompagné de la nécessité de poursuivre une politique budgétaire rigoureuse permettant d'éviter tout dérapage de nature à remettre en cause les acquis de la politique d'ajustement et de compromettre l'objectif d'une croissance forte, sûre et durable.

A la tête du gouvernement Liamine Zéroual (1995-1998) Ouyahia a géré une crise économique des plus dures que le pays ait connu et qui consistait en la gestion d'une conjoncture de cessation de paiement durant laquelle le gouvernement se retrouvait dans l'obligation d'appliquer le plan structurel imposé par le FMI et de procéder au rééchelonnement de la dette extérieure.

En vue de renflouer la trésorerie, Ouyahia, considéré comme réformateur et libéral dans la gestion des affaires économiques, a été l'initiateur de la mise en œuvre des actions impopulaires (dont l'une des plus spectaculaires fut une forte privatisation des entreprises publiques) qui consistaient dans l'application de mesures plurielles très austères comme l'arrêt des subventions sur les produits de premières nécessité et des ponctions sur le salaire trois jours remboursables, (*opération effectuée deux années plus tard*) autant de mesures qui s'avéraient nécessaires dans l'objectif de renflouer la trésorerie de l'Etat. Ouyahia s'est illustré aussi par ces décisions radicales et son obstination à refuser toute augmentation salariale. Le chef de gouvernement était/est considéré comme étant l'homme qui pouvait faire face aux situations de crise<sup>130</sup>. Sa politique avait comme objectif la poursuite d'une politique

---

<sup>130</sup> Helene Benail, « **Les priorités du gouvernement Ouyahia** ». Le 06 octobre 2017. Article accessible sur le site : <https://www.arabes.com/politique/algerie-les-priorites-du-gouvernement-ouyahia/>

budgétaire rigoureuse déjà entamée par ses prédécesseurs et installer une croissance forte, sûre et durable sans pour autant remettre en cause les acquis de la politique d'ajustement appliquée jusque-là. Il s'agissait pour ce gouvernement de stabiliser et de renforcer la politique du plan d'ajustement structurel dont l'objectif était la restauration d'équilibres macro-financiers à savoir l'excédent budgétaire, les réserves de change, les taux d'inflation et la convertibilité commerciale du dinars.<sup>131</sup>

La réalisation de cette politique devait passer obligatoirement par la primauté de « l'économique » sur « le social » qui faisait défaut jusqu'alors. Il est vrai que cette période avait coïncidé avec des indicateurs macroéconomiques jugés en baisse : budget de l'Etat localement déficitaire, service de la dette excessif, dérive inflationniste, dinars au-dessous de sa valeur réelle... Néanmoins le secteur public de première nécessité, tels les domaines de la santé, de l'éducation et de l'administration générale, a été maintenu au détriment de la majorité des entreprises publiques déficitaires qui ont été fermées en vue d'une concentration des efforts ciblant des activités économiques plus compétitives.<sup>132</sup>

En matière de privatisation il est nécessaire de rappeler que ce processus a commencé en Algérie au début de 1980. En effet, avec la promulgation de la loi 81-01 du 07 Février 1981, portant la cession des biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou artisanal, l'opération de vente des "biens immobiliers vacants", des immeubles et villas gérés par les différentes administrations de l'Etat à des particuliers. Elle a été suivie, à partir de 1987, par les opérations de démantèlement des entreprises agricoles autogérées et de distribution des terres agricoles faisant partie de l'ex-Fonds de la Révolution Agraire à des usufruitiers organisés en groupements d'exploitation. Dès 1988, la privatisation a été étendue au secteur pétrolier, puis le processus s'est accéléré dans ce secteur, sous le couvert du règlement du problème de la dette extérieure<sup>133</sup>.

Poursuivant le programme de réformes économiques engagé en janvier 1988, le gouvernement algérien visait à donner une nouvelle impulsion à l'évolution entamée depuis 1990 vers l'économie de marché. Dans ce contexte, un texte important et relatif à la privatisation des entreprises publiques a été promulgué par l'ordonnance n°95/22 du 26 Aout

---

<sup>131</sup> Moussa Zouaoui, « **L'impact de l'action de l'Etat sur le développement économique en Algérie (1962-2000)** ». Thèse de doctorat. p315. Université Mentouri. Constantine.

<sup>132</sup> Moussa Zouaoui, « **L'impact de l'action de l'Etat sur le développement économique en Algérie (1962-2000)**. *Op.Cit.* p314.

<sup>133</sup> ND, « **Privatisation des entreprises publiques, évaluation des performances** ». Thèse de Doctorat. Université d'Oran. 2008-2009. p 209.

1995.<sup>134</sup> Selon Mamoun Aidoud, cette ordonnance qui était déjà attendue depuis un certain temps et réclamée par les institutions financières internationales, a créé le cadre juridique du transfert des entreprises industrielles et des entreprises de services, toutes deux à capitaux publics, au domaine de l'activité privée. L'importance de cette ordonnance avait dévoilé les carences de 33 années de gestion administrative qui avaient ignoré les mécanismes du marché et le respect des normes de rentabilité financière et de productivité généralement admis. Ces entreprises se retrouvant par conséquent dans une situation de déficit, le plus souvent structurel, poussèrent l'Etat à les renflouer incessamment. Cette charge financière pour l'Etat était devenue insupportable pour le budget de la nation, de ce fait le désengagement de l'Etat s'était avéré impératif<sup>135</sup>.

Durant cette époque, les entreprises publiques récalcitrantes au processus de privatisation se virent confrontées à une situation de crise créée par les pouvoirs publics. On procéda à la compression des effectifs par l'installation d'une procédure dite « le départ volontaire » à laquelle avait répondu un nombre assez appréciable d'ouvriers en retour d'une indemnisation équivalente à deux années de salaires selon certains témoignages recueillis. Parmi les employés les plus récalcitrants à cette démarche, leurs salaires se sont retrouvés bloqués pour une période déterminée en vue de les forcer à y adhérer.

Certains analystes avaient estimé que cette politique économique ultralibérale menée par Ahmed Ouyahia vers la fin des années 90 s'était soldée par un cuisant échec et fut considérée comme une catastrophe en termes économiques : le dernier tissu industriel de l'Algérie fut disloqué, des centaines de milliers de travailleurs algériens se sont retrouvés au chômage, des entreprises et des terrains agricoles cédés pour des sommes dérisoires et des dizaines de cadres algériens ont été jetés en prison sans raison et sans qu'aucun grief de malversation ne fut retenu contre eux. Ahmed Ouyahia fut alors désigné comme « le bourreau des cadres ».

Ce fut le point de départ d'une forme de compression des effectifs des cadres dirigeants diluée dans cette politique effrénée de la privatisation qui devait aboutir nécessairement à des réductions drastiques des personnels et faciliter par la même la revente des entreprises : les manques de matières premières importées, organisées sciemment, amenèrent les entreprises industrielles publiques en situation de déficit flagrant pour faciliter l'application des privatisations.

---

<sup>134</sup> Journal Officiel n°48. 03 septembre 1995. p3-9.

<sup>135</sup> Aidoud Mamoun. « **La privatisation des entreprises publiques en Algérie** ». In : Revue internationale de droit comparé. Vol. 48 N°1, Janvier-Mars 1996. pp. 125-127 ; doi : <http://doi.org/10.3406/ridc.1996.5219>

Les travailleurs du secteur public activement défendus et médiatisés par le syndicat unique (UGTA) avaient déjà consenti au début des réformes des pertes importantes de revenus notamment avec le double processus licenciement/réembauche contractuelle, tels les CDD ou les CDI avec une préférence pour la première option.

Lyazid Kichou (2009) avait estimé que bien avant, et alors qu'aucune entreprise n'avait été réellement privatisée, plus de 380 000 salariés du secteur public avaient été déjà licenciés entre 1996 et 1999 soit plus de 50% de l'effectif total de 1996. Ce qui a eu pour conséquence, une montée en force légitime d'opposition syndicale et politique. La privatisation fut alors perçue comme une menace directe sur l'emploi et sur les différents avantages sociaux distribués lors de la constitution du système productif algérien : accès aux soins, sécurité de l'emploi et certains avantages en nature tels les prix subventionnés par l'Etat.

Toujours et selon le même auteur, il est à noter qu'à la situation financière des entreprises publiques jugée comme critique, étaient venues se greffer d'importantes créances détenues par les banques sur ces dernières. Différents plans d'assainissements financiers ont alors été menés en direction des entreprises publiques et du secteur bancaire mais n'avaient pas eu les effets escomptés. Entre 1996 et 1999, les dettes cumulées des entreprises publiques avaient progressé de 24% pour représenter en 1999 plus de 720 milliards de dinars, soit 23% du PIB de la même année, ce qui a entraîné pour la même période une progression des découverts bancaires estimés à 20%<sup>136</sup>.

Dans le même volet, les entreprises étrangères, déclarées en faillite, avaient été proposées à la vente au plus offrant et s'étaient vite transformées, en un laps de temps, du moins pour certaines d'entre elles, en de grandes entreprises algériennes privées, en activité jusqu'à nos jours.

Depuis la date du 26 Aout 1995, de nombreux textes d'application ont été élaborés en l'occurrence ceux relatifs au Conseil National des Participations de l'Etat (CNPE) et au Conseil National de Privatisations (CNP). La première instance avait essentiellement pour mission l'élaboration et la mise en œuvre du programme de privatisation quant à la seconde, elle avait pour rôle d'estimer la valeur des entreprises publiques économiques (EPE) sur la

---

<sup>136</sup> Lyazid Kichou, « **Les privatisations en Algérie, sont-elles toujours d'actualité ? Éclairage institutionnaliste d'un échec** ». Confluences méditerranées. N°71. Automne 2009. p67-68.

base de rapports établis par des experts indépendants. Cependant, la privatisation était liée à un préalable, celui de l'évaluation microéconomique des entreprises.

Les méthodes d'évaluation des entreprises ont joué un rôle central dans la préparation de la privatisation et ont constitué l'un des garants de sa réussite comme le stipule l'art. 18 de l'ordonnance n° 01-04. En faisant l'impasse sur les diverses méthodes d'évaluation retenues par les expertises financières et comptables, nous citerons en référence l'art.19 relatif à l'évaluation qui fixe la valeur de l'entreprise et son prix de vente<sup>137</sup>.

Cette privatisation a été justifiée par l'inefficacité productive et les déficits financiers de ces entreprises. Le processus de privatisation devait être encouragé par la simplification des procédures. Ce dernier était difficile à mener d'autant plus que la notion d'entreprise publique est un concept complexe à cerner. Il est néanmoins possible de la définir comme une entreprise où l'Etat exerce un rôle d'actionnaire qui veille à la santé financière de celle-ci et à la juste rémunération des capitaux investis par la collectivité. En matière de privatisation, l'efficacité économique ne peut être obtenue que si l'Etat abandonne sa fonction de production, ses droits de propriétés sur l'entreprise publique, donc de se désengager au profit d'acteurs privés<sup>138</sup>.

Dans la même optique et dans un souci d'éviter des ambiguïtés sémantiques, il nous a semblé utile de présenter succinctement les concepts s'articulant autour de la notion de « *désengagement de l'Etat* » au profit d'un processus de privatisation.

### ***Libéralisation, démonopolisation, privatisation, désétatisation...***

La sémantique dégagée de ces concepts économiques résume globalement la notion d'un désengagement progressif, total ou partiel de l'Etat de sa gestion au sens le plus large. Son application, parfois tâtonnante et temporelle fut, pour diverses raisons, plus ou moins mise en œuvre par les gouvernements algériens qui se sont succédé au fil des crises de multiples dimensions. Ce désengagement sera surtout compris comme un processus de désétatisation même si ce dernier restait, dans certains aspects, sous le giron des instances administratives étatiques via certaines autorités politiques et syndicales associées.

---

<sup>137</sup> Hamamda Mohamed Tahar, « **Privatisation des entreprises publiques en Algérie** ». Géoéconomie. p138. Hiver 2010-2011. Article disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2011-1-page-133.htm>

<sup>138</sup> Hamamda Mohamed Tahar, « **Privatisation des entreprises publiques en Algérie** ». Op.Cit. p134.

*La désétatisation est une mesure économique qui vise à un désengagement de l'Etat de l'activité économique. La désétatisation est une mesure qui est notamment défendue par le courant des économistes de l'Offre qui considère que l'Etat par son intervention dans la sphère économique vient en particulier augmenter les rigidités de l'Offre.*<sup>139</sup> L'allusion est faite ici à la nature d'une bureaucratie considérée comme cloisonnée et par conséquent très lente, très rigide et...paralysante. Ceci nous renvoie à la primauté du politique sur l'économique.

Selon le site Wikiberal, *ce terme (la désétatisation) est plus juste que celui de privatisation tout comme le terme d'étatisation est plus juste que celui de nationalisation.*<sup>140</sup>

En considérant que la nationalisation est un transfert de la propriété privée vers la propriété publique et que l'étatisation est la gestion par l'Etat d'un secteur d'activité qui relève du domaine public, nous sommes en mesure de penser qu'il s'agit pour ce qui concerne ces deux concepts de deux notions nuancées.

Si nous nous référons à la définition de la désétatisation du site Universalis selon laquelle *la désétatisation (ou désengagement) est une diminution ou une annulation de l'emprise de l'Etat sur l'économie ou sur le fonctionnement social*<sup>141</sup>, nous pouvons alors ne pas être en adéquation avec le site Wikiberal qui semble associer désétatisation et privatisation.

Quant aux notions de démonopolisation et de libéralisation, c'est deux concepts sont étroitement liés étant donné que le premier cité se situe en amont du deuxième. Effectivement, une politique de libéralisation en économie consiste à *rendre les marchés financiers d'avantage maitres de leurs faits et gestes par le désengagement maximum de l'Etat et réduire ainsi son intervention*<sup>142</sup> *par la destruction de ses monopoles : la démonopolisation.*<sup>143</sup>

Au passage, nous nous permettons de faire une petite digression pour faire remarquer que le désengagement de l'Etat, devant aboutir à une politique de libéralisation, a été perçu comme une ouverture très permissive voire anarchique. N'a-t-on pas souvent entendu de manière récurrente cette réplique : « l'Etat a libéré les prix ! Nous commerçons comme nous voulons ! ».

---

<sup>139</sup> <https://www.wikiberal.org/wiki/D%C3%A9s%C3%A9tatisation>

<sup>140</sup> Idem. <https://www.wikiberal.org/wiki/D%C3%A9s%C3%A9tatisation>

<sup>141</sup> <https://www.universalis.fr/dictionnaire/desetatisation/>

<sup>142</sup> <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/liberalisation/>

<sup>143</sup> <https://la-conjugaison.nouvelobs.com/definition/demonopolisation.php>

Cette perception commune à tout un chacun a été comprise aléatoirement comme une transition à une économie de marché très ouverte, libérale, « voire sauvage »...

Il est à rappeler et selon Hamamda Mohamed Tahar (2011), que le programme de privatisation mis en œuvre avec les lois de 1988, a érigé les entreprises publiques en sociétés par actions régulées par huit fonds de participation (voir tableau ci-dessous) et dont les statuts juridiques furent codifiés par différentes ordonnances signées entre 1995 et 2002. Ont succédé à ces fonds de participation, des holdings avec un nouveau cadre juridique adopté en 2001 et dont l'objectif était de faciliter le processus de privatisation en simplifiant les procédures. <sup>144</sup>

**Tableau : Répartition des entreprises/ 08 fonds de participation**

Fonds de participation mis en place par branche d'activité	Portefeuille détenu par chacun des fonds (nombre d'entreprises)
Agroalimentaire	41
Mines, Hydraulique, Hydrocarbure	41
Biens d'équipement	31
Construction	84
Chimie, Pétrochimie, Pharmacie	24
Electronique, Informatique, Télécommunication	18
Industries diverses	22
Services	82
Nombre total d'entreprises affectées aux huit fonds	343

**Source :** « Privatisation des entreprises publiques en Algérie, Evaluation des performances. (SGP EI OUEST & GROUPE ERCO) ». Thèse de Doctorat. Université d'Oran.2008-2009. Pr. Chouam Bouchama Université d'Oran, Dr. Djeflat Abdelkader. Université de Lille 1. France, respectivement directeur et co-directeur de recherche.

Vers la fin de l'année 1998, le Front de Libéralisation National (FLN) en tant que parti politique, en charge d'une grande majorité des affaires de l'Etat, a publié un rapport concernant le programme de privatisation engagé en avril 1996 et qui a touché 1300

<sup>144</sup> Hamamda Mohamed Tahar, « Privatisation des entreprises publiques en Algérie ». Géoéconomie. p134. Hiver 2010-2011. Article disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/vue-geoéconomie-2011-1-page-133.htm>

entreprises publiques locales (EPL). L'accélération de ce programme s'est manifestée avec la création de cinq sociétés de portefeuille régionales et de 12 holdings publics nationaux<sup>145</sup> :

- Holding Public National Mécanique;
- Holding Public National Sidérurgie-Métallurgie ;
- Holding Public national Agroalimentaires Divers ;
- Holding Public National Agroalimentaire de Base ;
- Holding Public National Electricque-Electronique ;
- Holding Public National Services ;
- Holding Public National Mines ;
- Holding Public National Bâtiment et Matériaux de Construction ;
- Holding Public National Réalisation et Grand Travaux ;
- Holding Public National Chimie Pharmacie;
- Holding Public National Industries Manufacturières;
- Holding Public National Eau.

Les holdings publics sous forme de sociétés par action ont pour mission la gestion, l'administration des capitaux marchands de l'Etat, la fusion ou l'acquisition des entreprises ainsi que la gouvernance du processus de privatisation et de restructuration des entreprises publiques. Ces holdings en tant qu'actionnaires dominants disposaient de tout le pouvoir de décision sur les entreprises publiques. Cela nous mène à citer le Conseil National aux Participations de l'Etat (CNPE) qui est placé sous l'autorité directe du chef du gouvernement. Le CNPE coordonne les activités des holdings et leur fixe les objectifs à atteindre.

Le holding a privatisé les firmes au profit de leurs salariés en changeant même leurs activités, quand cela était nécessaire, et en restant présent dans leur conseil d'administration. En avril 1998, 827 EPL avait été déjà liquidées en attendant de 50 restantes ce qui a donné lieu à des

---

<sup>145</sup> « Privatisation des entreprises publiques en Algérie, Evaluation des performances. (SGP El OUEST & GROUPE ERCO) ». Thèse de Doctorat. Université d'Oran.2008-2009. p196. Pr. Chouam Bouchama Université d'Oran, Dr. Djeflat Abdelkader. Université de Lille 1. France, respectivement directeur et co-directeur de recherche.

licenciements massifs ; cependant sur ce nombre, 464 EPL ont été vendues à leurs employés ce qui a permis la sauvegarde de nombreux emplois<sup>146</sup>.

Djamila Kasmi<sup>147</sup> partage, à quelques nuances près, ces données en estimant que les entreprises locales dissoutes ont, pour la plupart, fait l'objet d'une cession au profit des travailleurs à travers la cession de gré à gré ou par appel d'offres. La compression des effectifs induite par cette opération a particulièrement marqué le BTPH (environ 59% pour les EPE et 61% pour les EPL), l'industrie (23% pour les EPE et 7,5% pour les EPL) et les services (15 % pour les EPE et 29% pour les EPL). Cependant, quelques entreprises ont reçu un traitement de faveur en restant dans le giron des pouvoirs publics : Air Algérie, SNTA (Société Nationale de tabac et allumettes), SNVI (Société Nationale des Véhicules Industriels), SAIDAL (Société de production de produits pharmaceutiques) ainsi que quatre autres entreprises qui relèvent des secteurs de textiles et habillements (ENADITEX), du cuir (SONIPEC) et la transformation du bois (SNLB)...

L'on se rappelle que jadis que ces fleurons économiques, parmi tant d'autres ont été obligés par la suite à mettre, en catimini, la clé sous le paillason pour des raisons inexplicées.

**Tableau- Répartition des entreprises dissoutes par secteur d'activité et par statut juridique (juin 1998)**

Secteur	EPE	EPL	Entreprises privées	Total
Agriculture	5	18	2	25
Industrie	60	383	-	443
BTPH	54	195	-	249
Services	15	83	-	98
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>679</b>	<b>2</b>	<b>815</b>

*Source : Inspection Générale du Travail.*

<sup>146</sup> Moussa Zouaoui, « L'impact de l'action sur le développement économique en Algérie (1962-2000) ». Thèse de Doctorat d'Etat. p311. Université Mentouri, Constantine.

<sup>147</sup> Djamila Kasmi, « Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne ». Thèse de Doctorat en Sciences Economiques. Université Lumière - Lyon 2. 6 novembre 2008. p153-154.

Il s'en est suivi évidemment une performance économique insuffisante du secteur public industriel, un chômage élevé touchant près de 30% de la population active donc une détérioration du niveau de vie de la population par l'effet d'une modeste croissance de l'économie algérienne se situant entre 1995-2000 à 3,3% annuellement.

Dans les années 2000, une augmentation appréciable des prix des hydrocarbures a permis à l'Etat d'engager de présomptueux programmes d'infrastructures notamment dans l'immobilier et les autoroutes conformes, semble-t-il à des normes internationales, mais dont les coûts paraît-il ne correspondaient pas aux standards universels<sup>148</sup>. Le secteur des travaux publics s'est vu donc renforcé et modernisé essentiellement par des projets liés à l'autoroute Est-Ouest qui devait permettre un désenclavement des communes isolées<sup>149</sup>. Les infrastructures portuaires et aéroportuaires<sup>150</sup> n'étaient pas en reste, ainsi que le secteur de l'habitat même si ce dernier s'était caractérisé vers la moitié de 2001 par un recul des résultats en matière de lancement et de livraison de logements.

Dans le sillage de « la démocratisation de l'enseignement », résidu d'une option socialiste en déclin mais en vigueur depuis plusieurs décennies, un formidable bond en matière de constructions d'infrastructures éducatives fut observé, même si les objectifs envisagés, en l'occurrence la qualité de la formation se retrouvèrent entachés par une quantité démographique toujours en hausse entraînant une formation-emplois qui ne correspondait pas le plus souvent aux besoins réels des entreprises économiques tant publiques que privées et forcément un accroissement du taux de chômage.

**Tableau - Taux de chômage année 2000**

*Quelques indicateurs - juin 2000 -  
Some Indicators - June 2000 -*

<i>Indicateurs</i>	<i>%</i>
<i>Taux d'activité</i>	<i>40,2</i>
<i>Taux d'emploi</i>	<i>30,5</i>
<i>Taux de chômage</i>	<i>28,89</i>

<sup>148</sup> Abdelouahab Rezig, « **De la volonté de développement en Algérie** ». Journal El Watan. Le 30 juillet 2019.

<sup>149</sup> Le PRSE de 2001 prévoyait aussi la construction de deux lignes de trains à grande vitesse (TGV) dont la réalisation resta encore au stade de projet et la mise en service du métro d'Alger dont les lancements officiels des travaux remontent à 1983(1975 selon certains observateurs) et la première mise en service fut inaugurée en 2011 par le Président Abdelaziz Bouteflika.

<sup>150</sup> L'idée d'une accélération de la restructuration de la CNAN (Compagnie de navigation nationale) devait nécessairement s'appuyer sur une modernisation et un accroissement de la capacité des grands ports desquels devaient transiter 90% des échanges avec l'extérieur.

*Source : ONS in données statistiques n° 330. Rétrospective statistique 1962-2011.*

Le PIB provenant du seul secteur du bâtiment et travaux publics était de 8,2% en 2000 pour connaître une légère hausse de 8,5% en 2001.

Selon Yamna Achour Tani<sup>151</sup>, le gouvernement a mis en place l'un des premiers plans de développement triennal PSRE (avril 2001) afin d'impulser une dynamique de croissance à l'économie dont les faibles performances conjuguées à une situation socio-politique détériorée n'ont fait qu'aggraver la détérioration du niveau de vie de la population. Il faut rappeler qu'"avant le lancement des fameux plans de relance, l'Algérie venait de sortir d'une décennie sanglante, l'état économique s'est détérioré, l'économie algérienne était soumise au PAS par le FMI en Avril 1994. Elle voulait concrétiser la transition d'une économie centralement planifiée vers l'économie de marché. Au début des années 2000 et devant une conjoncture pétrolière favorable, l'Etat a amorcé un chantier immense en usant des ressources financières exceptionnelles, cela venait pour colmater les brèches qui marquaient les infrastructures de base et pour rattraper le retard économique déjà enregistré".<sup>152</sup>

Ce premier plan fut doté de 525 milliards de dinars (soit 7 milliards de dollars, avec un projet d'une relance de la croissance à un rythme annuel de 5,6%) visait trois objectifs : réduction de la pauvreté par la création d'emplois (850.000 emplois envisagés entre 2001-2004), préservation des équilibres régionaux (Nord-Sud) et redynamisation des espaces ruraux. De nombreux projets inscrits au programme répartis sur cinq volets :

- 45 milliards de dinars pour l'appui aux réformes<sup>153</sup>,
- 65,3 milliards de dinars destiné à l'agriculture et à la pêche,
- 114 milliards de dinars à l'appui au développement local (notamment le désenclavement des zones déshéritées),
- 210,5 milliards de dinars consacrés aux grands travaux d'infrastructures,
- 90,2 milliards de dinars destinés au développement des ressources humaines.

Les résultats de ce programme furent une progression des importations, une accélération de la croissance économique et une baisse de chômage, comme l'illustrent les tableaux ci-dessous.

---

<sup>151</sup> Yamna Achour Tani. « **Analyse de la politique économique algérienne** ». Economies et finances. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2013. Français. ffNNT : 2013PA010017ff. fftel-00984242f. p29.

<sup>152</sup> Choual Imed Eddine, « **Analyse rétrospective de la politique financière de l'Algérie 2001-2014** ». Revue Nouvelle Economie. N° 15-Vol 02. 2016. p45.

<sup>153</sup> Yamna Achour Tani ne précise pas la nature de ces réformes.

**Tableau -Evolution des importations de marchandises par groupe d'utilisation**

Libellés	<i>En Millions de DA</i>						
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Alimentation, boissons, tabac	184024,2	218391,4	207283,7	259428,6	263207,8	276026,2	343661,3
Energie et lubrifiants	10707,9	11551,7	8795,0	12082,5	15536,5	17748,4	22494,8
Matières premières	29268,1	41569,2	49996,2	51471,3	47002,0	52448,7	78013,6
Produits bruts	7462,6	3119,6	3350,6	4711,9	8101,1	8779,0	13880,7
Demi-produits	143896,6	186183,1	221100,7	262313,0	299932,8	358387,2	492874,5
Equipements agricoles	11983,7	11812,6	9958,5	11999,9	11723,1	6968,2	10137,0
Equipements industriels	264818,3	352501,7	383509,4	512186,5	620175,1	619446,4	695517,9
Biens de consommation	112701,0	131910,5	163447,3	200206,1	227966,4	218736,9	260249,4
<b>Total</b>	<b>764862,4</b>	<b>957039,8</b>	<b>1047441,4</b>	<b>1314399,8</b>	<b>1493644,8</b>	<b>1558540,8</b>	<b>1916829,1</b>

*Source* : Office nationale des statistiques. N°182. Mars 2014.

**Tableau -Evolution du taux d'accroissement (%) en volume du PIB**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Le PIB	3,8	3,0	5,6	7,2	4,3	5,9	1,7	3,4

*Source* : office nationale des statistiques.

Malgré une nette amélioration des finances publiques constatées en 2000 liée à la croissance pétrolière et qui a constitué un appui significatif à la mise en œuvre du programme de relance, le budget initial de 525 milliards de dinars s'est retrouvé largement en hausse pour atteindre les 620 milliards de dinars. Face à ce dépassement des prix prévisionnels et pour équilibrer la loi de finance et réduire la dette publique, le gouvernement a mis en place en juin 2000 un fonds de régulation des recettes (FRR) estimé à 232,4 milliards de dinars (3 milliards de dollars) pour l'année 2000 et 123 milliards de dinars (1,57 milliards dollars) pour l'année 2001. Cette caractéristique structurelle de l'économie a fait dire à Abdellatif Benachou ancien Ministre algérien des Finances dans « La Fabrication de l'Algérie », paru en 2009 que ce plan (PSRE) était le premier dérèglement majeur de la politique économique suivie depuis l'élection du Président Bouteflika en 1999 du fait que ce plan revêtait des imprécisions dans ses objectifs et des empressements de ses partisans, le tout imprégné d'une certaine idéologie et d'une augmentation des dépenses publiques. L'auteur avait jugé que l'application de ce plan n'était pas nécessaire du fait que la situation économique et sociale était bonne et qu'une injection supplémentaire de pouvoir d'achat n'impulserait pas nécessairement la croissance

d'une manière significative<sup>154</sup> surtout si on y associe une augmentation des dépenses publiques visant essentiellement à pourvoir le pays en infrastructures de base notamment le secteur du BTPH qui mobilise à son tour une augmentation des importations de biens auquel vient se greffer la poursuite de certains programmes de relance aux budgets colossaux qui ne font que renforcer à leur tour cette augmentation, notamment ceux liés au secteur du transport et des travaux publics dépendant d'une forte importation au détriment des exportations surtout si l'on adjoint une qualité inégale des projets (ne répondant pas aux standards internationaux) et aussi une formation très insuffisante du personnel technique d'exécution : le transfert des technologies, comme de coutume et à l'instar des pays mono-exportateurs, n'a été que rarement mis dans le compte des importations. Cette situation de dépenser plus donc d'importer plus, en y associant une situation sociopolitique délétère (comme la Réconciliation Nationale), a débouché sur la création d'un cercle vicieux.

Les dépenses publiques relatives à l'investissement intérieur avaient augmenté en 2001 pour représenter 22,7% du PIB contre 23,21% du PIB en 2000.

En 2004, concernant le PSRE, la Banque Mondiale a été amenée à fournir, à mi-parcours ce plan, une évaluation plutôt mitigée en considérant que ce dernier n'aura eu qu'un impact modéré sur la croissance estimée à 1% en moyenne par an durant la période 2001-2005.

Comme le secteur agricole reste le point nodal de toutes les politiques qui se sont succédé, deux plans lui ont été consacrés, le PNDA et le FNDRA successivement le Plan National du développement de l'Agriculture mis en œuvre en 2000 et le Fonds National de Développement et de Régulation Agricole.

En 2001, la part de l'agriculture n'a représenté que 9,2% du PIB par rapport à la production totale contre 8% en 2000 mais a enregistré une croissance de 18,7% la même année par rapport à une décroissance de 4,3% en 2000. Il est vrai aussi que cette performance est à mettre sur le compte de Dame Nature dont les bonnes conditions climatiques ont occasionné des résultats encourageants<sup>155</sup>.

Le FNDRA quant à lui visait à favoriser la mise en œuvre des terres agricoles sous le régime de la concession (terres qui avaient été nationalisées sous l'ère du Président Boumediene dont

---

<sup>154</sup> Amayas Zmirli, « Algérie - Plans de relance : la chronique d'un échec annoncé ? ». Le point. Le 09 octobre 2017. Article accessible sur le site : [https://www.lepoint.fr/economie/algérie-plans-de-relance-la-chronique-d-un-echec-annonce-09-10-2017-2162999\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/algérie-plans-de-relance-la-chronique-d-un-echec-annonce-09-10-2017-2162999_28.php)

<sup>155</sup> Perspectives économiques en Afrique. BAFD/OCDE. p78. 2003.

le slogan politique « *la terre à celui qui la travaille* » avait eu les résultats que l'on sait du fait que la passation "propriétaires des terres-ouvriers agricoles désignés" avait amené ces derniers (ayant statut de quasi-fonctionnaires) à désertier ces terres qui leur ont été offertes en guise d'autogestion) avec une fourniture d'une assistance technique aux producteurs et de budgets initiaux conséquents mais qui ont été revus à la baisse, concernant le PNDA selon M. Chelghoum<sup>156</sup>. Sur les 240 milliards de dinars engagés depuis 2001, un montant de 80 milliards de dinars a été annulé par la cause de projets n'ayant pas abouti dans les délais. Quant au montant des projets réalisés, celui-ci avait atteint, semble-t-il 154 milliards de dinars. Si une amélioration quantitative avait été enregistrée, elle ne répondait pas cependant aux objectifs escomptés avec une moyenne globale de 42 à 43 millions de quintaux. Une irrégularité a été enregistrée aussi du fait que dans certaines zones le pic de rendement a été de 70 quintaux à l'hectare alors que dans d'autres régions, il n'est que de 20 quintaux à l'hectare. Ceci est à mettre en compte aussi et au-delà de certains aspects financiers et techniques au climat aride et semi-aride de notre pays.

M. Chelghoum conclue en déclarant qu'une autosuffisance en la matière ne semble pas être dans les cordes de l'agriculture algérienne et que le recours à l'importation était inéluctable face à un volume des exportations aléatoire<sup>157</sup>.

Kacim Bouhou (2009)<sup>158</sup> vient conforter cette assertion en rappelant que l'Algérie, dans les années 2000 et dans les années à venir, était (est) le premier importateur de blé dur au monde et que l'huile et le sucre toujours importés à 100% et 60% pour les produits laitiers. Etant donné le faible niveau de productivité du secteur agricole, l'auteur présente pour ce qui est du blé dur une comparaison : 794 kg/ha contre 6674 kg/ha pour la France.

Il est indéniable que ce genre d'écart de référence condamne la balance agricole à un déficit constant. Selon le même auteur, la politique algérienne, malgré ses efforts de densification de terres arables n'a pas été accompagnée dans ce secteur d'une mise en valeur des campagnes et de la promotion des métiers agricoles. Le tableau qui suit illustre les évolutions du secteur agricole algérien entre 1979 et 2004.

---

<sup>156</sup> Secrétaire général du Ministère de l'agriculture et du développement rural.

<sup>157</sup> Nd, « **Financement du PNDA** ». Article accessible sur le site : <https://www.agroligne.com/actualites/18903-financement-du-pnda.html>. Le 17 juillet 2006.

<sup>158</sup> Kassim Bouhou, « **L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé** ». Institut français des relations internationales. Politique étrangère / 2 :2009. p324. Article accessible en ligne sur le site : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-2-page-323.htm>

Tableau 1. Évolutions du secteur agricole algérien, 1979-2004

Indicateurs	1979-1981	1989-1991	1999-2001	2002	2003	2004
<b>Population rurale</b> (% de la population totale)	56	49	43	42	41	41
<b>Main-d'œuvre agricole</b> (% de la population active)	36	26	24	24	24	23
<b>Surface totale arable</b> (en milliers d'hectares)	6 889	7 159	7 639	7 547	7 545	...
<b>Surface totale irriguée</b> (en milliers d'hectares)	258	444	568	569	569	...

Source : FAO, *Compendium of Food and Agriculture Indicators*, Washington, DC, FAO, 2006.

A la lecture de ce tableau, nous remarquons qu'entre les années 1981 et 2004, il y eut une régression de la population rurale (-15%) suivi d'un taux voisin de (-13%) pour la main d'œuvre agricole. Ceci est à mettre sur le compte des différentes politiques d'industrialisation à outrance au détriment du secteur agricole même si les priorités de ces derniers avaient subi des changements selon les aléas des différents gouvernements qui se sont succédé dont les politiques se basent sur le fameux tandem industrie-agriculture (quelle place faut-il donner à l'un ou à l'autre de ces deux secteurs ?) mais aussi sur le compte de l'exode rural qui s'en est suivi à cause des conditions sécuritaires des années 1990-2000.

Nous constatons aussi que les surfaces des terres arables entre les années 1980 et 2003 n'ont connu qu'une progression assez modeste puisqu'elle représente que 9,52%. Ce qui caractérise l'envahissement des terres agricoles par les innombrables constructions à béton.

Les surfaces totales des terres irriguées restent insignifiantes. Pour les années 1981 elles sont de 3,74% du total des terres arables et de 7,54% en 2003. Par contre les surfaces irriguées ont augmenté d'environ 120% de 1981 à 2003. En définitive si la surface des terres arables n'avait pas connu de progression significative, il n'en est pas de même pour les surfaces irriguées qui sont passé du simple au double.

## **II.2 L'environnement économique de l'Algérie**

A l'instar des pays à économie diversifiée, il est communément admis que l'embellie financière algérienne, ne peut être associée qu'à un environnement économique favorable lié le plus souvent à une hausse des cours pétroliers. Dans cet ordre, nous nous limiterons à présenter une analyse très pertinente de deux sénateurs français, Joseph Kergueris et Claude Saunier<sup>159</sup>, qui avaient présenté les causes de la hausse des prix du baril dans les années 2000 et dont nous en exposons les grandes lignes.

Selon ces derniers, la hausse des prix du brut n'était pas essentiellement liée à une rupture de la production du pétrole, comme ce fut le cas pour les deux premiers chocs pétroliers (1973 et 1979) mais plutôt à un choc de demande que nous illustrerons fortement par le cas de la Chine considérée deuxième importatrice mondiale de pétrole comme souligné ci-dessous et auquel il faut associer d'autres facteurs explicatifs à cette hausse des prix du brut.

### a) La nouvelle politique de l'OPEP :

De 1997 à mars 1999, la crise financière asiatique entraîna une chute vertigineuse de 10\$ le baril poussa les 11 pays de l'OPEP le 23 mars 1999, aidés en cela par des pays hors Cartel comme le Mexique, Oman, la fédération de Russie et la Norvège, à adopter le plan de l'Arabie Saoudite et du Venezuela à prévoir une baisse de la production de 2,1 millions de baril par jour dont 1,7 millions b/j pour l'OPEP.

Une année plus tard en mars 2000, et en se référant au prix du panier des sept mondiaux (PBM), l'OPEP décide d'instaurer une fourchette ou bande de fluctuation comprise entre 22 et 28\$ le prix du baril de pétrole. Au-delà ou en deçà de cette limite l'OPEP se réserve le droit de réduire ou d'augmenter sa production dans un délai de 10 jours pour la première opération et 20 jours pour la seconde.

Par ailleurs, la dépréciation du dollar, monnaie de transaction commerciale des exportations a conduit les pays de l'OPEP à réviser à la hausse la bande de fluctuation comprise entre 25 et 32 \$ en 2003 puis 27-35 \$ en 2004 étant donné que leurs importations proviennent majoritairement des zones euro et yen et les incitent par conséquent à stabiliser leur pouvoir d'achat par un prix du pétrole plus élevé. Au dernier trimestre de l'année 2004, les prévisions

---

<sup>159</sup> Joseph Kergueris, Claude Saunier, « **Rapport d'information fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification sur les perspectives d'évolution du prix des hydrocarbures à moyen et long terme** ». Sénat n°105. Le 24 novembre 2005.pp14-21.

des prix de pétrole ont fortement dépassé l'objectif des prix du pétrole et lors de la réunion extraordinaire du 30 janvier 2005 à Vienne, ce nouvel objectif de prix n'a pas été officiellement annoncé mais remplacé par des déclarations informelles situant une valeur cible du panier OPEP à 40\$.

b) L'essor de la demande :

D'un autre côté, la croissance de la demande mondiale du brut qui s'inscrivait dans une moyenne de 1,2% sur la période de 1990-2001 semble s'accélérer dans les trois dernières années 2002-2005, 2,4%, pour atteindre un niveau record en 2004, 3,4%, illustrant ainsi un équivalent de 2,5 millions b/j à 82,5 millions b/j. Cette accélération de la demande s'explique par ailleurs par la croissance économique mondiale observée depuis trois ans avec une moyenne annuelle de 4% et un taux record de 4,8% atteint en 2004, taux déclaré le plus élevé depuis 15 ans. Céline Antonin<sup>160</sup> abonde dans ce sens en estimant que le choc pétrolier de la décennie 2000 est un choc de la demande contrairement aux deux chocs pétroliers précédents (1973 et 1979) perçus à tort comme des chocs d'offre et non chocs de demande. François Lescaroux et Valérie Mignon<sup>161</sup> qui désignent ce choc par l'expression « destruction de la demande » donnent plus de précisions à ce sujet :

« En raison des mesures d'embargo appliquées brièvement par les pays de l'OPEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole), le choc pétrolier de 1973 a souvent été perçu comme un choc d'offre. Mais, fondamentalement, il s'agissait bien d'un choc de demande ».

En 2004 donc, et à l'exception du Japon dont le redémarrage des capacités nucléaires se sont substituées à l'énergie pétrolière et qui a réduit donc sa consommation, toutes les autres zones économiques ont accru leurs demandes en pétrole, en particulier les Etats-Unis (+2,8%) et la Chine (+15,8%) avec une augmentation journalière respective de 484.000 b/j et 893.000 b/j. Ces chiffres sont associés d'une part à une extension de la croissance mondiale du pétrole, 33,7% pour la Chine, et environ 20% pour les USA et à une vigueur de la croissance économique mondiale observée d'une autre part. Cette dernière ne peut être commentée sans que nous n'abordions le cas de la Chine dont l'essor économique a connu (connait) un bond

---

<sup>160</sup> Céline Antonin, « **Après le choc pétrolier d'octobre 1973, l'économie mondiale à l'épreuve du pétrole cher** ». Revue internationale et stratégique. 2013/3 n° 91. p144. Article disponible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2013-3-page-139.htm>

<sup>161</sup> François Lescaroux, Valérie Mignon, « **Prix du pétrole et activité économique** ». Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). L'économie mondiale, La Découverte.p65. 2009.

fulgurant depuis 2004. La plupart des analystes comme S. Boussena et C. Locatelli<sup>162</sup> entre autres avaient globalement estimé que ce pays s'était classé au 2<sup>ème</sup> rang des importateurs mondiaux de pétrole, même si les volumes importés ne représentaient que le quart de ceux des Etats-Unis. Cette explosion des importations pétrolières chinoises consécutives à une très forte croissance économique, a bouleversé les marchés pétroliers et modifié les équilibres mondiaux dans un contexte d'offre pétrolière déjà tendue. Cependant ceci ne résume pas tout et ne peut s'expliquer que par la réponse à la question qui consiste à se demander pourquoi la demande du pétrole en Chine s'accroît de plus en plus. L'une des causes jugée importante est que la Chine a tendance à vouloir substituer progressivement l'énergie primaire du charbon, dont 69% est destiné principalement à la production de l'électricité par celle des hydrocarbures car, d'une part cette dernière (l'énergie du charbon) reste l'une des sources d'énergie des plus polluantes et que les centrales électriques fonctionnant au charbon n'ont pas été assez capables de suivre la demande en consommation énergétique d'une autre part. Et c'est ainsi que cette carence a entraîné en 2004 une augmentation journalière de pétrole de 147000 barils destinée le plus souvent à la production d'électricité associée à une forte dynamique des investissements (autour de 45% du PIB néanmoins encore faible en zone rurale) et qui se concentre dans les secteurs à forte intensité énergétique telle que la production d'aciers, de ciments et de produits chimiques. Qui dit croissance du PIB dit nécessairement une mise en place d'une urbanisation intense laquelle, par faute de revenus en hausse des consommateurs et d'un changement de mode de vie oblige, sont les facteurs, avec les produits dont la fabrication implique une forte consommation d'énergie, d'une utilisation proportionnelle plus accrue de l'énergie (air conditionné, chauffages, ascenseurs).

---

<sup>162</sup> Sadek Boussena, Catherine Locatelli, « **Les enjeux de la dépendance pétrolière de la Chine** ». Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). L'économie mondiale, 462, La Découverte, pp.71-81, 2006, Repères. <halshs-00096256>.

**Tableau- Evolution de quelques productions industrielles**

	Ciment (Mt)	Acier (Mt)	Machines outils (1 000)	Automobiles (M)	Réfrigérateurs (M)	Téléphones portables (M)
2010	1 881	637	700	9,6	72,9	998
2011	2 099	685	890	10,1	87,0	1 132
2012	2 210	723	880	11,8	84,3	1 182
2013	2 420	813	880	12,1	92,6	1 523
2014	2 492	823	860	12,5	88,0	1 682
2015	2 359	804	760	11,6	80,0	1 813
2016	2 410	807	670	12,1	84,8	2 058
2017	2 380	867	610	13,3	85,5	1 900
2018	2 400	928				

**Source.** *China Statistical Yearbook*, diverses années.

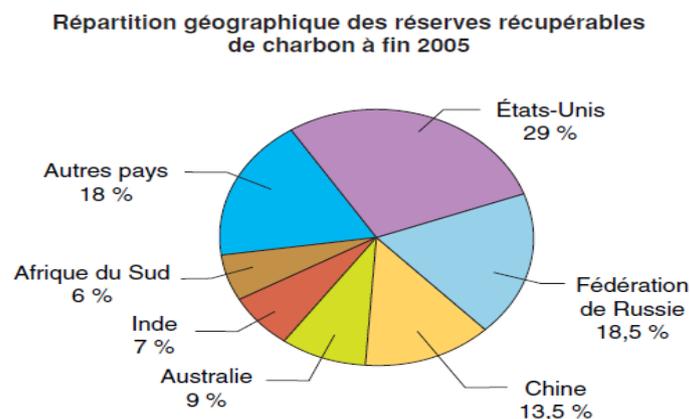
Dans le même ordre d'idée, nous présentons ci-dessous un passage intégral d'un article de Françoise Hay et Yunnan Shi.<sup>163</sup>

« Le passage d'une économie agricole à une économie industrielle contribue à faire augmenter la consommation chinoise, avec, entre autres, des migrations de population vers les villes qui font que les gens sont de moins en moins autosuffisants. Si la consommation de masse est encore à ses débuts, elle se propage à grande vitesse, avec des besoins dans tous les secteurs. Ainsi, la Chine entreprend actuellement des constructions d'infrastructures gigantesques et gourmandes en matériaux (le pays accueillerait la moitié des grues qui fonctionnent dans le monde). Sa consommation d'acier équivaut à presque deux fois celle des États-Unis, et, depuis 2003, elle est le 2<sup>e</sup> consommateur mondial de pétrole (devant le Japon)... Le pays se classe désormais devant les États-Unis pour le nombre de téléviseurs, de réfrigérateurs et de téléphones portables achetés chaque année ; en 2004, les ventes de voitures y ont été du même ordre qu'en France. Vers 2010, les ventes d'ordinateurs personnels en Chine pourraient dépasser celles des États-Unis ».

<sup>163</sup> Françoise Hay, Yunnan Shi, « **Introduction générale – La Chine, au cœur de la croissance mondiale ?** ». Année de parution non disponible.p18.

Tout ceci nous ramène à la difficile problématique de la pollution, en soulignant que celle-ci est due essentiellement à la mauvaise qualité du charbon, auquel s’ajoutent des techniques souvent obsolètes utilisées pour son extraction. Ce produit primaire, dont les réserves mondiales prouvées placent la Chine au 3eme rang mondial avec un taux de 13,5% après la fédération de Russie 18,5% et les USA 28,6%<sup>164</sup>, représente près de 70% de ses besoins énergétiques et ont en fait le premier producteur et le premier consommateur de charbon mais aussi, et selon Jean-Marie et Martin Amoureux (2019), le pays qui est en train de laisser l’empreinte la plus forte sur les évolutions mondiales de la consommation d’énergie, du mix énergétique<sup>165</sup> donc des émissions de carbone et de leur conséquence sur le climat.

Depuis 1980 jusqu’à la décennie 2010, et sous l’impulsion des réformes de Deng Xiaoping (1978-1992) qui demeurent un référent pour la plupart des politiques économiques chinoises, la Chine connut un rattrapage économique sans pareil dans l’histoire. Il fut concrétisé par une multiplication par 12 de son PIB et un saut de 5 à 18% de la production annuelle de la richesse mondiale. Xi Jinping qui a pris la tête de l’Etat en 2012, n’a pas, semble-t-il infléchi sa volonté concernant le système énergétique chinois déjà en place. Les orientations du 12<sup>ème</sup> plan (2011-2015) appuyés par celle du 13<sup>ème</sup> plan (2016-2020) viennent corroborer cette politique énergétique de la Chine<sup>166</sup>.



Par ailleurs, si dans les années 80 et suite aux réformes de 1978, l’économie chinoise avait témoigné d’une amélioration considérable de son efficacité énergétique avec un taux de croissance annuelle moyen du PIB entre 1980 à 2000 de 9,7%, la demande en énergie est

<sup>164</sup> G.Bessereau, A.Sanière, « **Charbon : ressources, réserves et production** ». IFP School - Lyon (ENSPM- Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs).p4. Décembre 2007.

<sup>165</sup> C’est la combinaison des différentes formes d’énergie que la Chine utilise. Il reste aujourd’hui dominé par le Charbon.

<sup>166</sup> Jean-Marie et Martin Amoureux, « **L’énergie en Chine : Le tournant de Xi Jinping ?** ». Le 7 juillet 2019. Article disponible sur le site : <https://www.encyclopedie-energie.org/energie-chine-xi-jinping/>

restée par contre assez faible en raison d'une part d'un taux d'équipement en chauffage et en appareils d'électroménagers limité, et d'une population rurale aux revenus limités mal desservie en sources d'énergies modernes.

Il est à rappeler que les réformes de 1978 avaient été entamées dès la prise de pouvoir de Deng Xiaoping et s'articulaient autour de grands axes comme la décollectivisation de facto des campagnes, l'ouverture commerciale technologique et financière du pays ainsi que la refonte de l'économie industrielle et urbaine<sup>167</sup>.

Le début des années 2000 restera la marque d'une rupture profonde dans la consommation d'énergie chinoise notamment avec une consommation croissante de l'énergie pétrolière qui avec ses 6 Mb/j représente à elle seule plus de 20% de la consommation primaire.

**Tableau : La consommation d'énergie primaire de la Chine par source d'énergie et ses perspectives**

	Total en Mtep	Pétrole (%)	Gaz (%)	Charbon (%)	Electricité, autre (%)
1990	668	16,6	2,1	76,1	5,2
2004	1386	22,0	3,0	69,0	6,0
2020, AIE	2072	24,0	5,0	54,0	17,0

Sources : AIE, 2004, et « Statistical review of World Energy », BP, différentes années

Depuis 2002 jusqu'à la fin des années 2010, et en dépit d'une inflexion marquée des trajectoires de la demande et de l'offre d'énergie du fait d'un appel accru à des sources d'énergie moins carbonisées (voir tableau ci-dessous), la Chine est devenue sixième producteur mondial de pétrole, deuxième consommateur mondial de ce produit, et par conséquent deuxième importateur de ce même produit<sup>168</sup> pour se classer en 2011 le premier consommateur mondial d'énergie en supplantant les Etats-Unis à la tête des plus gros consommateurs mondiaux d'énergie<sup>169</sup>.

**Tableau - Evolution de la consommation d'énergie primaire 2000-2010-2018**

<sup>167</sup> Chevrier Yves. « Réformes économiques en Chine : crise de croissance ou blocage de la modernisation ? ». In: Revue d'études comparatives Est-Ouest, vol. 17, 1986, n°2. pp. 89-105; doi : <https://doi.org/10.3406/receo.1986.1257> .Article disponible sur le site : [https://www.persee.fr/doc/receo\\_0338-0599\\_1986\\_num\\_17\\_2\\_1257](https://www.persee.fr/doc/receo_0338-0599_1986_num_17_2_1257)

<sup>168</sup> Thierry Kellener, « La politique pétrolière de la république populaire de Chine : stratégies et conséquences internationales ». Outre-Terre. 2006/2 n°15. p429. ISSN 1636-3671 - ISBN 2-7492-0612-X. Article disponible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2006-2-page-425.htm>

<sup>169</sup> Matthieu Auzanneau, « La Chine devient le 1<sup>er</sup> consommateur mondial d'énergie—pour combien de temps ? ». Journal Le Monde. Le 09 juin 2011. Article accessible sur le site : <https://www.lemonde.fr/blog/petrole/2011/06/09/la-chine-est-le-1er-consommateur-mondial-denergie-%E2%80%93-pour-combien-de-temps/>

Mtep	Cons. énergie primaire	Charbon	Pétrole	Gaz	Nucléaire	Hydro	Autres renouv.
2000	1 010.9	706.1	228.8	21.2	3.8	50.3	0.7
2010	2 491.6	1 748.9	455.5	93.6	16.7	161.0	15.9
2011	2 690.5	1 903.9	472.4	113.2	19.5	155.7	22.8
2012	2 799.5	1 927.8	495.3	129.7	22.0	195.2	29.4
2013	2 907.5	1 969.1	517.3	147.8	25.3	205.8	42.3
2014	2 974.7	1 954.5	539.3	162.0	30.0	237.8	51.1
2015	3 009.6	1 914.0	573.3	167.4	38.6	252.2	64.1
2016	3 047.1	1 889.1	587.0	180.1	48.3	261.0	81.7
2017	3 139.0	1 890.4	610.7	206.7	56.1	263.6	111.4
2018	3 273.5	1 906.7	641.2	243.4	66.6	272.1	143.5

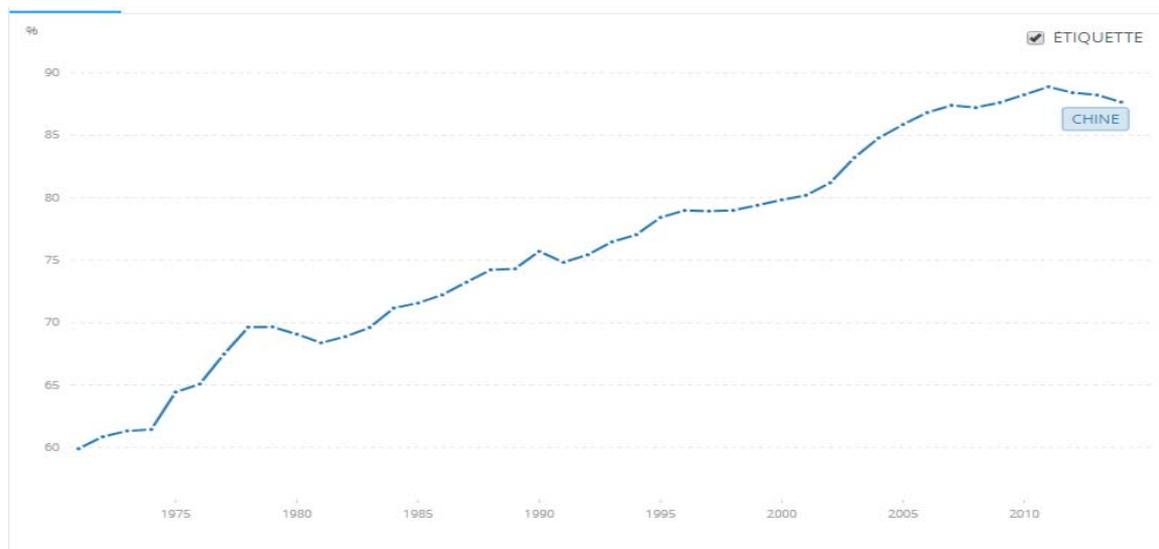
*Source:* BP Statistical Review of World Energy 2019. Mtep = million de tonnes d'équivalent pétrole.

Pour éviter d'être trop prolix et nous perdre éventuellement dans des chiffres et statistiques considérables voire quels que peu complexes, nous avons décidé de nous limiter au secteur du Transport, l'un des plus importants vecteurs de la croissance de la consommation pétrolière chinoise toujours en hausse.

Pour illustrer cette formidable croissance de la consommation pétrolière chinoise, nous citerons uniquement le cas du transport qui à lui seul représente plus de 40% de la consommation pétrolière et une demande en pétrole estimée à 4,9 Mb/j en 2002.

L'essor des transports de personnes et de marchandises a résulté de nombreuses décisions politiques comme la permission d'acquérir une automobile à usage privé en 1984, lancement des grandes infrastructures routières et mise en place d'une industrie de construction de véhicules routiers au début des années 90, ce qui a abouti par conséquent à une élévation du niveau de vie. En douze ans (1990-2002) le parc de véhicules est passé de 5,5 à 20,5 millions avec en parallèle une extension du réseau routier et ferroviaire d'abord en interne et ensuite dans une initiative stratégique croissante et un cadre de développement économique global comme le projet titanesque à court et moyen termes destiné à relier d'abord la Chine à l'Europe et ensuite vers d'autres contrées comme l'Afrique par exemple. Cette initiative est communément connue sous l'expression « La route de la soie ».

## Consommation de carburants fossiles (% du total) - China



*Source : La Banque Mondiale.*

Par ailleurs, il est important de faire rappeler un autre vecteur extérieur entrant dans le cadre de la bande de fluctuation du prix du baril de pétrole et échappant au schéma classique des transactions pétrolières : production-consommation ; offre-demande ; importation-exportation... Il s'agit de la spéculation qui, comme un étrange phénomène d'osmose, vient perturber les données de ce schéma.

### c) La spéculation et les inquiétudes pour le futur :

Le facteur dit spéculatif est, semble-t-il difficile à mesurer dans le sens où cet aspect relève d'une sorte de « tabou » car il incriminerait en interne les plus grands acteurs mondiaux concernés par les fluctuations des prix de pétrole, associés en externe à d'autres éléments non spécialisés aux marchés pétroliers.

Ainsi certains auteurs (Hamilton, 2009 ; Kesicki, 2010 ; Krugman, 2009 ; Smith, 2009) supportent l'hypothèse que la spéculation a un rôle limité (voire nul) sur le marché. D'autres comme (Chevillon et Riffart, 2009 ; Cifarelli et Paladino, 2010 ; Fan et Xu, 2011 ; Kaufman et Ullman, 2009 ; Kaufman, 2011) ont identifié une possible implication de la spéculation dans la dynamique de prix<sup>170</sup>. Le rapport du FMI (2005)<sup>171</sup> semble s'aligner sur les

<sup>170</sup> Emmanuel Hache, Frédéric Lantz, « **Analyse économique et modélisation de la spéculation sur les marchés financiers du pétrole** ». Contrat de recherche avec le Conseil Français de l'Energie n°66. Mars 2013. p9.

estimations de ces derniers et contredire celles des premiers : « il est intéressant de noter que même les contrats à long terme sont aujourd'hui plus sensibles aux nouvelles quotidiennes du marché, si bien que certains analystes sont d'avis que la spéculation exerce une influence excessive sur les cours à terme du brut ». Il est à noter que certains analystes partageant le même avis déclarent que les chiffres avancés concernant une possible implication de la spéculation ne reposent sur aucune étude économique.

Toutefois il nous a paru utile de rappeler les caractéristiques des marchés du pétrole au nombre de deux : le marché dit « physique » et le marché dit « papier » et qui constituent les fondamentaux de toutes les transactions commerciales en matière du marché pétrolier.

- Le marché dit « physique » (ou marché dit « spot ») concerne des transactions physiques au comptant et à livraison immédiate de la part de compagnies privées et publiques. Lorsque les transactions physiques sont à livraisons différées, ce marché est dit « forward » et concerne des échanges de cargaisons de pétrole pour une date ultérieure à un prix déterminé sur le champ. Les acteurs concernés sont les vendeurs (compagnies productrices privées et publiques) pour garantir l'écoulement de leur production future et par les acquéreurs (importateurs-consommateurs) pour sécuriser leur approvisionnement.
- Le marché dit « papier » et comme son nom l'indique, concerne des échanges d'intention d'achat sur des périodes entre 3 à 6 ans (marché des « futures ») et de marchés de gré à gré (ou « over the counter » ; OTC) pour des contrats pouvant aller jusqu'à 15 ans.

Ce marché dit « papier » et à la différence du marché « physique » ne débouche généralement pas sur des transactions physiques même si les prix sont immédiatement fixés<sup>172</sup>. Ce marché s'est accru avec l'apparition de fonds d'investissement provenant de nouveaux intervenants comme le NYMEX<sup>173</sup>. Ainsi, la part de ses investissements qui était de 6% en 2001 représentait depuis 2004 13% des transactions. Ceci laisse à penser que ces fonds d'investissement provenant du NYMEX ont un rôle de régulations et de fluctuations des prix pétroliers et constituent un élément financier externe par rapport aux agents spécialisés que

---

<sup>171</sup> Perspective de l'économie mondiale (FMI). Septembre 2005. p62.

<sup>172</sup> Accessible sur le site : <https://www.binance.vision/fr/economics/what-are-forward-and-futures-contracts>

<sup>173</sup> New York Mercantile Exchange, fondée en 1872 et s'appelait autre fois le *Butter and Cheese Exchange*. Sa mission était de standardiser les échanges entre les négociants de produits laitiers. Elle fut rebaptisé 10 ans plus tard NYMEX qui ne propose plus de contrats sur des matières premières agricoles, mais recentrés autour des produits industriels tels que l'énergie.

sont les compagnies pétrolières publiques et privées. L'analyse du FMI (2005), dans ce même rapport, désigne le NYMEX comme élément adjuvant des activités spéculatives dans le sens où celui-ci s'intéresserait (toujours l'emploi du conditionnel) aux mouvements des prix spot pour influencer directement sur les contrats de « futures » à long terme.

Par ailleurs et sur un autre volet, les données classiques relatives à la production de l'or noir et au prix du baril ne sont pas seules suffisantes pour expliquer un marché pétrolier le plus souvent instable et c'est ainsi que le prix du pétrole est influencé aussi par trois de types de facteurs qui échappe à toute prévisions : les facteurs politiques, les facteurs climatiques et les facteurs économiques qui s'unissent pour caractériser la multiplication des aléas conjoncturels.

d) La multiplication des aléas conjoncturels :

Il est assez curieux de constater que de nombreuses matières premières sont concentrées dans des pays à la stabilité politique versatile et qui constituent par conséquent des enjeux géopolitiques et géostratégiques majeures en constantes actualités jusqu'à nos jours<sup>174</sup>.

Nous avons tous en tête la première et deuxième guerre du Golfe (en 1991 et 2003) et l'invasion de l'Irak (4<sup>ème</sup> plus gros pays détenteur de réserves) pour s'accaparer des réserves pétrolières de ce pays sous de fallacieux et arbitraires prétextes. Ce qui nous amène à évoquer ce qui se passe actuellement en Syrie où les USA ont déclaré ouvertement légitimer leur présence dans ce pays souverain pour une main mise sur le pétrole avec d'autres cas aussi similaires : celui de la Lybie, de l'Iran (la problématique du nucléaire et l'embargo qui s'en est suivi de la part des USA et des occidentaux en vue de freiner entre autres l'exportation du pétrole), du Venezuela... ; sans oublier la reprise en main des intérêts pétroliers russes par le président Vladimir Poutine qui a fortement réduits les chances d'investissement de certaines compagnies internationales dans ce pays 2<sup>ème</sup> producteur mondial.

En ce qui concerne ce dernier volet, la liste n'est pas exhaustive dans le sens où les objectifs de la plupart des conflits provoqués visent à longs ou moyens termes l'accapuration des ressources énergétiques. Bien sûr les Droits humains et ce qui en découle ne sont que faussement et hypocritement prises en compte lorsqu'on a eu à observer les déplacements transfrontaliers de masses énormes de populations.

---

<sup>174</sup> Catherine Vautrin, François Loos, « **Le prix des matières premières** ». Rapport d'information déposé par la Commission des Affaires Economiques. Le 19 octobre 2011. p55.

Le volet économique de ces contrées fait « les beaux jours » du FMI qui s’empresse à en tirer des dividendes par l’imposition de taux d’intérêts élevés.

Comme autres perturbateurs de l’approvisionnement des capacités pétrolières chamboulant le marché pétrolier, donc le prix du brut, citons certains facteurs comme les catastrophes naturelles telle la multiplication des cyclones tropicaux dans certaines parties du monde (l’Ouest Atlantique Nord, la Mer des Caraïbes, le Golfe du Mexique...) et parfois des épidémies (voire pandémies comme la dernière en date : Covid-19) qui bouleversent l’Ordre économique mondial.

Le secteur des hydrocarbures étant par excellence le pilier de l’économie algérienne (l’Algérie posséderait environ 1% des réserves mondiales de pétrole et 3% de gaz), cette forte hausse de la demande de pétrole entraîne nécessairement une aisance financière liée à deux facteurs essentiels : l’envolée des cours des hydrocarbures et l’augmentation des volumes d’exportations depuis 2002 : les hydrocarbures représentent à elles seules la majorité des exportations de biens et de marchandises et constituent par conséquent la source principale des ressources en devises.

Forte de cette « bouffée d’air frais » caractérisée par une conjoncture pétrolière favorable, la période allant de 2000 à 2008 a été mise à profit en 2005/2006 pour initier un projet de lois sur les hydrocarbures jugé trop libéral et qui ouvre, selon les tendances du marché international, d’une manière totale, l’amont pétrolier aux investisseurs étrangers afin d’exploiter à fond le sous-sol et de bénéficier désormais d’un minimum de 70% des hydrocarbures découverts. Parallèlement, la Sonatrach procédait au paiement par anticipation de sa dette. (Voir tableau ci-dessous).<sup>175</sup>

**Tableau : Financement extérieur mobilisé par la Sonatrach (2000-2007) (Milliards équivalent Dollars)**

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Crédits mis en place	0,14	0,86	0,05		0,04			
Encours	3,50	2,70	2,78	2,76	2,16	0,59	0,54	0,50
Remboursement	0,56	0,57	0,72	0,59	0,81	1,44	0,12	0,09

**Source :** *Rétrospective sur la dette extérieure de Sonatrach (2008). Sonatrach : Rapport interne.*

<sup>175</sup> Khaled Menna, Nassima Hamidouche, « **Financement des hydrocarbures et libéralisation financière en Algérie. Quels liens ?** ». Munich Personal RePEc Archive (MPRA). 2010. p13. Article accessible sur le site : <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/86225/>

Pour mieux encourager et promouvoir l'investissement étranger, des amendements au Code des investissements sont adoptés : exonérations et exemptions fiscales, assouplissement du contrôle des changes ; amendement associés progressivement au démantèlement des monopoles publics étendu (l'amendement) à certains secteurs d'activités relevant jusqu'alors de la puissance publique comme les services urbains : distribution de l'eau, fournitures d'électricité, télécommunication, services bancaires, secteurs des mines et certaines activités industrielles liées aux hydrocarbures.

Cependant, cette loi n°05-07 du 28 avril 2005 fut-elle jugée trop libérale s'était dotée d'un garde-fou sous la forme d'une clause particulière dans laquelle la Sonatrach devait bénéficier d'un renforcement accru et d'une pérennisation de son rôle fondamental dans la création de richesse au bénéfice de la collectivité nationale. En termes plus clairs, cette loi par le biais de cette clause devait permettre d'une manière permanente et constante d'un « droit de regard » relatif à toutes les procédures nécessaires à la création des richesses conséquentes à la commercialisation des hydrocarbures. Ces procédures furent caractérisées par la création de deux nouvelles agences nationales : la première appelée « Agence nationale de contrôle et de régulation des activités dans le domaine des hydrocarbures » concernait l'octroi de certains droits tels que l'acquisition des terrains, des droits annexes et des services et l'acquisition des droits d'utilisation du domaine maritime et l'expropriation. La seconde appelée « ALNAFT » avait pour mission la valorisation des ressources en hydrocarbures.

Cette politique d'ouverture économique, loin de toute euphorie, a été associée à une politique de prudence financière, laquelle avait permis à la Banque d'Algérie un désendettement extérieur accru avec un effet favorable au taux de change euro/dollar. Cela avait permis au pays de présenter une position financière extérieure nette au cours de l'année 2005.

De ce fait, il ne s'agissait pas d'exploiter à outrance cette manne pétrolière dont les excédents financiers étaient affectés aux remboursements par anticipation de la quasi-totalité de la dette publique extérieure estimés à près de 3 milliards de dollars annuellement. Ces excédents financiers étaient aussi consacrés à la constitution d'une épargne budgétaire avec la création d'un Fonds de régulation des recettes (FRR) de 42 milliards de dollars, soit 36% du PIB inclus dans des réserves de change du pays dépassant les 90 milliards de dollars, soit un équivalent de plus d'une année de produit intérieur brut (PIB) ou plus de quatre ans

d'importations<sup>176</sup> ; et à l'accumulation volontariste de ces mêmes réserves de changes placées pour l'essentiel en bons du Trésor américain et en obligations européennes.

Durant cette période et malgré des mesures protectionnistes appliquées (prix subventionnés) aux biens les plus sensibles (produits alimentaires, médicaments...), les importations de biens ont presque doublé entre 2006 et 2009 passant de 21 à 39 milliards de dollars, contre seulement 9 milliards en 2000<sup>177</sup>.

La courbe ascendante du prix de pétrole, plus de 50\$ en septembre 2004, plus de 60\$ en juillet 2005, plus de 70\$ en septembre 2005 inscrit les ressources algériennes dans une situation florissante. Au début de l'année 2005, dans un bulletin d'information, la Banque d'Algérie avait annoncé une baisse de l'encours de la dette extérieure à moyens et long termes située à un niveau de 21,411 milliards de dollars vers la fin de 2004 alors qu'il était (l'encours) de plus de 30 milliards en 1997. Avec des réserves de change de 43,1 milliards de dollars en 2004 et des recettes croissantes provenant des hydrocarbures, 55 milliards de dollars ont été injectés vers la fin de l'année 2005 pour la résorption d'une partie du chômage, l'amélioration des conditions de vie des algériens et à la remédiation de goulets d'étranglement infrastructurels. Le projet de budget pour 2006 envisage quant à lui une augmentation sensible des investissements publics<sup>178</sup>. Le dollar étant la monnaie de toutes les transactions commerciales, l'Algérie a su tirer profit de l'effondrement de l'euro dès le début de l'année 2005 : 1,3556 dollar le 31 décembre 2004 à 1,3032 dollar<sup>179</sup>.

Toutefois Smaïl Goumeziane<sup>180</sup>, dans une publication parue dans le quotidien national El Watan (2007), a présenté, un avis assez controversé concernant l'impact de la manne pétrolière sur cette amélioration des conditions de vie des algériens : « l'aisance financière de l'Etat est un trompe-l'œil et ne démontre en rien que l'Algérie soit riche. Cette aisance financière est illusoire pour plusieurs raisons. D'une part, elle résulte d'excédents financiers aléatoires et non renouvelables. Ils sont issus d'une activité primaire, celle des hydrocarbures

---

<sup>176</sup> Smaïl Goumeziane, « **Aisance Financière de l'Algérie : mythes et réalités** ». Journal El Watan. 17 Novembre 2007. p1.

<sup>177</sup> Mihoub Mezouaghi, « **L'économie algérienne : chronique d'une crise permanente** ». Institut Français des relations internationales. Revue Politique étrangère. 2015/3 Automne. p22. Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-17.htm>

<sup>178</sup> Sid Ahmed Dendane, « **Déclin et renouveau. Algérie – 1962-2007** ».p252

<sup>179</sup> Lise Nayrolles, Jean-Marie Colomb, « **Chronologie de la parité euro-dollar** ». Journal Les Echos. Article publié le 10 avril 2008 et disponible sur le site : <https://www.lesechos.fr/2008/04/chronologie-de-la-parite-euro-dollar-509100#:~:text=15%20d%C3%A9cembre%201995..Mai%201998.>

<sup>180</sup> Smaïl Goumeziane est docteur en économie et diplômé de sociologie. Après avoir été directeur au ministère des Industries légères. Il fut secrétaire général du ministère de l'Industrie lourde (1988-1989), puis ministre du Commerce (1989-1991). Professeur et maître de conférences à l'Université Paris Dauphine (1994-2006).

qui a une durée de vie limitée (au mieux une génération), générant un excédent commercial externe particulièrement sensible aux fluctuations du marché international et constituant un gisement fiscal couvrant aux deux tiers le budget national.

Historiquement, cela n'a rien d'exceptionnel. Bien des pays ont connu une telle situation ».

Le même auteur avait conclu en déclarant que les conditions de vie des Algériens ne s'étaient guère améliorées de façon significative et que pour une grande partie d'entre eux la pauvreté était restée endémique lorsqu'elle ne s'aggravait pas :

-15% de la population active algérienne était officiellement au chômage et que parmi les chômeurs 2/3 étaient les jeunes de moins de 30 ans.

-Selon un rapport sur le développement du PNUD<sup>181</sup> (2006) cité par Smaïl Goumeziane, la population algérienne vivait avec moins de 2\$ par jour en 2004 ce qui représentait 15,1% de la population globale soit près de 5 millions d'habitants (sur près de 33 millions d'habitants)<sup>182</sup>.

L'embellie financière a été mise à profit par l'Algérie durant cette période pour engager des opérations de désendettement. Cette opération dont le schéma reste somme toute classique à tous les pays se trouvant dans une situation similaire, avait concerné des partenaires-crédanciers appartenant au Club de Paris, au Club de Londres et ceux inscrits en dehors de ces deux sphères comme la Pologne, l'Arabie Saoudite, la Turquie, l'Inde, la Slovénie et le Portugal... Ce processus de désendettement graduel s'était opéré en premier avec la Pologne le mardi 28 novembre 2006 par la finalisation du dernier accord du remboursement anticipé de la totalité de la dette rééchelonnée concernant la somme de 11,18 millions de dollars. Avant cette date, en septembre 2006 et le 15 novembre 2006, deux opérations successives avaient concerné pour la première période le paiement par anticipation de la dette publique de 800 millions de dollars détenus par les créanciers du Club de Londres et le paiement par anticipation en seconde période la somme de 7,7 milliards de dollars envers les membres du Club de Paris. C'est en 2004 et bien avant ces deux accords multilatéraux, que l'Algérie avait

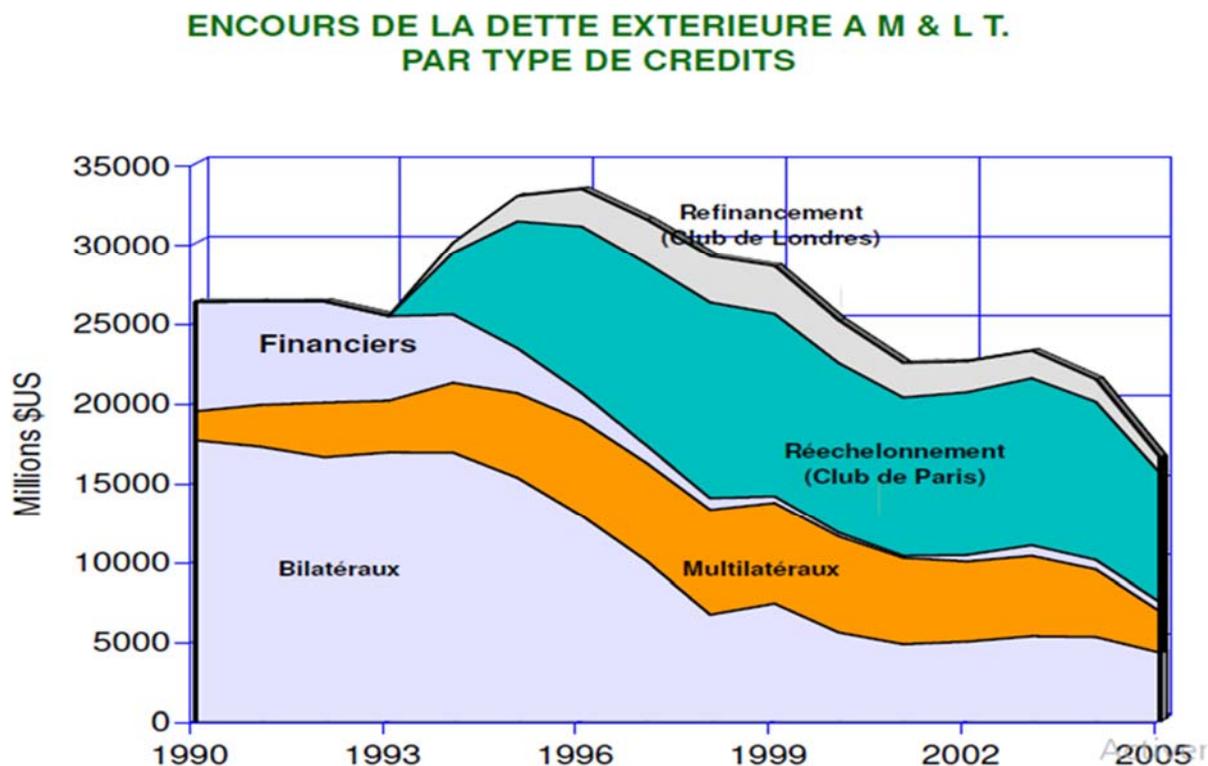
---

<sup>181</sup> Programme des Nations Unies pour le Développement.

<sup>182</sup> Smaïl Goumeziane, « **Aisance Financière de l'Algérie : mythes et réalités** ». Journal El Watan. 17 Novembre 2007.

remboursé à des institutions financières internationales (IFI) comme la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement un montant de 3,107 milliards de dollars<sup>183</sup>.

**Graphique : Encours de la dette extérieure à moyen et long termes par types de crédits**



*Source : Rapport de la Banque d'Algérie (2005).*

L'Algérie aura réglé entre 2004 et 2006 par anticipation une dette externe de plus de 16 milliards en y incluant les 4,76 milliards auprès de la Russie qui a fait l'objet d'une annulation. Pour ce qui est de la Russie, cette annulation était au fait une reconversion en projets d'investissements. L'Algérie avait signé en mars 2006 avec la Russie un protocole d'accord d'annulation de la dette algérienne pour l'achat de biens et services (surtout militaires) d'un montant équivalent de cette dette.<sup>184</sup>

D'autres pays comme la France, l'Espagne et l'Italie avaient opté pour la même opération concernant la reconversion de la dette en investissements. Pour la France, un montant de 60,9 millions d'euros avait été affecté aux financements de trois projets réalisés par Michelin

<sup>183</sup> Elias Ben « L'Algérie achève le remboursement anticipé de sa dette rééchelonnée ». Journal : La dépêche de Kabylie – Le journal des hommes libres. 29 novembre 2006. Article accessible sur le site : <https://www.depechedekabylie.com/national/31283-lalgerie-acheve-le-remboursement-anticipe-de-sa-dette-reechelonnee/>

<sup>184</sup> M. Mazari, « La dette algérienne sur la table du Club de Paris ». Journal Le Quotidien d'Oran. Le 3 mai 2006.

(pneumatique), Société Générale (banque) et l'entreprise laitière fromagère BEL<sup>185</sup>. L'Espagne quant à elle, les 40 millions d'euros avaient permis la réalisation à Skikda d'un projet de la société ibérique Vilar Mir, spécialisée dans les fertilisants et électroménagers. Enfin, les 84 millions d'euros de la dette avec l'Italie devaient permettre de financer des projets sociaux et économiques (AFP, 2006).<sup>186</sup>

Selon Olivier Bonfond (CADTM, 2006), la dette a toujours été l'instrument utilisé par les puissances du Nord pour maintenir leurs dominations et continuaient à exploiter les ressources naturelles et les travailleurs des pays du Sud. Selon l'auteur, avec le mécanisme de la conversion de dettes en investissements, en particulier avec la France, son plus gros créancier, l'Algérie se verrait dépossédée de ses secteurs stratégiques. Michelin, la Société Générale et d'autres multinationales voient leurs chiffres d'affaire et leurs profits gonfler alors que le tissu économique et social ne fait que se disloquer.<sup>187</sup>

Notons que c'était la France, de par sa position de plus gros créancier de l'Algérie, et afin d'accroître encore les investissements étrangers dans notre pays, qui s'était engagée à soutenir, auprès du Club de Paris la demande algérienne de porter à 30%<sup>188</sup> le plafond de conversion des dettes en investissements limité en 2005 à 10% de la dette éligible.

Le tableau qui suit illustre l'évolution de l'encours de la dette extérieure algérienne durant la période 1994 -2005 :

---

<sup>185</sup> Entreprise française de l'industrie agroalimentaire. En 2001, une filiale a été créée en Algérie (Bel Algérie).

<sup>186</sup> Algérie-France Presse, « **L'Algérie a réussi à réduire sa dette extérieure de moitié en 12 ans** ». Le 7 mai 2006. Article disponible sur le site : <https://www.webmanagercenter.com/2006/05/07/4281/l-algerie-a-reussi-a-reduire-sa-dette-exterieure-de-moitie-en-12-ans/>

<sup>187</sup> Olivier Bonfond, « **L'Algérie se désendette, mais à quel prix ?** ». Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (CADTM). Le 17 septembre 2006. Article disponible sur le site : <https://www.cadtm.org/L-Algerie-se-desendette-mais-a-quel-prix>

<sup>188</sup> Belkacem Ahcene-Djaballah, « **Dette extérieure – Remboursement** ». Blog Al-manach. Le 21 juillet 2008. Article disponible sur le site : <http://www.almanach-dz.com/index.php?op=fiche&fiche=1649>

**Tableau : Situation de la dette extérieure au 31 décembre (en milliards de dollars U.S)**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Dettes à moyen et long termes</b>	28,85	31,31	33,23	31,06	30,26	28,14	25,08	22,31	22,54	23,20	21,41	16,48
<b>Dettes à court terme</b>	0,63	0,25	0,42	0,16	0,21	0,17	0,17	0,26	0,10	0,15	0,41	0,71
<b>Total</b>	<b>29,48</b>	<b>31,57</b>	<b>33,65</b>	<b>31,22</b>	<b>30,47</b>	<b>28,31</b>	<b>25,26</b>	<b>22,57</b>	<b>22,64</b>	<b>23,35</b>	<b>21,82</b>	<b>17,19</b>

*Source* : Rapport Banque d'Algérie.

Parallèlement et sur la lancée des différents plans de relance économique mis en place par les pouvoirs publics et sur celle d'un environnement financier inscrit dans l'espace budgétaire créé par l'avènement d'une manne pétrolière prolongée a permis au pays d'entreprendre un important programme d'investissement public pour la période 2005-2009. Plus ambitieux que le PSRE au plan de la consistance physique et de la dimension financière, le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) de durée quinquennale sera exécuté sur la période 2005-2009. Ce programme sera doté largement d'une plus forte consistance financière, que celle du programme d'équipement global, PSRE 2001-2004 : 525 milliards de dinars<sup>189</sup> pour 4202,7 milliards de dinars (soit 55 milliards \$) avec une rallonge doublée à long terme pour arriver à 8705 milliards de dinars (environ 114 milliards \$). Cet excédent financier sans précédent (jugé excessif, inapproprié mais aussi à mettre sur le compte les retards des réalisations avaient estimé certains observateurs) s'était expliqué naturellement par la manne pétrolière.

Ces dépenses échelonnées sur une période allant de 2005 à 2009 étaient réparties comme suit : 45% portant sur le développement des infrastructures socio-éducatives (logements, éducation, santé, développement régional), 40,5% concernant les infrastructures de base (transports, travaux publics, secteur de l'eau), et près de 8% consacré au soutien à l'agriculture. Ce dernier pourcentage consacre le peu de crédit accordé au domaine de l'agriculture, source première relative au niveau de vie des Algériens même si le volume d'investissement situé entre 337,2 et 400 milliards de dinars au secteur agricole avait été jugé

<sup>189</sup> Voir page 105.

important et prioritaire par les pouvoirs publics. Il s'agissait de favoriser l'extension des surfaces arables, le réaménagement des exploitations agricoles et le développement de l'arboriculture. Notons tout de même que les réalisations urbaines comme le fort développement de l'habitat greffé aux plus grandes agglomérations du pays s'inscrivent en porte-à-faux avec cette politique : il était prévu la réalisation de plus d'un million de logements, sans compter la fixation de multiples zones industrielles à la périphérie des grandes villes.

Enfin, les infrastructures destinées à améliorer le climat des affaires et d'inciter le secteur privé à s'impliquer d'avantage dans la relance de la croissance, ne sont pas en reste.<sup>190</sup>

**Tableau : Répartition du PCSC (2005-2009)<sup>191</sup> :**

Secteur	Montant alloué (Milliard de DA)	Pourcentage (%)
<b>Amélioration de la qualité de vie</b>	<b>1908,5</b>	<b>45,50</b>
<b>Infrastructure de base</b>	<b>1703,1</b>	<b>40,50</b>
<b>Soutien au développement</b>	<b>337,2</b>	<b>08,00</b>
<b>Service public</b>	<b>203,9</b>	<b>04,80</b>
<b>TIC</b>	<b>50</b>	<b>01,10</b>
<b>Total</b>	<b>4202,7</b>	<b>100</b>

*Source : CNES.*

Au total, selon le gouvernement algérien<sup>192</sup>, le volume global des investissements avait atteint 13,798 milliards de dinars, soit l'équivalent de 200 milliards de dollars environ duquel 83% étaient destinés aux investissements nationaux.

En somme, et au-delà des différentes politiques concernant les infrastructures nécessaires au développement économique, il s'agissait en premier lieu de faire reculer le taux de chômage : 17,7% en 2004 à 10,2% en 2009 relatif à une jeune population estimée à 75% pour les moins de 30 ans et c'est ainsi deux programmes régionaux complémentaires ont été inscrits pour le développement respectif des Hauts Plateaux et du Sud. Il s'agissait de rattraper les retards de développement en infrastructures routières et ferroviaires et à créer des conditions favorables à l'investissement économique et améliorer par conséquent le cadre de vie du citoyen : accès

<sup>190</sup> Yamna Achour Tani, « **Analyse de la politique économique algérienne** ». Thèse de Doctorat. Université Paris 1- Panthéon Sorbonne. 2 juillet 2013. p30-31.

<sup>191</sup> Choual Imed Eddine, « **Analyse rétrospective de la politique financière de l'Algérie 2001-2014** ». Revue Nouvelle Economie. N°15-Vol 02. 2016. p47.

<sup>192</sup> Rapport établi par le gouvernement algérien, « **ALGERIE, 2eme Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement** ». Septembre 2010. p14.

aux logements, à l'eau, aux soins, à la formation et enfin le développement et la modernisation du service public.

Nous reproduisons fidèlement<sup>193</sup> dans ce qui suit un condensé représentatif des effets des programmes d'investissements publics et la place des recettes et dépenses budgétaires dans le développement de l'économie algérienne inscrit dans le programme du PCSC.

**Tableau : Principaux indicateurs de l'économie nationale (2005-2009)**

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009
PIB (Mds DA)	7 563.61	8 520.56	9 306.24	10 993,80	10 229.34
La croissance réelle PIB (%)	5.1	2.0	3.0	2.4	2.1
PIB HH (Mds DA)	4 210.64	4 638.29	5 216.88	5 993.72	6 831.66
La croissance annuelle du PIB HH (%) dont :	4.7	5.6	6.3	6.1	9.2
-BTPH	7.1	11.6	9.8	9.8	nd*
- services hors administrations publiques	6.0	6.5	6.8	7.8	nd*
Solde budgétaire (Mds DA)	1 030.62	1 186.85	579.37	935.3	nd*
Dette extérieure/PIB (%)	16.7	4.8	4.1	3.3	3.6
L'inflation (moyenne annuelle) (%)	1.6	2.5	3.9	5.8	5.4
Population effectivement occupée (milliers)	6 222	6 517	6 771	7 002	nd*
Le chômage (%)	15.3	12.30	11.80	11.3	10.2

*Source* : l'OCDE, le FMI, la Banque d'Algérie et l'ONS.

D'après la politique budgétaire que l'Etat a entreprise, on observe que la croissance réelle a baissé de 3 points, durant la période 2005-2009, contrairement au PIBHH qui a connu une progression de 9 points, soit de 4,7% pour l'année 2005 contre 9,2% pour l'année 2009 et ce, grâce aux deux secteurs du BTPH et les services hors administrations publiques, moteurs par lesquels l'Etat a entamé l'exécution de grands projets infrastructurels.

Toutefois avec la rente pétrolière et la hausse des cours pétroliers, le pays a su rembourser une partie de sa dette extérieure par anticipation qui est passée de 16,7% en 2005 à 3,6% en 2009, soit une baisse de près de 76% pour la même période.

<sup>193</sup> Dr. Makhmoukh Sakina, Pr. Achouche Mohamed, Dr. Hemen Meziani, « Effets des programmes d'investissements publics et la place des recettes et dépenses budgétaires dans le développement de l'économie algérienne ». Revue les cahiers du POIDEX. N°08/Septembre 2017. p32.

L'inflation quant à elle est restée croissante tout en augmentant de 5 points durant cette même période, tout en permettant à l'Etat de maîtriser le chômage dont le pourcentage 15,3% pour l'année 2005 a pu être ramené à 10,2% en 2009.

## **II.2.2 Les retombées de la crise financière internationale sur l'Algérie, période 2009-2012**

Pour rappel, la crise financière de 2008 est apparue essentiellement comme une crise de surendettement de la sphère privée (ménages et banques) et les détails la concernant sont amplement exposés antérieurement au niveau du Chapitre Un : « La conjoncture économique mondiale née de la crise financière internationale de 2008 ».

Omar Aktouf, dans un entretien au quotidien national L'Expression<sup>194</sup> s'était montré quel que peu alarmiste en déclarant que l'Algérie, ne serait-ce que par le seul commerce des hydrocarbures destinés à l'exportation, ne pouvait s'inscrire en dehors de l'économie mondiale et ne pouvait donc échapper aux transactions financières internationales s'opérant au niveau de toutes les banques du pays. Par conséquent, et par effet domino obligent tout ce qui atteindrait, selon lui, le système financier global atteindrait forcément l'économie algérienne. La monnaie américaine, le dollar, étant la principale devise en vigueur dans les transactions commerciales, en l'occurrence celles concernant le mono-produit (hydrocarbures), fait que tout ce qui lamènerait le dollar à l'échelle mondiale aurait une incidence à plus ou moins long terme sur les réserves du pays en dollars US, même si l'Euro concernait à un degré moindre ses échanges avec l'Europe.

Kamel Benkoussa (2011)<sup>195</sup> avait abondé dans le même sens en estimant que la crise de 2008 est une crise comme l'Histoire de l'Humanité n'en a jamais connue et qu'il était inconcevable ou irréaliste de croire que l'Algérie serait épargnée par cette crise. Dans une réponse à une question du quotidien national Liberté<sup>196</sup> relative au point de vue de l'auteur, celui-ci avait en effet déclaré : « *l'Algérie par son modèle économique d'importation en grande masse de biens de première nécessité et de son économie rentière sera aujourd'hui inéluctablement frappée par cette crise. Le modèle économique algérien est un modèle vulnérable aux crises*

---

<sup>194</sup> Amar Chekar, « **L'Algérie n'est pas à l'abri de la crise mondiale** ». Journal L'Expression. 07 aout 2011.

<sup>195</sup> Said Smati, « **Vers une dégradation du quotidien des algériens** (par Kamel Benkoussa, économiste et financier) ». Forum d'acteurs économiques du secteur privé, publié dans le journal Liberté. Le 23 novembre 2011.

<sup>196</sup> Said Smati, « **Vers une dégradation du quotidien des Algériens** ». *Op.Cit.* Le 23 novembre 2011.

*financières et celles-ci seront d'autant plus violentes qu'elles englobent les différents pôles de croissance au niveau mondial (Etats-Unis, une partie de l'Asie et l'Europe). Donc l'Algérie subira, dans un premier temps, la baisse des prix des produits pétroliers, car il y aura une contraction des économies occidentales qui se répercuteront par conséquent sur les revenus et les recettes de l'Algérie ».* Dans un second temps, l'Algérie pourrait subir via ses importations les effets d'une hyper inflation au niveau mondial lorsque les économies américaines et européennes mettront en place leur plan de dévaluation de leur dettes via une monétarisation<sup>197</sup> de ses dernières, ce qui générerait une dégradation du quotidien des algériens notamment celui d'une grande partie de la jeunesse. Cette appréhension est aussi partagée par Mr. Laksaci qui n'avait pas manqué de relever que les paramètres ayant contribuaient à la protection du marché algérien contre les effets de la crise financière mondiale risquait de voler en éclat si l'inflation importée avait à progresser.

Salah Mouhoubi<sup>198</sup> s'était montré plus positif en faisant observer que contrairement à la crise de 1986, celle de 2008 avait trouvé l'Algérie complètement à l'aise avec un niveau de réserves qui dépassait les 140 milliards de dollars et dont les revenus tirés de la vente des hydrocarbures avaient atteint un pic historique de plus de 76 milliards de dollars en 2008. Cette exception n'avait pas été de longue durée puisqu'en 2009, les revenus du pays s'étaient stabilisés aux alentours de 40 milliards de dollars, réserves jugées assez conséquentes contrairement à celles de 1986. Cette baisse de revenus n'avait pas été considérée comme une crise mais plutôt comme un manque à gagner important, ce qui n'avait pas empêché l'Algérie, grâce aux excédents du Fonds de Régulation des Recettes, mais aussi à une progression de ses réserves exploitées, de poursuivre l'exécution de son programme 2005-2009 pour l'adoption d'un programme d'investissements publics de l'ordre de 286 milliards de dollars pour la période 2010-2014.

---

<sup>197</sup> On parle de monétisation de la dette lorsqu'un Etat fait directement imprimer de la monnaie pour ses besoins financiers plutôt que d'emprunter ou d'émettre de la dette sur le marché comme il le ferait « normalement ». Le terme est aussi souvent employé par extension pour décrire un achat de dettes publiques par la banque centrale dans une optique (ou non) de financement de l'Etat. Définition du site : <http://www.bsi-economics.org/89-%25E2%2598%2586-qu%25E2%2580%2599est-ce-que-la-monetisation-de-la-dette>

<sup>198</sup> Salah Mouhoubi, « **L'Algérie face aux chocs externes** ». Revue L'Harmattan. 2012. p22.

**Tableau : Fonds de régulation des recettes : ressources et emplois 2000-2014**

(En Milliards de dinars)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Ressources</b>															
-Reliquat année précédente (31/12)	0	232137	171534	27978	320892	721688	1842686	2931045	3215530	4280073	4316466	4842837	5381703	5633752	5563511
-plus value sur	453237	123864	26505	448914	623499	1368836	1 798 000	1 738 848	2288159	400 675	1318310	2300320	2535309	2062231	1810625
Fiscalités pétrolière															
-avances de la banque d'Algérie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Disponibilité avant prélèvements</b>	<b>453237</b>	<b>356001</b>	<b>198039</b>	<b>476892</b>	<b>944391</b>	<b>2090524</b>	<b>3 640 686</b>	<b>4 669 893</b>	<b>5 503 690</b>	<b>4680748</b>	<b>5634774</b>	<b>7143157</b>	<b>7917012</b>	<b>7695983</b>	<b>7226400</b>
<b>Emplois</b>															
-Remboursement du principal de la dette publique	221100	184467	170060	156000	222703	247838	618111	314455	465437	0	0	0	0	0	0
-Remboursement avances BA	0	0	0	0	0	0	0	607956	0	0	0	0	0	0	0
-Remboursement par anticipation de la dette extérieure	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
-financement du déficit du trésor	0	0	0	0	0	0	91530	531952	758180	364282	791937	1761455	2283260	2 132 472	2965672
<b>Total prélevé (total emplois)</b>	<b>221100</b>	<b>184467</b>	<b>170060</b>	<b>156000</b>	<b>222703</b>	<b>247838</b>	<b>709641</b>	<b>1454363</b>	<b>1223617</b>	<b>364282</b>	<b>791937</b>	<b>1761455</b>	<b>2283260</b>	<b>2 132 472</b>	<b>2965672</b>
<b>Reliquat après prélèvements</b>	<b>232137</b>	<b>171534</b>	<b>27978</b>	<b>320892</b>	<b>721688</b>	<b>1842686</b>	<b>2 931 045</b>	<b>3 215 530</b>	<b>4280073</b>	<b>4316466</b>	<b>4842837</b>	<b>5381703</b>	<b>5633752</b>	<b>5563511</b>	<b>4408464</b>

**Source** : Etabli par nos soins à partir des données du Ministère des Finances.

Cependant, la réalisation de ce programme d'investissements publics risque à longs termes de se voir contrarier par le fait que l'Algérie serait contrainte de puiser de plus en plus dans ses réserves de change pour financer ses importations et faire avancer la machine économique dans le cas où une récession devait survenir sur les marchés internationaux notamment aux Etats-Unis qui en provoquant la baisse de la demande provoquerait alors celle de la production, ce qui aura pour effet, du moins pour les pays mono-exportateurs de pétrole de se retrouver encore une fois dans une situation de ralentissement économique.

Ce cas de figure sera partagé par Meziane Rabhi<sup>199</sup> qui estime que l'Algérie sera affectée par la crise financière internationale de 2008 du fait que le système financier de notre pays déconnecté du système financier international sera éventuellement épargné dans la condition où la crise ne se transformera pas en récession dont les effets se feraient ressentir par l'économie algérienne. Le même expert tout en déclarant que l'Algérie n'a pas d'économie

<sup>199</sup> Meziane Rabhi, « L'Algérie est un des pays les plus vulnérables aux chocs extérieurs ». Journal Liberté. Le 19 octobre 2008.

incluse dans la mondialisation par le simple fait qu'elle n'a que des matières premières qu'elle vend en dollars. Il s'agit là d'une simple opération de base, mais ceci ne nous autorise pas à faire l'impasse sur deux paramètres en l'occurrence le prix de pétrole et la valeur du dollar qui inscrivent l'économie algérienne en étroite connexion avec l'économie mondiale principalement par son commerce extérieur. Dans le cas où la crise aurait à se poursuivre et éventuellement à se transformer en récession, le dollar se déprécierait. Cette éventualité a été envisagée car le dollar s'est déprécié en 2007 en partie du fait de la politique monétaire de la Fed qui a réagi promptement à la crise. En effet, les mesures exceptionnelles mises en place par la Fed pour lutter contre la crise ont fait craindre une dépréciation du dollar et des mouvements abruptes sur les flux internationaux notamment en direction des pays émergents. L'Algérie se verrait confrontée alors à une baisse de la valeur de ses exportations consécutive à une diminution des prix mondiaux des hydrocarbures ; ce qui ferait de l'Algérie un des pays les plus vulnérables aux chocs extérieurs et à l'environnement international. C'est dans l'esprit de cette appréhension que les recettes d'exportations de notre pays qui avaient dépassé les 75 MDS de dollars en 2008, tomberont à quelques centaines de milliards prévues en 2010.

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie M. Laksaci dans une déclaration aux 25 chefs de banques privées et publiques réunis à Alger et rapportée dans une synthèse de Salima Tlemçani<sup>200</sup>, estime que l'Algérie s'était mise à l'abri de la crise des subprimes, cette déferlante qui a secoué les économies mondiales. Cette assertion, il l'a doit à certains facteurs dont nous énumérons les plus importants :

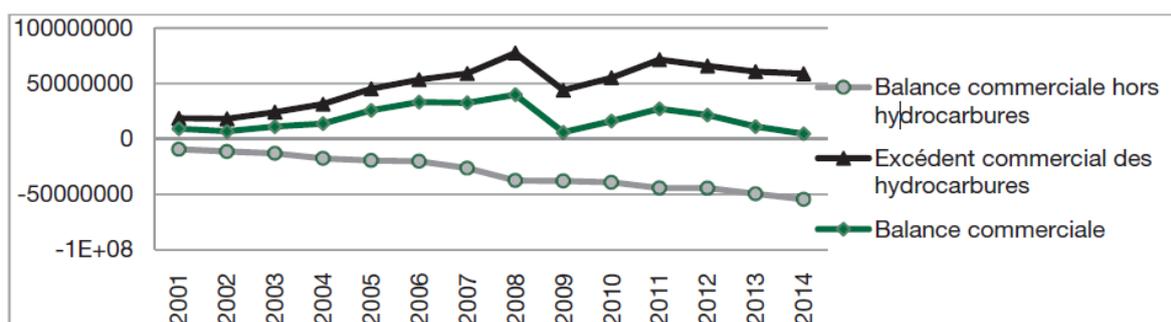
- La réduction de la dette publique extérieure ;
- L'accroissement soutenu du niveau des réserves officielles de change et leur gestion réfléchi en termes de risque ;
- La diversification des devises de placement depuis 2004 qui ont permis à la Banque d'Algérie de faire face dans une grande mesure aux turbulences sur les marchés financiers internationaux ;
- Les tendances monétaires et financières positives au 1<sup>er</sup> semestre de 2008 qui pourraient « protéger » la politique monétaire algérienne de la crise financière mondiale grâce au niveau important des réserves de change et la stabilité du taux de change effectif et réel du dinar qui constituent pour l'Algérie une double garantie face à ce type de chocs externes.

---

<sup>200</sup> Salima Tlemçani, « L'Algérie se met à l'abri de la crise des subprimes ». Journal El Watan. Le 23 septembre 2008.

L'Algérie, malgré une forte expansion des dépenses de fonctionnement et d'équipement grâce à des recettes en hydrocarbures encore élevées, présente une solide position budgétaire avec notamment un sommet historique de 147 \$ qui l'avait mise dans un premier temps à l'abri de la crise internationale due à la crise des subprimes.

**Graphique : Balance commerciale (Milliers US)**



Source :Banque d'Algérie, rapports annuels ; plusieurs éditions

Selon Abderrahmene Mebtoul<sup>201</sup>, le Gouverneur de la Banque d'Algérie avait annoncé officiellement que les réserves de change de l'Algérie fin juillet 2008, étaient estimées à 136 milliards de dollars, à 150 milliards de dollars, fin septembre 2008 selon le FMI. Cet optimisme du Gouverneur Mr. Laksaci s'est vu quelque peu contrarié par Abderrahmene Mebtoul qui, dans un article paru le 20 octobre 2008 dans le Quotidien Le Matin,<sup>202</sup> donne une information d'une extrême gravité parue le 19 octobre 2008 sur un site (Tous Sur l'Algérie, TSA) et dont le siège est à Paris. Ce site, consulté tant par les Algériens que par les instances internationales, en se référant à des sources gouvernementales algériennes, avait déclaré que les avoirs placés à l'étranger par l'Algérie depuis 2007 avoisineraient le chiffre de 150 milliards de dollars et non pas 43 milliards de dollars placés officiellement en Bons de Trésor Américains. Comment peut-on placer à l'étranger 150 mds de dollars en Bons de Trésor Américains, alors que les réserves de change déclarées officiellement par le gouvernement étaient évaluées à fin juillet 2008 à 136 mds de dollars. Cette flagrante contradiction fut reconnue ultérieurement et involontairement par le Ministre des finances Karim Djoudi, qui avait déclaré, lors d'une séance de présentation à l'APN, que les réserves de change n'étaient pas disponibles immédiatement du fait qu'elles avaient été placées à

<sup>201</sup> Abderrahmane Mebtoul, « **Crise financière internationale, chute du cours du pétrole et ses répercussions sur l'économie algérienne** ». Conférence Débats. Université Djilali Liabes, Faculté des Sciences économiques, commerciales et des Sciences de Gestion. Sidi Bel Abbas. 24 novembre 2008. p13.

<sup>202</sup> Abderrahmane Mebtoul, « **L'Algérie aurait-elle placée toutes ses réserves de change à l'étranger ?** ». Journal Le Matin. Le 20 Octobre 2008. Article accessible sur le site : <http://www.lematind.net/news/2052-lalgerie-aurait-elle-placee-toutes-ses-reserves-de-change-a-letranger-.html>

l'étranger. Certains observateurs avaient fait observer l'inélasticité d'une marge de sécurité d'au moins 30% des réserves de change qui devaient être disponibles dans l'immédiat surtout que les réserves de l'or qui auraient été de l'ordre de 174 tonnes en date du 11 avril 2007 avec un prix de l'once d'or estimé à 927\$ et représentant une valeur totale d'environ 5 milliards de dollars avait chuté à 740\$/l'once quelques mois plus tard, représentant une valeur d'environ 3,8 milliards de dollars, soit une perte de 25% pour un même volume.

Certains spécialistes<sup>203</sup> de la question qui se sont penchés sur l'impact de la crise financière internationale sur l'Algérie, avaient partagé le même avis des conclusions du FMI pour déclarer que l'Algérie qui enregistre depuis plusieurs années de bonnes performances économiques, présente une situation économique plutôt rassurante caractérisée par une accélération de la croissance hors hydrocarbures, la réduction du chômage, la quasi-élimination de l'endettement extérieur et d'un important surplus extérieur et budgétaire. Ceci est étayé par la même instance internationale qui avait estimé que les réserves internationales se situaient en octobre 2008 à environ 135 milliards de dollars.

Cette relative embellie se verra fortement entachée dès la fin du mois de juillet 2008 lorsque les prix du baril de pétrole avaient entamé une sévère dégringolade à laquelle viennent se greffer des secteurs nos pétroliers qui soient réellement productifs, des domaines agricoles et touristiques encore limités dénotant une activité économique toujours moins diversifiée.

En janvier 2008, le baril avait atteint le prix psychologique des 100\$ puis était reparti en flèche au printemps suivant porté par l'affaiblissement du dollar. Il atteindra son record absolu le 11 juillet 2008, dépassant les 147\$ ; mais la crise des subprimes et la crise économique mondiale qui s'en est découlée font plonger les cours du pétrole qui perdent plus de 60% en décembre 2008 à 32\$<sup>204</sup>. Cette dégringolade sans précédent est due au pétrole qui occupe une place importante dans l'économie mondiale dominée par tous les pays industriels très dépendants de cette matière. Avec le poids de la crise financière mondiale, une éventuelle augmentation de cette substance stratégique pourrait affecter leur économie et occasionner

---

<sup>203</sup> Mohamed Benbouziane, Mustapha Djennas, Meriem Djennas, « **L'Algérie serait-elle épargnée par les conséquences de la crise financière internationale ?** <http://www.iefpedia.com/france/wp-content/uploads/2009/12/L%E2%80%99ALG%C3%89RIE-SERAIT-%C3%89LLE-EPARGN%C3%89E-PAR-LES-CONS%C3%89QUENCES-DE-LA-CRISE-FINANCIERE-INTERNATIONAL-%E2%80%93-Mohammed-Benbouziane-Djennas.pdf>

<sup>204</sup> ND, « **Les grandes hausses et baisses des prix du pétrole depuis 30 ans** ». Mardi 10 mars 2020. Article accessible sur :<http://prixdubaril.com/comprendre-petrole-cours-industrie/68508-grandes-hausses-baisses-prix-petrole-1990-2020.html>

ainsi une chute drastique des cours pétroliers, ce qui aura pour effet, selon l'expert international Arslane Chikhaoui, une réduction de la consommation d'énergie dans ces pays et évidemment sur nos recettes à cause des politiques d'austérité adoptées par les pays touchés par la crise.<sup>205</sup>

L'économiste Mohamed Bahloul, dans une question de savoir si la crise de la dette souveraine européenne aura un impact sur l'économie algérienne, se verra répondre unanimement par l'affirmative. Dans une autre déclaration à El Watan, Mohamed Bahloul considère que l'Algérie, malgré une bonne santé financière, sera touchée à long terme par les politiques d'austérité des pays touchés par la crise ce qui entraînerait une chute de la demande mondiale du pétrole dans le cas où la crise dans la Zone euro et aux USA avait à persister. Les recettes pétrolières de notre pas se verraient ainsi affectées, aggravées en cela par une menace celle d'un accroissement sensible de la facture des importations. Si l'on considère que l'Algérie avec ou sans la crise importe à tout va notamment des biens d'équipements et des produits alimentaires, le renchérissement de ces derniers dû au spectre d'une inflation importée et donc d'un abandon des subventions du secteur agricole, va affecter les caisses de l'Etat qui débourse des dizaines de milliards de dollars pour couvrir la facture alimentaire dont certains produits sont subventionnés.<sup>206</sup>

La dégringolade des cours mondiaux sur le pétrole étant directement lié à la baisse du pouvoir d'achat de grands consommateurs comme les USA, la France, l'Angleterre, la Chine... vont freiner leurs importations et des pays producteurs de pétrole comme l'Equateur, l'Iran, le Venezuela et l'Algérie, vont voir leurs revenus fondre à grande vitesse surtout avec des coûts de production de plus en plus fort. En considérant que l'Europe se trouve plongée dans la spirale infernale de la crise et que l'Algérie est un grand consommateur de produits européens vendus de plus en plus chers, les pays européens vont s'appliquer à développer de plus en plus leurs relations commerciales avec les pays de la rive Sud, notamment avec ceux qui disposent de réserves financières importantes comme l'Algérie dans l'objectif de booster leur machine industrielle mise à mal par la crise. Notre pays devrait par conséquent payer la note via ses importations. Celles-ci concernent essentiellement :

---

<sup>205</sup> Houari Barti, « **Crise financière en Europe : des répercussions négatives à moyen terme sur l'Algérie** ». Le Quotidien d'Oran. Le 13 novembre 2011.

<sup>206</sup> Hocine Lamriben, « **L'onde de choc touchera-t-elle l'Algérie ? – Incertitudes sur l'avenir de l'euro** » Journal El Watan. Publié le 06 décembre 2011. Accessible sur le site : <https://www.djazairress.com/fr/elwatan/349925>

-Les biens d'équipement industriels

-Les demi-produits, comme le gas-oil, l'essence, les barres de fer...

-Les produits alimentaires

-Les biens de consommation non-alimentaires : les médicaments, produits pharmaceutiques hors médicaments.

-Les produits bruts : Tabacs, bois sciés ou dédossés.

Pour l'illustration et par soucis d'économie, nous présenterons ci-dessous les deux tableaux qui suivent :

**Tableau : Biens d'équipements industriels**

taux = import produit/import totales

Valeur: Millions USD

Produits	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Part(%)	TOTAL
Voitures de tourisme	911	939	1491	2029	1524	1456	2110	3909	3725	2963	1966	1342	1617	3,52	25 982
Véhicules automobiles pour le transport de marchandises	626	706	961	1385	1466	1304	1569	2206	2225	2109	1365	709	472	1,03	17 101
Appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fils	360	310	397	528	415	280	378	753	731	1048	1219	1245	1125	2,45	8 787
Turbines a gaz et leurs parties	101	242	338	653	644	1143	614	521	1213	1669	1214	527	284	0,62	9 162
Pneumatiques neufs en caoutchouc	139	128	138	163	222	270	309	471	462	441	280	408	325	0,71	3 753
Véhicules automobiles à usages spéciaux	83	86	152	206	369	250	239	373	357	414	322	309	281	0,61	3 442
Pelles mécaniques, chargeuses et chargeuses-pelleteuses	105	152	223	373	394	314	272	376	514	559	363	308	255	0,56	4 209
Articles de robinetterie	209	228	283	455	584	689	1087	365	394	442	389	495	474	1,03	6 096
Tracteurs routiers pour semi-remorques	147	225	282	359	433	375	314	346	355	378	232	318	259	0,56	4 023
Machines automatiques de traitement de l'information et leur parties	306	242	221	321	265	230	314	336	402	555	474	235	219	0,48	4 121
Machines et appareils à trier, cribler, les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides	139	219	250	308	325	303	317	345	342	515	639	302	308	0,67	4 312
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 127</b>	<b>3 477</b>	<b>4 737</b>	<b>6 779</b>	<b>6 641</b>	<b>6 613</b>	<b>7 522</b>	<b>10 000</b>	<b>10 720</b>	<b>11 093</b>	<b>8 464</b>	<b>6 197</b>	<b>5 619</b>	<b>12,23</b>	<b>90 988</b>

*Source* : Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (Algex). 2018

## Tableau : Produits alimentaires

taux = import produit/import totales

Valeur: Millions USD

Produits	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Part(%)	TOTAL
Froment ( blé ) et méteil	1031	997	1394	3174	1830	1252	2848	2129	2123	2371	2395	1790	1789	3,89	25 123
Lait en poudre	670	639	975	1163	799	902	1360	1091	1069	1795	999	799	1235	2,69	13 496
Sucre	281	427	413	411	541	646	119	961	881	840	695	849	988	2,15	8 052
Mais	344	338	517	671	407	638	999	942	892	977	872	769	769	1,67	9 135
Huiles de soja	146	185	258	407	315	398	615	572	663	566	0	525	601	1,31	5 252
Tourteaux et résidus solides de l'extraction de graisses ou huiles végétales	145	148	204	308	306	392	486	464	702	820	602	535	425	0,92	5 538
Café	127	154	223	304	232	215	313	339	316	307	297	306	331	0,72	3 464
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 745</b>	<b>2 888</b>	<b>3 986</b>	<b>6 438</b>	<b>4 431</b>	<b>4 443</b>	<b>6 741</b>	<b>6 497</b>	<b>6 644</b>	<b>7 676</b>	<b>5 860</b>	<b>5 572</b>	<b>6 138</b>	<b>13,36</b>	<b>70 060</b>

*Source* : Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (Algex). 2018.

Dans cet ordre d'idée, Khaled R<sup>207</sup> considère que si au plan macroéconomique l'Algérie est bien armée pour riposter aux effets de cette crise avec des réserves en devises correspondant à 3ans d'exportation et d'énormes liquidités accumulées dans le Fond de Régulation, il n'en est pas de même au niveau de la sphère réelle du fait que notre économie se porte très mal comme le montrent tous les indices des importations qui vont dépasser la barre des 50 MDS de dollars en 2011 sans compter la stagnation à 5% de notre industrie dans la richesse nationale.

Le même intervenant estime par ailleurs, qu'en prenant en compte une forte récession de l'économie mondiale et par conséquent une chute du prix de pétrole associées toutes deux à l'expansion actuelle des dépenses de fonctionnement et d'investissement, l'importance de ces réserves en devises risque alors de s'amoindrir en 2012 sinon de fondre graduellement.

Le quotidien algérien Liberté<sup>208</sup> dans sa rubrique économie a tenté d'établir une corrélation entre des évènements financiers graves géographiquement loin de l'Algérie et d'éventuelles incidences notables sur l'économie algérienne du fait des liens tissés par la mondialisation dans ses rapports avec l'ensemble des acteurs financiers et bancaires, en un mot l'ensemble des acteurs économiques de la planète. Le journal, dans sa quête d'établir un lien entre de probables incidences qualifiées de « dommages collatéraux », deux experts financiers

<sup>207</sup> Khaled R, « L'Algérie dans l'œil du cyclone en 2012 ». Forum d'Alger liberté - cabinet emergy : L'impact de la crise sur l'économie algérienne. Journal Liberté. Le 23/11/2011.

<sup>208</sup> Djamel Zidane, « Crise financière planétaire, l'économie algérienne n'est pas à l'abri ». Journal Liberté Economie. Le 24 septembre 2008. Article accessible sur le site : <http://www.liberte-economie.com/edit.php?id=74560>

reconnus, Mohamed Gharnaout et Nacer Bouyahiaoui ont été approchés. Ces derniers, approuvent le fait que la Bourse d'Alger qui n'est pas connectée à l'économie mondiale, ne dispose pas de valeurs étrangères, américaines principalement, et que par conséquent celle-ci avait été protégée dans une certaine mesure des effets de la mondialisation. Cependant, à la question de savoir si l'absence d'une bourse fonctionnelle en Algérie, du fait même de cette déconnexion, n'avait pas protégé les valeurs négociées contrairement à ce qui s'était produit dans les autres bourses du monde, Monsieur Gharnaout estime que l'absence de cette bourse en Algérie n'avait fait en réalité que pénaliser les finances publiques pour cacher des dégâts réels caractérisés par des retombées négatives sur le secteur économique du fait même que c'est l'Etat qui accourt pour refinancer et parfois recapitaliser les banques publiques et assainir ainsi les entreprises publiques. Ce principe rejoint la théorie générale de Keynes (1936) qui dévolue à l'Etat un rôle primordial dans les politiques budgétaires et monétaires relatives à la redistribution des revenus et au soutien à l'investissement. En 2007 par exemple, ce processus avait coûté au Trésor public plus de 5 milliards de dollars grâce à un bon matelas de réserves. Celui-ci, en dehors des avoirs en DTS<sup>209</sup>, s'évaluait à 147,221 milliards de dollars à fin décembre 2009 contre 143,102 milliards de dollars à fin décembre 2008 et à 110,180 milliards de dollars à fin 2007 contre 77,781 milliards de dollars à fin 2006.<sup>210</sup>

Avec l'appréhension d'une éventuelle retombée de la crise, l'Algérie dont les réserves de change se situaient à un niveau jamais atteint par le passé (140 milliards de dollars à fin mars 2009) et qui n'avait pas été affectée avec la même vivacité que les pays capitalistes développés avait pris, dans le cadre de la loi de finance complémentaire 2009 (LFC 2009) des mesures restrictives et dont les objectifs visaient à agir sur la baisse de la demande intérieure, à protéger l'économie nationale, et préserver les équilibres macro-financiers. Cette loi a été élaborée dans une période de crise aigüe car en une année, de mars 2008 à mars 2009 les recettes de l'Algérie étaient passées de 20,2 milliards de dollars à 10,3 milliards de dollars, un taux de change de 65 DA pour 1 dollars, à 73 DA le dollar, le prix de pétrole de 100 dollars à 45 dollars et enfin un taux de croissance établi de 3,9% contre 4,1%.<sup>211</sup>

---

<sup>209</sup> Droits de tirage spéciaux ; sont un instrument monétaire international créé par le FMI en 1969 pour compléter les réserves officielles existantes des pays membres. Le DTS est constitué d'un panier de devises réévalué tous les cinq ans. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Droits\\_de\\_tirage\\_sp%C3%A9ciaux](https://fr.wikipedia.org/wiki/Droits_de_tirage_sp%C3%A9ciaux)

<sup>210</sup> Banque of Algeria, « **Tendances monétaires et financières au second semestre 2009** ». Article disponible sur le site : <https://www.bank-of-algeria.dz/html/notes1.htm#:~:text=Par%20contre%2C%20le%20niveau%20des,de%20dollars%20%C3%A0%20fin%202007.>

<sup>211</sup> Chems Eddine Hafiz, « **Algérie : loi de finances complémentaire 2009, vu sur l'angle du commerce extérieur et des investissements étrangers** ». Le mardi 4 aout 2009. Article accessible sur le site :

Devant la menace d'une baisse des recettes extérieures dues aux effets de la crise, une diminution des importations s'imposait pour ne pas pénaliser le déficit de la balance commerciale comme souligné par S. Mihoubi. Ce dernier, en mettant sur un même pied d'égalité la baisse des revenus du pays et le niveau des importations avait approuvé cette loi de finance (LFC 2009) pour éviter un déséquilibre de la balance des paiements face à une facture des importations qui serait arrivée à 40 milliards de dollars<sup>212</sup>.

Ces mesures restrictives concernaient essentiellement la suppression du crédit à la consommation donc une restriction aux importations et enfin des restrictions imposées aux investissements étrangers matérialisées par la généralisation de l'obligation de la procédure de déclaration auprès de l'Agence Nationale des Investissements (ANDI). Cette procédure de déclaration était destinée à tous les investissements étrangers directs ou en partenariat. Notons que pour tous les investissements réalisés en Algérie, l'actionnariat étranger est limité à 49% et le reste (51%) pour les résidents algériens dont 30% de ce même capital pour les sociétés d'importation pour la revente en état.

D'après Mihoub Mezouaghi (2015)<sup>213</sup>, la loi de finance complémentaire qui a été adoptée en 2010, vient encourager l'abandon de la politique d'ouverture économique et consolider les pratiques héritées de l'économie administrée. Ce faisant, des mesures de contrôle et d'encadrement ont été introduites :

-Obligation d'une domiciliation bancaire préalable à la réalisation de toutes opérations d'importation.

-Limitation des modes de paiements à travers la suspension du transfert libre et de la remise documentaire<sup>214</sup> au profit du seul crédit documentaire<sup>215</sup> avec contrôle des produits importés par des prestataires.

---

[https://blogavocat.fr/space/chems-eddine.hafiz/content/algerie---loi-de-finances-complementaire-2009--vu-sous-l%E2%80%99angle-du-commerce-exterieur-et-des-investissements-etrangeurs\\_fc366a97-b018-4682-958f-71878c4fbbb5](https://blogavocat.fr/space/chems-eddine.hafiz/content/algerie---loi-de-finances-complementaire-2009--vu-sous-l%E2%80%99angle-du-commerce-exterieur-et-des-investissements-etrangeurs_fc366a97-b018-4682-958f-71878c4fbbb5). Lu le 01/03/2021.

<sup>212</sup> Zemouri Messaoud, Haroun Tahar, « **les enjeux de l'émancipation des hydrocarbures pour l'économie algérienne et la portée de l'économie de rente en tant que générateur du développement durable** ». Article Communication. Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion. Université de Batna. 2015. p11.

<sup>213</sup> Mihoub Mezouaghi, « **L'économie algérienne : chronique d'une crise permanente** ». Revue Politique étrangère.3. 2015. p24. Article accessible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-17.htm>

<sup>214</sup> La remise documentaire (REMDOC) ou encaissement documentaire, consiste pour le vendeur à faire encaisser par une banque le montant dû par un acheteur contre remise des documents. Les documents sont remis

-Obligation de soumettre tous les dossiers d'investissement étranger au conseil national d'investissement avec la nécessité pour les sociétés profitant de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices de réinvestir ces derniers et enfin la suspension du crédit à la consommation pour ce qui concerne les transactions bancaires.

Ces mesures d'encadrement des opérations commerciales et bancaires si elles semblent à priori un assainissement et une moralisation des pratiques d'importation dans le but de promouvoir le capital productif interne, restent encore relativement faibles pour inverser les tendances commerciales et monétaires dans tout ce qui concerne le commerce extérieur tant les capacités de production intérieure restent assez fragiles sans compter le poids de certains groupes de pression.

Une telle stratégie contenue dans un discours sur la souveraineté économique même si elle paraît légitime pour un pays où l'Etat continue d'être le premier employeur et investisseur du pays révèle fondamentalement l'échec de la transition économique du fait même que les démarches stratégiques adoptées font preuve d'un manque de cohérence et de pragmatisme.

L'Algérie dans sa quête d'attirer les investisseurs étrangers semble s'inscrire en porte à faux lorsqu'on sait que les mesures restrictives imposées à l'investissement étranger étaient quelque peu contraires à la politique économique algérienne qui avait comme objectif l'élargissement du tissu industriel national, la maîtrise des technologies modernes, en somme un savoir-faire profitable à notre industrie.

Le gouvernement algérien, s'inspirant de la théorie de Keynes, et dans sa lancée des réalisations des différents plans de développement envisagés comme le PSRE (2001-2004) présente en 2009 dans un contexte international difficile, son deuxième plan de développement quinquennal dit Programme d'Investissements Publics (PIP, 2010-2014), après le PCSC (2005-2009).

Ce programme ambitieux, par ses objectifs et par l'importance des moyens financiers mobilisés (286 milliards de dollars, soit 21 414 milliards de dinars), s'inscrit dans le parachèvement des importants plans de développement mis en œuvre depuis 1999. Un premier volet d'un montant à 130 milliards de dollars (soit 9700 milliards de dinars) va

---

à l'acheteur uniquement contre paiement ou acceptation d'une lettre de change ; les banques sont considérées comme des mandataires de leurs clients en s'engageant uniquement à exécuter leurs instructions.

<sup>215</sup> Le Crédit Documentaire (CREDOC) est un engagement pris par une banque à la demande de son client, de payer (à vue ou à échéance) le montant du crédit, à condition que les documents présentés soient conformes aux termes du crédit.

concerner les secteurs du rail, des routes et de l'eau. Le reste, 156 milliards de dollars (soit 11 534 milliards de dinars), c'est-à-dire le deuxième volet, concernera la mise en route de nouveaux projets<sup>216</sup>.

Amina Mernache<sup>217</sup>, en se référant à un document relatif au communiqué du Conseil des Ministres du 24 mai 2010, a su résumer le contenu assez conséquent des grandes lignes de ce programme d'investissements publics (PIP).

- ✓ Plus de 40% des ressources de ce plan sont destinées à l'amélioration du développement humain, comme : éducation, infrastructures de santé, logement..., etc. ;
- ✓ 40% des recettes de plan sont octroyés aussi pour la poursuite du développement en infrastructures de base. Cela s'est traduit par l'extension et la modernisation du réseau routier, l'augmentation des capacités portuaires et aéroportuaire, la modernisation du réseau de chemin de fer, l'amélioration du transport urbain avec notamment la réalisation de tramways à travers 14 villes. Cependant, et jusqu'alors il n'y a que 6 villes qui ont été dotées de ce moyen de transport : Alger (2011), Constantine et Oran (2013), Sidi Bel Abbes (2017), Setif et Ouargla (2018) ;
  - ✓ Appui au développement de l'économie nationale avec plus de 1500 milliards de dinars, dont 1000 milliards pour le soutien du développement agricole et 150 milliards pour la promotion des Petites et moyennes Entreprises (PME) à travers la réalisation des zones industrielles ;
  - ✓ Le développement industriel mobilise plus de 2000 milliards de dinars (305 milliards sont destinés à la création d'emplois) ;
  - ✓ L'encouragement de l'économie de la connaissance qui mobilise plus de 205 milliards de dinars.

Dans le même volet, une Newsletter<sup>218</sup> censée informer de potentiels investisseurs étrangers, donne plus de détails sur les sommes allouées aux différentes wilayas concernées par les

---

<sup>216</sup> Adel, « **Programme quinquennal 2010-2014 : 2000 milliards de da de crédits bonifiés pour l'industrie** ». (Communiqué du Conseil des Ministres, « Programme développement quinquennal 2010-2014 ».p1). Mardi 25 mai 2010. Article disponible sur le site : <https://www.algerie360.com/programme-quinquennal-2010-2014-2000-milliards-da-de-credits-bonifies-pour-lindustrie/>

<sup>217</sup> Amina Mernache, « **Le statut et le rôle de l'Etat algérien dans l'économie : rupture et continuité** ». Thèse de Doctorat. Université Paris-Est Creteil-Val De Marne. 20 avril 2017. p244.

<sup>218</sup> Ambassade d'Algérie en Suisse, « **Perspectives de l'économie nationale : programme de développement quinquennal 2010-2014** ». Newsletter n°13. Mardi 6 juillet 2010. Article accessible sur le site : [https://www.ambassade-algerie.ch/newsletter/archives/newsletterambalgerne\\_013.html](https://www.ambassade-algerie.ch/newsletter/archives/newsletterambalgerne_013.html)

programmes régionaux dont essentiellement Constantine, Tipaza, Mostaganem et Naâma (743 milliards de dinars), l'eau et l'assainissement (budget non mentionné), la santé (619 milliards de dinars), l'habitat et l'urbanisme (3700 milliards de dinars), l'éducation nationale (852 milliards de dinars), la jeunesse et les sports (budget non mentionné), l'énergie (3,748 milliards de dollars), les infrastructures de base (30 milliards de dollars) et le transport tout secteur confondu (2800 milliards de dinars), le service public 895 milliards de dinars notamment pour le ministère de l'intérieur, l'industrie et les petites et moyennes entreprises (au cœur de la stratégie économique de l'Etat, 150 milliards de dinars), l'agriculture et le développement rural (1000 milliards de dinars), l'emploi et la lutte contre le chômage (350 milliards de dinars), la recherche scientifique et les TIC (250 millions de DA), le tourisme (budget non mentionné)...

Selon un document relatif au plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la république paru en Mai 2014<sup>219</sup>, il a été déclaré que l'Algérie avait réalisé durant ces dernières années des progrès économiques importants grâce à la réalisation de ses différents programmes d'investissements publics (PIP) dont plus de 20 000 milliards de dinars pour le seul programme quinquennal (2010-2014). Ceci s'était matérialisé par la création de richesse, le recul du chômage et l'amélioration des principaux indicateurs sociaux et d'infrastructures. Le même document révèle, en matière du recul du chômage une baisse sensible d'un taux de 9,8% en 2013 contre 29,5% en 2000 ; et d'un taux très minime de 9,8 % en 2013 contre 10% en 2010. (Voir tableau).

---

<sup>219</sup> Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président

**Tableau : Evolution des indicateurs économiques et financiers au titre de la période  
2010-2013**

Indicateurs	Unité	Année 2010	Année 2013
<b>Croissance du PIB</b>	%	3,6%	3,0%
<b>Croissance du PIB hors hydrocarbures</b>	%	6,3%	6,3%
<b>Exportations des hydrocarbures</b>	Milliards \$	56,1	63,3
<b>Importations des marchandises</b>	Milliards \$	40,5	54,9
<b>Réserves de change</b>	Milliards \$	162,2	194
<b>Dettes publique interne</b>	Milliards DA	1.099	1.171
<b>Dettes publique externe</b>	Milliards \$	0,5	0,4
<b>Dettes externe totale</b>	Milliards \$	5,7	3,4
<b>Taux de chômage</b>	%	10,0%	9,8%
<b>Taux d'inflation</b>	%	3,9%	3,3%
<b>Dépenses d'équipement</b>	Milliards DA	1.808	1.888
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	Milliards DA	2.659	4.204

*Source* : Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la république. Mai 2014. P69.

Étant donné que les jeunes Algériens constituaient, avec une démographie toujours en hausse, la frange la plus importante de la population, la création de nouveaux emplois et la mise en œuvre des différents dispositifs d'emplois de jeunes ont été les principales priorités mais aussi un casse-tête pour les différents gouvernements qui se sont succédé tant la demande par rapport à l'offre était nettement supérieure.

En dépit d'une baisse d'importante du taux de chômage entre le début des années 2000 (29,5% de la population active) et 2015 (11,5%), celui-ci demeure encore élevé chez les jeunes toutes catégories confondues et notamment les diplômés. Il y aurait en Algérie, selon le Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS), 1,2 million d'emplois non satisfaits dont 800.000 dans le secteur de l'agriculture et 500.000 dans le bâtiment<sup>220</sup>.

<sup>220</sup> Programme d'Appui à l'Education Formation – Emploi- Qualification (AFEQ), « **Aperçu des secteurs et dispositifs** ». Article disponible sur le site : <https://www.programme-afeq.org/afeq/index.php/programme/aperçu-des-secteurs-et-dispositifs>

C'est dans ce dernier secteur essentiellement, ainsi que dans celui des infrastructures routières entre autres, qu'il a été fait appel à la main d'œuvre étrangère faute de candidats algériens qualifiés dans ce domaine. L'éducation étant un facteur capital pour le développement dans la mesure où elle permet la construction d'un capital humain et de compétences dotées de la créativité requise, le système algérien éducation/formation semble à priori et à long termes ne pas répondre objectivement à ces objectifs. C'est cette inadaptation d'une population jeune de plus en plus scolarisée manquant d'expérience et ne correspondant pas aux critères des offreurs d'emplois qui recherchent des profils immédiatement productifs qui explique le recours à la main d'œuvre étrangère. Si l'on ajoute un manque de formation des primo-demandeurs d'emploi très coûteuse en temps et en argent, critère essentiel à une employabilité immédiate de la population active, ceci explique selon Bouyacoub, que les jeunes s'adonnent au secteur informel qui représentait plus de 50% du PIB.<sup>221</sup>

La responsabilité de la mise en œuvre de la politique de l'emploi pour les chômeurs est du ressort de l'Etat. Cette mise en œuvre est partagée par plusieurs départements et/ou agences eux-mêmes répartis entre deux ministères qui ont des représentants locaux au niveau de chaque wilaya. L'épaisseur contraignante de ce volet dans ses multiples aboutissements, incite à une présentation globale et restreinte des principaux dispositifs à l'emploi des jeunes : l'ANEM, l'ANSEJ et la CNAC relèvent du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS) tandis que l'ADS et l'ANGEM relèvent du département des affaires sociales au ministère de la solidarité nationale.

Le chômage massif des jeunes ne date pas d'hier mais est apparu déjà en 1987 juste après la crise pétrolière de 1986 ayant contraint l'Etat à un changement d'orientation économique qui s'était manifesté par un ralentissement des investissements industriels qui a eu comme résultat une compression d'effectifs dans le secteur public. En vérité, il est à souligner que le déclencheur essentiel d'une certaine série de mesures en faveur de l'emploi a été surtout les événements d'octobre 1988. C'est ainsi que c'est dans les années 90 que cette série de mesures s'est dessinée autour de quelques grands axes de différentes natures – législatives, financière, pédagogique, etc : la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC en 1994),

---

<sup>221</sup> Bouyacoub, A. « **Emploi, formation et employabilité en Algérie : quelle problématique ?** ». Conférence euromaghrébine sur la Formation et l'Employabilité, 27-29 avril 2002, OIT. Alger.

l'Agence de Développement Social (ADS en 1996) et l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ en 1996). L'ANGEM (2004), ANEM (2006)<sup>222</sup>.

C'est toujours dans ce même contexte de pressions politiques et sociales qu'à partir de 2010, toujours selon Mihoub Mezouaghi (2015), et au vu des révoltes dans le monde arabe, que l'Etat, dans un souci d'éviter un éventuel effet boule de neige, donc préserver une paix sociale dans notre pays, a pensé à développer une redistribution de la rente et corriger les inégalités des revenus en revalorisant le pouvoir d'achat de la population. (Voir le Plan d'Investissement Public 2010-2014, p 139-140).

Dans l'esprit de la redistribution de la rente, la stratégie des pouvoirs publics a visé prioritairement une baisse du taux de chômage chez les jeunes par la mise en application des différents dispositifs de l'aide à l'emploi. Nous avons jugé utile de présenter par le biais de l'Office National des Statistiques trois tableaux des plus illustratifs concernant respectivement le bilan des emplois créés par secteur d'activité selon le dispositif ANGEM, l'évolution des projets financés par la CNAC, et enfin l'évolution des projets financés par l'ANSEJ et ceux financés par secteur d'activité (site officiel de l'ANSEJ).

**Tableau : Bilan des emplois créés par secteur d'activité selon le dispositif ANGEM**

Exercice	Secteur d'activité							Total emplois créés	Nbre financements de dossiers**
	Agriculture	TPI*	BTP	Serv-ices	Artisanat	Com-merces	Pêc-he		
2005	1 473	1 898	125	300	1 198	-	-	4 994	3 329
2006	9 603	16 391	1 020	2 328	3 989	-	-	33 331	22 221
2007	4 025	9 734	1 113	4 811	6 164	-	-	25 847	17 231
2008	10 781	13 785	4 158	15 931	18 493	-	-	63 148	42 099
2009	18 233	13 706	6 282	21 169	31 711	-	-	91 101	60 734
2010	12 821	18 351	5 735	18 763	22 264	-	-	77 934	51 956
2011	24 338	73 022	12 539	35 656	15 862	-	-	161 417	107 611
2012	33 164	88 902	24 021	43 916	29 546	92	-	219 641	146 427
2013	19 412	79 239	16 854	32 719	17 299	356	174	166 053	110 702
2014	18 804	72 608	14 049	37 416	31 083	1 664	691	176 315	117 543
2015	11 246	54 005	10 746	25 911	22 428	1 658	158	126 152	84 101
2016	3 131	12 248	3 686	7 197	5 025	688	70	32 045	21 363

Source : Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (A.N.G.E.M.).

\* TPI = Très petite industrie

\*\* Financement mixte = ANGEM+Promoteur / Financement triangulaire = ANGEM+Banque+Promoteur

**Source :** Office Nationale des Statistiques, « L'Algérie en quelques chiffres, résultats : 2014-2016 ». Edition 2017.n° :47.p13.

<sup>222</sup> Ahmed Ghouati « Politiques d'emploi et insertion des jeunes diplômés en Algérie ». Revue Phronesis, Institut de recherche sur les pratiques éducatives. Volume 8, numéro 3-4.2019.p5. Article disponible sur le site : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02451313>

**Tableau : Evolution des projets financés et impact emploi de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) de 2004 à 2016**

Rubriques/ Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de projets financés	13	1 901	2 236	2 574	2 429	4 221	7 465
Impact Emploi	34	5 159	6 078	6 949	5 781	9 574	15 804

Rubriques/ Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de projets financés	18 490	34 801	21 412	18 823	15 449	8 902
Impact Emploi	35 953	59 125	41 786	42 707	37 921	21 850

**NB/:** Le type de financement des projets est triangulaire (C.N.A.C.-Banque-Promoteur)

Source: Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.

Source : Office Nationale des Statistiques, « L'Algérie en quelques chiffres, résultats : 2014-2016 ». Edition 2017.n° :47.p13.

**Tableau : Evolution des projets financés et impact emploi de l'ANSEJ de 1997 à 2016**

Rubriques/ Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de projets financés	69	7 210	14 725	10 359	7 279	7 087	5 664	6 691	10 549	8 645
Impact Emploi	386	23 735	39 260	28 735	20 152	19 631	14 771	19 077	30 376	24 500

Rubriques/ Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de projets financés	8 102	10 634	20 848	22 641	42 832	65 812	43 039	40 856	23 676	11 262
Impact Emploi	22 685	31 418	57 812	60 132	92 682	129 203	96 233	93 140	51 570	22 766

**NB/:** Le financement des projets est le consolidé de deux types qui sont:

- Triangulaire (A.N.S.E.J.-Banque-Promoteur)
- Mixte (A.N.S.E.J.-Promoteur)

Source: Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Source : Office Nationale des Statistiques, « L'Algérie en quelques chiffres, résultats : 2014-2016 ». Edition 2017.n° :47.p14.

**Tableau : Projets financés par secteurs d'activité (ANSEJ)**

	Agriculture et pêche	%	Artisanat	%	BTPH	%	Industrie et maintenance	%	Professions libérales	%	Services	%	Total
Depuis la création au 31/12/2010	15 171	11%	21 979	16%	9 818	7%	10 807	8%	3648	3%	79 080	56%	140 503
2011	3 686	9%	3 559	8%	3 672	9%	2 118	5%	569	1%	29 228	68%	42 832
2012	6 705	10%	5 438	8%	4 375	7%	3 301	5%	826	1%	45 167	69%	65 812
2013	8 225	19%	4 900	11%	4 347	10%	3 333	8%	1 042	2%	21 192	49%	43 039
2014	10 487	26%	4 255	10%	5 106	12%	6 614	16%	1 450	4%	12 944	32%	40 856
2015	6 862	29%	2 170	9%	3 838	16%	4 913	21%	1 205	5%	4 688	20%	23 676
2016	3479	31%	320	3%	1672	15%	2720	24%	716	6%	2 355	21%	11 262
Depuis la création au 31/12/2016	54 615	15%	42 621	12%	32 828	9%	33 806	9%	9 456	3%	194 654	53%	367 980

Source : <https://ansej.dz/index.php/fr/nos-statistiques>

L'Algérie qui disposait d'importantes réserves estimées à 178 milliards de dollars en devises étrangères et 37 milliards de dollars dans son Fonds de régulation de recettes (FRR) avait été mise à l'abri pour un certain temps de la chute du prix de pétrole qui s'annonçait. Par conséquent, cela avait permis à l'Etat de dépenser sans retenue pour ses différents plans de soutien à la relance économique. Cependant, c'était sans compter sur les fluctuations des cours pétroliers vers la mi 2014 qui ont entraîné, selon La Rédaction de Mondafrique du 19 novembre 2018<sup>223</sup>, une chute vertigineuse du prix du baril (environs 50%) qui s'était négocié entre 40 et 60\$ pendant la période 2014-2017 contre 80 et 110\$ de 2011 à 2013. C'est le prélude à un 3<sup>ème</sup> contre-choc pétrolier après ceux de 1986 et de 2008.

### II.2.3 Les causes et les effets de la crise pétrolière, période 2014-2016

La hausse et la baisse du prix de pétrole ne sont pas simplement des questions liées à des facteurs géostratégiques ou géopolitiques ou encore à une histoire d'offre et de demande relative à un facteur de pourcentage de la consommation de l'or noir au niveau régional ou

<sup>223</sup> La rédaction de Mondafrique, « Algérie, un modèle économique à bout de souffle ». Le 19 novembre 2018. Article disponible sur le site : <https://mondafrique.com/algerie-un-modele-economique-a-bout-de-souffle/>

mondial, mais aussi à l'intrusion d'une quarantaine d'acteurs<sup>224</sup> qui étaient chargés par exemple en 2013 de fixer les cours du pétrole. De cette quarantaine d'acteurs, quelques-uns des plus significatifs sont exposés par cette même source.

- les groupes pétro-gaziers ;
- les représentants de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) ;
- les négociants en hydrocarbures européens et américains ;
- les banques spécialisées dans le négoce de pétrole.

Plusieurs critères viennent influencer les cours du pétrole, en plus de la fluctuation de l'offre et de la demande. On distingue notamment :

- les contextes juridiques nationaux voire régionaux ;
- les découvertes et démentis à propos de nouveaux gisements ;
- la situation des pays exportateurs (tensions, conflits, crises politiques...) ;
- l'augmentation des coûts d'investissement pour puiser du pétrole, dans un contexte d'épuisement des ressources accessibles facilement ;
- l'abondance et la diversité de l'offre en énergies alternatives ;
- la qualité et la provenance du pétrole.

Au-delà de ces contextes, il est clair que le prix du pétrole est régi généralement par la loi de l'offre et de la demande et toute altération entre ces dernières se répercute inmanquablement sur les prix. Habituellement, lorsqu'il y a abondance il y a forcément une chute du prix du baril accentuée en cela par une faible demande mondiale.

A la mi-juin 2014, le prix du baril qui valait autour de 115\$ auparavant se retrouve subitement à 85\$ ce qui constitue, selon Aymeric de Villaret, un recul supérieur à 26% en quelques semaines ; ce qui n'exprime pas selon le même analyste un record historique en faisant

---

<sup>224</sup> FioulMarket, « **Baisse du prix du pétrole : quelles causes, et comment relancer le marché ?** ». Le 11/04/2016. Article disponible sur le site : <https://www.fioulmarket.fr/actualites/baisse-prix-petrole-queelles-causes-comment-relancer-marche>

référence à la crise financière de 2008 durant laquelle le prix du baril du Brent a perdu en 6 mois 100\$ passant ainsi de 140\$ à 40\$<sup>225</sup>.

### Graphique : Prix du pétrole brut depuis 2014



*Source* : Intercontinental exchange par l'intermédiaire de Havar Analytics, 2017.

De nombreux analystes, comme Moisés Naím et Micha Cziffra<sup>226</sup>, se sont penchés sur cette problématique. Selon eux, c'est le ralentissement de la croissance mondiale des pays les plus avancés combiné à une surproduction du pétrole qui est la cause de cette chute des prix pétroliers. En d'autres termes, la faiblesse de la croissance de l'économie mondiale entraîne une diminution de la consommation d'énergie surtout lorsqu'elle est associée aux nouvelles technologies d'exploitation, objet de forts investissements et au boom de la production d'huiles non conventionnelles comme le gaz de schiste aux Etats-Unis (sa production qui était quasi-nulle en 2008 est passée à environ 4,25 millions de baril en 2016) ; soulignons aussi que la production pétrolière de ce pays a augmenté de 80% entre 2008 et 2014 : ce pourcentage à lui seul dépasserait celui de la production cumulée de chacun des pays de l'OPEP excepté l'Arabie Saoudite. (Voir graphique).

---

<sup>225</sup> Marie Dancer, Antoine d'Abundo, « **Les raisons et les conséquences de la baisse du prix du pétrole** ». Journal LaCroix. Le 04/11/2014. Article disponible sur le site : <https://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Les-raisons-et-les-consequences-de-la-baisse-du-prix-du-petrole-2014-11-04-1231903>

<sup>226</sup> Moisés Naím, Micha Cziffra, « **L'étonnante révolution de 2014: ce que la chute des cours du pétrole peut changer** ». Magazine Slate/ Rubrique Economie. Le 13 décembre 2014. Article accessible sur le site : <http://www.slate.fr/story/95597/petrole>

### Graphique : La production de pétrole américaine (mbj)



**Source** : John Baffes, M. Ayhan Kose, Franziska Ohnsorge et Marc Stocker, « **Chute libre** ». Revue Finances & Développement. Décembre 2015.p21

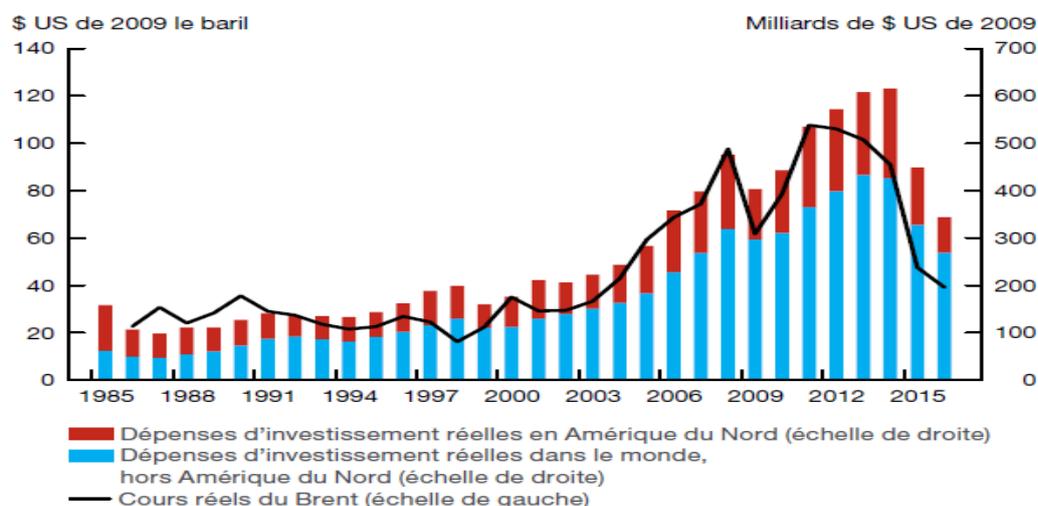
**\*Note** : Les lignes en pointillés correspondent aux prévisions de la production annuelle mois par mois, et les lignes continues à la production effective de l'année.

D'après Reinhard Ellwanger, Benjamin Sawatzki, Konrad Zmitrowicz (2017)<sup>227</sup>, cette augmentation associée aux nouvelles dépenses d'investissement très onéreuses (voir graphique ci-dessous) dans l'industrie pétrolière qui ont permis encore de produire plus de pétrole dans des régions peu fructueuses comme le Canada pour le sable bitumineux, les hydrocarbures en offshore dans le Golfe du Mexique et surtout l'exploitation du pétrole de schiste en sol américain ; tout cela n'avait fait que renforcer des stocks en hydrocarbures assez conséquents.

<sup>227</sup> Reinhard Ellwanger, Benjamin Sawatzki, Konrad Zmitrowicz, « **Les facteurs à l'origine de la baisse des prix de pétrole en 2014** ». Revue de la Banque du Canada. Automne 2017. p7.

## **Graphique : Dépenses d'investissement liées au pétrole dans le monde et prix du pétrole**

Dollars enchainés de 2009, données annuelles



**Source** : Bureau d'analyse économique des Etats-Unis et Financial Times par l'intermédiaire de Haver Analytics, Barclays et calculs de la Banque du Canada.

En dépit de ce contexte, les pays de l'OPEP comme l'Algérie ont maintenu leur quota respectif de production au même prix : l'abondance de l'offre sur la demande n'avait fait qu'accentuer une diminution de l'importation des principaux pays consommateurs, laquelle imposait naturellement une chute des prix.

Hayat Gazzane<sup>228</sup> dans un article publié le 17/12/2014 avait partagé ce constat en déclarant que l'OPEP qui contrôlait 30% de la production mondiale avait choisi de ne pas intervenir sur les prix du pétrole en conservant son objectif de production inchangé à 30 millions de baril par jour (mbj). Pour Mourad Preure<sup>229</sup>, l'OPEP était dans une position délicate, et avait choisi de ne pas baisser sa production dans le but de casser la concurrence des huiles de schiste et ainsi stabiliser les prix du pétrole.

<sup>228</sup> Hayat Gazzane, « **Comprendre la chute vertigineuse des prix du pétrole** ». Journal le Figaro. Le 17/12/2014. Article disponible sur le site : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/12/17/20002-20141217ARTFIG00244-comprendre-la-guerre-du-petrole.php>

<sup>229</sup> ND, « **L'Algérie subit les effets d'une guerre des prix du pétrole** ». Journal l'Humanité. Le 15 juin 2015. Article disponible sur le site : <https://www.humanite.fr/lalgerie-subit-les-effets-dune-guerre-des-prix-du-petrole-576920>

Le site FioulMarket<sup>230</sup> explique à son tour cette surabondance de l'offre par une inadéquation de celle-ci avec les besoins internationaux entraînant un remplissage des stocks et une lenteur dans leurs écoulements. La faiblesse de ce relatif dégorgement de la demande est la conséquence directe des médiocres performances économiques de la Chine et de l'Europe d'une part, et de l'Arabie Saoudite, la Russie ou encore l'Irak qui en refusant de baisser leur volume de pompage renforcent ainsi la crise pétrolière en suralimentant les stocks d'une autre part.

Mais comme pour les trois chocs précédents qui présentent une certaine similitude mais aussi des différences significatives, l'OPEP, qui a assez de réserves pour gonfler ou dégonfler l'offre de pétrole de manière à influencer sur les cours, et devant la stagnation de la baisse des cours pétroliers consécutive à de multiples facteurs, en particulier celui de l'abondance de l'offre pétrolière et de l'exploitation grandissante des hydrocarbures non conventionnelles comme le pétrole et le gaz de schiste, fut obligée d'abandonner les prix officiels.

D'après John Baffes, M. Ayhan Kose, Franziska Ohnsorge et Marc Stocker<sup>231</sup>, il est à noter que les deux chocs pétroliers de 1985-1986 et 2014-2016 ont en commun une surabondance de l'offre, hors OPEP, pour le premier et l'intrusion de la production du schiste bitumineux américains et les sables bitumineux canadiens et les bio-carbures pour le second. Les deux chocs de 1990-1991 et 2008-2009 quant à eux, présentent une similitude mais différente de la première du fait d'événements mondiaux comme la 1<sup>ère</sup> guerre du Golfe et la crise financière internationale.

---

<sup>230</sup> FioulMarket, « **Baisse du prix du pétrole : quelles causes, et comment relancer le marché ?** ». Article publié le 11/04/2016. Accessible sur le site : <https://www.fioulmarket.fr/actualites/baisse-prix-petrole-queelles-causes-comment-relancer-marche>

<sup>231</sup> John Baffes, M. Ayhan Kose, Franziska Ohnsorge et Marc Stocker, « **Chute libre** ». Finances & Développement. Décembre 2015. p23.

**Tableau : Comparaison transversale entre les quatre chocs pétroliers (1985-2014).**

	1985-86	1990-91	2008-09	2014-15
<b>Principales statistiques</b>				
Période	Nov. 1985-mars 1986	Nov. 1990-févr. 1991	Juil. 2008-févr. 2009	Oct. 2014-janv. 2015
Durée (en jours)	82	71	113	83
Chute des cours (en pourcentage)	66	48	77	51
Volatilité (en pourcentage)	4,69	5,18	4,62	2,58
<b>Le marché face à la conjoncture</b>				
Éléments majeurs	Hausse de l'offre hors OPEP, surtout Alaska, Mexique et mer du Nord	Opération «Tempête du désert» et tirage sur le stock stratégique de l'AIE qui calme le marché	Vente précipitée d'actifs, y compris de matières premières, en raison de la crise financière	Hausse de l'offre hors OPEP, surtout pétrole de schiste américain
Objectif stratégique de l'OPEP	Préserver la part de marché plutôt que défendre le prix officiel	Assurer une offre fournie sur le marché pétrolier	Cibler une fourchette de prix	Préserver la part de marché plutôt que défendre le prix officiel
Initiative de l'OPEP	Hausse de la production	Hausse de la production	Baisse de la production	Hausse de la production
Évolution des cours avant le choc	Baisse progressive des prix officiels de l'OPEP	Forte hausse	Hausse importante avant le choc	Relative stabilité au-dessus de 100 dollars/baril
Évolution des cours après le choc	Restent bas pendant près de vingt ans	Regagnent leur niveau d'avant la hausse	Regagnent en deux ans le niveau d'avant la chute	Resteront bas, d'après les projections

*Source* : John Baffes, M. Ayhan Kose, Franziska Ohnsorge et Marc Stocker, « Chute libre ». Finances & Développement. Décembre 2015. p23.

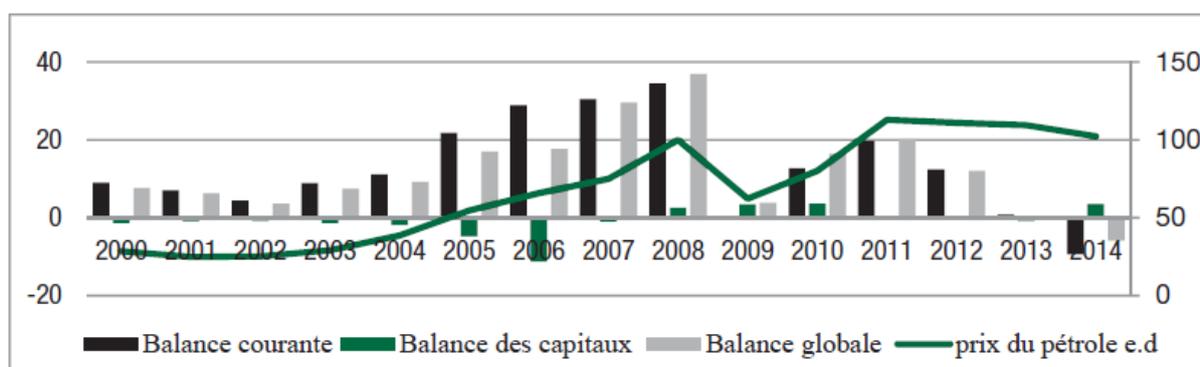
Tout au long des années, l'économie d'un Pétro-Etat comme l'Algérie s'est toujours bâtie sur la manne pétrolière qui avait permis la réalisation de différents plans de relance économique. Cependant, cette manne pétrolière, souvent changeante parce que livrée à l'humeur des différentes crises à l'échelle mondiale, et/ou régionale, se retrouve inéluctablement à la merci des cours pétroliers. Quand le pétrole va tout va, mais la réalité est toute contraire lorsque le pays se retrouve confronté aux turbulences économiques liées aux crises. C'est ainsi que ce phénomène a été observé en 2014 en Algérie avec la chute drastique des cours du prix du baril.

A priori, l'Algérie avec des réserves estimées à 200 milliards de dollars (excepté les 173 tonnes d'or) début 2014, semble du moins pour quelques temps à l'abri d'un scénario identique à l'impact de la chute du cours du pétrole des années 86.

L'International Crisis Group<sup>232</sup> a publié un document le 20/11/2018 selon lequel qu'à la mi-juin 2014, une chute vertigineuse des prix de pétrole fut observée : le baril avait varié entre 80 et 100\$ de 2011 à 2013 et de 40 à 60\$ durant 2015-2017. Obligation fut faite à l'Algérie de puiser alors dans ces 200 milliards de dollars de réserves de change pour en amputer dans un laps de temps de 6 mois, environ 21 milliards de dollars (réserves restantes 179 milliards de dollars fin 2014 selon A. Mebtoul).

Pour ce qui concerne les recettes d'exportation, la Banque d'Algérie<sup>233</sup> avait estimé qu'elles avaient été évaluées à 25,8 milliards US dans les 09 premiers mois de 2015 contre 46,8 milliards US pour la même période de 2014. La balance courante se retrouve ainsi pour la même période avec un déficit de 20 milliards US ; il avait fallu encore, pour faciliter la balance des paiements, faire appel aux réserves de change : 26,2 milliards US pour les 09 premiers mois de 2015 avec un stock approximatif restant de 252,7 milliards US.

**Graphique : Balance des paiements (milliards US).**



Source : Banque d'Algérie.

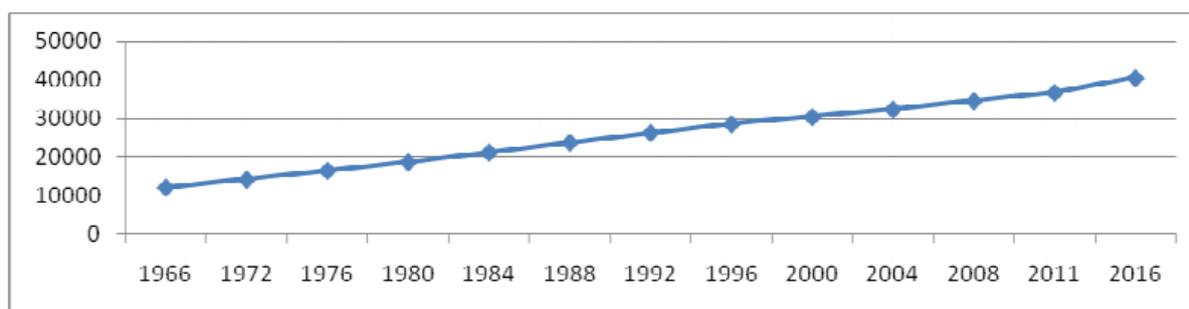
<sup>232</sup> La rédaction, « **Les dessous des deux transitions difficiles auxquelles fait face l'Algérie révélés par l'International Crisis Group** ». Le 20/11/2018. Article disponible sur le site : <https://algeriepartplus.com/2018/11/20/document-les-dessous-des-deux-transitions-difficiles-auxquelles-fait-face-lalgerie-reveles-par-linternational-crisis-group/>

<sup>233</sup> Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), « **Cadre de politique commerciale : Algérie – Politiques Commerciales et Diversification** ». Juillet 2017.p4

Selon un rapport d'avril 2016<sup>234</sup>, la chute du prix du pétrole de 100\$ le baril en 2014 à 59\$ le baril en 2015 a créé un ralentissement de la croissance de 2,9% et les dépenses budgétaires en cours ont entraîné, faute d'assainissement des finances publiques, un doublement du déficit budgétaire établi à (-15,9%) du PIB en 2015 alors que celui du compte courant a triplé pour se situer à (-15,2%) du PIB dans la même année. Pour ce qui concerne le PIB relatif à la chute des exportations en hydrocarbures, son pourcentage était de 36% en 2011 contre 19% en 2015, tandis que pour celui des recettes provenant des hydrocarbures, il était de 27,4% contre 14% pour la même période.

Par ailleurs, et en dehors de la consommation domestique<sup>235</sup> en rapport avec la démographie algérienne en hausse, évoluant en parallèle avec le parc immobilier, l'effondrement des cours pétroliers mondiaux n'explique pas à lui seul le manque à gagner de l'Algérie en termes économiques.

**Graphique : Evolution de la population algérienne résidente (1966-2016) En milliers**

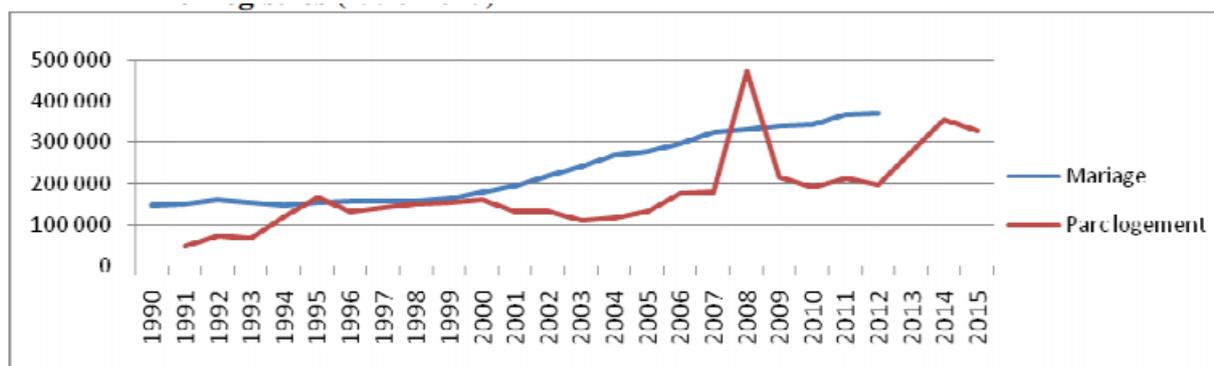


**Source :** Lasla Yamina, Oukaci Kamel, « **Le marché du logement en Algérie : quel état des lieux ?** ». Revue des sciences économiques, de gestion et sciences commerciales. Volume 11. N°1. 2018. p35.

**Graphique : Evolution de l'accroissement annuel de parc du logement et des nouveaux mariages enregistrés (1990-2015)**

<sup>234</sup> Banque Mondiale, « **Algérie : rapport de suivi de la situation économique** ». Avril 2016. Article accessible sur le site : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria/publication/economic-outlook-spring-2016>

<sup>235</sup> La consommation nationale d'énergie (y compris les pertes) est passée de 55,6 M Tep en 2014 à 58,3 M Tep en 2015, reflétant une hausse de 4,7 %. (Par le Ministère de l'énergie. « Bilan énergétique national 2015 ».p15



**Source :** Lasla Yamina, Oukaci Kamel, « **Le marché du logement en Algérie : quel état des lieux ?** ». Revue des sciences économiques, de gestion et sciences commerciales. Volume 11. N°1. 2018. p34.

Benjamin Augé<sup>236</sup> estime que les investissements étrangers ont été soumis à des conditions contraignantes ce qui a eu pour effet de laisser Sonatrach (qui ne possède pas l'ensemble de matériels et des compétences nécessaires) seule face au développement de la production pétrolière et gazière, même si dans le même temps elle a eu recours à des sociétés de services comme la société britannique PetroFac. Les 2 millions de barils par jour en 2005 sont passés à 1,5 millions en 2014 pour le pétrole ; la même disposition a été appliquée pour le gaz : 88 milliards de mètres cubes en 2005 à 78 milliards en 2014. Ces baisses relatives de la production sur presque une décennie a été aggravée, dans le même intervalle de temps, par la consommation domestique journalière de 23 milliards à 33 milliards de mètres cubes pour le gaz et de 250.000 à 386.000 b/j pour le pétrole.

L'incidence occasionnée par cette chute de la production de pétrole et de la hausse de la consommation domestique (plus de 5,3% par an au cours de la période 2004-2014) a eu pour effet une baisse des exportations et donc des revenus. Pour ce qui est des exportations des hydrocarbures en 2014, Joël Té-Léssia Assoko (2015)<sup>237</sup> souligne l'écart assez important entre les données de L'Office Nationale des Statistiques (ONS) et le chiffre avancé par les autorités algériennes : 58,5 milliards de dollars pour le premier et 68 milliards de dollars pour ces dernières. Comparés aux 63,7 milliards de dollars de 2013, l'Agence de Presse Officielle (APS) estime qu'il s'agit d'un recul de (-8,16%).

<sup>236</sup> Benjamin Augé, « **L'Algérie, un Etat pétrolier en danger** ». Actuelles de l'Ifri. Juin 2015. p1.

<sup>237</sup> Joël Té-Léssia Assoko, « **Algérie : résultats contrastés pour l'industrie des hydrocarbures en 2014** ».

L'hebdomadaire Jeune Afrique. Le 19 août 2015. Article publié dans le site :

<https://www.jeuneafrique.com/257880/economie/algerie-resultats-contrastés-pour-lindustrie-des-hydrocarbures-en-2014/>

En monnaie algérienne les recettes représentant 33,5% du PIB, avaient été estimées à 5908 milliards DA pour l'année 2014 contre 35,9% du PIB en 2013. Ce très léger repli, appuyé par une hausse de 9,8% des recettes hors hydrocarbures, est la conséquence d'une baisse de 6,9% des recettes d'hydrocarbures qui représentent 58% des totales des recettes<sup>238</sup>.

Yazid Ferhat<sup>239</sup> explique qu'avec la montée du dollar face à l'euro, monnaie des exportations pour le premier et monnaie d'importations pour le second, les exportations hors hydrocarbures restent sans impact réel sur la balance commerciale (dont l'excédent de 4,63 milliards de dollars s'est avéré en baisse de 53,5% par rapport à 9,94 milliards de dollars de l'année 2013) du fait qu'elles ne représentent que 4,5% du total des exportations malgré un essor de 39,5% ayant rapporté 2,81 milliards de dollars.

Les exportations d'énergie primaire ont atteint 65,5 Mtep en 2014, en baisse de (-11,4%) par rapport à 2013. Cette baisse reflète respectivement la diminution des exportations de pétrole brut (-16,3%), du gaz naturel (-16,0%) et du condensat (-11,3%). Par contre, les exportations du GPL ont augmenté de 34,5%, suite à la hausse de la production aux champs et celle issue des raffineries de Skikda et Arzew<sup>240</sup>.

**Tableau : Echanges d'énergie primaire**

	Unités	2013	2014	Evolution	
				Quantité	(%)
<b>Exportations, dont :</b>	<b>K tep</b>	<b>73 930</b>	<b>65 488</b>	<b>-8 442</b>	<b>-11,4</b>
- Pétrole brut	K tep	31 027	25 976	-5 052	-16,3
	K tonnes	28 130	23 550		
- Condensat	K tep	6 131	5 440	-691	-11,3
	K tonnes	5 416	4 805		
- Gaz naturel	K tep	30 463	25 587	-4 876	-16,0
	10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup>	32 236	27 076		
- GPL	K tep	6 309	8 486	+2 177	+34,5
	K tonnes	5 346	7 191		

**Source :** Ministère de l'énergie, « **Bilan énergétique national 2014** ». Edition 2015.p10.

<sup>238</sup> Hervé Lohoues, Tarik Benbahmed, « **Algérie 2015** ». Perspectives économiques en Afrique. 2015.p6.

<sup>239</sup> Yazid Ferhat, « **Recettes extérieures : L'Algérie s'en tire à bon compte en 2014** ». Journal Maghreb Emergent. Le 21 janvier 2015. Article accessible sur le site : <https://maghrebemergent.net/recettes-exterieures-l-algerie-s-en-tire-a-bon-compte-en-2014/>

<sup>240</sup> Ministère de l'énergie, « **Bilan énergétique national 2014** ».Edition 2015.p10.

En 1964, l'Algérie qui a été le premier pays exportateur de gaz naturel liquéfié (GNL) dans le monde, se retrouve à la 9<sup>ème</sup> place avec 3,4% des exportations mondiales après le Qatar (21,9%), l'Australie (21,3%), les Etats-Unis (9,5%), la Russie (8,2%), la Malaisie (7,4%) et enfin le Nigeria (5,9%)<sup>241</sup>. Ce classement défavorable de l'Algérie est expliqué essentiellement selon certains observateurs par une vétusté des outils de production qui ne correspondent plus aux performances technologiques actuelles : ce classement associé à la crise pétrolière caractérisée par une grande volatilité et imprévisibilité du prix du baril, vient à son tour perturber la fiscalité pétrolière qui représente 40,2%<sup>242</sup> du total des recettes publiques. Cette fiscalité pétrolière en régression (-30%) associée à une diminution des recettes budgétaires (-11,1%) ainsi qu'à la hausse des dépenses publiques (environ 9,4%), génèrent à leur tour des déficits budgétaires successifs (depuis 2008). A cet effet, la Banque d'Algérie dans son rapport annuel 2015 relève un déficit de 2 553,2 milliards de dinars soit 15,4% du PIB contre un déficit de 1 257,3 milliards de dinars (7,3% du PIB) en 2014<sup>243</sup>.

Comme de coutume et face à ce contexte financier délétère, il est fait appel au Fonds de Régulation des Recettes qui constitue un stock d'épargne financière. Cet organisme (FRR) avait été créé au début de l'année 2000 et avait pour mission la gestion des excédents budgétaires liés aux exportations de pétrole et à protéger l'Algérie de la volatilité des prix du pétrole et du gaz<sup>244</sup>.

Cette protection avait pour vocation selon Nordine Grim<sup>245</sup> de mettre le pays à l'abri d'éventuelles chutes des cours du pétrole. Le même auteur fait remarquer que le FRR avait accumulé tout au long des années d'importantes réserves de fiscalité pétrolières non budgétisées. Ces capitaux, à leur début étaient alloués exclusivement à la sécurité financière

---

<sup>241</sup> Rédaction AE, « **Qui sont les principaux exportateurs mondiaux de GNL ?** ». Journal Algérie Eco. Le 12 avril 2020. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2020/04/12/qui-sont-les-principaux-exportateurs-mondiaux-de-gnl/#:~:text=Six%20pays%20exportent%20%C3%A0%20eux,Nig%C3%A9ria%20%3A%205%2C9%25>.

<sup>242</sup> Bessaha Abdelrahmi, « **Les recettes fiscale en Algérie : Analyse macroéconomique et pistes de réformes pour les accroître** ». Journal El Watan. Le 20 juillet 2020. Article accessible sur le site : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/analyse-macroeconomique-et-pistes-de-reformes-pour-les-accroitre-20-07-2020>

<sup>243</sup> Banque d'Algérie, « **Rapports annuels d'Algérie 2015 – Chapitre V : Finances publiques** ». 2015. p56. Rapport disponible sur : <https://www.bank-of-algeria.dz/html/communicat2015.htm>

<sup>244</sup> Groupe de la Banque Mondiale, « **Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie- Gestion des répercussions de la chute brutale des prix du pétrole** ». Automne 2016.p13.

<sup>245</sup> Nordine Grim, « **Fonds de régulation des recettes : Plus qu'une année à tirer** ». Journal Algérie Eco. Le 17 novembre 2015. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2015/11/17/fonds-de-regulation-des-recettes-plus-quune-annee-a-tirer/#:~:text=Cr%C3%A9%C3%A9%20en%20novembre%201999%20dans,de%20fiscalit%C3%A9%20p%C3%A9toli%C3%A8res%20non%20budg%C3%A9tis%C3%A9es>.

du pays, mais devaient servir par la suite à éponger graduellement la dette publique et à financer de prochains grands projets industriels.

Toujours sous l'emprise de la baisse des cours des hydrocarbures, cette politique anticipatrice et protectionniste liée au FRR s'est vue contrariée par l'épuisement des fonds de ce dernier depuis février 2017 et de la diminution des réserves de change estimées à 97 milliards USD contre 179 milliards USD en 2014. La parade a été trouvée semble-t-il par l'adoption en septembre 2017 d'un plan d'action gouvernementale (PAG) dont l'objectif majeur était de poursuivre l'assainissement des finances publiques, de ne pas avoir recours à l'endettement extérieur et enfin d'adopter un financement non conventionnel.<sup>246</sup>

Selon les statistiques de la Direction Générale de la Prévision et des Politiques (DGPP) du ministère des finances reprises par Meziane Rabhi le 5 avril 2015<sup>247</sup>, les avoirs prélevés du FRR avaient atteint 2965,6 milliards de dinars en 2014 contre 2132,4 milliards de dinars en 2013, retraits considérés comme les plus importants depuis 2000. Ces prélèvements ont servi à combler le déficit du Trésor de l'année 2013, ce déficit avait été estimé à 2965,6 milliards de dinars. Les avoirs restants étaient de l'ordre à la fin 2014 à 4408,4 milliards de dinars contre 5563,5 milliards de dinars à fin 2013.

Pour l'illustration, le montant du FRR accumulé depuis 2013 a considérablement baissé par l'effet du recul des prix des hydrocarbures. Ce montant qui représentait 35% du PIB en 2011, avait chuté jusqu'à 5% à la fin de 2016, comme le montre le graphique ci-dessous<sup>248</sup>.

Cependant, il a été relevé que les sollicitations récurrentes du FRR pour financer les déficits budgétaires pourraient celui-ci à ne représenter que 0,5%<sup>249</sup> du PIB dès 2017. C'est pourquoi le projet de loi de finance 2017 propose de supprimer le seuil lié au solde minimal obligatoire du Fonds de Régulation de Recettes (FRR), fixé à 740 milliards de dinars afin d'absorber partiellement le déficit du Trésor estimé en 2016 à 2452 milliards de dinars. Le reliquat du

---

<sup>246</sup> Tarik Benbahmed, Hervé Louhoues, « Algérie ». Perspectives économiques en Afrique. 2018. p2.

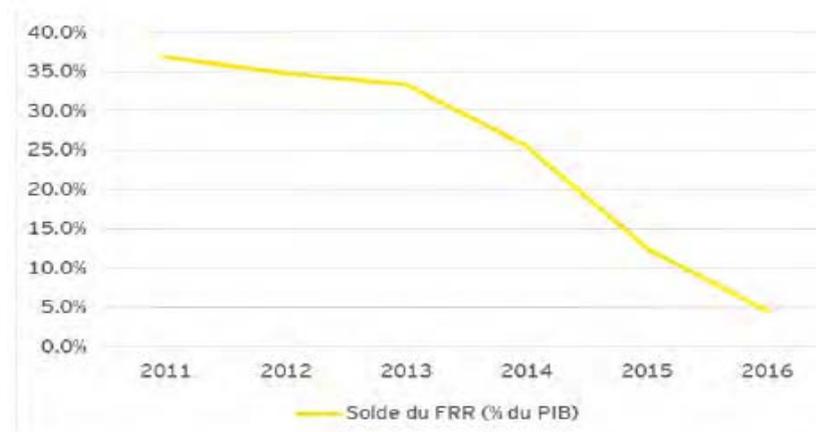
<sup>247</sup> Meziane Rabhi, « Le Fonds de régulation des recettes fortement sollicité en 2014 ». Journal Liberté. Le 5 avril 2015. Article accessible sur le site : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/le-fonds-de-regulation-des-recettes-fortement-sollicite-en-2014-223264>

<sup>248</sup> Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), « Etude de la JICA relative à la situation du climat des investissements en Algérie. Rapport final ». Février 2018. p11.

<sup>249</sup> Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2017), « Algérie », dans African Economic Outlook 2017 : Entrepreneurship and Industrialisation, Éditions OCDE, Paris. p.5. DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2017-13-fr>

FRR avait été de 2072,5 milliards de dinars à fin 2015 contre 4408,5 milliards de dinars à fin 2014 soit une baisse approximative de 120%.<sup>250</sup>

**Graphique – Evolution du Fonds de Régulation des Recettes (FRR) en proportion du PIB (2011-2016)**



**Source :** Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), « **Etude de la JICA relative à la situation du climat des investissements en Algérie. Rapport final** ». Février 2018. p11.

Néanmoins, ce contexte budgétivore caractérisé par des retraits successifs a su préserver l'Algérie dans son indépendance de décision économique comme souligné par le premier ministre Ahmed Ouyahia lors d'une présentation de la déclaration de politique générale à l'APN. L'orateur, pour exprimer son optimisme, n'avait pas manqué de relever un parallèle entre le contre-choc pétrolier de 1986 et celui de 2014. Si le premier avait été marqué par un arrêt du processus du développement, un endettement extérieur contraignant et un ajustement structurel douloureux, le second par contre avait permis à l'Algérie de préserver son indépendance de décision économique avec ses propres ressources financières même si d'autres pays pétroliers avaient été confrontés à la récession et la mise en place de programmes d'ajustement financiers<sup>251</sup>.

---

<sup>250</sup> A.M, « **Fonds de régulation des recettes (FRR) : Le seuil du solde minimum obligatoire supprimé** ». Journal Transaction d'Algérie. Article disponible sur le site : <http://www.transactiondalgerie.com/index.php/actualite/3445-fonds-de-regulation-des-recettes-fr-le-seuil-du-solde-minimum-obligatoire-supprime>

<sup>251</sup> APS, « **L'Algérie a traversé la crise pétrolière en préservant son indépendance de décision économique** ». Algérie Presse Service. Le 25 février 2019. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/86104-ouyahia-l-algerie-a-traverse-la-crise-petroliere-en-preservant-son-independance-de-decision-economique>

Dans la consolidation du parachèvement des trois précédents plans de développement, cette assurance, appuyée par une nette hausse des revenus hors hydrocarbures (7.811 milliards de dinars en 2010 à 12.120 milliards de dinars en 2013)<sup>252</sup>, avait permis aux pouvoirs publics dès la mi-2014, le lancement d'un autre plan quinquennal de développement (2015-2019). Ce plan devait avoir la particularité d'établir une rupture avec une économie jusqu'alors centralisée en intégrant des concertations nationales et toutes les initiatives et propositions qui en découlent. Ce plan doté d'un budget de 262,5 milliards de dollars<sup>253</sup> soit l'équivalent de 21.000 milliards de dinars avait pour priorité la diversification de l'économie nationale par le biais de plans d'action sectoriels concernant l'industrie, l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, l'énergie, les mines, le tourisme et l'énergie renouvelable... Pour tenter de juguler le chômage chez les jeunes et d'améliorer les conditions de vie des citoyens, un avantage sera donné aux très petites et moyennes entreprises.

La priorité sera donnée à la protection de la production nationale (même si celle-ci n'arrive pas encore à répondre aux attentes d'un pays en mal d'alternative à l'or noir) au détriment d'une importation anarchique. En février 2019, l'interdiction à l'importation d'un millier de produits de consommation a été remplacée par un Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS) qui consistait à imposer entre 30 et 200% supplémentaires sur les droits de douanes. Cependant comprimer les importations serait un peu risqué pour les autorités algériennes du fait de la médiocrité de l'offre locale de biens et de services poussant les Algériens de plus en plus exigeants à choisir des produits d'importation même plus coûteux. Rappelons qu'un accord d'association avec l'Union Européenne avait été signé en 2002 mais n'a été mis en pratique par la partie algérienne qu'en décembre 2005. Cet accord prévoyait la mise en place d'une zone de libre échange en 2022.<sup>254</sup>

Cette production nationale est comprise par Yazid Ferhat<sup>255</sup> comme une dynamisation des activités productives susceptibles d'augmenter sensiblement le taux de croissance à 7%

---

<sup>252</sup> Ministère des Finances, « **Projet de loi de finances pour 2015** ». Article disponible sur le site : <https://www.mfdgi.gov.dz/index.php/8-contenu-en-francais/actualites/408-l-algerie-maintiendra-sa-croissance-economique-a-3-en-2015>

<sup>253</sup> PAPP Algérie-PNUD, « **Plan d'action pour la mise en œuvre du programme pays (PAPP) entre le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) 2016-2020** ». Le 23 janvier 2017. Alger.

<sup>254</sup> Ali Mebroukine, Telos, « **L'économie algérienne en panne sèche** ». Magazine économique Slate.fr. Le 24 octobre 2019. Article disponible sur le site : <https://www.slate.fr/story/183288/algerie-crise-economique-politique-modele-rentier-petrole-importations-diversification-production>

<sup>255</sup> Yazid Ferhat, « **Algérie - Les grandes lignes du plan d'action du gouvernement pour 2015/2019** ». Journal Maghreb Emergent. Le 30 mai 2014. Article accessible sur le site : <https://maghrebemergent.net/algerie-les-grandes-lignes-du-plan-d-action-du-gouvernement-pour-2015-2019/>

(contre 4% en 2010-2014), de réduire le chômage (à moins 9,8%) et enfin d'améliorer le niveau de vie ; le tout compris dans un renforcement de bons résultats macroéconomiques et financiers.

Mais les principes et objectifs de ce plan quinquennal (2015-2019) sont-ils pour autant un tant soit peu réalisables lorsqu'on envisage de ne pas recourir aux partenaires économiques internationaux en l'occurrence les organismes et les institutions financières internationales. Les autorités algériennes, face à une chute brutale des prix pétroliers, auraient-elles dans ce cas de figure la capacité de gérer cette phase de transition économique<sup>256</sup> lorsqu'on sait que pour toute démarche à projection future viennent s'ajouter inopinément des aléas relatifs à des prévisions antérieures liées à la fois à l'économie mondiale et à la situation de dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis du secteur des hydrocarbures.

Dans son rapport annuel de 2015, la Banque d'Algérie souligne que si l'économie mondiale s'était quelque peu raffermie en 2014, celle de 2015 s'était caractérisée globalement par un relatif ralentissement du rythme de croissance de certaines économies émergentes comme la Chine par exemple. Par rapport à juin 2014, ce ralentissement a eu pour effet en 2015 une chute des prix du pétrole (- 47,1%).<sup>257</sup>

Le prix du baril, présenté par le journal Le Monde<sup>258</sup>, 100\$ d'avant juin 2014 à moins de 50\$ après cette date, avait gravement affecté les équilibres financiers de l'Etat algérien dont les recettes d'exportation et le budget des hydrocarbures représentent respectivement 95% et 60%, ce qui a eu pour effet un doublement en un an du déficit public passant de 8% du PIB à 16% en 2015. Le même journal cite les propos déclarés en février 2016 par le Président A. Bouteflika qui avait estimé cette chute de 50% du prix du baril à une baisse de 70% des revenus pétroliers. C'est pourquoi et conséquemment au dessèchement progressif du FRR (30 milliards de dollars et plus de 1400 milliards de dinars entre 2014 et 2015<sup>259</sup> ; 839 milliards de dinars fin 2016 contre 3.110 milliards de dinars en 2015 selon APS<sup>260</sup>) et à l'amollissement

---

<sup>256</sup> Dr. Sahnoune Okba, « **La structure économique de l'Algérie au cours de dernière décennie** ». Conférence sur : « L'économie algérienne dans la phase de crise et le potentiel de financement bancaire islamique ». Le 11 avril 2017. Université Emir Abdelkader des Sciences Islamiques.

<sup>257</sup> Rapport de Banque d'Algérie 2015. p4.

<sup>258</sup> Charlotte Bozonnet, « **Etranglée par la chute de ses revenus, l'Algérie se prépare à l'austérité et s'endette** ». Journal Le Monde. Le 12 novembre 2016. Article disponible sur le site : [https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/11/12/etranglee-par-la-chute-de-ses-revenus-l-algerie-se-prepare-a-l-austerite-et-s-endette\\_5030023\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/11/12/etranglee-par-la-chute-de-ses-revenus-l-algerie-se-prepare-a-l-austerite-et-s-endette_5030023_3234.html)

<sup>259</sup> Safia Berkouk, « **2015, l'avant-goût de l'austérité** ». Journal El Watan. Le 28 décembre 2015.

<sup>260</sup> APS, « **APN : présentation du projet de loi de règlement budgétaire 2016** ». Algérie Presse Service. Le 28 novembre 2018. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/81353-apn-presentation-du-projet->

des réserves de change de près de 84 milliards de dollars (194 milliards de dollars début 2014), il a été fait appel, une première fois depuis 10 ans, à la Banque Africaine de Développement (BAD) pour un prêt de 900 millions d'euros<sup>261</sup> et dont le montant devait être officiellement alloué, selon Jeune Afrique, à un Programme d'appui à la compétitivité industrielle et énergétique (PACIE).

Ce recours à l'emprunt étranger dénote un déficit de la balance commerciale de plus de 12 milliards de dollars en 2015 contre un excédent de 5 milliards de dollars en 2014. Il y eut un recul de plus de 40% des exportations globales et d'hydrocarbures lorsque les importations en baisse insignifiante dépassent encore les 40 milliards de dollars ; ce qui a eu pour effet des baisses des dépenses d'équipement, des gels de projets, et des reports de certains autres traduisant ainsi une austérité en cours, exprimée bien avant la loi de finance 2016, par des hausses de prix de certains produits de consommation, comme celles de l'électricité et les carburants<sup>262</sup>.

A court et moyen termes, une liste de produits variant entre le nombre 851 et 1000<sup>263</sup> ont été interdits à l'importation. Celle-ci a été dressée par le ministère du commerce afin de limiter la facture des importations au profit des produits locaux.

Énumérer tous les produits interdits à l'importation, serait harassant ; on se limitera donc, pour illustrer cette politique de l'austérité, de présenter le premier trimestre de l'année 2020 qui avait enregistré un volume global des importations de 9,12 milliards USD<sup>264</sup> soit un recul de 19,52% par rapport au résultat de la même période de l'année précédente.

En février 2019, l'interdiction à l'importation d'un millier de produits de consommation a été remplacée par un droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS)<sup>265</sup>. Le gouvernement s'est rétracté en juin 2019 quant au recours aux financements internes non conventionnels,

---

[de-loi-de-reglement-budgetaire-2016-devant-la-commission-competente#:~:text=La%20liquidit%C3%A9%20du%20FRR%20a,selon%20les%20explications%20du%20ministre.](#)

<sup>261</sup> Benjamin Polle, « **Premier prêt de la BAD à l'Algérie depuis dix ans** ». Journal Le Jeune Afrique. Le 03 novembre 2016. Article accessible sur le site : <https://www.jeuneafrique.com/370875/economie/bad-accorde-900-millions-de-dollars-a-lalgerie/#:~:text=Le%20conseil%20d'administration%20de,de%20900%20millions%20d'euros>.

<sup>262</sup> Safia Berkouk, « **Baisse des réserves de change, dépréciation du dinar, inflation...2015, l'avant-goût de l'austérité** ». Journal El Watan. Le 28 décembre 2015.

<sup>263</sup> Fatima Houari, « **Liste des 851 produits interdits à l'importation** ». Le journal Algérie Eco. Le 24 décembre 2017. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2017/12/24/algerie-eco-public-liste-provisoire-851-produits-interdits-a-limportation/>

<sup>264</sup> Direction générale des douanes, « **Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. – Période : Premier trimestre de l'année 2020** ». p9.

<sup>265</sup> Entre 30% et 200% supplémentaires sur les droits de douane existants.

introduit en septembre 2017, par lequel la Banque d'Algérie a pu prêter au Trésor Public autour 56 milliards USD. La liquidité bancaire a toutefois poursuivie sa baisse passant de 1,5 milliards DZD à fin 2018 à 1,1 milliards DZD fin 2019 pour atteindre 0,91 MDS DZD à fin 2020.<sup>266</sup>

L'austérité sera renforcée par l'intention de rationaliser les dépenses publiques en révisant les programmes de subventions inefficaces et inutiles, d'augmenter les impôts pour la frange la plus riche de la population, de réduire et de formaliser l'économie informelle, en rendant le secteur bancaire plus flexible et d'encourager la croissance du secteur industriel (qui représente actuellement moins de 5 pour cent du PIB).<sup>267</sup>

De la politique d'austérité, se dégageront deux objectifs : l'atténuation des risques de contagion financière sur les secteurs économiques et sociaux et le rétablissement de l'équilibre macro-économique au niveau de quelques indicateurs les plus sensibles et vulnérables face à la chute des cours pétroliers. Il faut souligner surtout qu'une politique d'austérité est un fait conjoncturel, c'est-à-dire un résultat d'un phénomène économique externe avec comme conséquence une possible récession au recul de la croissance économique. C'est pourquoi les experts en la matière plaident pour la réactivation de deux importantes politiques à savoir la politique budgétaire et monétaire.<sup>268</sup>

« Le revers de la médaille » que sont l'austérité et l'inflation, a incité l'Etat algérien à procéder « à une dévaluation du dinar en vue de maintenir un équilibre entre l'actif représenté par les réserves et les rentrées annuelles et le passif représenté par cette masse ».<sup>269</sup>

Selon Christian Eboulé, le dinar algérien avait enregistré, face à l'euro et au dollar, une chute inexorable. A fin décembre 2014, l'euro s'échangeait contre 106,91 da et le dollar pour 80,56 da<sup>270</sup>. On constate que la différence à l'achat entre l'euro et le dollar était significative.

---

<sup>266</sup> Département Fédéral des affaires étrangères (DFAE), « **Rapport économique Algérie** ». Août 2019 – Juillet 2020.p1.

<sup>267</sup> ND, « **Surmonter la paralysie économique de l'Algérie** ». Report Middle East & North Africa. N°192. Le 19 novembre 2018. Article accessible en ligne sur le site : <https://www.crisisgroup.org/fr/middle-east-north-africa/north-africa/algeria/192-breaking-algerias-economic-paralysis>

<sup>268</sup> Chaib Baghdad, Noureddine Menaguer, Mohamed Bezzaouiya, « **Politique d'austérité en Algérie : Décision appropriée ou précipitée** ». Dossier de recherches en économie et gestion. Dossier n°7. Mars 2019. p75.

<sup>269</sup> Safia Berkouk, « **Faits marquants de l'année : décryptage d'experts** ». Journal El Watan. Le 28 décembre 2015.

Lyes. B<sup>271</sup> note que depuis la chute du prix du baril en juin 2014, le cours du dinar avait connu une dépréciation progressive : 78,11 da pour un dollar en janvier 2014, 86,99 da pour un dollar en décembre 2014, puis à 107,27 da pour un dollar en décembre 2015 et à 109,76 da en mai 2016. Quant à l'euro, il s'échangeait contre 106,39 da pour un euro en janvier 2014, contre 107,21 da en décembre de la même année, puis à 105,67 da en avril 2015 et enfin à 124,15 da en mai 2016. Signalons qu'entre juin 2016 à décembre 2016, l'euro s'échangeait contre 116,99 da soit une appréciation de 6,2%.

Hakim Ould Mohamed<sup>272</sup> constate qu'entre juin 2014 et juin 2020 il y eut en l'espace seulement de 6 mois une très forte dévaluation de la monnaie nationale face au dollar (56,11 da) et (63,83 da) face à l'euro. Du coup c'est le pouvoir d'achat des entreprises et celui des ménages qui se sont fait ressentir. Pour les ménages, les petites et moyennes bourses ont été carrément diminuées depuis 2014. La trésorerie de son côté, ayant beaucoup souffert de la perte de change conséquente à la dévaluation du dinar, n'avait pas été d'un grand concours pour les entreprises.

La dépréciation du dinar, de plus de 20%<sup>273</sup> de sa valeur relative au dollar par les autorités monétaires, avait aggravé en 2015 une inflation annuelle de près de 4,8% contre 2,9%<sup>274</sup> en 2014 et le pouvoir d'achat des ménages avait subi de ce fait une hausse des prix à la consommation de près de 5%. L'inflation avait poursuivi son ascension en 2016 de 6,4% par les effets de l'augmentation des prix des biens manufacturés (+9,9%), des services (+9,4%), une hausse de 30% des prix du carburant mais aussi par l'impact des restrictions aux importations de certains produits. La croissance du PIB réel en 2016 (3,5%) contre (3,8%) en 2015 était due principalement à la chute des prix bas du pétrole<sup>275</sup>. La Banque d'Algérie<sup>276</sup>

---

<sup>270</sup> Christian Eboulé, « **Algérie : le dinar poursuit sa dégringolade vis-à-vis de l'euro et du dollar** ». TV5Monde. Le 17 août 2020. Article disponible sur le site : <https://information.tv5monde.com/afrique/algérie-le-dinar-poursuit-sa-degringolade-vis-vis-de-l-euro-et-du-dollar-369891>

<sup>271</sup> Lyes B. « **Evolution du cours moyen du dinar, de 2014 à 2016** ». Journal Algérie Eco. Le 05 décembre 2017. Article accessible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2017/12/05/evolution-cours-moyen-dinar-de-2014-a-2016/>

<sup>272</sup> Hakim Ould Mohamed, « **Change Officiel : Forte dévaluation du dinar en six ans (2014-2020)** ». Journal Reporters. Le 23 juin 2020. Article disponible sur le site : [https://www.reporters.dz/change-officiel-forte-devaluation-du-dinar-en-six-ans-2014-2020/#:~:text=envoy%C3%A9%20par%20email,-.Change%20officiel%20%3A%20Forte%20d%C3%A9valuation%20du%20dinar,six%20ans%20\(2014%2D2020\)&text=Entre%20juin%202014%20et%20juin,face%20%C3%A0%20la%20monnaie%20unique.](https://www.reporters.dz/change-officiel-forte-devaluation-du-dinar-en-six-ans-2014-2020/#:~:text=envoy%C3%A9%20par%20email,-.Change%20officiel%20%3A%20Forte%20d%C3%A9valuation%20du%20dinar,six%20ans%20(2014%2D2020)&text=Entre%20juin%202014%20et%20juin,face%20%C3%A0%20la%20monnaie%20unique.)

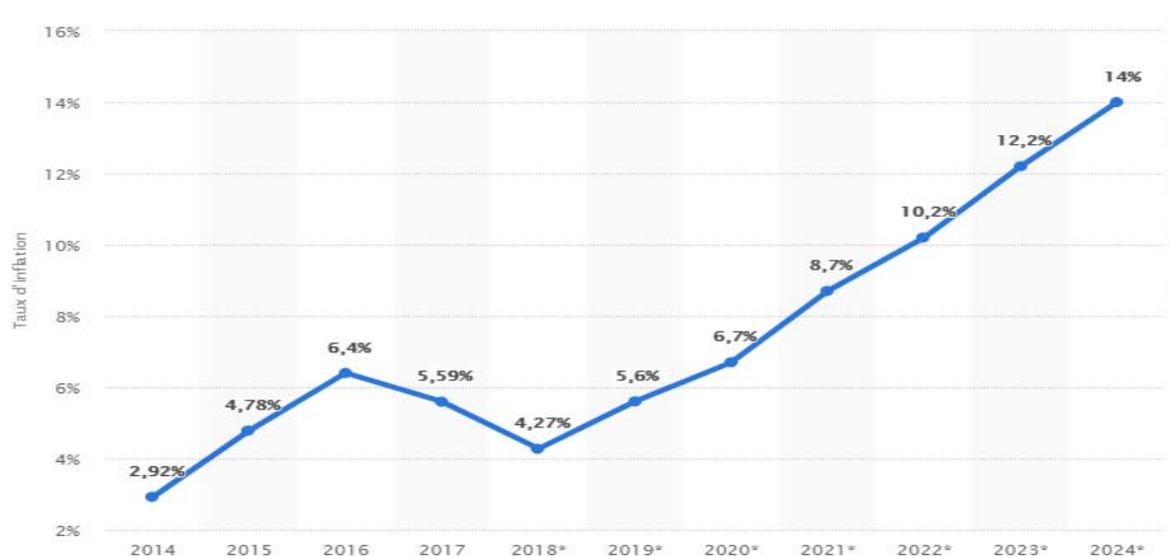
<sup>273</sup> Rédaction AE, « **Le spectre de l'austérité a plané sur l'année 2015** ». Journal Algérie Eco. Le 27 décembre 2015. Article accessible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2015/12/27/le-spectre-de-lausterite-a-plane-sur-lannee-2015/>

<sup>274</sup> Groupe de la Banque Mondiale, « **Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie – Gestion des répercussions de la chute brutale des prix du pétrole** ». Automne 2016. p7.

<sup>275</sup> Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2017), « **Algérie** », dans African Economic Outlook 2017 : Entrepreneurship and Industrialisation, Éditions OCDE,

estime qu'il y eut une certaine stabilité entre le PIB de l'année 2015 et celui de l'année précédente ; ce qui ne fut pas le cas pour le PIB hors hydrocarbures qui avait enregistré une baisse de 5%.

**Graphique : Taux d'inflation par rapport à l'année précédente**



Source : Statistica.fr (<https://fr.statista.com/statistiques/1037439/taux-d-inflation-en-algerie/>)

Parmi les causes de la baisse des exportations énergétiques algériennes, nous pouvons citer celles liées au GNL. En effet, ce produit confronté à une forte concurrence internationale par la production du Qatar mais aussi celle des USA pourrait menacer les positions traditionnelles du GNL algérien sur le marché européen, notamment avec l'Espagne. En 2015, Ce pays était fourni en gaz naturel par l'Algérie à environ 60% et à 21% au premier semestre 2020. Cette chute drastique des approvisionnements en gaz naturel s'explique par le fait que le pays importateur s'était peu à peu orienté vers le GNL pour des motifs de surcoûts financiers étant donné que cette matière, qui était transportée par bateau et acheminée à partir de marchés plus

---

Paris. p.2. DOI: <https://doi.org/10.1787/aco-2017-13-fr>

<sup>276</sup> Banque d'Algérie, « **Rapport annuel 2015 : Evolution monétaire et économique en Algérie** ». Novembre 2016. p20.

éloignés, revenait, par rapport au gaz naturel, à un prix plus attractif, c'est-à-dire meilleur que celui des contrats signés à long terme avec l'Algérie.<sup>277</sup>

### **II.3 L'économie algérienne entre perspectives présentes et futures**

Il y a une vérité communément admise : celle du modèle économique de l'Algérie fondé sur le tout hydrocarbure. Il a permis, à la manière des pays de l'Est des années 1970, le financement d'une économie industrielle planifiée basé sur l'industrie lourde. Mais dans les années 1980, ce système a montré certaines limites, celles d'un manque de viabilité. En effet, le sacrifice de l'agriculture et des industries de biens de consommation cher au « socialisme spécifique », a eu des effets politiques et sociaux du contre-choc pétrolier de 1986.

C'est dans les années 2000 que l'Algérie, grâce à l'envolée des prix du baril, a pu s'autoriser des investissements massifs dont ont profité largement des Etrangers (jusqu'à une main d'œuvre importée), des gonflements des budgets militaires et, entre autres, la distribution de plusieurs dizaines de milliards de dollars prélevés des 200 milliards de dollars du fonds souverain<sup>278</sup>. Il s'agissait d'atténuer un tant soit peu le chômage d'une population jeune. Les fonds octroyés par l'ANSEJ, pour ne citer que cet organisme, n'ont pas eu les effets escomptés du fait que 220.000 microentreprises<sup>279</sup> se sont retrouvées dans la tourmente de l'endettement estimé à 172 milliards de dinars.

Face aux bonds et rebonds auxquels est confrontée l'économie algérienne tributaire des désidératas liés à la mouvance capricieuse des prix pétroliers, l'Algérie qui importe presque tous ses biens de consommation et d'équipement : voitures, armement, pharmacie, alimentation, chimie, électronique, machines, avions..., doit impérativement préparer l'après pétrole ou l'après gaz même si elle possède 2% des ressources mondiales.

***Que doit faire donc l'Algérie pour réinventer un système économique pour l'après pétrole ?***

***Quelles seraient les possibilités qui s'offrent à elle pour ce faire ?***

---

<sup>277</sup> Arezki Benali, « **Gaz : l'effondrement des pénalise les exportations algériennes vers l'Espagne** ». Journal Algérie Eco. Le 25 août 2020. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2020/08/25/gaz-leffondrement-des-prix-penalise-les-exportations-algeriennes-vers-lespagne/>

<sup>278</sup> Pierre Vermeren, « **Quels défis pour l'Algérie d'aujourd'hui ?** ». Les carnets de l'institut Diderot. 2018. p13-14.

<sup>279</sup> R.N., « **Pour 220.00 entreprises de l'ANSEJ : Dettes rééchelonnées et pénalités effacées** ». Journal le Quotidien d'Oran. Le 25 janvier 2021. Article disponible sur le site : <https://algeria-watch.org/?p=76173>

En un mot, quels sont les défis et les opportunités qui pourraient la « désensabler » de cette dépendance du commerce des hydrocarbures qui, finalement n'est qu'un frein à une forte croissance économique durable tant souhaitée.

Tous les plans de la relance économique (2001-2004), (2005-2009) et (2010-2014) n'avaient pas eu dans une certaine mesure les effets escomptés à plus ou moyen termes. Lorsqu'on sait que les réserves restantes d'hydrocarbures sont à la moitié des réserves initiales, les pouvoirs publics n'avaient pas vraiment saisi l'occasion de la conjoncture liée à la baisse des cours du pétrole depuis juin 2014 pour relever les défis de la transformation structurelle de l'économie algérienne. Pour favoriser une redynamisation de la croissance et l'investissement hors hydrocarbures, deux plans de relance économique ont été mis en place : le Pacte national économique et social de croissance, conclu en février 2014, et le nouveau modèle de croissance économique (2016-2019) adopté le 26 juin 2016. Tous deux avaient comme défis majeurs l'agriculture, l'industrie, l'efficacité énergétique, le tourisme, le stress hydrique, la désertification qui affecte dangereusement le pays, et les TIC.<sup>280</sup>

L'Algérie est aujourd'hui fortement dépendante de ses moyens de paiement extérieurs pour assurer ses approvisionnements alimentaires.

Selon Hakim Ould Mohamed<sup>281</sup>, l'accélération de la diversification de l'économie nationale repose sur l'agriculture qui en est un des secteurs clés pour les pouvoirs publics avec pour objectif de développement pour 2020-2024, l'amélioration du produit intérieur brut et le renforcement de la sécurité alimentaire du pays par un accroissement de la productivité via une extension des superficies irriguées et donc une exploitation rationnelle du foncier agricole incluant aussi les territoires sahariens.

Cela va sans dire que même si l'agriculture reste un pivot clé de l'économie algérienne, la diversification de l'économie nationale repose aussi sur d'autres secteurs hors hydrocarbures comme les énergies renouvelables (l'éolien, le solaire, l'électricité...), le tourisme...etc qui restent autant de défis et d'opportunités pouvant à même amener l'Algérie à se débarrasser de sa dépendance du commerce pétrolier.

---

<sup>280</sup> Banque Africaine de Développement (BAD), « Document de stratégie de pays intérimaire 2016-2018 ». Département Régional Afrique du Nord (ORNA). Octobre 2016. p8.

<sup>281</sup> Hakim Ould Mohamed, « Un projet de développement élaboré pour 2020-2024 : l'agriculture au cœur de l'action de l'Exécutif ». Quotidien national Reporters. Le 24 août 2020. Article disponible sur le site : <https://www.reporters.dz/un-projet-de-developpement-elabore-pour-2020-2024-lagriculture-au-coeur-de-laction-de-lexecutif/>

## 1/ L'agriculture et l'agroalimentaire :

Dans ce domaine nous avons choisi de présenter trois produits agricoles, respectivement la datte, fruit emblématique du Sahara algérien puis le blé et la pomme de terre qui sont à la base du régime alimentaire du consommateur algérien, sans pour autant faire l'impasse et à un degré moindre sur d'autres produits comme la tomate et l'oignon.

L'Algérie possède une superficie de presque 2,4 millions de km<sup>2</sup> ce qui en fait le pays le plus étendu du continent. Le Sahara occupe plus de 2 millions de km<sup>2</sup> ce qui représente 87% de la superficie totale du pays. En 2012<sup>282</sup>, sur les 41,4 millions d'hectares de superficie agricole, les terres cultivées ne représentaient qu'environ 8,5 millions ha essentiellement concentrés dans la région du Nord (voir tableau ci-dessous), soit 19,7%<sup>283</sup> de la superficie agricole totale et à peine 3,5% de la superficie saharienne dont 12% seulement sont irriguées ce qui constitue un ratio hectare par habitant le plus faible de la région Maghreb 0,19 hectare pour l'Algérie contre 0,45 hectare pour la Tunisie et 0,27 hectare pour le Maroc <sup>284</sup>.

**Tableau : Les superficies physiques du pays**

<b>Superficies physiques:</b>			
Superficie du pays	2012	238 174 000	ha
Superficie agricole (prairies et pâturages permanents + superficie cultivée)	2012	41 432 000	ha
• En % de la superficie totale du pays	2012	17	%
• Prairies et pâturages permanents	2012	32 967 000	ha
• Superficie cultivée (terres arables et cultures permanentes)	2012	8 465 000	ha
- En % de la superficie totale du pays	2012	4	%
- Terres arables (cultures temp + prairies et jachères temp)	2012	7 545 000	ha
- Cultures permanentes	2012	920 000	ha

**Source :** Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « **Profil de pays- Algérie** ». 2015. p1.

La population algérienne compte 42,4 millions d'habitants en 2018<sup>285</sup> avec un taux de croissance de cette population de 2,1%. Le taux d'urbanisation est de 72% avec une baisse de

<sup>282</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « **Profil de pays-Algérie** ». 2015. p1.

<sup>283</sup> ND. « **L'Algérie des pétrodollars aux agro-dollars** ». Magazine El-Djazair.com. Le 17 août 2020. Article disponible sur le site : <https://www.eldjazaircom.dz/2020/08/17/lalgerie-des-petrodollars-aux-agro-dollars/>

<sup>284</sup> O. Bessaoud, J.-P. Pellissier, J.-P. Rolland, W. Khechimi, « **Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie** ». [Rapport de recherche] CIHEAM-IAMM. 28 mai 2019, pp.82. hal-02137632

<sup>285</sup> Hichem, « **Démographie : la population algérienne à 42,4 millions d'habitants** ». Algérie 360°. Le 9 avril 2018. Article accessible sur le site : <https://www.algerie360.com/demographie-population-algerienne-a-424-millions-dhabitants/>

la population rurale de (-0,4%) par an. Cette désertion des zones rurales, au profit du grand Nord du pays, s'explique d'une part par le fait que l'Algérie est en grande partie désertique et que ses potentialités agricoles sont concentrées dans le Nord du pays avec seulement 20% de surface utilisables pour l'agriculture, les parcours et la forêt ; et d'une autre part, rappelons-le, par la politique frénétique industrielle des années socialistes au détriment du secteur agricole. Force est de constater, de nos jours, que cette stratégie du tout-va industriel avait montré ses limites depuis au moins trois décennies.

Cependant, on constate que cette situation a tendance à s'inverser. En effet, la population du Sahara est de plus en plus citadine et les villes importantes ne sont plus rares aujourd'hui. Cette évolution est principalement liée à deux phénomènes. D'une part, un accroissement naturel qui reste élevé, et d'autre part les effets des politiques de développement et de contrôle du territoire algérien qui ont largement reconfiguré les dynamiques économiques de certaine partie du Sahara.<sup>286</sup> Ce qui explique la tendance des populations sahariennes à se sédentariser de plus en plus.

Selon le Ministère de l'agriculture et du développement rural<sup>287</sup>, le Sahara recèle d'importantes ressources et potentialités à même de jouer un rôle dans l'amélioration de la sécurité alimentaire de la nation et offre par conséquent des opportunités d'emplois. Les conditions agro climatiques des régions des piémonts de l'Atlas saharien du bas Sahara (Biskra, El Oued) et même du centre du Sahara (Ouargla et Ghardaïa) offrent l'opportunité à un développement des filières de production hors saison qui peuvent renforcer les sources d'approvisionnement des grands centres urbains du Nord en produits maraichers comme la tomate et la pomme de terre très prisées par les ménages algériens. Il est indéniable aujourd'hui d'affirmer que l'image du Sahara autrefois associée aux hydrocarbures et à la datte a tendance à se métamorphoser en des perspectives économiques prospères.

La phoeniculture ou la culture du palmier dattier, du fait de ses capacités d'adaptation aux conditions climatiques difficiles, a de tout temps constitué l'élément essentiel sur lequel repose tout l'écosystème oasien.

---

<sup>286</sup> Yaël Kouzmine et Jacques Fontaine, « **Démographie et urbanisation au Sahara algérien à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle** ». Les Cahiers d'EMAM [En ligne], 30 | 2018, mis en ligne le 18 avril 2018, consulté le 15 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/emam/1426> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/emam.1426>

<sup>287</sup> Le Ministère de l'agriculture et le développement rural, « **Développement agricole dans les zones arides et semi-arides** ». Article disponible sur le site : <http://madrp.gov.dz/agriculture/irrigation/agriculture-saharienne/>

Le palmier dattier permet aussi de limiter les dégâts d'ensablement, de jouer un rôle protecteur contre le rayonnement solaire intense pour les cultures sous-jacentes (arbres fruitiers, cultures maraichères et céréales). Sa présence dans ces zones désertiques permet, lorsque c'est possible, les diverses formes de vie animales et végétales indispensables pour le maintien et la survie des populations. La culture de la datté s'étend depuis la frontière marocaine à l'Ouest jusqu'à la frontière Tuniso-Libyenne à l'Est et depuis l'Atlas Saharien au Nord jusqu'à Reggane (Sud-Ouest), Tamanrasset (Centre) et Djanet (Sud Est).

Sur le plan socioéconomique, l'Algérie est un pays phoenicicole classé au 6<sup>ème</sup> rang mondial et au 1<sup>er</sup> rang dans le Maghreb pour ses grandes étendues de cultures avec 160.000 ha et plus de 2 millions de jardins pour une production estimée à 53% uniquement pour la Deglet Nour. Les chiffres qui suivent montrent l'essor du palmier dattier depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle (4.500 palmiers) jusqu'à nos jours (17 millions sur 160.000 ha) en passant par les périodes intermédiaires : 6.700.000 palmiers durant la période coloniale, 8 millions palmiers dans les années 1980, 9 millions palmiers dans les années 1990, 13.500.000 palmiers sur 120.830 ha en 2002<sup>288</sup>. De nos jours, le patrimoine phoenicicole national compte plus de 20 millions de palmiers dont près de 12 millions productifs<sup>289</sup>.

---

<sup>288</sup> Frédérique Aberlenc-Bertossi, « **Biotechnologies du palmier dattier** ». IRD Editions. Marseille.2010. DOI : 10.4000/books.irdeditions.10705. Livre disponible en ligne sur le site : <https://books.openedition.org/irdeditions/10705?lang=fr>

<sup>289</sup> Algérie Presse Service, « **Dattes : plus de 91 millions de da pour la lutte contre le Boufaroua et le Myelois** ». Le 18 juin 2020. Article disponible sur le site : [https://www.aps.dz/regions/106356-dattes-plus-de-91-millions-de-da-pour-la-lutte-contre-le-boufaroua-et-le-myelois#:~:text=Cette%20op%C3%A9ration%20pr%C3%A9ventive%20de%20lutte,Ouargla%20\(635.000\)%2C%20Tamanrasset%20\(](https://www.aps.dz/regions/106356-dattes-plus-de-91-millions-de-da-pour-la-lutte-contre-le-boufaroua-et-le-myelois#:~:text=Cette%20op%C3%A9ration%20pr%C3%A9ventive%20de%20lutte,Ouargla%20(635.000)%2C%20Tamanrasset%20()

**Tableau : Potentiel Phoenicicole Algérien**

WILAYA	Superficie occupée	Deglet nour (Dattes fines)	Ghers et Analogues (Dattes molles)	Degla Beida et Analogues (Dattes sèches)	Total Palmier-dattier
	ha	Nbre d'arbre	Nbre d'arbre	Nbre d'arbre	Nbre d'arbre
1 ADRAR	27 804	0	0	3 733 350	3 733 350
3 LAGHOUAT	318	10 500	14 160	12 616	37 276
5 BATNA	193	8 656	9 033	10 977	28 666
7 BISKRA	42 493	2 612 862	545 626	1 090 812	4 249 300
8 BECHAR	13 945	0	1 386 738	239 394	1 626 132
11 TAMANRASSET	7 001	0	0	688 822	688 822
12 TEBESSA	812	39 000	22 400	0	61 400
17 DJELFA	100	6 310	2 160	813	9 283
30 OUARGLA	21 515	1 370 357	989 538	162 800	2 522 695
32 EL-BAYADH	639	19 820	15 900	28 200	63 920
33 ILLIZI	1 220	7 727	74 213	43 760	125 700
37 TINDOUF	434	0	45 206	0	45 206
39 EL-OUED	36 317	2 422 411	703 835	618 937	3 745 183
40 KHENCHELA	766	51 200	61 300	11 542	124 042
45 NAAMA	506	1 790	48 810	0	50 600
47 GHARDAIA	10 632	521 750	219 670	483 390	1 224 810
<b>TOTAL ALGERIE</b>	<b>164 695</b>	<b>7 072 383</b>	<b>4 138 589</b>	<b>7 125 413</b>	<b>18 336 385</b>
<b>Ensemble des 10 wilayate sahariennes</b>	<b>161 679</b>	<b>6 945 607</b>	<b>3 978 986</b>	<b>7 073 881</b>	<b>17 998 474</b>

Source : CDARS 2015.

Le volume de dattes produites en Algérie pour la récolte 2016-2017 par type de dattes, était environ 6 millions de quintaux pour les dattes de type Deglet Nour, tandis que la production de dattes molles s'est levée à environs 2 millions de quintaux.<sup>290</sup>

Selon Jeune Afrique<sup>291</sup>, la datte algérienne, produit emblématique du pays, souffre du changement climatique. Entre les Zibans et les Aures, la région offre un écosystème qui a permis le développement d'une forte activité agricole avec une prédominance de la culture des dattes. Le même hebdomadaire classe l'Algérie pour l'année 2020 au 3<sup>ème</sup> producteur mondial avec plus de 1000 variétés de ce fruit dont une centaine rien que dans la wilaya de Biskra. La production de la Deglet Nour atteint les 200.000 tonnes par an. Après les hydrocarbures, c'est la Deglet Nour qui est exportée à travers le monde (notamment l'Union

<sup>290</sup> <https://fr.statista.com/statistiques/991013/production-totale-de-dattes-par-type-algerie/>

<sup>291</sup> Zahra Rahmouni, « Algérie : le blues des producteurs de dattes ». Le Quotidien Jeune Afrique. Le 11 septembre 2020. Article accessible sur le site : <https://www.jeuneafrique.com/1043343/societe/algerie-le-blues-des-producteurs-de-datte/#:~:text=Produit%20embl%C3%A9matique%20du%20pays%2C%20la,du%20manque%20de%20volont%C3%A9%20politique.&text=L'Alg%C3%A9rie%2C%20troisi%C3%A8me%20producteur%20mondial,dans%20la%20wilaya%20de%20Biskra.>

Européenne et les Etats-Unis) avec un chiffre d'affaire qui dépasse les 50 millions dollars en 2019 affirme le Pr. Mohamed Kamel Bensalah, chercheur permanent au Centre de Recherche Scientifique et technique sur les Régions Arides basés à Biskra.

**Tableau : Production de dattes et Rendements**

WILAYA	Deglet nour Dattes fines		Ghers et analogues Dattes molles		Degla Beida et analogues Dattes sèches		Ensemble palmier dattier	
	Production	Rdt	Production	Rdt	Production	Rdt	Production	Rdt
	qx	kg/arbre	qx	kg/arbre	qx	kg/arbre	qx	kg/arbre
1 ADRAR	0	0,0	0	0,0	875 223	32,5	875 223	32,5
3 LAGHOUAT	1 520	107,0	5 840	93,7	5 920	94,4	13 280	95,4
5 BATNA	5 150	71,0	3 818	46,6	4 995	61,6	13 963	59,3
7 BISKRA	1 973 002	86,9	402 566	79,8	838 834	80,4	3 214 402	84,2
8 BECHAR	0	0,0	200 330	30,0	57 120	30,0	257 450	30,0
11 TAMANRASSET	0	0,0	0	0,0	110 988	18,5	110 988	18,5
12 TEBESSA	7 700	65,3	10 800	66,7	0	0,0	18 500	66,1
17 DJELFA	3 500	59,3	1 050	55,3	370	46,3	4 920	57,2
28 M'SILA	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
30 OUARGLA	639 080	61,5	510 380	61,2	63 077	54,5	1 212 537	61,0
32 EL-BAYADH	183	8,8	1 809	22,7	2 065	15,6	4 057	17,4
33 ILLIZI	590	25,0	9 510	34,0	5 200	22,9	15 300	28,9
37 TINDOUF	0	0,0	7 450	27,0	0	0,0	7 450	27,0
39 EL-OUED	1 423 000	65,0	401 150	61,4	313 370	60,9	2 137 520	63,7
40 KHENCHELA	25 600	64,5	34 500	57,2	7 000	60,6	67 100	60,2
45 NAAMA	0	0,0	9 300	58,1	0	0,0	9 300	58,1
47 GHARDAIA	250 000	60,0	75 600	50,6	194 400	42,3	520 000	50,7
<b>TOTAL ALGERIE</b>	<b>4 329 325</b>	<b>72,3</b>	<b>1 674 103</b>	<b>56,1</b>	<b>2 478 562</b>	<b>43,6</b>	<b>8 481 990</b>	<b>57,9</b>
<b>Ensemble des 10 wilayatesahariennes</b>	<b>4 287 192</b>	<b>405</b>	<b>1 612 826</b>	<b>438</b>	<b>2 464 132</b>	<b>436</b>	<b>8 364 150</b>	

Source : CDARS 2015.

Le Ministère du Commerce<sup>292</sup> rapportant une information de l'APS dans laquelle Wahiba Bahloul avait déclaré que la production de la datte avait presque doublé passant de 600.096 tonnes en 2012 à environ 1.100.000 tonnes en 2017 dont 3% étaient exportées et dont le montant a été de 37 millions de dollars en 2016, Ce qui semble insignifiant par rapport au potentiel existant. Mohamed Kamel Bensalah quant à lui avait estimé (voir page précédente)

<sup>292</sup> Le Ministère du Commerce, « **Datte : plus d'un million de tonnes en Algérie en 2017 dont 3% destinée à l'exportation** ». Le 02 novembre 2017. Article disponible sur le site :

<https://www.commerce.gov.dz/statistiques/datte-plus-d-un-million-de-tonnes-en-algerie-en-2017-dont-3-destinee-a-l-exportation>

que l'exportation de la Deglet Nour se situait tout juste après celle des hydrocarbures avec un chiffre d'affaire qui avait dépassé les 50 millions de dollars en 2019.

Pour la récolte 2020, le site Bio Miel & Co de France<sup>293</sup> fait de la Deglet Nour une présentation très élogieuse « *Ce sont des dattes moelleuses, très savoureuses au goût inimitable. Deglet Nour reste fidèle à la légende, c'est-à-dire exceptionnelle de par son goût et sa texture ! C'est au cœur de Tolga, région célèbre pour la qualité de ses dattes qu'une rigoureuse sélection et une pratique agricole exigeante s'allient pour produire ce magnifique fruit* ».

El Watan<sup>294</sup> estime par ailleurs que les effets du changement climatique, mais aussi la dernière catastrophe en date de la Covid-19 qui aurait lourdement impacté la commercialisation de la datte, au même titre que d'autres filières, pourraient atténuer la dynamique de cette économie. Les restrictions en matière de déplacement des personnes et des véhicules imposées par cette pandémie, ont entraîné d'une part une faiblesse des exportations depuis mars 2020 et une baisse drastique de la consommation nationale d'autre part. Cette mévente a créé à son tour une surabondance du produit vendu au kilo 130 da vers la fin de l'année 2020.

L'agriculture moderne a été introduite en milieu saharien par la promulgation de la loi portant accès à la propriété foncière agricole (APFA) en 1983. Cette loi avait pour objet d'attribuer à tout individu des terres agricoles ou à vocation agricole pour les mettre en valeur par des travaux d'aménagement de défrichage, de mobilisation de l'eau, d'équipements et de plantations. Cette loi a été motivée par une forte croissance démographique et donc d'une dépendance alimentaire extérieure.<sup>295</sup>

Le foncier agricole en milieu saharien, comme celui des autres terres du Nord, est étroitement lié à la mobilisation et à la gestion de l'eau.

Selon Mohammed Benblidia et Gaëlle Thivet<sup>296</sup>, dans le Nord du pays, les pouvoirs publics ont consacré dans le secteur de l'eau, des moyens de plus en plus importants. La construction

---

<sup>293</sup> <https://www.biomielandco.com/dattes-confiseries/617-deglet-nour-d-algerie-de-tolga-2020-1-kg.html>

<sup>294</sup> Hafedh Moussaoui, « **La commercialisation de la datte lourdement impactée par la Covid-19 : coup dur pour les producteurs** ». Quotidien El Watan. Le 14 octobre 2020. Article disponible sur le site : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/680051-14-10-2020>

<sup>295</sup> Hadeid M, Bellal SA, Ghodbani T, Dari O. 2018. « **L'agriculture au Sahara du sud-ouest algérien : entre développement agricole moderne et permanences de l'agriculture oasienne traditionnelle** ». Cah. Agric. 27: 15005.

<sup>296</sup> Mohammed Benblidia et Gaëlle Thivet, « **Gestion des ressources en eau : les limites d'une politique de l'offre** ». Les notes d'analyse CIHEAM n°58. Mai 2010. p2.

de nouveaux barrages, la réalisation de grands transferts régionaux et de grandes adductions urbaines et agricoles ainsi que des usines de dessalement qui ont permis d'augmenter nettement le volume des ressources en eau et d'améliorer par conséquent les conditions d'approvisionnement des régions et des agglomérations déficitaires.

Le Sahara en plus des eaux de surface bénéficie contrairement aux idées reçues, d'importantes quantités d'eaux stockées en profondeur, dites eaux fossiles car elles sont héritées de périodes anciennes et sont même renouvelables chaque année.<sup>297</sup> Les eaux de surface renouvelables internes (dont 160 millions m<sup>3</sup>/an proviennent de la Tunisie et 230 millions m<sup>3</sup>/an du Maroc ; quant aux eaux souterraines provenant de ce pays, elles sont estimées à 30 millions m<sup>3</sup>), sont évaluées à 9760 millions de m<sup>3</sup> par an pour l'ensemble du pays dans le Sahara. Le bassin le plus important par la surface ne renferme que 600 millions de m<sup>3</sup>. Sur l'ensemble du pays, les précipitations moyennes s'élève à 89 mm par an. L'évapotranspiration potentielle varie de 800mm dans le Nord-Est du pays à plus de 2200 mm dans le Sud-Est.<sup>298</sup>

**Tableau : Ressources en eau**

<b>Ressources en eau renouvelables:</b>			
Précipitations moyennes (sur le long terme)	-	89	mm/an
	-	212 000	million m <sup>3</sup> /an
Ressources en eau renouvelables internes (moyenne sur le long terme)	-	11 250	million m <sup>3</sup> /an
Ressources en eau renouvelables totales	-	11 670	million m <sup>3</sup> /an
Indice de dépendance	-	4	%
Ressources en eau renouvelables totales par habitant	2014	292	m <sup>3</sup> /an
Capacité totale des barrages	2014	8 300	million m <sup>3</sup>

**Source :** FAO. 2015. AQUASTAT Profil de Pays – Algérie. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome, Italie.p5.

Ces importantes quantités d'eaux souterraines sont considérées comme les plus importantes du monde et dont l'Algérie en détient le plus grand volume (70%) par rapport à la Tunisie (22%) et la Lybie (8%) pour une superficie de 1.019.000 km<sup>2</sup> où se situe le système aquifère du Sahara Septentrional (SAS). Ces capacités sont estimées entre 30 milliards de m<sup>3</sup> et 1.208.000 m<sup>3</sup>.<sup>299</sup> Des eaux pour la plupart piégées il y a plusieurs milliers d'années et

<sup>297</sup> N.D, « **Sahara : l'eau du désert moins fossile qu'on le croyait** ». Le 31 mai 2013. Article disponible sur le site : <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/geologie-sahara-eau-desert-moins-fossile-quon-croyait-46797/>

<sup>298</sup> FAO. 2015. AQUASTAT Profil de Pays – Algérie. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome, Italie.p5.

<sup>299</sup> Slim Sadki, « **Sahara : pourquoi il vaut mieux exploiter le soleil plutôt que l'eau** ». Le 22 septembre 2013. Université Frères Mentouri Constantine I. article disponible en ligne sur le site :

organisées en strates hermétiquement séparées, les plus profondes peuvent se trouver à 2000 m sous terre mais les plus superficielles sont à portée de main à une profondeur d'entre 10 et 300 m.<sup>300</sup>

Le Sahara où existait une agriculture oasienne difficile, lieu de production et d'habitation, est considérée, depuis la découverte de son grand potentiel hydrique et la baisse du coût de mobilisation de l'eau souterraine, comme l'espoir de l'agriculture algérienne. Ce sont les effets conjugués des politiques publiques généreuses, notamment en matière de réalisations d'infrastructures et de dynamiques locales novatrices qui ont permis une nouvelle agriculture saharienne intensive et à forte consommation d'eau.<sup>301</sup>

Selon Ahmed Ali<sup>302</sup>, le foncier agricole avait constitué depuis l'indépendance de l'Algérie un sujet d'actualité permanent ; il avait fait l'objet depuis cette période de plusieurs réformes, partielles ou totales. Il était constamment bâti sur une législation riche qui correspondait au cadre institutionnel et aux politiques mises en œuvre pour chacune des périodes correspondantes. L'importance du foncier agricole avait été encadré d'abord par la constitution de février 1989 ensuite par la loi d'orientation foncière de 1990 puis par la loi d'orientation agricole de 2008 et enfin par la loi relative à l'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat de 2010.

La grande mise en valeur agricole s'est développée selon deux types d'attribution foncière : collectif et individuel.

L'attribution collective fut réservée à des coopératives pour satisfaire simultanément des centaines de demandeurs et pour réduire aussi l'investissement étatique d'équipements des exploitations. Cette réduction envisagée par l'Etat reste aléatoire car selon Tarik Hartani, l'Etat même s'il semble absent, reste l'acteur le plus important du développement de l'agriculture saharienne car c'est lui qui crée les conditions nécessaires au développement de l'agriculture saharienne en construisant des routes, en électrifiant d'immenses territoires, en

---

<https://www.umc.edu.dz/index.php/ar/component/k2/item/529-sahara-pourquoi-il-vaut-mieux-exploiter-le-soleil-plutot-que-l-eau>

<sup>300</sup> Djamel Belaid, « **Algérie : la culture de la tomate** ». Collection Dossiers Agronomiques. Edition 2016.

<sup>301</sup> Daoudi A, Lejars C, Benouniche N. 2017. « **La gouvernance de l'eau souterraine dans le Sahara algérien : enjeux, cadre légal et pratiques locales** ». Cah. Agric. 26: 35004. DOI: 10.1051/cagri/2017021

<sup>302</sup> Ahmed Ali. A, « **La législation Foncière agricole en Algérie et les formes d'accès à la terre** ». CIHEAM, Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches ; n°66. 2011. Article disponible sur le site : <http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=801372>

réalisant de gros forages, et en creusant des canaux d'irrigation sans compter les subventions financières accordées aux nouveaux agriculteurs dans le cadre du type de l'attribution foncière individuelle<sup>303</sup>.

En dépit des efforts conséquents et déployés par tous les acteurs en charge du développement agricole, la déclaration du Ministre algérien de l'agriculture, citée par l'APS et reprise par Jeune Afrique du 30 août 2016<sup>304</sup> se rapporte à la chute de la production céréalière algérienne. Celle-ci aurait en effet reculé en 2015/2016, la production nationale de céréales (orge, blé tendre et blé dur) avait été estimée à 4,91 millions de tonnes en 2012/2013, à 3,5 millions de tonnes en 2013/2014 et à 3,3% millions de tonnes en 2015/2016. Notons que cette dernière campagne a été victime de la sécheresse qui avait frappé certaines régions céréalières notamment Tiaret, Sidi Bel Abbès, Ain Temouchent à l'Ouest et Tebessa à l'Est.

Pour la filière blé dur, la production nationale ne couvrait en moyenne que 40% de la demande algérienne, alors que cette filière était très encadrée et contrôlée par l'Etat, à la fois en termes de consommation (prix administrés, poids de l'office public dans l'importation et dans la gestion de la filière), de transformation, et de production agricole (subvention et prix minimum garantis aux producteurs, exclusivité à la collecte du blé au coopérative étatique. Ces différentes mesures auraient permis d'assurer l'écoulement de la récolte et un revenu stable aux agriculteurs. Ces derniers restaient néanmoins soumis aux aléas climatiques et à l'étendue des surfaces céréalières irriguées.<sup>305</sup>

Reprenant une source de l'APS, le Ministère du commerce algérien dans une publication le 24 septembre 2017<sup>306</sup> avait considéré que la campagne moisson 2016-2017 s'était soldée par une légère augmentation de la production céréalière par rapport à la saison précédente. La production céréalière avait en effet atteint (selon cette source) 34,8 millions de quintaux (qx)

---

<sup>303</sup> Pierre Daume, « **Le Sahara algérien, eldorado de la tomate** ». Journal Le Monde Diplomatique. Mai 2016. p16-17. Article disponible sur le site : <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/05/DAUM/55441>

<sup>304</sup> ND, « **La production algérienne de céréales a nettement reculé en 2015-2016** ». L'Hebdomadaire Jeune Afrique. Le 30 août 2016. Article accessible en ligne sur le site : <https://www.jeuneafrique.com/352946/economie/production-algerienne-de-cereales-a-recule-de-11-2015-2016/#:~:text=La%20production%20c%C3%A9r%C3%A9ali%C3%A8re%20alg%C3%A9rienne%20a,tonnes%20durant%20la%20derni%C3%A8re%20saison.>

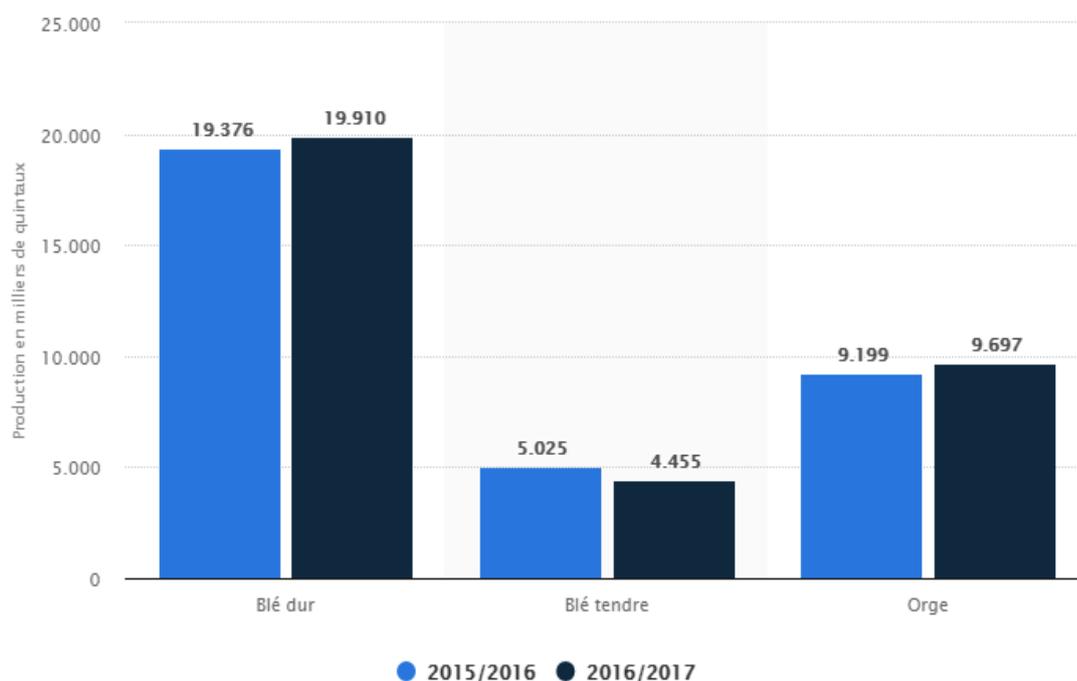
<sup>305</sup> Bouzid A, Boudedja K, Cheriet F, Bouchetara M, Mellal A. 2020. « **Facteurs influençant l'adoption de l'innovation en agriculture en Algérie. Cas de deux cultures stratégiques : le blé dur et la pomme de terre** ». Cah. Agric. 29: 15.p3. <https://doi.org/10.1051/cagri/2020013>

<sup>306</sup> Le Ministère du Commerce, « **La production céréalière en 2017** ». Le 24 septembre 2017. Article disponible sur le site : <https://www.commerce.gov.dz/statistiques/la-production-cerealiere-en-2017>

pour la campagne 2016-2017 contre 34,3 millions de quintaux (qx) lors de la saison 2015-2016. Dans cette augmentation, minime fût-elle, 57% de la totalité de la production céréalière obtenue représentent le blé dur avec une production de plus de 20,3 millions (qx), suivies des 28% de la production d'orge, représentant un volume de 9,68 millions (qx).

Cette légère augmentation de la production céréalière coïncide avec une légère hausse de la superficie à moissonner : 2,5 millions d'hectares pour l'année 2016-2017 contre 2,2 millions ha durant la campagne précédente 2015-2016. La superficie moissonnée quant à elle, avait représentée 91% de la superficie à moissonner représentant 2,35 millions ha de la totalité de la superficie à moissonner. De la superficie moissonnée, 50% des récoltes sont constituées de blé dur soit 1,17 millions ha et 32% des récoltes sont constituées d'orge soit 761,331 ha. Le graphique qui suit représente en milliers de quintaux la production par type de céréale pour les campagnes 2015/2016 et 2016/2017.

**Graphique : Production de céréales en volume entre 2015/2016 et 2016/2017, par type de céréale (en milliers de quintaux)**



**Source :** Statista.fr (<https://fr.statista.com/statistiques/989824/production-totale-de-cereales-par-type-algerie/>)

Pour autant cette insignifiante augmentation de la production céréalière ne couvre, selon Aïssa Manseur<sup>307</sup> que 30% de nos besoins nationaux et par conséquent plus de 70% de nos besoins en blé dur et tendre sont importés ce qui va impacter lourdement la balance des paiements du commerce extérieur de notre pays du fait que la facture d'importation de céréales ne cesse d'augmenter quelle que soit la production réalisée. Par ailleurs, le même expert agricole considère que le marasme de la filière céréale ne réside pas uniquement dans les faibles rendements mais également dans les pertes de quantités considérables de production suite à divers causes :

- Non-respect de la période de récolte,
- Le retard accusé pour la moisson,
- Le mauvais état des moissonneuses batteuses dans leur majorité,
- Le stockage : dont les capacités ne dépassent pas les 31 millions de quintaux pour une production estimée au double. Le stockage en chambre froide répond à des règles particulières, mais celles-ci ne sont quasiment jamais respectées. Il arrive souvent de rentrer dans des chambres dépourvues de thermomètres et de ventilation. Le poulet peut côtoyer la pomme, la poire et la pomme de terre. Selon des membres du CNIF<sup>308</sup>, il n'existerait en Algérie en 2014 que deux (02) vrais conditionneurs de pommes de terre, c'est pourquoi qu'au moins 30% de la production au stade de produits finis sont jetés<sup>309</sup>.

En 2017, un projet de développement pour le renforcement des capacités de stockage a été tracé par les autorités publiques et dont la réalisation a été confiée à la société nationale de froid, Frigomedit. Le projet porte sur la réalisation de 50 entrepôts frigorifiques d'une capacité de 350.000 m<sup>3</sup> au niveau national, pour un coût de 36,6 milliards de dinars. L'objectif est d'augmenter les capacités nationales de stockage, d'absorber le surplus de la production

---

<sup>307</sup> Aïssa Manseur, « **Céréaliculture : les raisons d'un marasme** ». Journal El Watan. Le 28 octobre 2019. Article disponible sur le site : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/cerealiculture-les-raisons-dun-marasme-28-10-2019>

<sup>308</sup> Conseils Nationaux Interprofessionnels de la Filière céréales et pommes de terre.

<sup>309</sup> Sofiane Benadjila, « **La pomme de terre : pilier de la sécurité alimentaire** ». Journal Le Matin d'Algérie. Le 02 décembre 2014. Article disponible sur le site : <https://www.lematindz.net/news/15782-la-pomme-de-terre-pilier-de-la-securite-alimentaire-ii.html>

agricole, d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande et de diversifier les canaux de distribution...<sup>310</sup>

Les silos ne sont pas en reste car leur majorité ne répondent pas aux normes requises en termes de température et d'humidité, ce qui explique les pertes énormes dû aux mauvaises conditions de stockage et le recours à l'importation, en l'occurrence celle du blé, qui fait de nos jours la France comme principal fournisseur de ce produit, même si notre pays a tendance à diversifier son commerce au près d'autres grands exportateurs comme l'Argentine, le Canada, les Etats-Unis, voire la Russie qui pourrait concurrencer les blés français avec un prix moins cher même si le critère de la qualité n'est pas toujours garanti.

Avec une consommation estimée à plus de 10,5 Million de tonne<sup>311</sup>, l'Algérie occupe la première place mondiale en termes de consommation de blé par habitant (plus de 230 KG / tête d'habitant) et avec une production locale oscillante entre 2,5 et 4 Million de tonne selon les années.

Pour la saison 2020/2021, selon les prévisions pour le marché céréalier du département de l'agriculture des Etats-Unis (USDA) publié en mai 2020, le volume de blé importé par l'Algérie devrait augmenter de 15,3% (7,3 millions de tonnes).<sup>312</sup>

La même source révèle toutefois que les prévisions pour les importations algériennes de blé restent teintées d'incertitude en raison de la baisse des réserves de devises étrangères du pays liée à la crise économique engendrée par le Corona virus. Notons par ailleurs et selon le même journal, que l'Algérie n'est pas le seul pays de l'Afrique du Nord confronté à la chute de la production de blé car l'Egypte totalise à elle seule 43% du total des importations réalisées par les pays de la région.

De nos jours, Nathalie Wisotzky<sup>313</sup> considère que l'Algérie constitue le principal débouché du blé français à l'export. En effet chaque année entre 20 et 25% des exportations françaises de

---

<sup>310</sup> Lyes M, « **Production agricole abondante : la transformation industrielle fait défaut** ». Journal El Watan. Le 15 juin 2017. Article disponible sur le site : <https://algeria-watch.org/?p=14230>

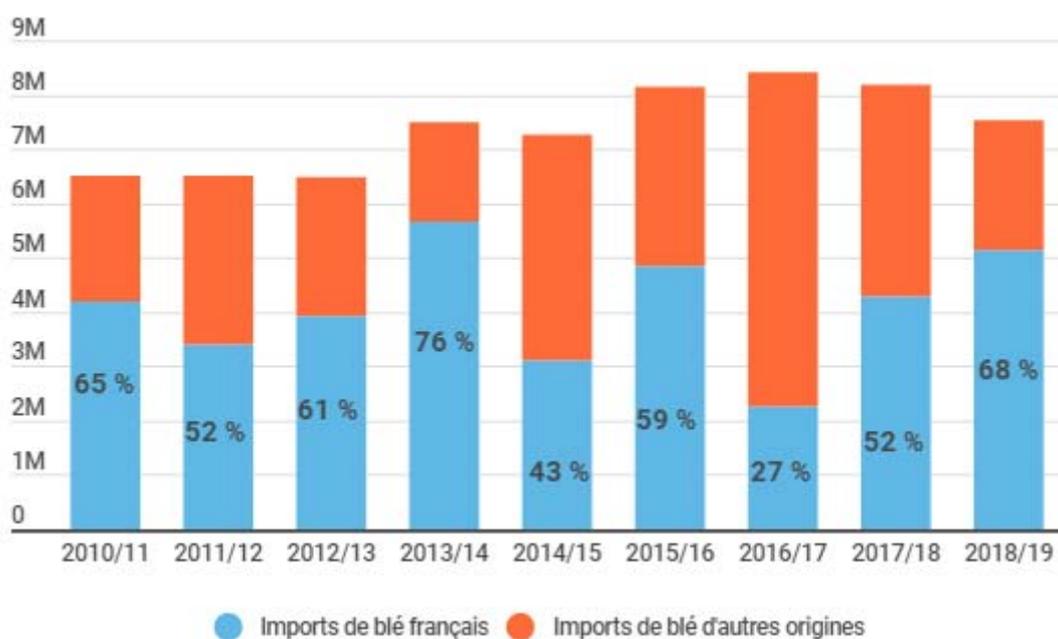
<sup>311</sup> Khalil Benabid, « **Blé en Algérie : La production et les insuffisances** ». Parti Jil Jadid. Le 29 novembre 2020. Article accessible en ligne sur le site : <https://jiljadid.org/fr/2020/11/29/ble-algerie-production-et-insuffisances/>

<sup>312</sup> Rédaction AE, « **Blé : l'Algérie devrait importer 7,5 millions de tonnes durant la saison 2020/2021** ». Journal Algérie Eco. Le 12 juin 2020. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2020/06/12/ble-lalgerie-devrait-importer-75-millions-de-tonnes-durant-la-saison-2020-2021/>

blé se font à destination de l'Algérie sauf en 2013/2014 et 2018/2019 où elles sont montées à 30%. Ces exportations, par rapport à la production française, correspondent pour la période 2010/2011 et 2018/2019 à plus de 2 tonnes sur 5 et pour celle de 2017/2018 et 2018/2019 à plus d'une tonne sur deux.

Face à ces volumes d'importation en blé, le gouvernement algérien, qui cherche à rationaliser ses achats, avait l'intention en novembre 2019 de limiter son importation annuelle de blé à 4 millions tonnes contre près de 6,2 MT précédemment. Cette volonté de réduire l'importation du blé s'est retrouvée malmenée quelque temps après par une forte consommation nationale qui avait obligé l'OAIC à acheter près de 660 MT.

**Graphique : importations algériennes de blé (2010-2019)**



**Source :** Terre-Net.fr

Enfin, il est utile de faire un bref rappel historique relatif au commerce de blé entre l'Algérie et la France, celui où le montant de grosses fournitures de blé faites par l'Algérie à la France avait été réclamé et ayant débouché sur le fameux coup d'éventail donné le 30 avril 1827 par

<sup>313</sup> Nathalie Wisotzky, « **L'Algérie restera-t-elle encore longtemps le premier client du blé français ?** ». Terre-net Média. Le 19 février 2020. Article disponible sur le site : <https://www.terre-net.fr/marche-agricole/actualite-marche-agricole/article/l-algerie-restera-t-elle-encore-longtemps-le-premier-client-du-ble-francais-1395-165889.html>

le Dey Hussein au Consul de France à Alger, et qui a servi de prétexte au débarquement des troupes expéditionnaires françaises en Algérie en juin 1830.<sup>314</sup>

Selon le Ministère de l'agriculture et du développement rural, la superficie du maraichage avait enregistré une augmentation de +44% durant la période 2010-2017 par rapport à la période précédente 2000-2009. Les superficies réservées à la pomme de terre et l'oignon avaient également connu des augmentations respectives de + 68% et + 35%, et ce, en comparaison des périodes 2010-2017 et 2000-2009. Durant la période 2010-2017, la production moyenne du maraichage a enregistré une hausse significative atteignant + 121% par rapport à la période 2000-2009. La pomme de terre et l'oignon qui représentent plus de 36% pour la première et plus de 12% pour le second de la production maraichère, ont enregistré une évolution respectivement de +143% et + 102%.<sup>315</sup>

La pomme de terre revêt une grande importance diététique et économique ; c'est la 4<sup>ème</sup> culture vivrière du monde après le blé, le riz et le maïs. Originaire des andes au Pérou, depuis le 16<sup>ème</sup> siècle, la culture de la pomme de terre est produite à travers les cinq continents du monde par plus de 150 pays. Plus de la moitié de la production mondiale est fournie par des pays en voie de développement. La production est destinée à satisfaire, en premier lieu les besoins nationaux étant donné que les échanges internationaux représentent 6% de la production mondiale. Les pays méditerranéens cultivent en moyenne 6% de la superficie mondiale et contribuent avec 10% de la production mondiale.<sup>316</sup>

En Algérie, la pomme de terre qui est l'une des principales cultures destinées à la consommation ne déroge pas à la règle. Le pays avait en 2007 une superficie cultivée de 90.000 ha (105.121 ha en 2009 et 148.692 ha en 2017) avec une production moyenne de 1,9 million de tonnes et un rendement moyen de 211 qx/ha contre une production de 2,2 million de tonnes des deux années précédentes (2005) et une production de 2,6 million de tonnes pour l'année 2009. Le ratio de consommation pour l'année 2007 était de 45 kg/an/habitant faisait

---

<sup>314</sup> Ismet Touati, « **L'Algérie au siècle de blé (1725-1815)** ». Conférence donnée aux Glycines. France. Le 23 janvier 2014. Article disponible sur le site : <https://glycines.hypotheses.org/93>

<sup>315</sup> Ministère de l'agriculture et du développement rural, « **Statistiques agricoles : Le maraichage** ». Article disponible sur le site : <http://madrp.gov.dz/agriculture/statistiques-agricoles/>

<sup>316</sup> Djamel Belaid, « **Culture et conservation de la pomme de terre en Algérie** ». Collection dossiers agronomiques. Edition 2015. p59.

de l'Algérie le premier producteur de pomme de terre dans le monde arabe et le deuxième en Afrique après l'Afrique du Sud.<sup>317</sup>

Selon l'APS<sup>318</sup>, l'Algérie est classée en 2018 parmi les plus gros pays consommateurs de pomme de terre avec une disponibilité alimentaire annuelle de plus de 111 kg/an/habitant contre une consommation mondiale moyenne de 31 kg/an/habitant (ce classement est aussi confirmé par le journal El Watan dans sa livraison du 24 juillet 2018).

A titre comparatif, la Bélarusse occupe la première place avec une consommation de 181 kg/an/habitant alors que celle du Royaume Unis est de 102 kg/an/habitant et la Tunisie avec 30 kg/an/habitant. En Afrique, la consommation moyenne est de 4 kg/an/habitant. La même source affirme que la demande nationale en pomme de terre est assurée à 100% par la production nationale qui avait atteint 47 millions de quintaux en 2017 contre 26 millions de quintaux en 2009 avec un rendement de près de 310 quintaux/ha.

**Tableau : Production de la pomme de terre (2012-2017) en milliers de quintaux**

Années	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
<b>Pomme de Terre</b>	<b>48.865</b>	<b>46.735</b>	<b>45.396</b>	<b>47.581</b>	<b>46.064</b>

*Source* : Office Nationale des Statistiques. N°47 et n°48. (2017, 2018).

En 2021, la surface agricole dédiée à la culture de la pomme de terre avait atteint 180.000 ha au niveau national, ce qui a permis une production record de 5 millions de tonnes. La région d'Oued Souf, qui assure 30%<sup>319</sup> de la production nationale, arrive en tête des wilayas qui excellent dans ce domaine avec pas moins de 12 mq/an sur une aire de 37.000

<sup>317</sup> ND, « **L'importance de la culture de la pomme de terre en Algérie** ». Article disponible sur le site : [https://agronomie.info/fr/limportance-de-la-culture-de-la-pomme-de-terre-en-algerie/#:~:text=La%20pomme%20de%20terre%20est,destin%C3%A9es%20%C3%A0%20la%20consommation%20domestique.&text=L'Alg%C3%A9rie%20est%20le%20premier,habitant%20\(Anonyme%2C%202006\).](https://agronomie.info/fr/limportance-de-la-culture-de-la-pomme-de-terre-en-algerie/#:~:text=La%20pomme%20de%20terre%20est,destin%C3%A9es%20%C3%A0%20la%20consommation%20domestique.&text=L'Alg%C3%A9rie%20est%20le%20premier,habitant%20(Anonyme%2C%202006).)

<sup>318</sup> ND, « **L'Algérie parmi les plus gros consommateurs mondiaux de pomme de terre** ». Journal Algérie Presse Service. Le 23 juillet 2018. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/76625-l-algerie-parmi-les-plus-gros-consommateurs-mondiaux-de-pomme-de-terre>

<sup>319</sup> Ouramdane Mehenni, « **Pomme de terre : 30% de la production nationale assurés par la wilaya d'El Oued** ». Journal Algérie Eco. Le 29 janvier 2019. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2019/01/29/pomme-de-terre-30-production-nationale-assures-del-oued/>

ha<sup>320</sup> considérée comme aride. Certains observateurs avaient donné comme explication à cette réussite un usage excessif de pesticides et autres produits de traitement phytosanitaire. Ceci n'avait pas empêché cette région d'exporter 8.000 tonnes<sup>321</sup> de pommes de terre et de produits maraichers de saison à destination de la Lybie et 26 tonnes<sup>322</sup> de pommes de terre vers l'Espagne.

Les wilayas d'Ain Defla, de Mostaganem et de Tébessa assument une production respective de 7 mq, 4 mq et 1,3 mq annuel.<sup>323</sup>

Le Ministère de l'agriculture a fixé plusieurs objectifs dans la filière de pomme de terre pour la période 2020-2024 notamment la régulation du marché et l'exportation. La feuille de route de ce secteur pour cette période accorde une importance particulière à cette culture vue son poids socio-économique et les potentialités qu'elle recèle aussi bien en matière de production qu'en termes de substitution aux importations.

Avec une production annuelle de 5 millions de tonnes dont plus de 350.000 tonnes de semences, la filière offre un ratio de consommation de l'ordre de 100 à 110kg/an/habitant et créé plus de 60.000 emplois directs<sup>324</sup>.

Le Ministère de l'agriculture du développement rural et de la pêche a élaboré un programme s'étalant jusqu'à l'horizon 2019 pour réduire les importations de semences de pommes de terre. Ce programme sera mis en œuvre progressivement pour réduire, chaque année, de 30% ces importations à partir de la saison agricole 2016/2017 et éventuellement d'y mettre fin à

---

<sup>320</sup> Salima Benalia, « **L'Algérie et l'Égypte plus gros producteurs de pomme de terre en Afrique** ». Journal Maghreb Emergent. Le 28 mars 2021. Article disponible sur le site : <https://maghrebemergent.net/lalgerie-et-legypte-plus-gros-producteurs-de-pomme-de-terre-en-afrique/>

<sup>321</sup> Rédaction AE, « **El-Oued : 8000 tonnes de pommes et de produits maraichers exportées vers la Lybie** ». Journal Algérie Eco. Le 15 avril 2019. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2019/04/15/el-oued-8000-tonnes-de-pommes-de-terre-et-de-produits-maraichers-exportees-vers-la-libye/>

<sup>322</sup> ND, « **El-Oued : exportation de 26 tonnes de pommes de terre vers l'Espagne** ». Journal Algérie Presse Service. Le 21 février 2021. Article accessible sur le site : <https://www.aps.dz/regions/117984-el-oued-exportation-de-26-tonnes-de-pommes-de-terre-vers-l-espagne>

<sup>323</sup> Mohamed Naili, « **La pomme de terre dans tous ses états** ». Magazine Afrique Agriculture. Le 17 juin 2019. Article disponible sur le site : <https://www.afrique-agriculture.org/articles/filiere/la-pomme-de-terre-dans-tous-ses-etats>

<sup>324</sup> APS, « **Filière pomme de terre : la régulation et l'exportation, principaux objectifs** ». Journal Algérie Presse Service. Le 02 novembre 2021. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/112228-filiere-pomme-de-terre-la-regulation-du-marche-et-l-exportation-principaux-objectifs#:~:text=Dans%20l'objectif%20de%20rationalisation,'exportation%2C%20indique%20le%20document.>

l'horizon 2019. Ce faisant, la quantité de semence importée est en régression d'une année à une autre dont le volume est passé de 160.000 tonnes en 2014 à 140.000 tonnes en 2015 puis 120.000 tonnes en 2016. Ces importations d'Europe coûtent aux importateurs privés quelques 100 millions d'euros par an<sup>325</sup>.

Cependant, cet objectif de réduire à 0% les importations des semences de la pomme de terre à l'horizon 2019 semble n'avoir pas obtenu les résultats escomptés puisque selon Youlia Zvantsova<sup>326</sup> quelques 2000 tonnes de semences de pommes de terre ont été exportés de la France vers l'Algérie dans une première livraison suivies d'une deuxième livraison de 2300 tonnes et qu'une troisième exportation était en cours.

Qu'en sera-t-il pour l'année 2022 en supposant une diminution graduelle des importations de semences de pommes de terre en 2020 ?

Selon le Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO)<sup>327</sup>, l'Algérie n'importera plus de semences de pommes de terre à partir de 2022, année qui sera consacrée au commerce extérieur et à l'exportation vers trois pays africains tout en couvrant l'intégrité des besoins nationaux en semences de pommes de terre, mettre fin aux importations et dégager un excédent de production qui sera destiné à l'exportation.

Le Groupe Valorisation des produits agricoles (GVAPRO) envisage, en 2022, d'exporter quelque 150.000 à 200.000 tonnes de semences produites localement, avec le concours du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par le biais de ses études relatives à la production de nouveaux types de semences permettant de maîtriser davantage les mécanismes de production de la pomme de terre.<sup>328</sup>

---

<sup>325</sup> ND, « **Algérie, un programme pour réduire l'importation de semences de pommes de terre.** » Site Agroligne. Le 4 mai 2016. Article disponible sur le site : <https://www.agroligne.com/actu/24499-algerie-un-programme-pour-reduire-l-importation-de-semences-de-pommes-de-terre.html>

<sup>326</sup> Youlia Zvantsova, « **L'Algérie a importé plus de 4000 tonnes de semences de pommes de terre de France** ». Agence d'information Sputnik France. Le 14 décembre 2020. Article disponible sur le site : <https://fr.sputniknews.com/societe/202012141044928131-lalgerie-a-importe-plus-de-4000-tonnes-de-semences-de-pomme-de-terre-de-france/>

<sup>327</sup> GVAPRO, « **L'Algérie n'importera plus de semence de pomme de terre à partir de 2022** ». Groupe de valorisation des produits agricoles. Conférence de presse. Le 22 janvier 2020. Article disponible sur le site : <http://www.gvapro-dz.com/lalgerie-nimportera-plus-de-semence-de-pomme-de-terre-a-partir-de-2022/>

<sup>328</sup> ND, « **L'Algérie n'importera plus de semences de pommes de terre à partir de 2022** ». Journal Algérie Presse Service. Le 23 janvier 2020. Article accessible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/100526-l-algerie-n-importera-plus-de-semences-de-pomme-de-terre-a-partir-de-2022>

Sur un autre plan, les cultures sahariennes se trouvent confrontées à un double phénomène. Le premier est celui de la gestion de l'eau et le deuxième est relatif à la salinisation des sols. L'oasis de Ouargla, représentative d'autres régions sahariennes partageant le même micro climat a été pris comme modèle de réflexion<sup>329</sup> sur le sujet. Dans cette région les cultures souffrent d'un manque d'eau pendant la période estivale, alors qu'elle subit en hiver les méfaits de l'engorgement dû à la difficulté d'évacuation des excédents. Selon les mêmes auteurs ces excédents distribués inutilement pendant la période hivernale seraient suffisants pour combler les déficits observés pendant la saison estivale car le total des déficits est du même ordre de grandeur que celui des excédents<sup>330</sup>.

Cette surutilisation des eaux d'irrigation durant la période hivernale (consommation des excédents) a pour cause l'absence d'un dispositif efficace de gestion de ces ressources en aval comme le système de drainage et d'évacuation. Son effet, du fait de la mauvaise utilisation de ces ressources, a conduit à l'apparition d'énormes quantités d'eaux excédentaires produisant des remontées spectaculaires de la nappe phréatique et leur ayant engendré des préjudices environnementaux importants comme le processus de la salinisation des sols car les défis des pouvoirs publics qui s'étaient caractérisés par la mise en place de solutions curatives visant à améliorer les conditions de drainage et d'évacuation des excédents hydriques<sup>331</sup> n'avaient pas atteint, même jusqu'à nos jours, leurs objectifs.

Le contexte physique dans lequel évolue l'agriculture saharienne est très sévère : un climat très évaporant, des sols peu fertiles et des eaux salées. Les eaux salées dans la région saharienne d'Algérie constituent la majorité des eaux d'irrigation disponibles. Leur effet sur le sol et les végétaux et d'autant plus nocif que leur utilisation est mal étudiée. L'absence ou

---

<sup>329</sup> Idder, T., Idder, A., Tankari Dan-Badjo, A., Benzida, A., Merabet, S., Negais, H. & Serraye, A. (2014). « **Les oasis du Sahara algérien, entre excédents hydriques et salinité. L'exemple de l'oasis de Ouargla** ». Revue des sciences de l'eau / Journal of Water Science, 27(2), 155–164. p156. <https://doi.org/10.7202/1025565ar>

<sup>330</sup> Actuellement, les excédents d'eau sont estimés à près de 14 millions m<sup>3</sup> par an contre 5,5 millions de m<sup>3</sup> dans les années 60.

<sup>331</sup> Idder Tahar, Idder Abdelhak, Mensous Mohamed, « **Chapitre 15. Les conséquences écologiques d'une gestion non raisonnée des eaux agricoles dans les oasis du Sahara algérien. Cas de l'oasis d'Ouargla** », dans : Chantal Aspe éd., *De l'eau agricole à l'eau environnementale. Résistance et adaptation aux nouveaux enjeux de partage de l'eau en Méditerranée*. Versailles, Éditions Quæ, « Natures sociales », 2012, p. 209-218. DOI : 10.3917/quae.aspe.2012.01.0209. URL : <https://www.cairn.info/de-l-eau-agricole-a-l-eau-environnementale--9782759216963-page-209.htm>

la rareté des ressources d'eau douce dans certaines régions du pays crée une nécessité absolue d'utilisation de l'eau salée en agriculture<sup>332</sup>

P. Simonnaux et G. Aubert<sup>333</sup>, expliquent les effets de la salinisation sur les plantes spontanées ou cultivées. Selon les auteurs, la salinité a deux actions bien distinctes qui peuvent très souvent se produire simultanément : l'intoxication par les sols qui provoque la décoloration chlorose : les végétaux ne parviennent pas à absorber les quantités d'eaux qui leur sont nécessaire parce que les sels accumulés dans leurs tissus ont tendance à se substituer aux substances organiques qui joue un rôle dans le phénomène d'osmose et le flétrissement prématurée de la plante. En effet, lorsque la salinité augmente les effets nocifs s'aggravent amenant la diminution ou même la disparition de la fonction de reproduction ; et l'absence du développement dans les cas extrêmes, la graine germe mais la plantule meurt dès que les réserves (les substances organiques) sont épuisées.

Le journal El Watan du 29 avril 2021 tout en confirmant les répercussions néfastes de la salinité sur la fertilité des sols et les performances de l'agriculture, cite le cas de Touggourt où a été installé un complexe géothermique de désalinisation de l'eau (ONID) en partenariat avec une entreprise espagnole.<sup>334</sup>

La salinisation des sols par les eaux sahariennes est un processus naturel que l'on ne peut endiguer que par des méthodes techniques qui s'avèreraient à long termes très coûteuses en moyens humains et matériels et qui se répercuteraient d'une part sur le rendement et d'autre part sur le prix de revient du produit agricole. Quand est-il alors du prix de la revente ?

La réponse à cette question incombe aux capacités des pouvoirs publics tant, la tâche relative à la désalinisation des sols, semble très ardue surtout en moyens financiers dans le cas où ce processus aurait tendance à se généraliser.

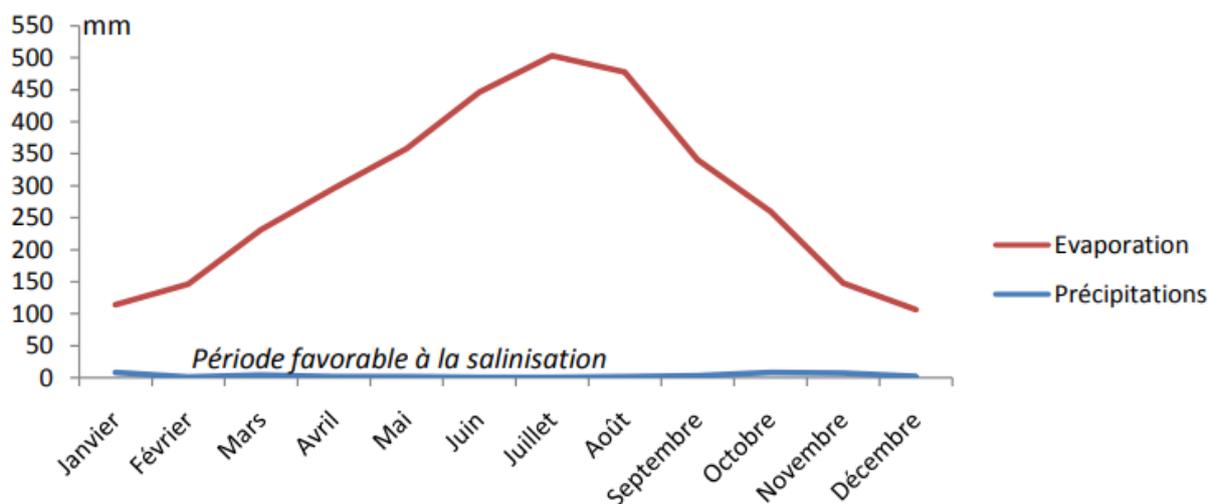
### **Figure : Influence des facteurs climatiques locaux sur l'apparition du phénomène de salinisation des sols**

---

<sup>332</sup> Ali Masmoudi, « Effet de la salinité des eaux et la fréquence d'irrigation sur le sol et le végétal ». Courrier du Savoir. N°11. Février 2011. p61.

<sup>333</sup> P. Simonnaux, G. Aubert, « L'utilisation des eaux salées au Sahara ». Annales agronomiques. Volume 15 n°5. 1963. p861.

<sup>334</sup> Sofia Ouahib, « Agriculture au Sud : La salinité menace les sols ». Journal El Watan. Le 29 avril 2021. Article accessible en ligne sur le site : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine/agriculture-au-sud-la-salinite-menace-les-sols-29-04-2021>



**Source :** Idder Tahar, Idder Abdelhak, Mensous Mohamed, « **Chapitre 15. Les conséquences écologiques d'une gestion non raisonnée des eaux agricoles dans les oasis du Sahara algérien. Cas de l'oasis d'Ouargla** », dans : Chantal Aspe éd., *De l'eau agricole à l'eau environnementale. Résistance et adaptation aux nouveaux enjeux de partage de l'eau en Méditerranée*. Versailles, Éditions Quæ, « Natures sociales », 2012, p. 161.

Toujours en quête d'une autosuffisance en matière de produits agricoles, le pays s'est doté d'usines de transformation en relation avec l'usine agroalimentaire.

Selon Bennacer Leila<sup>335</sup>, la satisfaction des besoins grandissants d'une population qui enregistrait encore des taux de croissance démographiques assez élevés, le recours aux importations alimentaires était devenu structurellement incontournable pour éviter une mise en péril de la sécurité alimentaire du pays. Dans l'objectif de diminuer la facture de ces importations, l'Etat s'était attelé à restructurer les entreprises publiques de l'industrie agroalimentaire notamment par la libération progressive des marchés agricoles et alimentaires. Cela a permis une multiplication de nombreuses entreprises (PME) avec de nouvelles perspectives dans le domaine des méthodes de production et de la promotion de produits nouveaux, comme l'avait déjà souligné antérieurement la revue Agroligne<sup>336</sup> en déclarant que l'industrie agroalimentaire disposait de capacités importantes et était même en surcapacité dans certains secteurs comme la meunerie ou la production de boissons même si dans certaines filières, le nombre d'entreprises était faible avec une production du même degré. Celles-ci concernaient : les conserves de poissons, la production de surgelés, la

<sup>335</sup> Bennacer Leila, « **Les industries agroalimentaires : cas de la wilaya de Guelma, dans le Nord-Est Algérien** ». Thèse de Doctorat Es Sciences. Université des Frères Mentouri – Constantine 1. Faculté des Sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire. Juin 2018. p4.

<sup>336</sup> ND, « **Le marché des industries alimentaires en Algérie** ». Revue Agroligne. N°97. Novembre/Décembre 2015. p6.

planification industrielle, et la production de levures. Certaines branches pour leur approvisionnement dépendaient essentiellement de l'importation en matières premières comme c'est le cas pour l'industrie du sucre, des huiles et margarines, et du café, sans compter aussi le cas des moulins de blé tendre dont l'activité reposait essentiellement sur du blé importé et des semouleries dont les approvisionnements sont complétés par les importations de blé dur.

Pour la période 2019 par exemple et pour ne citer que les échanges commerciaux des principaux produits entre la France et l'Algérie dans les secteurs agricoles et agroalimentaires, nous présentons en premier lieu les exportations françaises à destination de l'Algérie pour un montant de 5,5 Mds USD et en deuxième lieu, les importations françaises depuis l'Algérie pour un montant de 4,7 Mds USD<sup>337</sup>.

- ✓ Les Exportations françaises vers l'Algérie :
  - Blé 16,8%.
  - Animaux vivants (espèces bovines) 3%.
  - Extraits de malt ; préparations alimentaires de farine, gruaux, semoules, amidons et féculés... 2,4%
  - Tracteurs (à l'exclusion des chariots tracteurs n°8709) 1,9%
  - Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou autres édulcorants 1,4%.
  
- ✓ Les importations françaises depuis l'Algérie :
  - Dattes, figues, agrumes, pommes de terre, tomates 0,7%.

Selon l'Agence Presse Service (APS)<sup>338</sup>, les principaux clients pour cette période (2019) sont la France, l'Italie, l'Espagne, la Grande Bretagne, la Turquie et les Etats-Unis et les principaux fournisseurs restent les même pays à l'exception des Etats-Unis et la Grande Bretagne au profit de la Chine et de l'Allemagne.

---

<sup>337</sup> Plateforme Objectif Import Export. [https://www.objectif-import-export.fr/fr/marches-internationaux/fiche-pays/algerie/france-au-pays-commerce#classification\\_by\\_products](https://www.objectif-import-export.fr/fr/marches-internationaux/fiche-pays/algerie/france-au-pays-commerce#classification_by_products)

<sup>338</sup> APS, « Algérie-échanges commerciaux : l'Europe principale partenaire en 2019 ». Journal Algérie Presse Service. Lundi 24 février 2020. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/102097-algerie-echanges-commerciaux-l-europe-principale-partenaire-en-2019#:~:text=En%20g%C3%A9n%C3%A9ral%2C%20les%20six%20principaux,l'Allemagne%20et%20la%20Turquie.>

Pour le premier trimestre de l'année 2020, les douanes algériennes situent un pourcentage de 52,32% des exportations algériennes avec comme principaux clients par ordre de classement l'Italie (15,44%), la France (13,20%), la Turquie (9,26%), l'Espagne (8,24%) et la Chine (6,19%). Voir tableau ci-dessous.

**Tableau : Principaux pays clients de l'Algérie**

Unité : millions USD

Principaux Clients	Valeur	Structure (%)	Taux cumulé %	Evolution (%)
 ITALIE	1 175,90	15,44	15,44	-33,04
 FRANCE	1 005,35	13,20	28,64	-31,22
 TURQUIE	705,03	9,26	37,89	20,52
 ESPAGNE	627,85	8,24	46,13	-52,83
 CHINE	471,27	6,19	52,32	21,14

*Source* : Direction générale des douanes, « **Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie.** Période : premier trimestre de l'année 2020 » p20.

Malgré un repli des importations des biens originaires de la Chine de l'ordre de 32,33%, ce pays s'est placé durant le premier trimestre de l'année 2020 comme le principal fournisseur de l'Algérie. Comme l'indique le tableau qui suit, la Chine arrive en tête des importations algériennes suivie de la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne avec des parts respectives 16,99%, 10,44%, 8,13%, 6,25% et enfin 6,13%.

**Tableau : Principaux pays fournisseurs de l'Algérie**

Unité : millions USD

Principaux Fournisseurs	Valeur	Structure (%)	Taux cumulé (%)	Evolution (%)
 CHINE	1 549,79	16,99	16,99	-32,33
 FRANCE	951,99	10,44	27,43	-10,62
 ITALIE	741,71	8,13	35,56	-11,04
 ESPAGNE	570,36	6,25	41,81	-28,38
 ALLEMAGNE	558,78	6,13	47,94	-36,11

*Source* : Direction générale des douanes, « **Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie.** Période : premier trimestre de l'année 2020 ». p19.

En complémentarité de ce qui a précédé (voir principaux produits échangés entre l'Algérie et la France dans les secteurs agricoles et agroalimentaires), les trois tableaux ci-dessous

présentent pour le premier les principaux produits importés des biens alimentaires, pour le second les principaux produits importés des biens d'équipements agricoles, et le troisième les principaux produits exportés des biens alimentaires et des biens d'équipement agricoles.

**Tableau : Les principaux produits importés des biens alimentaires**

(Parts en %, Positions tarifaires à 04 chiffres, Valeurs en millions USD)

P.T	Principaux Produits	11 Mois 2019		11 Mois 2020*		Evolution (%)
		Valeur	Part %	Valeur	Part %	
<b>Chap 10 Céréales</b>		<b>2 423,19</b>	<b>33,12%</b>	<b>2 487,35</b>	<b>33,78%</b>	<b>▲ 2,65%</b>
10.01	Dont : - Froment (blé) et méteil	1 590,00	65,62%	1 452,28	58,39%	-8,66%
10.05	- Maïs	737,73	30,44%	801,33	52,22%	8,62%
<b>Chap 4 Lait et produits de laiterie</b>		<b>1 162,92</b>	<b>15,89%</b>	<b>1 442,56</b>	<b>19,59%</b>	<b>▲ 24,05%</b>
04.02	Dont : - Lait et crème de lait	1 018,93	87,62%	1 299,87	90,11%	27,57%
04.06	- Fromages et caillébotte	83,34	7,36%	108,19	7,50%	26,47%
<b>Chap 17 Sucres et sucreries</b>		<b>654,28</b>	<b>8,94%</b>	<b>719,57</b>	<b>9,77%</b>	<b>▲ 9,98%</b>
17.01	Dont : - Sucres de canne ou de betterave	631,93	96,58%	697,09	96,88%	10,31%
17.02	- Autres sucres	19,37	2,99%	19,69	2,74%	0,61%
<b>Chap 23 Résidus et déchets des industries alimentaires</b>		<b>514,09</b>	<b>7,03%</b>	<b>349,60</b>	<b>4,75%</b>	<b>▼ -32,00%</b>
23.04	Dont : - Tourteaux et autres résidus solides	465,63	90,58%	303,16	86,72%	-34,90%
<b>Chap 24 Tabacs et succédanés de tabac fabriqués</b>		<b>334,35</b>	<b>4,57%</b>	<b>336,36</b>	<b>4,57%</b>	<b>▲ 0,60%</b>
24.03	Dont : - Autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués : tabacs "homogénéisés" ou "reconstitués"	284,31	85,09%	302,98	90,08%	6,49%
<b>Chap 09 Café, thé, maté et épices</b>		<b>313,76</b>	<b>4,29%</b>	<b>298,92</b>	<b>4,06%</b>	<b>▼ -4,73%</b>
09.01	Dont : - Café	239,93	76,47%	228,64	76,49%	-4,71%
09.02	- Thé	34,76	11,08%	31,11	10,41%	-10,51%
<b>Chap 21 Préparations alimentaires diverses</b>		<b>294,86</b>	<b>4,03%</b>	<b>292,64</b>	<b>3,97%</b>	<b>▼ -0,75%</b>
21.06	Dont : - Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs	206,19	69,93%	216,92	74,12%	5,20%
21.02	- Levures et autres micro-organismes, poudres à lever ciblées	73,61	24,97%	62,53	21,37%	-15,06%
<b>Chap 08 Fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons</b>		<b>246,72</b>	<b>3,37%</b>	<b>276,57</b>	<b>3,76%</b>	<b>▲ 12,10%</b>
08.01	Dont : - Bananes y compris les plantains fraîches ou séchées	134,99	54,71%	173,61	62,77%	28,61%
<b>Chap 07 Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires</b>		<b>285,89</b>	<b>3,91%</b>	<b>230,92</b>	<b>3,14%</b>	<b>▼ -19,23%</b>
07.13	Dont : - Légumes à cosse, secs, écosés, même décaféinés ou assés	212,49	74,33%	175,24	75,89%	-17,53%
<b>Chap 1 Animaux vivants</b>		<b>246,78</b>	<b>3,37%</b>	<b>196,34</b>	<b>2,67%</b>	<b>▼ -20,44%</b>
01.02	Dont : - Animaux vivants de l'espèce bovine	218,00	88,34%	172,36	87,79%	-20,93%
	<b>Sous Total</b>	<b>6 476,84</b>	<b>88,51%</b>	<b>6 630,82</b>	<b>90,05%</b>	<b>2,38%</b>
	<b>Autres</b>	<b>840,38</b>	<b>11,49%</b>	<b>732,60</b>	<b>9,95%</b>	<b>-12,83%</b>
	<b>Total</b>	<b>7 317,43</b>	<b>100%</b>	<b>7 363,42</b>	<b>100%</b>	<b>0,63%</b>

Source : Direction générale des douanes, « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie.

Période : onze mois de l'année de l'année 2020 ». Septembre 2020, p13.

**Tableau : les principaux produits importés des biens d'équipements agricoles**

(Parts en %, Positions tarifaires à 04 chiffres, Valeurs en millions U\$D)

S.P	Principaux Produits	11 Mois 2019		11 Mois 2020*		Evolution (%)
		Valeur	Part %	Valeur	Part %	
73.07	Accessoires de tuyauterie, en fonte, fer ou acier	60,27	13,94%	47,01	24,83%	▼-22,00%
84.36	Autres machines agricoles, horticoles, sylvicoles, avicoles, apicoles	68,29	15,80%	42,36	22,38%	▼-37,97%
84.24	Appareils mécaniques à projeter ; extincteurs ; pistolets aéroglyphes et appareils similaires	20,27	4,69%	24,39	12,88%	▲20,30%
87.01	Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs du n° 87.09)	209,41	48,45%	23,93	12,64%	▼-88,57%
84.33	Machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles ; tondeuses à gazon et faucheuses	20,37	4,71%	18,35	9,69%	▼-9,92%
Sous Total		378,60	87,60%	156,02	82,42%	-58,79%
Autres		53,60	12,40%	33,27	17,58%	-37,92%
Total		432,20	100%	189,30	100%	-56,20%

Source : Direction générale des douanes, « **Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie.**

Période : onze mois de l'année de l'année 2020 ». Septembre 2020. p17.

**Tableau : Evolution des exportations des biens alimentaires et biens d'équipements agricoles**

(Parts en %, Onze mois 2019-2020*, Valeurs en millions)									
GROUPES D'UTILISATION		11 Mois 2019			11 Mois 2020*			Classement	Evolution (%)
CODE GU	Intitulé GU	DZD	U\$D	Part (%)	DZD	U\$D	Part (%)		
1	Biens Alimentaires	45 530,41	381,58	16,13%	50 482,51	399,60	19,77%	2	▲4,72%
6	Biens d'Equipements Agricoles	30,29	0,25	0,01%	39,49	0,31	0,02%	6	▲23,15%

Source : Direction générale des douanes, « **Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie.**

Période : onze mois de l'année de l'année 2020 ». Septembre 2020. p21.

Les biens alimentaires regroupant la figue, la datte, l'avocat, la canne à sucre ou de betterave... enregistrent une valeur de 399,60 millions USD (19,77%) contre 381,58 millions USD (16,13%) en 2019 soit une évolution de près de 4%. Pour ce qui est des exportations des biens d'équipement agricoles, ils ont enregistré une minime évolution d'une valeur de 0,31 millions USD (0,02%) en 2020 contre 0,25 millions USD (0,01%) pour l'année précédente.

La presse professionnelle de l'industrie agroalimentaire <sup>339</sup> place l'agriculture et son corollaire l'agroalimentaire comme la 2<sup>ème</sup> industrie du pays avec un pourcentage de 40% du total du

<sup>339</sup> La rédaction, « **Djazagro : potentiels et opportunités en Algérie** ». Presse professionnelle de l'industrie agroalimentaire AgroMedia.fr. Le 20/02/2017. Article disponible sur le site : <https://www.agro-media.fr/actualite/djazagro-potentiel-opportunités-algerie->

chiffre d'affaires des industries nationales hors hydrocarbures, 13% du PIB, 23% des emplois, et un taux de croissance de 6,8% pour l'année 2019.

Le tissu agroalimentaire englobe 47.200 entreprises dont 95% sont gérées par le secteur privé, le reste par 300 entreprises publiques. Les ménages qui consacrent 45% des dépenses pour l'alimentation place l'Algérie comme le 1<sup>er</sup> importateur de denrées alimentaires du continent africain car la production locale ne subvient qu'à hauteur de 55% de ses besoins en lait entre 25 et 30% de ses besoins en céréales et 45% de sa consommation de viandes bovines.

Présenter le grand nombre des produits agroalimentaires serait très ardu, voilà pourquoi la modestie nous oblige à citer quelques filières des plus importantes : filière céréale, filière laitière, filière huile et corps gras et enfin la filière raffinage de sucre. (Halim Ammar Khodja, Ryan Kada, 2021).<sup>340</sup>

En dépit de sa production locale de blé dur qui assure plus de 80% des besoins nationaux, l'Algérie qui se place comme le 1<sup>er</sup> importateur mondial de blé tendre et 7<sup>ème</sup> importateur mondial de tous types de blé, fait de cette filière la 1<sup>ère</sup> branche de l'industrie agroalimentaire algérienne. Cette filière est totalement, jusqu'au stade de la première transformation administrée par un office d'état (OAIC) ; et 80% des capacités de trituration et la quasi-totalité de la deuxième transformation sont détenus en grande partie par quelques grandes entreprises privées : le groupe SIM, le conglomérat Benhamadi, le groupe Moula, et le groupe Benamor...

La filière laitière qui reste la première consommatrice de produits laitiers en Afrique du Nord et la 3<sup>ème</sup> importatrice mondiale de lait et produits laitiers, englobe plus de 40% des parts des marchés détenues par le groupe publique GIPLAIT (avec une production de 4 millions de l/j) ; les 60% restants sont accaparés par les laiteries privées. Les besoins de consommation en produits laitiers se chiffrent à 5 millions de tonnes/an dont 70% sont satisfaits par l'industrie locale, quant à la moyenne de la consommation du lait et dérivés, elle est de 140 litres par personne contre pas plus de 70 l/an pour les pays voisins (Maroc, Tunisie).

---

[23493.html#:~:text=L'industrie%20agroalimentaire%20est%20la%20deuxi%C3%A8me%20industrie%20de%20l'Alg%C3%A9rie.&text=Les%20IAA%20repr%C3%A9sentent%20la%202%C3%A8me,deuxi%C3%A8me%20industrie%20de%20l'Alg%C3%A9rie.](#)

<sup>340</sup> Halim Ammar Khodja, Ryan Kada, « **L'agroalimentaire et ses réseaux de distribution en Algérie et au Maroc** ». Webinaire de Bretagne Commerce International (BCI). Le 19janvier 2021.

La filière de raffinage de sucre est assurée par Cevital avec un potentiel de production d'un million de tonne/an dont une partie est exportée vers l'étranger. Cette production est à associer au groupe Berrahal dans la région Ouest du pays.

L'Algérie figure parmi les 10 premiers importateurs de sucre avec un besoin national estimé à 2,5 millions de tonnes/an et une consommation annuelle moyenne de 30 kg/an/habitant, soit trois fois la norme recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (ONS).

La filière huile et corps gras est assurée par Cevital à hauteur de 75% de la production nationale. D'autres grands producteurs tels que Safia, Afia Algérie, le groupe La Belle partagent des parts restantes. La consommation algérienne de beurre au détail 15.000 tonnes/an est considérée comme faible par rapport à celle de la margarine 45.000 t/an au détail.

Cet écart de la consommation pourrait être expliqué par la nette différence de prix du beurre au détail, par rapport à celui de la margarine nettement très inférieur. Le marché de ce dernier produit est dominé par quelques grandes marques comme Cevital, La Belle, Bellat, ALMAG, MATEG.

La SARL MATEG selon un des responsables approché, est une unité de production et de conditionnement de margarine située à Oran au capital de 400 millions de DA. Cet opérateur a été le premier dès l'année 2000, à avoir produit de la margarine en Algérie avec le lancement en production de la margarine SOL. Sa capacité de production qui a été améliorée régulièrement s'élève à 10,5 tonne/heure. De plus MATEG est la société qui innove le plus dans le domaine avec les nouveaux nés de la gamme qui sont les produits OMEGALINE première margarine enrichie en oméga 3, Coco'Line. Il s'agit d'une gamme allégée qui répond à des problèmes de santé et diététique. MATEG poursuit son développement en proposant ses produits pour l'export notamment sur des pays africains avec la création spécifique JUST margarine allégé pour le marché Nigeria. Les marchés pénétrés par cette unité de production sont pour l'Europe la France et l'Espagne, pour l'Afrique le Nigeria, le Congo, la Lybie, le Bénin et la Tunisie, et pour le Moyen Orient le Qatar.

Au-delà de ces chiffres et des multiples plans de relance économiques enclenchés depuis les années 1970 et des volontés manifestes des gouvernements successifs de s'extraire de la dépendance de la rente pétrolière, force est de constater que tous ces efforts ont eu, du moins pour certains d'entre eux, des résultats mitigés. La problématique reste, encore de nos jours

indéniablement rattachée au seul commerce des hydrocarbures sur lequel repose l'économie algérienne.

Il s'agit donc de repenser impérativement le concept de la bonne gouvernance comme celui qui reste rattaché à la centralisation de toutes les décisions gouvernementales liées notamment à la sphère économique ; en un mot, enclencher un processus de désétatisation et de débureaucratiation de l'environnement des affaires et la libération des énergies et des initiatives des acteurs économiques. L'amélioration du climat de l'investissement et la révision des procédures administratives constituent des axes stratégiques prioritaires du plan d'action des pouvoirs publics. En effet, la constitutionnalisation de l'amélioration du climat des affaires (art.43 de la Loi constitutionnelle)<sup>341</sup> exprime explicitement une volonté de favoriser l'entrepreneuriat et l'investissement. Cet objectif aura le mérite à long terme de diversifier les sources de croissances économiques autres que celles des énergies fossiles qui sont destinées à long terme à s'épuiser et à disparaître. L'alternative est donc de leur trouver des substituts sous la forme d'énergies naturelles qui auront à la fois le mérite d'être renouvelables et de préserver l'environnement.

Avant d'aborder cette problématique, il a été jugé utile de présenter un exemple, parmi tant d'autres, et relatif à la bonne gouvernance ; celui du gaspillage du pain, cet aliment essentiel et fondamental dans l'alimentation du citoyen algérien !

Selon Youcef Guelfat, l'Algérie produit quotidiennement plus de 50 millions de baguettes de pain et que plus de 20% de cette production soit 10 millions de baguettes sont jetés chaque jour dans les décharges publiques en tant que déchets ménagers.<sup>342</sup> Même si une partie de ce pain est destiné à la consommation du bétail, il n'en reste pas moins que cette gabegie, au-delà de l'incivisme d'une certaine catégorie de citoyens, relève aussi de la responsabilité des pouvoirs publics dans le domaine du contrôle notamment en matière de la norme requise pour la cuisson du pain qui se répercute à la fois sur la qualité du produit et sur la santé du citoyen.

Cette référence au gaspillage du pain s'est avérée indispensable lorsqu'on sait que l'Algérie reste, à l'échelle mondiale, un des premiers importateurs et consommateurs de blé. Enfin, il

---

<sup>341</sup> Banque Africaine de Développement, « Document de stratégie pays intérimaire 2016-2018 ». Octobre 2016. p11.

<sup>342</sup> Youcef Guelfat, « La rationalisation de la consommation chez le citoyen algérien ». Journée d'étude à l'école nationale de l'administration (ENA). Alger, Le 21 avril 2021. Article repris par Amine Ait sur le site de la Presse électronique Algérie 360° sur le site : <https://www.algerie360.com/gaspillage-de-pain-10-millions-de-baguettes-jetees-chaque-jour/>

faudrait souligner que ce gaspillage est à mettre aussi sur le dos « de la générosité de l'Etat » qui subventionne la production du pain : le prix de la baguette de pain jugé bas encourage un achat excessif qui n'est pas nécessairement suivi d'une consommation équivalente, et qui dit gaspillage de pain ou d'un autre produit, dit obligatoirement gaspillage en devises fortes lors des transactions commerciales extérieures.

Pourquoi donc alors l'Algérie dépense-t-elle autant d'argent pour importer presque tout ? En plus du blé, l'Algérie importe presque tous ses biens de consommation et d'équipement : voitures, armements, pharmacie, alimentations, chimie, électronique, machines, avions...

Selon Pierre Vermeren<sup>343</sup>, le blé comme tout autre produit agricole souffre d'une part par le fait que le Fellah d'hier est devenu le citoyen d'aujourd'hui qui ne reviendra pas à la campagne, et d'une autre part de l'idée que l'on se fait du modèle du Fellah d'antan. Pour l'auteur, il faudrait un tant soit peu, essayer de diminuer l'importation du blé, à l'instar d'autres produits, développer une agriculture moderne par la multiplication des écoles d'agriculture formant des ingénieurs et des entrepreneurs agricoles, mais apparemment, rente pétrolière oblige, il est plus avantageux d'importer du blé de France que de le produire localement.

**2/ La problématique des énergies renouvelables** dont il a été question précédemment a été soulevée par l'ancien ministre de l'énergie Abdelmadjid Attar pour qui la sécurité énergétique du pays serait garantie jusqu'aux horizons 2040 ou 2050 en fonction de la disponibilité des réserves et que l'exportation des hydrocarbures sera maintenue car l'économie du pays avait besoin de ces recettes pour 10 ans au minimum. Le même intervenant avait ajouté que le palliatif serait impérativement la concrétisation d'une transition énergétique à travers la redynamisation des énergies renouvelables et ce, à même d'économiser celles qui ne le sont pas.<sup>344</sup> Cette vision économique fut partagée tout récemment par le Ministre de la transition

---

<sup>343</sup> Pierre Vermeren, « **Quels défis pour l'Algérie d'aujourd'hui ?** ». Les carnets de l'institut Diderot. 2018. p37.

<sup>344</sup> La rédaction AE, « **Hydrocarbures : « les réserves confirmées sont en recul mais il existe d'autres moyens** ». Journal Algérie Eco. Le 28 octobre 2020. Article disponible sur le site : [https://www.algerie-eco.com/2020/10/28/hydrocarbures-les-reserves-confirmees-sont-en-recul-mais-il-existe-dautres-moyens-attar/#:~:text=Hydrocarbures%20%3A%20C2%AB%20Les%20r%C3%A9serves%20confirm%C3%A9es%20sont,%20autres%20moyens%20C2%BB%20\(Attar\)&text=Par%20R%C3%A9daction%20AE%20%2D-%20AB%20Les%20r%C3%A9serves%20confirm%C3%A9es%20sont%20en%20recul%20mais%20il%20existe%20d,nouvelle%20loi%20sur%20les%20Hydrocarbures.](https://www.algerie-eco.com/2020/10/28/hydrocarbures-les-reserves-confirmees-sont-en-recul-mais-il-existe-dautres-moyens-attar/#:~:text=Hydrocarbures%20%3A%20C2%AB%20Les%20r%C3%A9serves%20confirm%C3%A9es%20sont,%20autres%20moyens%20C2%BB%20(Attar)&text=Par%20R%C3%A9daction%20AE%20%2D-%20AB%20Les%20r%C3%A9serves%20confirm%C3%A9es%20sont%20en%20recul%20mais%20il%20existe%20d,nouvelle%20loi%20sur%20les%20Hydrocarbures.)

énergétique, le professeur Chitour<sup>345</sup> qui a estimé sur les ondes de la radio nationale que les réserves restantes de pétrole et de gaz naturel devaient être laissées aux générations futures. La stratégie du ministre visait à remplacer le gaz naturel par l'hydrogène vert d'ici l'an 2030 tout en se dirigeant vers d'autres énergies comme la biomasse et la géothermie, ce qui permettra à long termes de sortir progressivement de la pétro-dépendance.

La Banque Africaine de Développement (BAD)<sup>346</sup> dans un rapport sur l'Algérie, avait déjà préconisé une transformation du secteur de l'énergie par une gestion efficiente de la demande et une diversification de l'offre car la consommation d'énergie s'était caractérisée depuis une décennie par une tendance marquée à la hausse surtout qu'il avait été observé une stagnation de la production de gaz naturel et une diminution de celle du pétrole alors qu'ils représentaient à eux deux plus de 85% de la production nationale d'énergie en Algérie ; par conséquent une réduction des possibilités d'exportation d'hydrocarbures devait être observée en même temps qu'une baisse de la source des devises pour le pays.

Cette tendance baissière des exportations s'était, quelques années plus tard, accentuée avec un facteur inattendu que l'on pourrait assimiler à une catastrophe naturelle : la pandémie de la Covid-19. C'est ainsi qu'un article de Arezki Benali<sup>347</sup> se rapportant au transport du gaz algérien vers l'Europe via le gazoduc Maghreb-Europe en territoire marocain indique que ce gazoduc mis en service en 2002 transportait chaque année près de 12 milliards de m<sup>3</sup> du gaz algérien vers l'Europe. Cependant, en 2019 du fait de la crise sanitaire, les exportations de gaz algériennes s'étaient contractées en raison de la baisse de la demande, notamment des principaux clients de l'Algérie qui sont l'Espagne et l'Italie, l'effet pour le Maroc fut une baisse de la moitié de ses revenus qui étaient estimés à 51 millions de dollars. En amont c'est l'économie algérienne qui fut pénalisée par la baisse des prix des hydrocarbures liée à l'offre abondante sur le marché mondial et la baisse de la demande.

---

<sup>345</sup> ND, « **La nouvelle stratégie de Chems Eddine Chitour** ». Site d'information Algérie 360. Le 20 avril 2021. Article disponible sur le site : <https://www.algerie360.com/la-nouvelle-strategie-de-chems-eddine-chitour/>

<sup>346</sup> Banque Africaine de Développement, « **Document de stratégie pays intérimaire 2016-2018** ». Octobre 2016. p10.

<sup>347</sup> Arezki Benali, « **Transport du gaz algérien vers l'Europe : les revenus du Maroc ont baissé de 55% en 2020** ». Le journal d'information Algérie Eco. Le 05 mai 2021. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2021/05/05/transport-du-gaz-algerien-vers-leurope-les-revenus-du-maroc-ont-baisse-de-55-en-2020/#:~:text=National-.Transport%20du%20gaz%20alg%C3%A9rien%20vers%20l'Europe%20%3A%20Les%20revenus%20du,baiss%C3%A9%20de%2055%25%20en%202020&text=Le%20gazoduc%20Maghreb%2DEurope%2C%20mis,l'Europe%20via%20le%20Maroc.>

Ce caprice des fluctuations des prix des hydrocarbures affectant sans cesse l'économie algérienne, vient légitimer le recours aux énergies renouvelables comme confirmé en amont par les deux responsables gouvernementaux cités, en l'occurrence Mrs. Attar et Chitour.

Dans ce sens, le site des énergies renouvelables (ERA)<sup>348</sup>, avait indiqué qu'un programme avait été adopté en février 2011 pour être revisité en 2015. Cette mouture avait pour ambition d'installer une puissance d'origine renouvelable de l'ordre de 22.000 MW à l'horizon 2030 (voir tableau ci-dessous) dont 27% de la production électrique des 37% de la capacité installée d'ici 2030, sera destinée à la consommation nationale et au-delà de 2021, l'utilisation du solaire thermique et l'énergie éolienne en dépit du fait que le potentiel national en énergies renouvelables est fortement dominé par le solaire, lequel est considéré comme une opportunité et un levier de développement socio-économique notamment à travers l'implantation d'industries créatrices de richesses et d'emplois. Il est incontestablement reconnu que l'Algérie possède un gisement solaire parmi les plus élevés dans le monde avec une superficie de 2.381.745 km<sup>3</sup>. La durée moyenne d'ensoleillement dans le Sahara algérien est de 3500 heures. Ce potentiel peut constituer un facteur important de développement durable dans cette région s'il est exploité de manière économique<sup>349</sup>. Les potentiels en éolien, en biomasse et en géométrie comparé à celui du solaire sont beaucoup moins importants alors que le potentiel hydroélectrique est très faible.<sup>350</sup>

**Tableau : Consistance du Programme de développement des énergies renouvelables.**

	1 <sup>ère</sup> phase 2015-2020 (MW)	2 <sup>ème</sup> phase 2021-2030 (MW)	Total
Photovoltaïque	3000	10575	13575
Eolien	1010	4000	5010
CSP	----	2000	2000
Cogénération	150	250	400
Biomasse	360	640	1000
Géothermie	05	10	15
Total	4525	17475	<b>22000</b>

*Source* : era.dz

<sup>348</sup> ND, « **Programme National des énergies nouvelles et renouvelables** ». Disponible sur le site : <https://era.dz/salon/fr/content/programme-national-des-%C3%A9nergies-nouvelles-et-renouvelables>

<sup>349</sup> Said Bentouba et autres, « **L'énergie renouvelable en Algérie et l'impact sur l'environnement** ». Journal of Scientific Research, N° 0, vol. 1, 2010, p 51.

<sup>350</sup> Portail Algérien des énergies renouvelables, « **Liste des projets du Programme Algérien des Energies Nouvelles et Renouvelables et de l'Efficacité Energétique** ». Avril 2011, disponible sur le site : <http://portail.cder.dz/spip.php?article1155>.

Les projets des énergies renouvelables de production de l'électricité dédiés au marché national seront menés en deux étapes:

**Première phase 2015 - 2020 :** Cette phase verra la réalisation d'une puissance de 4010 MW, entre photovoltaïque et éolien, ainsi que 515 MW, entre biomasse, cogénération et géothermie.

**Deuxième phase 2021 - 2030 :** Le développement de l'interconnexion électrique entre le Nord et le Sahara (Adrar), permettra l'installation de grandes centrales d'énergies renouvelables dans les régions d'In Salah, Adrar, Timimoune et Bechar et leur intégration dans le système énergétique national.

Le total des 22.000 MW prévu à l'horizon 2030 selon ce tableau semble ne pas être en adéquation avec l'information donnée par le même site d'énergies renouvelables Algérie (ERA) qui avait annoncé une tenue prochaine, au Centre de conventions à Oran, de la 11<sup>ème</sup> édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable le 24-25-26 mai 2021. Les chiffres nouvellement déclarés par ce même site, semblent être revus à la baisse (15.000 MW) à l'horizon de 2035 comme confirmé par le ministre de la transition énergétique et des énergies renouvelables Chems Eddine Chitour qui envisage de lancer un appel d'offre pour la réalisation d'un ensemble de centrales électriques photovoltaïques d'une puissance totale de 1000 MW<sup>351</sup> pouvant permettre une économie d'énergie l'horizon de 2030.

Tout comme pour l'industrie des énergies renouvelables qui doit être associée à un programme de formation et de capitalisation des connaissances, l'agriculture qui y est aussi concernée, présente un des grands défis du développement des énergies renouvelables car elle occupe plus de 20% de la surface nationale où l'aménagement territorial des énergies renouvelables se croisent avec les questions agricoles en particulier dans les zones rurales et dans des zones du Sud. En effet, l'agriculture qui a un poids économique considérable, produit et utilise différentes sources d'énergies (carburants, électricité, gaz, chaleur...), et a un rôle prépondérant dans le stockage et l'équilibrage entre les différents vecteurs d'énergies, via la méthanisation<sup>352</sup> notamment.<sup>353</sup>

---

<sup>351</sup> Arezki Benali, « **Réalisation de 1000 MW de centrales solaires : l'appel d'offres lancé incessamment** ». Le journal Algérie Eco. Le 05 mai 2021. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2021/05/05/realisation-de-1000-mw-de-centrales-solaires-lappel-doffres-lance-incessamment/>

<sup>352</sup> La méthanisation est un procédé de traitement des déchets et des industries agroalimentaires (issues de céréales, tontes de pelouses, boues de stations d'épuration...) afin de produire du biogaz.

<sup>353</sup> H. Abderrazek, K. Gasmî, « **Les énergies renouvelables, un pilier de développement de l'agriculture algérienne - Cas de l'énergie éolienne** ». Revues des énergies renouvelables. Vol 19 N°3. 2016. p506.

Pour ce qui concerne la formation aux énergies renouvelables, un Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et dépendant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a été créé en 1988. L'une des missions de CDER est d'accompagner l'évolution des pratiques professionnelles dans le domaine des énergies renouvelables en transmettant des connaissances et des informations fiables et neutres, à la pointe de la recherche scientifique et du développement technologique. Sa mission est le développement et la valorisation des compétences des entreprises et des bureaux d'études.

C'est pourquoi et pour la 1<sup>ère</sup> fois un ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables a été créé par décret le 1<sup>er</sup> décembre 2020. Sa mission est résumée dans un extrait du programme du Président de la république que nous reproduisons littéralement :

- La promotion de la production de l'énergie fossile et renouvelable (solaire et éolien) avec ambition d'exporter à travers :*
- La mise en œuvre d'une transition énergétique, basée sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, qui répond à la demande de consommation interne et ambitionne l'exportation de l'énergie en tant que vecteur de la diversification hors hydrocarbure*
- La mise en œuvre d'un Programme National de développement des énergies renouvelables avec un focus sur le solaire (3000 heures de soleil par an) et l'éolien,*
- La révision de la politique des subventions généralisées dans le cadre d'une approche ciblée, d'équité et d'efficacité,*
- Le développement d'un partenariat public/privé national et/ou international dans le développement des énergies renouvelables.*
- L'encouragement de l'utilisation des énergies renouvelables dans le secteur économique par des mesures incitatives notamment dans l'éclairage public,*
- La généralisation des nouvelles techniques d'économie d'énergie notamment les systèmes d'éclairage efficace et intelligent au niveau des ménages, des administrations ainsi que dans le secteur économique,*
- Garantir à tous les citoyens l'accès à l'électricité et au gaz en accélérant la mise en œuvre du programme national d'électrification et de raccordement au gaz notamment dans les zones montagneuses rurales et sahariennes.*

En Algérie, le concept des énergies renouvelables n'est ni nouveau ni un phénomène de mode. C'est pourquoi notre commentaire s'articulera en première étape sur l'énergie éolienne et sur l'énergie solaire pour la suivante.

#### a) L'énergie éolienne :

Sur le plan historique, Le bulletin des énergies renouvelables (2018)<sup>354</sup> révèle que l'un des premiers colloques technico-scientifique portant sur l'utilisation de l'énergie éolienne dans le monde a été organisé à Alger en Avril 1957 par le comité technique de l'énergie des vents du gouvernorat d'Alger. Dans les années 2000, la capacité de production électrique par voie éolienne a connu une importante augmentation dans le monde. Selon le Global Wind Energy Council (GWEC), la capacité installée qui été installé 487 GW en 2016 est passée à 534 GW en 2017. L'Allemagne, le Danemark et l'Espagne étaient les leaders dans l'installation de l'énergie éolienne avec une capacité totale de 153,7 GW lorsque la Chine tout récemment a mobilisé plus du quart de la puissance mondiale avec un total de 188 GW pour arriver à 232 GW installée fin 2017. Elle est devenue de ce fait le moteur de l'éolien suivi par les Etats-Unis d'Amérique (89 GW) et l'Inde (32,85 GW) enregistrée fin 2017. En Afrique, le développement de l'énergie éolienne reste faible avec 4,53 GW principalement installée en Afrique du Sud, en Egypte, au Maroc, en Tunisie et en Ethiopie. Ce dernier pays a cumulé à lui seul 324 MW d'énergie éolienne fin 2017.

L'Algérie par contre, accuse un retard important dans la course aux énergies renouvelables malgré l'élaboration d'un programme gouvernemental 2011-2030 visant une production de 5,1GW de source éolienne. Notons que le pays avait déjà connu en 1957 une première expérience dans ce domaine avec l'installation d'un aérogénérateur de 100 KW sur le site des Grands Vents (Alger). Celui-ci avait été racheté de l'Angleterre par la société « Electricité et Gaz d'Algérie » (ex EGA et l'actuelle Sonelgaz) pour être démontée et réinstallée en Algérie.<sup>355</sup> Ce site fut renforcé par l'installation de trois éoliennes de 25 KW en 2006.

En juin 2014, une première ferme éolienne de 10 MW a été mise en service dans la région de Kabertène dans la wilaya d'Adrar<sup>356</sup>. Cette centrale de production d'électricité première du

---

<sup>354</sup> Daaou Nedjari Hafida, « **L'énergie éolienne en Algérie** ». Bulletin des énergies renouvelables. N°46.2018. p8.

<sup>355</sup> E. HAU. « **Wind turbines, fundamentals, technologies, application** ». Economics, 2nd edition. Spring 2005.

<sup>356</sup> Cette région a été choisie car pour une altitude de 30m, la vitesse du vent peut varier de 7m/sec jusqu'à 20m/s contre 6,5m/sec pour Timimoun, 5,8m/s pour Tindouf et In Salah, 5,4m/s jusqu'à 14m/s pour In Amenas, et 4,8m/s pour Bechar.

genre à l'échelle nationale est constituée de 12 éoliennes de 850 KW de puissance implantée sur une superficie de 30ha<sup>357</sup>. L'énergie électrique fournie par cette ferme est injectée au réseau local et le taux de pénétration de l'énergie éolienne représenterait 5% environs. La puissance éolienne totale installée en Algérie est donc insignifiante. Il est prévu d'installer d'autres parcs éoliens d'une puissance totale de 1000 MW l'horizon 2020 pour atteindre 5010MW à l'horizon 2030.<sup>358</sup> Sept <sup>359</sup>autres stations éoliennes d'une capacité de production électrique de plus de 200 MW sont incluses dans ce programme.

Cependant, ce qui pose problème pour l'énergie éolienne en Algérie, c'est bien le coût de KW/h comparativement aux autres sources renouvelables notamment l'énergie solaire. Si nous prenons le cas des Etats-Unis qui est un pays de grands vents (bourrasques, cyclones...), il est constaté que le coût de l'énergie éolienne 0,0736 \$ est très proche de l'énergie conventionnelle 0,0727\$ ce qui n'est pas le cas de l'Algérie où selon le ministère de l'énergie, le kilowattheure renouvelable reviendrait quatre fois plus cher que le kilowattheure conventionnel surtout si on associe un savoir-faire algérien qui reste à parfaire est loin d'égaliser celui des Etats-Unis.<sup>360</sup>

C'est pourquoi que le montant total de l'investissement estimé initialement à 100 millions de dollars en 2011 a été revisité en 2015 pour atteindre 60 milliards de dollars, somme qui reste assez conséquente compte tenu de la crise pétrolière de 2014. L'Algérie aura-t-elle donc les moyens financiers nécessaires pour financer ce projet en particulier le pompage de l'eau par énergie éolienne.

A ses débuts, le projet de l'énergie éolienne été confronté à certaines difficultés liées à l'identification des zones ventées qui aurait permis d'orienter les décideurs quant à la possibilité d'exploiter l'énergie éolienne en vue du pompage de l'eau. Ces sites, pour cette mise en opération, avaient été situés dans les Hauts Plateaux, à El Oued, El Golea, et In Amenas. Les quantités d'eaux moyennes fournies par différents aérogénérateurs de petites puissances avaient été évaluées en se basant sur les données caractéristiques de la région : les

---

<sup>357</sup> Ministère de l'énergie et des mines, « Rubrique : **Energies Nouvelles, renouvelables et maîtrise de l'énergie** ». Disponible sur le site : <https://www.energy.gov.dz/?rubrique=energies-nouvelles-renouvelables-et-maitrise-de-lrenergie>

<sup>358</sup> Ouahiba Guerri, « **L'énergie éolienne en Algérie : Un bref aperçu** ». Bulletin des énergies renouvelables. N°37. 2015. p6.

<sup>359</sup> H. Abderrezak, K.Gasmi, « **Les énergies renouvelables, un pilier de développement de l'agriculture algérienne – Cas de l'énergie éolienne** ». Revue des énergies renouvelables Vol. 19. N°3. 2016. p505.

<sup>360</sup> Ouisssem Boukhari, Ahmed Choumane, « **Energie éolienne en Algérie : potentiel et réalisations** ». Colloque international sur *les stratégies des énergies renouvelables dans le développement durable*. Le 23-24 avril 2018. Université Lounissi Ali. Blida 2.

vitesses de vent disponibles, et les caractéristiques de forage en cours d'exploitation ainsi que sur les caractéristiques de production des quelques aérogénérateurs.<sup>361</sup>

### b) L'énergie solaire :

Tout comme pour l'histoire de l'énergie éolienne, celle du solaire n'est pas neuve puisque déjà en 1913, l'ingénieur américain Frank Shauman avait présenté les plans de la première centrale solaire thermique au monde à l'élite coloniale d'Égypte. La centrale aurait pompé l'eau du Nil vers les champs de coton voisins, une récolte alors extrêmement lucrative en Égypte et c'est la première guerre mondiale qui mit abruptement fin à cette opération. Bien plus tard, c'est dans les années 1980 que le physicien allemand Gerhard Knies fut le premier à estimer la quantité d'énergie solaire nécessaire pour répondre aux besoins de l'électricité. C'est l'accident nucléaire de Tchernobyl<sup>362</sup> en 1986 qui fit arriver le chercheur à la remarquable conclusion suivante : « en six heures seulement, les déserts du monde reçoivent plus d'énergie du soleil que la quantité consommée en un an par les êtres humains ».<sup>363</sup>

Une vidéo parue sur les réseaux sociaux mise en ligne par Tassili Graphics le 5 janvier 2019, s'étant inspirée de Hamza Hamouchene, se référant lui-même de Nadine May<sup>364</sup>, dévoila qu'un carré du Sahara algérien d'une surface de 254 km<sup>2</sup>, sur une surface globale de 3,49<sup>365</sup> millions km<sup>2</sup> (comprenant le Maroc, l'Algérie, la Lybie et la Tunisie), pouvait alimenter le monde entier en énergie solaire et que 110 km<sup>2</sup> seulement était nécessaire pour alimenter 25 Etats membres de l'UE. Selon le même document, cette énergie s'était très développée dans le monde grâce à la baisse spectaculaire du prix du panneau solaire et au prix de revient très bas d'un kilowattheure obtenu par cette énergie comme l'illustre la figure ci-dessus.

---

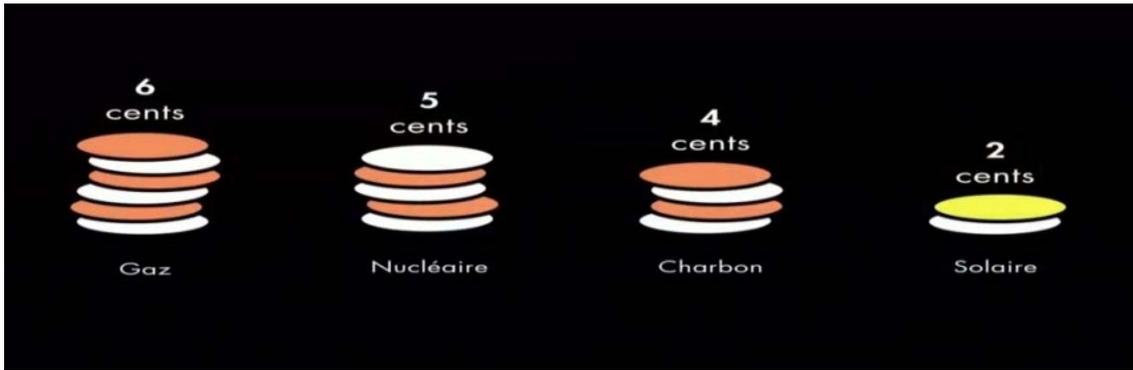
<sup>361</sup> Ouahiba Guerri, « **Pompage de l'eau par énergie éolienne** ». Centre de Développement des énergies renouvelables. 2002. Disponible sur le site : <https://www.cder.dz/spip.php?article1892>

<sup>362</sup> est un accident nucléaire majeur survenu le 26 avril 1986 dans la centrale nucléaire, située à l'époque en république socialiste soviétique d'Ukraine, en URSS. Il s'agit de la plus grave catastrophe nucléaire du xx<sup>e</sup> siècle, classée au niveau 7 (le plus élevé) de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES).

<sup>363</sup> ND, « **Un carré du Sahara algérien peut alimenter le monde entier en énergie** ». Article disponible sur le site NESSAHRA : <https://nessahra.net/un-carre-du-sahara-algerien-peut-alimenter-le-monde-entier-en-energie/>

<sup>364</sup> Nadine May, « **Eco-balance of a solar Electricity transmission from North Africa to Europe** ». Technical University of Braunschweig. Faculty for Physics and Geological Sciences. 17th August 2005.

<sup>365</sup> La superficie totale du Sahara 9,2 millions km<sup>2</sup>



Les prix des panneaux solaires pour une installation de taille moyenne en Algérie varient généralement de 25.000 DA à 50.000 DA. Et le prix moyen par watt pour les panneaux solaires varie de 95 DA à 350 DA.

Pour l'alimentation d'une maison, l'installation d'un panneau solaire ne suffit pas, il faudrait donc installer tout un kit qui se compose de plusieurs appareils produits par des entreprises spécialisées. Le coût moyen d'un kit autonome de 500 w coûte 260.000 da et celui de 5000 w est de 1.700.000 da en y incluant la qualité du panneau autonome.<sup>366</sup>

Prix panneau solaire en Algérie	Prix minimum	coût moyen	Prix maximum
Prix kit solaire autonome 500W.	200.000 DA	260.000 DA	300.000 DA
Prix kit solaire autonome 1000W	400.000 DA	420.000 DA	450.000 DA
Prix kit solaire autonome 1500W	500.000 DA	550.000 DA	600.000 DA
Prix kit solaire autonome 2000W	700.000 DA	750.000 DA	800.000 DA
Prix kit solaire autonome 3000W	900.000 DA	1.000.000 DA	1.100.000 DA
Prix kit solaire autonome 4000W	1.200.000 DA	1.300.000 DA	1.400.000 DA
Prix kit solaire autonome 5000W	1.600.000 DA	1.700.000 DA	1.800.000 DA

Source : youchoz.com (<https://youchoz.com/installation-panneau-solaire-algerie/>)

<sup>366</sup> Sidi Mohamed Ziani Kerarti, « **Panneau solaire prix : tout ce qu'il faut savoir avant d'installer votre panneau solaire en Algérie** ». Plateforme algérienne Youchoz. Le 02 septembre 2020. Article disponible sur le site : <https://youchoz.com/installation-panneau-solaire-algerie/>

Dans son article du 16 mars 2015, Hamza Hamouchene<sup>367</sup> apporte quelques précisions relatives à la thèse de M<sup>me</sup> May selon laquelle 254 KM<sup>2</sup> suffiraient pour répondre à la demande mondiale de l'électricité. L'auteur estime plus réaliste l'initiative Land Art Generator selon laquelle avec seulement un taux de capture de 20%, il faudrait une surface d'environ 8 fois plus grande que celle précisée dans l'étude de May pour répondre aux besoins du monde en énergie.

Ce membre fondateur d'Algeria Solidarity Copaign (ASC), conclue cependant que cette carte (le carré du Sahara) aura le mérite d'après lui de bien illustrer le potentiel de l'énergie solaire par le fait qu'il suffirait de peu d'espace pour alimenter en électricité la planète entière.

Les experts de la NASA estiment à leur tour que le Sahara, plus grand désert du monde, serait l'endroit idéal à la production de suffisamment d'énergie solaire pour satisfaire une partie non négligeable de la demande mondiale car chaque mètre carré du désert reçoit en moyenne 2000 et 3000 kilowattheure d'énergie solaire par an ce qui en ferait un potentiel de plus de 22 milliards de GWh (Gigawattheures) par an. Si le Sahara dans son entière superficie, était un pays, font-ils remarquer, il serait le 5<sup>ème</sup> plus grand au monde avec environ 9 millions de km<sup>2</sup>. En imaginant une ferme solaire couvrant la totalité du désert, elle produirait 2000 fois plus d'énergie que les plus grandes centrales électriques du monde qui affichent plus de 100.000 de GWh par an, lesquels convertis en chiffres seraient l'équivalent de 36 milliards de baril/j, soit environ 5 barils journaliers par personne<sup>368</sup>.

### **Qu'en est-il du potentiel solaire en Algérie ?**

Selon Amar Khelif<sup>369</sup>, l'Algérie dispose d'un des gisements solaire les plus importants du monde et en particulier de la région MENA (Moyen Orient et de l'Afrique du Nord). Le territoire national a une durée d'insolation qui dépasse les 2.000 heures par an contre 3900 heures pour les Hauts plateaux et le Sahara, soit environ une durée d'insolation doublée. Pour

---

<sup>367</sup> Hamza Hamouchene, « **Desertec : accaparement des sources d'énergie renouvelable ?** » CADTM, Comité pour l'abolition des dettes illégitimes. Le 16 mars 2015. Article disponible sur le site : [http://cadtm.org/spip.php?page=imprimer&id\\_article=11385](http://cadtm.org/spip.php?page=imprimer&id_article=11385)

<sup>368</sup> Olivier de Souza, « **Transformer le Sahara en un pôle d'énergie solaire : la fausse bonne idée** ». Agence d'information Ecofin. Le 26 février 2021. Article disponible sur le site : <https://www.agenceecofin.com/dossier/2602-85638-transformer-le-sahara-en-un-pole-d-energie-solaire-la-fausse-bonne-idee>

<sup>369</sup> Amar Khelif, « **Expérience, Potentiel et marché photovoltaïque algérien** ». New Energy Algeria (NEAL). 2010. P3.

un mètre carré reçu quotidiennement sur une surface horizontale, l'énergie reçue et de 5 KWh sur la majeure partie du territoire national soit près de 1700 KWh/m<sup>2</sup>/an au Nord et 2263 KWh/m<sup>2</sup>/an au Sud du pays comme l'indique le tableau ci-dessous.

**Tableau : Potentiel solaire en Algérie**

Régions	Région côtière	Hauts plateaux	Sahara
Superficie (%)	4	10	86
Durée moyenne d'ensoleillement (heures/an)	2650	3000	3500
Energie moyenne reçue (Kwh/m <sup>2</sup> /an)	1700	1900	2650

### Qu'en est-il de l'énergie photovoltaïque en Algérie ?

Boukhalfa Yaïci (2018)<sup>370</sup>, Président du Cluster énergie solaire<sup>371</sup>, conformément aux objectifs affichés par l'Algérie pour développer son activité, propose son action selon deux axes stratégiques :

- La stratégie industrielle : concernera l'initiation, le développement et le renforcement des activités devant concourir à la mise en place d'une véritable industrie nationale ;
- La stratégie énergétique s'acheminera vers les produits et les services issus de l'industrie nationale qui serviront de socle à une production de l'énergie verte dont a besoin l'économie algérienne pour prospérer et contribuer à la couverture de la demande interne en Algérie avec l'intention de dégager des excédents pour l'exportation.

C'est ainsi l'Algérie qu'avant fin 2018 aura eu une capacité de production de 510 MW se répartissant entre 190 MW de capacité déjà opérationnelle et 320 MW de capacité en cours comme l'indique le tableau suivant :

<sup>370</sup> Boukhalfa Yaïci, « **Aperçu sur l'industrie algérienne du solaire** ». 1<sup>ère</sup> journée Algéro-Allemande « *Faciliter la transition énergétique : saisir les opportunités, relever les défis* ». Le 24 avril 2018. p5.

<sup>371</sup> Le club Cluster Algérie créé en 2017, regroupe 12 entreprises (ALPV, AMIMER ENERGIE, AURES SOLAIRE, BERGAN ENERGY, CONDOR ELECTRONICS, ENIE, ER2, IRIS JC, INNOVA CONTRACTING, INNOVA SOLAR, MEKENERGIE, SUNGY, et de 3 entités dont deux de la Recherche & Développement (CDER, CRTSE) et une entité d'un département ministériel (DGMPE –MIM) du Ministère de l'Industrie et des Mines.

Compagnie	Capacité (MW)	Opérationnelle	Construction
ALPV	12	oui	
AURES SOLAIRE	30	oui	
CONDOR ELECTRONICS	130	oui	
ENIE	18	oui	
ZERGOUN BROTHERS	160		oui
MILLTECH	80		oui
INNOVA SOLAR	80		Oui

**Source** : Boukhalfa Yaïci, « **Aperçu sur l'industrie algérienne du solaire** ». 1<sup>ère</sup> journée Algéro-Allemande « *Faciliter la transition énergétique : saisir les opportunités, relever les défis* ». Le 24 avril 2018. p6.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, l'Algérie aura une capacité de production de 780 MWc<sup>372</sup> d'après le tableau qui suit :

Compagnie	Capacité (MW)	Opérationnelle	Trimestre III/2018	Trimestre IV/2018	Trimestre I/2019
ALPV	12	12			150
AURES SOLAIRE	30	30			
CONDOR ELECTRONICS	130	190			
ENIE	18	18			
ZERGOUN GREEN ENERGY	160		160		
GROUPE BAYAH ALGERIE	120			120	
MILLTECH	80				80
INNOVA SOLAR	80				80
Total	780	190	160	120	210

**Source** : Cluster Energie Solaire, « **Tissu industriel local et propositions concernant les enchères** ». Forum National sur la préparation de l'appel d'offres par voie de mise aux enchères. Alger, Hôtel El Aurassi. Le 30 juillet 2018. p7.

Une publication de l'APS du dimanche 29 novembre 2020<sup>373</sup> reprenant le rapport annuel du Commissariat aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Energétique (CEREFÉ) révèle que les capacités de production nationales seront portées à environ 450 MWc. Le CEREFÉ a

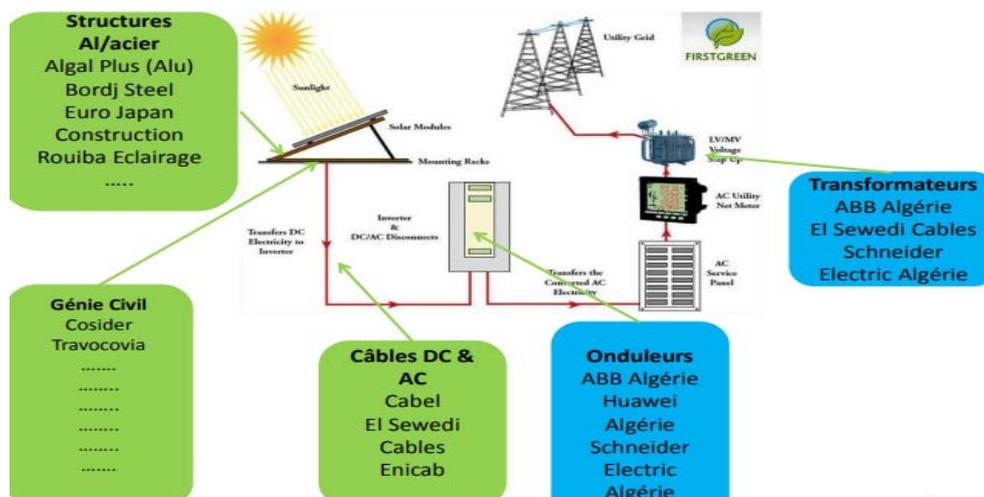
<sup>372</sup> Cluster Energie Solaire, « **Tissu industriel local et propositions concernant les enchères** ». Forum National sur la préparation de l'appel d'offres par voie de mise aux enchères. Alger, Hôtel El Aurassi. Le 30 juillet 2018. p7.

<sup>373</sup> ND, « **Industrie Photovoltaïque : les capacités de production nationales portées prochainement à 450 MWc** ». Journal Algérie Presse Service. Le 29 novembre 2020. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/113481-energie-les-capacites-de-production-nationales-portees-prochainement-a-450-mwc>

recensé quatre principales usines de fabrication de panneaux solaires photovoltaïques qui activent actuellement en Algérie : Condor Electronics, (situé à Bord Bou Arerridje), Aures Solaire (Batna), ENIE Electronics (Sidi Bel Abbes) et ALPV (Tlemcen) dont les capacités de production annuelle respective sont de l'ordre de 130 MWc, 30 MWc, 18 MWc et 12 MWc. Faisons remarquer que l'usine privée de Condor Electronics a une capacité supérieure de production 7 fois plus supérieure à l'entreprise publique ENIE Electronics. A vrai dire, selon l'enquête menée par le CEREFÉ auprès de Cluster Energie Solaire (CES), ces usines n'ont produit effectivement que 33,9 MWc (18,9 MWc par Aures Solaire et 15 MWc par Condor Electronics).

Il est utile de mentionner que les compagnies Zergoun Brothers (Ouargla) et Milltech (Mila) sont devenues opérationnelles à partir de l'année 2020<sup>374</sup> avec une capacité respective de 160 MWc et 80MWc, et que certains partenaires du groupe Cluster Energie Solaire font partie des acteurs locaux pour les composants d'une centrale photovoltaïque.

### Schéma : Les acteurs locaux pour les composants d'une centrale photovoltaïque



**Source :** Cluster Energie Solaire, « **Tissu industriel local et propositions concernant les enchères** ». Forum National sur la préparation de l'appel d'offres par voie de mise aux enchères. Alger, Hôtel El Aurassi. Le 30 juillet 2018. p9.

<sup>374</sup> Jean Marie Takoulev, « **Algérie : deux nouvelles usines de fabrication de panneaux solaires voient le jour** ». Communauté des acteurs de l'économie verte en Afrique, AFRIK 21. Le 07 décembre 2020. Article disponible sur le site : <https://www.afrik21.africa/algerie-deux-nouvelles-usines-de-fabrication-de-panneaux-solaires-vont-voir-le-jour/#:~:text=Le%20pays%20du%20nord%20de,de%20production%20de%20panneaux%20solaires.&text=Selon%20le%20Cerefe%2C%20l'usine,avant%20la%20fin%20de%202020.>

Enfin, les puissances dégagées des énergies renouvelables étant pour l'essentiel utilisées à l'essor industriel du pays, le tableau ci-dessous vient résumer les secteurs hors réseau qui ont bénéficié d'une autonomie totale grâce aux réalisations en matière d'installations solaire photovoltaïques pour l'année 2019.

**Tableau – Bilan cumulé en 2019, des réalisations par secteur en matière d'installations solaires photovoltaïques hors réseaux**

Secteurs recensés	Capacités installées KWc
Ministère de la Défense Nationale	3859
Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire	9146
Ministère de l'Energie	344
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	4197
Ministère de la Poste et de la Télécommunication	937
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville	256
Ministère du Tourisme de l'Artisanat et du Travail Familial	612
Ministère de la Culture	20
Ministère du Transport et des Travaux Publics	1721
Ministère des Ressources en Eaux	244
Ministère de Commerce	27
Ministère de l'Enseignement et de la Formation Professionnels	12
<b>Total</b>	<b>21375</b>

**Source** : CEREFÉ, « **Transition énergétique en Algérie : leçons état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables** ». Edition 2020. p55.

L'Algérie n'est pas le seul pays à profiter de l'énergie solaire, le Maroc, pays voisin, a aussi ce privilège. Ce dernier, contrairement à l'Algérie par exemple, ne possède pas de réserves d'hydrocarbures. Il est de ce fait, hautement tributaire de l'importation d'énergie car 95% de son approvisionnement provient de l'extérieur, ce qui affecte fortement ses modestes ressources financières et explique, les coûts exorbitants de l'énergie au Maroc.

Selon la Banque Africaine de Développement<sup>375</sup>, cette forte dépendance du pays à l'importation de combustibles a poussé les autorités à trouver une solution clé pour réduire les dépenses liées à l'approvisionnement en s'engageant dans la diversification de ses ressources d'énergies. C'est pourquoi qu'actuellement, en raison de sa situation au cœur d'un pôle

<sup>375</sup> Banque Africaine de développement, « **Le secteur des énergies renouvelables et l'emploi des jeunes en Algérie, Lybie, Maroc et Tunisie** ». Rapport du 05 octobre 2016.p68.

énergétique, le Maroc se retrouve comme le pays le plus avancé du Maghreb dans le domaine des énergies renouvelables. En 2011, le gouvernement marocain a adopté pour la période 2011-2030, une stratégie nationale de développement des énergies renouvelables. Celle-ci s'est fixé comme objectifs généraux la réduction de la dépendance à l'égard de l'électricité importée de l'étranger, et plus particulièrement l'aménagement des parcs éoliens et des centrales solaires.

Pour mieux comprendre les enjeux et les potentiels du pays dans ce domaine, le mensuel français La Tribune Afrique (basé à Rabat- Maroc) nous livre les grands chiffres suivants : <sup>376</sup>

- La capacité installée du Maroc en 2015 était de 8261,7 MW.
- 32,8 TWh : c'est la production d'électricité du Maroc en 2017, avec plus de 80 % d'énergies fossiles, dont 18,6 % de gaz naturel.
- 32 % d'augmentation de la consommation énergétique au Maroc entre 2007 et 2017 (20,5 Mtep).
- 9,5 % : c'est la part de l'éolien dans la production électrique du Maroc en 2017 ; avec 4 % pour l'hydroélectricité et 1,3 % pour le solaire.
- 5 % de croissance de la demande d'électricité sont envisagés chaque année d'ici 2021.
- Le Maroc s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 42 % à l'horizon 2030.
- Le potentiel éolien du Maroc est estimé à 25 000 MW, dont environ 6000 MW pouvant être mis en production à l'horizon 2030.
- 3000 heures/an : c'est l'ensoleillement du Maroc, avec 5 kWh/m<sup>2</sup>/jour d'irradiation.
- 17 kilomètres de long sur 6 kilomètres de large : ce sont les dimensions pharaoniques du parc éolien de Tarfaya, plus grand parc éolien du continent africain.
- Fin 2018, la dépendance aux énergies fossiles était passée à 93 % contre 98 % en 2008.

---

<sup>376</sup> Article partenaire de La Tribune Afrique de l'énergie, ENEDIS, « **Au Maroc, un secteur de l'énergie dépendant des importations** ». Le Journal La Tribune Afrique. Le 03 décembre 2019. Article disponible sur le site : <https://afrique.latribune.fr/entreprises/la-tribune-afrique-de-l-energie-by-enedis/2019-12-03/au-maroc-un-secteur-de-l-energie-dependant-des-importations-834312.html>

C'est grâce à l'engagement tenace du Maroc d'améliorer sa sécurité de l'approvisionnement en électricité que le pays est arrivé à fin 2019 à atteindre 3 685 MW, dont 700 MW d'énergie solaire, 1 215 MW d'énergie éolienne et 1 770 MW d'hydroélectricité. Cet objectif avait été atteint grâce à l'installation de quatre centrales solaires et onze éoliennes. Pour le solaire, c'est la centrale de Noor (Ouarzazate) qui affiche jusqu'à présent la plus grande capacité avec 580 MW et pour l'éolien c'est la centrale Tarfaya qui dispose de la plus grande capacité, avec 301 MW.<sup>377</sup>

C'était parti du constat, que seulement un vingtième de la surface du Sahara couvert de capteurs solaires pouvant alimenter le monde entier en électricité, qu'un organisme spécialisé dans les énergies non-conventionnelles Desertec voulu faire profiter ses expériences. Desertec était un projet éco-énergétique de grande envergure qui prévoyait l'exploitation du potentiel énergétique solaire des déserts d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient afin d'approvisionner durablement les régions avoisinantes (en particulier l'Europe) en électricité renouvelable.<sup>378</sup>

Le Maroc a su profiter du mégaprojet Desertec qui installa dans ce pays sa première centrale en 2012<sup>379</sup> et l'Europe se voyait d'ores et déjà faire couvrir une partie de ses besoins en énergie électrique à partir des sources renouvelables. Cependant, là où le bât blesse pour le Maroc, est que ses exportations (Marie Lejeune, 2013)<sup>380</sup>, se verront compromises par la production excédentaire d'énergie renouvelable de l'Espagne qui ne pourrait pas alors à avoir recours des importations supplémentaires de pays tiers car le projet Noor au Maroc, première centrale solaire au monde inaugurée en 2016<sup>381</sup>, devait acheminer une partie de l'électricité produite vers l'Espagne, uniquement séparée par le détroit de Gibraltar. Les gouvernements

---

<sup>377</sup> ND, « **Energie éolienne : la banque mondiale met en avant le « grand » potentiel du Maroc** ».

Association Fédération de l'énergie. Le 29 mai 2020. Article disponible sur le site :

<https://www.fedenerg.ma/2020/05/29/energie-eolienne-la-banque-mondiale-met-en-avant-le-grand-potentiel-du-maroc/>

<sup>378</sup> Alicia Cazaly, « **Panneaux solaires dans le Sahara, solution au problème des énergies renouvelables ?** »

Le 25 mars 2021. <https://www.fournisseur-energie.com/panneaux-solaires-sahara-solution-energies-renouvelables/#:~:text=L'Alg%C3%A9rie%20est%20compos%C3%A9e%20%C3%A0,d%C3%A9sertiques%20situ%C3%A9es%20dans%20le%20Sahara.&text=Il%20part%20du%20constat%20que,le%20monde%20entier%20en%20%C3%A9lectricit%C3%A9.>

<sup>379</sup> ND, « **Desertec : le Maroc prend (encore) l'Algérie de vitesse** ». Info Maroc Labasse.net. le 06 octobre

2011. Article disponible sur le site : <https://www.labass.net/1656-desertec-maroc-prend-encore-lalgerie-2-vitesse.html>

<sup>380</sup> Marie Lejeune, « **Desertec abandonne ses projets d'exportation d'énergie solaire du Sahara** ». Réseau

Euractiv Media Network. Le 31 mai 2013. Article disponible sur le site :

<https://www.euractiv.fr/section/commerce-industrie/news/desertec-abandonne-ses-projets-d-exportation-d-energie-solaire-du-sahara/>

<sup>381</sup> Alicia Cazaly, « **Panneaux solaires dans le Sahara, solution au problème des énergies renouvelables ?** » Op.cit.2021.

marocain et espagnol ont rapidement abandonné le projet au vu de l'investissement financier nécessaire. Les centrales solaires Noor font partie d'un vaste projet visant à produire 42% des besoins en électricité du pays d'ici 2020.

Selon les déclarations du Ministre algérien de la transition énergétique et des énergies renouvelables Chems Eddine Chitour reprises par le journal El Watan<sup>382</sup>, le projet Desertec prévu dans le cadre d'un partenariat avec l'Allemagne n'a pas vu le jour parce que les banques avaient refusé de le financer en raison de son coût d'investissement dépassant 450 milliards de dollars.

Cette question avait été aussi évoquée auparavant par le ministre de l'énergie AbdelMadjid Attar avec une légère variante. En effet, ce responsable gouvernemental avait révélé que les investisseurs étrangers dans le cadre de ce projet avaient voulu troquer les équipements et la technologie pour l'exploitation des énergies renouvelables contre le gaz algérien. De plus, cet ingénieur géologue de formation avait reconnu aussi l'exorbitant investissement prévu pour ce projet.<sup>383</sup>

Tout récemment soit une décennie plus tard, selon Joël Spaes<sup>384</sup>, il semblerait que les autorités algériennes, par la voix du ministre de l'Energie algérien Mohamed Arkab, auraient signé un accord préliminaire avec l'Allemagne afin de relancer le projet Desertec.

La mise à l'eau du projet Desertec nous fait rappeler une autre déconfiture lié à un autre projet celui du phosphate. En effet, malgré la forte densité publicitaire qui en a été faite, un protocole d'accord de partenariat de 6 milliards de dollars entre l'Algérie et la Chine a été signé le lundi le 26 novembre à 2018 à Tebessa. Malheureusement, selon Tarek Hafid<sup>385</sup>, ce projet gigantesque qui devait faire de l'Algérie un grand producteur d'engrais phosphaté et d'acides phosphoriques, a été mis aux oubliettes par faute de l'absence du groupe chinois

---

<sup>382</sup> Said Rabia, « **Energies renouvelables : « Desertec n'a pas vu le jour à cause de son coût** » ». Journal El Watan le 27 mars 2021. Article accessible en ligne sur le site : <https://www.elwatan.com/edition/economie/energies-renouvelables-desertec-na-pas-vu-le-jour-a-cause-de-son-cout-27-03-2021#:~:text=Concernant%20le%20projet%20Desertec%2C%20qui,d%C3%A9passant%20450%20milliards%20de%20dollars%C2%BB>.

<sup>383</sup> Arezki Benali, « **Attar : « le Projet Desertec est dépassé et il faut l'oublier** » ». Le journal Algérie Eco. Le 31 aout 2020. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2020/08/31/attar-le-projet-desertec-est-depasse-et-il-faut-loublier/>

<sup>384</sup> Joël Spaes, « Desertec, le retour via l'Algérie ». PV Magazine. Le 16 avril 2020. Article disponible sur le site : <https://www.pv-magazine.fr/2020/04/16/desertec-le-retour-via-lalgerie/>

<sup>385</sup> Tarek Hafid, « **Algérie-Phosphate : Black-out sur un projet –presque-irréalisable** ». Journal Maghreb Emergent. Le 13 février 2019. Article repris par le site : <https://algeria-watch.org/?p=71026>

Wengfu dont les missions étaient d'extraire, de transformer et de commercialiser le phosphate. Ce projet s'était avéré donc irréalisable puisqu'aucun des partenaires algériens et chinois (autres que Wengfu) ne maîtrisait les technologies spécifiques à l'industrie du phosphate. Par contre, le groupe chinois CITIC, le même qui a été chargé de la réalisation de l'autoroute Est-Ouest, s'est vu proposé plusieurs autres projets notamment celui de l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebillet (Tindouf) et enfin celui de la transformation du phosphate.

Son successeur Mohamed Arkab avait parlé en mai 2020 d'un mégaprojet de réalisations de centrales solaires photovoltaïques appelé Tafouk1, pour la production de 4000 MW<sup>386</sup> d'électricité d'un investissement allant jusqu'à 3,6 milliards de dollars.

Cependant, Tewfik Hasni, consultant en transition énergétique, dans une émission de la rédaction de la Chaîne 3 de la radio algérienne, a su schématiser son point de vue relatif aux énergies renouvelables. Tout en estimant que cette richesse pouvait faire l'objet de prédation de la part de certains pays, l'interlocuteur déclara que l'Algérie avait finalement raté son passage vers ce type d'énergie par l'abandon du mégaprojet Algéro-Allemand dénommé Desertec, surtout que ce dernier constituait une menace pour certains fournisseurs d'électricité comme la France qui détient un important parc de centrales nucléaires.<sup>387</sup>

Ce point de vue pourrait être considéré comme plausible lorsqu'on sait que c'est l'AFP qui avait rapporté la rencontre en décembre 2010 du Président AbdelAziz Bouteflika et de la Chancelière allemande Angela Merkel qui avaient convenu la mise en place d'une commission économique mixte notamment pour développer la coopération dans le domaine des énergies renouvelables. Cet accord avait été parachevé par la suite le 19 mai 2011 par le Ministre algérien des énergies et des mines Youcef Yousfi qui avait reçu le PDG de Desertec Industrial Initiative, Paul Van Son au sein du groupe Sonelgaz.<sup>388</sup>

Au vu de ce qui a été précité, nous pouvons conclure que la stratégie, adoptée par l'Algérie en matière de transition énergétique vers les énergies renouvelables, peine à se réaliser. C'est pourquoi il serait recommandable de promouvoir la culture des énergies renouvelables et de

---

<sup>386</sup> Op.Cit (Arezki Benali, 2020).

<sup>387</sup> Rédaction AE, « **Tewfik Hasni : L'Algérie a raté son passage vers l'exploitation de l'énergie solaire** ». Le journal Algérie Eco. Le 07 avril 2019. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2019/04/07/tewfik-hasni-lalgerie-a-rate-son-passage-vers-lexploitation-de-lenergie-solaire/>

<sup>388</sup> Liès Sahar, « **Desertec, L'Algérie décide de coopérer avec l'initiative allemande** ». Journal El Watan. Le 23 juin 2011. Repris par le site Algeria Watch sur le site : <https://algeria-watch.org/?p=9156>

concentrer son effet positif sur l'environnement et sa contribution sur le développement durable. Même si les principaux défis ou contraintes liées à la promotion des énergies renouvelables en Algérie sont plutôt de nature financière, il serait souhaitable de développer la culture de l'entrepreneuriat et la création de petites entreprises travaillant dans le domaine des énergies renouvelables, de donner plus de facilitations pour les investisseurs privés en prévoyant une exonération en matière de taxes, impôts et droits de douane appliqués sur le matériel utilisés, et enfin injecter plus de ressources (budgétaires ou autres) pour financer les projets de recherches et développements en mettant l'accent sur la minimisation des coûts des équipements ; en un mot placer cette politique de la mise en œuvre des énergies renouvelables sous le signe de l'innovation et de la bonne gouvernance.

Toutefois, se focaliser exclusivement sur la problématique des énergies renouvelables, serait en soi-même contraignant voire même pénalisant pour le lancement d'une politique plus réfléchie à même d'aboutir à une diversification de l'économie et d'accorder au pays une certaine autosuffisance financière qui pourrait le débarrasser de sa dépendance pétrolière.

La réalisation d'un projet des EnR tant souhaité par le Ministre de la Transition énergétique Mr. Chems Eddine Chitour, n'est pas en soi une condition sine qua non pour tout décollement économique de l'Algérie du moment où d'autres secteurs tout aussi importants peuvent s'imbriquer. Ceux-ci pourvus d'une importance tout aussi particulière que les EnR, il ne sera pas donc de notre intention de les soustraire au contenu de notre problématique tant le volume que l'on pourrait accorder à leur analyse serait bien volumineux. C'est pourquoi le choix a été donné de les mentionner d'une manière succincte.

- L'investissement direct étranger ;
- Les mines ;
- La pêche et l'aquaculture ;
- Le tourisme et l'hôtellerie (en 2021, les pouvoirs publics ont instauré instamment un BAC artistique) ;
- Les start-up et les TIC ;
- L'industrie ;
- L'Entrepreneuriat ;
- L'innovation ;
- Le secteur pharmaceutique.

## **Conclusion du Chapitre II :**

La mise sur rail d'une pratique concrète et objective des perspectives économiques du pays à mettre en œuvre, devra être indubitablement associée au concept de la bonne gouvernance.

Cette dernière consistera à ouvrir le marché intérieur (qui suscite la convoitise des pays occidentaux en crise) en priorité aux entreprises algériennes. Les sociétés étrangères seront toutefois tolérées dans les secteurs où les entreprises nationales, déficientes en technologie moderne, n'arrivent pas à couvrir les besoins locaux.

L'autre remède sera de saisir les opportunités ouvertes par un environnement financier mondial défaillant. Il s'agit en outre, de s'approprier des sociétés internationales en crise de liquidités, et en perte de valeur, en vue de rattraper le retard technologique accusé par l'Algérie et de développer le tissu industriel du pays via des investissements de ces firmes. Un fonds dégagé par l'Etat appuierait les sociétés algériennes dans cette quête. Mais au préalable, il faudrait disposer d'une vision future de développement économique du pays particulièrement dans l'objectif d'une politique industrielle efficiente.

### **III. L'Etude empirique : Impact du choc des prix du pétrole sur l'économie Algérienne : un essai de validation économétrique via l'approche de cointegration ARDL bounds testing**

---

#### **Introduction du chapitre III**

Nous ne nous lasserons pas de rappeler que le pétrole a toujours constitué l'une des matières premières des plus stratégiques pour le monde et dont l'économie est, dans une certaine mesure, intrinsèquement liée par le fait que tous les acteurs, les exportateurs comme les importateurs, qui y sont impliqués sont, jusqu'à nos jours, toujours affectés par les diverses variations des prix du pétrole.

En effet, au cours de la dernière décennie, les prix du baril (le Brent) ont connu des fluctuations importantes pour atteindre 147 dollars en Avril 2008. La seconde moitié de cette année, indique une chute historique au seuil de 40 dollars le baril, suite à la crise financière des « subprimes ». Il eu ensuite une hausse progressive pour se stabiliser autour de 100 dollars entre 2011 et mi-2014. Une nouvelle baisse a été enregistrée au début de 2015, année au cours de laquelle, le prix s'est écroulé au-dessous de 60 dollars.

Les producteurs, les exportateurs, les consommateurs et les gouvernements ont été affecté par ces fluctuations.

Les dites fluctuations affecteront différemment les revenus pétroliers des pays exportateurs nets de pétrole, selon leur contexte économique. En revanche, elles affecteront aussi les pays importateurs de pétrole étant donné que cette matière énergétique est indispensable pour leur processus de production.

Dans ce sillage, après la crise pétrolière de 1973, la plupart des pays industrialisés se sont caractérisés par des faibles taux de croissance, des taux de chômage élevés et des tensions inflationnistes.

Les crises financières récentes, les tensions géopolitiques, ont constitué les principales raisons des chocs d'offres ou de demandes des produits pétroliers.

Ce travail présentera une esquisse empirique visant à évaluer l'impact des fluctuations des prix de pétrole sur l'économie algérienne. Dans un second lieu, nous allons essayer de tester l'effet de la crise financière internationale sur l'économie algérienne.

La première section exposera, une revue de la littérature empirique relative au sujet. La seconde section, sera dédiée à l'exposition de la nouvelle technique basée sur la modélisation ARDL. La troisième section, sera consacrée à la présentation des différents modèles, les variables, les caractéristiques de l'échantillon, les résultats des estimations et les différentes interprétations.

### **III.1 Revue de la littérature empirique**

Une large validation empirique s'est concentrée sur l'effet des variations des cours pétroliers sur les économies importatrices nettes de pétrole, sur la croissance économique, sur le taux d'inflation et sur le solde courant (Bruno et Sachs (1982), Ostry et Reinhart (1992), et Gavin (1990, 1992) ; Rebucci and Spatafora 2006). Dans ce sillage, l'effet des prix de pétrole, sur les pays importateurs nets de pétrole, dépend de la manière selon laquelle les revenus pétroliers des pays « pétrodollars » sont répartis dans les marchés du commerce et des capitaux.

Il y a lieu de remarquer que les résultats obtenus sont caractérisés par une controverse relative à ces derniers.

Les premières études (Rasche and Tatom, 1977, 1981; Darby, 1982; Hamilton, 1983; Burbidge and Harrison, 1984; Santini, 1985; Gisser and Goodwin, 1986) ont examiné la relation entre les prix de pétrole et l'activité économique suite à la récession économique mondiale perpétrée après le choc pétrolier de 1973.

Hamilton (1983) suggère que l'augmentation des prix de pétrole est considérée parmi les facteurs responsables de la majorité des récessions économiques des Etats-Unies après la seconde guerre mondiale.

En revanche, contrairement à Hamilton (1983), Hooker (1996), en utilisant le test de causalité de Granger, a trouvé que la hausse des prix des carburants, n'a aucun effet

statistiquement significatif sur les variables macroéconomiques des Etats-Unis après la crise pétrolière de 1973.

Rotemberg et Woodford (1996) ont prouvé que l'accroissement des prix a eu un effet négatif sur le niveau réel de la production et des salaires.

Plus récemment, Rogoff (2005) a mis en exergue les facteurs qui peuvent absorber une partie des chocs sur les prix : une efficacité énergétique, un marché financier solide, une meilleure efficacité de la politique monétaire et un marché de travail plus flexible.

Barsky et Kilian (2001, 2004) montrent que les distorsions sur le marché du pétrole vont probablement avoir des effets de contraction sur la performance macroéconomique américaine.

Lee et al(1995) ont employé une modélisation de type GARCH, pour montrer un effet négatif de la volatilité et le niveau des prix de pétrole sur la production industrielle mondiale.

Papapetrou (2001) a dégagé les mêmes résultats pour le cas de la Grèce, en utilisant un modèle VAR.

Miguel et al. (2003) se sont focalisés sur l'impact du prix de pétrole sur l'activité économique Espagnole. En estimant un modèle VAR, les auteurs ont révélé un effet négatif de long terme.

En utilisant un modèle VAR, Limin et al. (2010) ont montré l'existence d'une relation non linéaire entre les prix du pétrole et l'activité économique chinoise et son taux d'inflation.

Cunado et Perez de Gracia (2003) ont analysé la relation entre la fluctuation des prix des carburants et la conjoncture économique de 15 pays de l'Union européenne. En effet, la relation n'est identifiée qu'à court terme pour tous les pays. S'agissant de l'effet à long terme, elle n'est valide que pour les Royaume-Unis et l'Irlande dont l'effet demeure négatif.

On assiste à une rareté des travaux qui se sont focalisés sur la relation entre les prix de pétrole et les économies exportatrices nettes de pétrole tel que l'Iran, l'Arabie Saoudite, le Koweït et l'Indonésie.

En utilisant un modèle Var structurel, quelques études ont identifié quatre chocs : choc d'offre, choc sur les prix de pétrole, choc sur la demande réelle et nominale (Mehrara, 2007; Ozturk et al. 2010; Gudarzi and Sadr Sayed, 2012; Damette and Seghir, 2013; Behmiri and Pires Manso, 2013). Ces derniers ont montré que les chocs sur les prix de pétrole constituent une source de fluctuation d'output pour l'Arabie Saoudite, et l'Iran. A contrario, ce choc n'a pas eu d'effet sur l'économie koweïtienne et indonésienne.

Notre travail contribuera à la littérature empirique existante en testant l'effet d'un choc du prix de pétrole, sur l'équilibre interne et externe de l'économie algérienne en ayant utilisé la méthodologie ARDL linéaire proposée par Pesaran et al(2009). L'idée est de tester la présence d'un effet des changements des prix de pétrole sur un ensemble de variables macroéconomiques algériennes tels que les avoirs nets en devises et le PIB algérien.

#### ✓ **Comportement de l'économie algérienne durant la crise :**

Le problème de l'économie algérienne, est qu'elle est fortement tributaire de la situation des prix des carburants et se caractérise par une faible contribution du secteur privé et par la suite, une création d'emploi précaire.

✓ L'économie algérienne a établi un taux de croissance important, des excédents budgétaires et de la balance courante. Malgré les attaques terroristes perpétrées en 2007, l'Algérie a enregistré un taux de croissance de 4.6%. En 2009, l'Algérie a enregistré des baisses importantes des revenus pétroliers suite à une baisse des prix des matières premières. Le surplus budgétaire a enregistré une baisse de 14% par rapport au PIB.

✓ En dépit de la hausse des prix du pétrole élevés en 2008 (une moyenne de 97 dollars par baril), l'excédent financier gouvernemental a baissé de 3 points en comparaison de 2007 en raison à la forte facture alimentaire (8 Billions de dollars soit 2% du PIB) et ce suite à l'accroissement exorbitant des prix des produits alimentaires. La hausse des prix des produits alimentaires a créé des tensions inflationnistes qui ont

obligé la Banque Centrale d'Algérie à adopter une politique monétaire restrictive. Le taux d'inflation s'est élevé à 4.4% en 2018 et 6.1% pour le compte du premier trimestre de 2019.

✓ De même, les revenus fiscaux, se sont inscrits dans une baisse suite à la forte chute du prix de Baril qui a frôlé la barre de 35 dollars le Baril (le Brent) en 2009.

✓ Le taux de change évolue dans le cadre d'un régime de change à flottement administré qui oscille dans une bande non annoncée par les autorités monétaires. Les baisses des prix internationaux des carburants ont accru le degré d'incertitude lié à la situation des marchés financiers en affectant la monnaie algérienne. A partir du mois d'octobre 2008, le dinar algérien s'est déprécié face à l'euro et le dollar. La Banque Centrale d'Algérie a intervenu à plusieurs reprises pour soutenir le dinar algérien mais avec des montants moindres vu la baisse du surplus commercial.

✓ Etant donnée la hausse des carburants a position extérieure algérienne est restée solide jusqu'à 2008. En moyenne, le surplus de la balance courante est resté très élevé aux alentours de 24% du PIB.

✓ Les exportations ont enregistré une baisse depuis avril 2008 en lien avec la récession économique des Etats-Unis. Le surplus de la balance courante a baissé pour atteindre 15% du PIB en 2009 suite à la baisse des prix de pétrole et le déclin de la demande mondiale.

✓ Le taux d'endettement externe représente près de 1.7% du PIB avec des réserves de changes qui présentent près de 85% du PIB.

### **III.1.2 Impact de la crise de la dette souveraine sur les économies : une revue de la littérature empirique :**

La zone euro est une zone très stratégique, dans la mesure qu'elle accapare près de 16% et 29% du PIB mondial. A partir de 2007, quelques pays de la zone ont connu des déficits jumeaux (du compte des transactions courantes et du budget) plus marqués en

2009, avec des variations importantes entre les pays ayant des déficits internes et externes extrêmement importants.

En Mai 2010, la Grèce déclare faire face à des problèmes importants au niveau du secteur public. La crise de la dette grecque a présenté des risques importants de contagion aux pays comme le Portugal, l'Espagne, l'Irlande et l'Italie.

Les marchés financiers ont connu un déséquilibre important et les flux de commerces et de capitaux mondiaux ont enregistré une baisse importante.

Banerji et Dua (2010) ont examiné la synchronisation de la récession dans des pays développés et émergents pendant la crise financière mondiale 2008-2009. Les résultats suggèrent que la Chine et l'Inde ont enregistré une décélération dans leurs taux de croissance plutôt qu'une récession. Ces deux pays accaparent plus que 16% du PIB mondial (Fond monétaire international, 2014).

Anand et al(2012) ont examiné aussi l'impact de la crise de la dette souveraine de la Zone euro sur des pays émergents et développés. En revanche, Massa et al(2012) se sont focalisés sur la vulnérabilité des pays en voie de développement face à ladite crise. Il s'agit du Mozambique, du Nigéria, du Kenya et du Cameroun.

Dua et Tuteja (2015) ont étudié l'effet de la crise européenne sur la Chine et l'Inde. Les auteurs ont employé la technique de modélisation de changement de régime Markovien pour dissocier les différents régimes de croissance et de marchés financiers. Ils ont identifié le degré de résistance des deux économies face à la crise des dettes souveraines. Les résultats ont montré que la Chine présente des fondamentaux macroéconomiques qui résistent le plus face aux chocs externes.

Toutefois, les études économétriques qui ont essayé de tester la crise de la dette souveraine sur l'Algérie sont quasi absentes. De ce fait, nous allons essayer de tester l'effet de cette crise sur l'économie algérienne qui est touchée par le bais de plusieurs canaux.

## 1. Technique ARDL bound testing approach

On va aboutir à l'estimation d'un modèle ARDL. Plus précisément, on va adopter la technique de cointégration pour les bornes suggérées par Pesaran et al(2001). Cette procédure présente des avantages par rapport aux procédures classiques proposées par d'Engle-Granger ou de Johansen et Juselius.

**Premier Avantage :** Elle permet de tester la cointégration entre deux variables d'ordre de cointégration différent (  $I(0)$  et  $I(1)$  ). De ce fait, cette technique n'oblige pas de chercher à tester la présence des racines unitaires des séries en question. Toutefois, il ne faut pas avoir une série (  $I(2)$  ).

**Deuxième Avantage :** Elle permet d'obtenir des estimateurs plus efficaces dans le cas où le nombre des échantillons d'observations est réduit. Dans ce sillage, Narayan (2005) suggère que les estimateurs issus dans le cadre des procédures de cointégration classique, souffrent de problèmes de convergence dans le cas des échantillons de petites tailles.

La procédure de la cointégration pour les bornes est basée sur l'estimation de la version du modèle à correction d'erreur non restreint suivant :

$$\Delta \ln(x)_t = \alpha_0 + \sum_{i=1}^p \varphi_i \Delta \ln(x)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \theta_i \Delta \ln(y)_{t-i} + \delta_1 \ln(x)_{t-1} + \delta_2 \ln(y)_{t-1} + \varepsilon_t$$

Avec  $\ln(x)$ ,  $\ln(y)$  désignent le logarithme de deux variables aléatoires quelconques.  $\Delta$  désigne l'opérateur différence première, et  $p$  le nombre de retard optimal choisi en utilisant les critères d'informations d'Akaike et Schwartz.

Le test de cointégration proposé par Pesaran et al(2001), repose sur la statistique de Fisher (F) et ce pour tester la présence d'une relation de cointégration entre  $x$  et  $y$ .

La statistique F repose sur les deux hypothèses nulles et alternatives suivantes :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \delta_1 = \delta_2 = 0 \\ \text{contre} \\ H_1 : \delta_1 \neq \delta_2 \neq 0 \end{array} \right\}$$

La règle de décision est basée sur la comparaison de la statistique aux deux bornes : borne inférieure et supérieure. La première est calculée en supposant que toutes les variables sont I(1)). En revanche, la borne supérieure est calculée sur la base d'une stationnarité de toutes les variables (I(0)).

Il en résulte trois cas :

**1<sup>er</sup> cas :** Si F est supérieure la borne supérieure  $\Rightarrow$  il existe une relation de cointégration.

**2<sup>er</sup> cas :** Si F est comprise entre les deux bornes inférieures et supérieures  $\Rightarrow$  le test est non concluant.

**3<sup>er</sup> Cas :** si F est inférieure de la borne inférieure  $\Rightarrow$  absence de relation de Cointégration

S'il existe une relation de cointégration, l'équation de long terme s'écrit de la manière suivante :

$$\ln(x)_t = \alpha_1 + \sum_{i=1}^p \varphi_{1i} \ln(x)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \beta_{1i} \ln(y)_{t-i} + \mu_t \quad (2)$$

La relation de court terme, est basée sur le modèle à correction d'erreur (ECM) suivant :

$$\Delta \ln(x)_t = \alpha_2 + \sum_{i=1}^p \varphi_{2i} \Delta \ln(x)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \theta_{2i} \Delta \ln(y)_{t-i} + \psi ECM_{t-1} + \xi_t \quad (3)$$

Avec ;  $ECM_{t-1}$  est le terme de correction d'erreur :

$\psi$  désigne la vitesse d'ajustement

$$ECM_t = \ln(x)_t - \alpha_1 - \sum_{i=1}^p \varphi_{1i} \ln(x)_{t-i} - \sum_{i=0}^p \beta_{1i} \ln(y)_{t-i} \quad (4)$$

L'estimation issue du modèle ARDL est soumise à plusieurs tests de diagnostics :

- Test de stabilité des paramètres via le test de *CUSUM* et *CUSUM-square*
- Test de Ramsey reset : test de bonne spécification.

- Test de Lagrange de Breush- Godfrey (test d'autocorrélation des résidus d'ordre 4)
- Test d'effet ARCH.

### 3. effet du prix de pétrole et la crise financière sur les avoirs en devises

Dans ce qui suit, on va présenter le modèle économétrique adopté dans cette thèse, ainsi que les variables retenues. En effet, le modèle est emprunté du papier de Kilian et al (2008).

La méthodologie empirique dans la cadre de cette thèse s'articule autour d'un modèle ARDL qui peut s'écrire comme suit :

$$\ln(NFA)_t = \alpha_1 + \sum_{i=1}^p \varphi_{1i} \ln(NFA)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \beta_{1i} \ln(ROIL)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \theta_{1i} \ln(RM2)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \lambda_{1i} \ln(XENER)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \gamma_{1i} LREER_{t-i} + \mu_t$$

#### Avec :

-**Le logarithme des avoirs nets en devises** ( $\ln(NFA)_t$ ): c'est la variable qui mesure les avoirs nets en devises algériennes.

-**Le logarithme du prix du pétrole** ( $\ln(ROIL)$ ): c'est le prix du pétrole (le Brent) ajusté par l'indice de la consommation algérienne.

-**Le logarithme de la masse monétaire** ( $\ln(RM2)$ ): la masse monétaire au sens de M2 déflaté par l'indice des prix de la consommation.

-**Le taux de change** ( $\ln(REER)$ ): le logarithme de l'indice taux de change réel effectif.

**Le taux de change** ( $\ln(XENER)$ ): le logarithme des exportations des produits énergétiques.

### 3.1 Statistiques descriptives

**Tableau 1: Statistiques descriptives**

	Moyenne	Maximum	Minimum	Ecartype	Skewness	Kurtosis	Jarque Bera	P- value
LRNFA	3,221	5,164	1,247	1,499	0,049	1,330	3,614	0,164
LRM2	3,618	4,727	2,622	0,720	0,244	1,511	3,170	0,205
LREER	4,868	6,009	4,585	0,394	1,762	4,931	21,521	0,000
LROIL	4,079	5,039	2,888	0,589	0,109	1,854	1,758	0,415
LRXERNG	6,009	6,743	5,006	0,514	-0,304	1,653	2,821	0,244

D'après les analyses descriptives on, peut voir que le taux de croissance moyen des avoirs nets en devises est de 10.31%. Le taux de croissance moyen de la masse monétaire est de 5.3 % durant la période d'étude. S'agissant de la variable des exportations des produits énergétiques, elle affiche un taux moyen de 7.25%.

En ce qui concerne l'analyse de la volatilité, les résultats montrent que la variable relative aux avoirs nets en devises présente la variable la plus volatile en affichant un écart-type le plus élevé (+1.499). En revanche, le taux de change réel effectif affiche l'écart-type le plus faible (+0.394).

Le test de Jarque-Bera montre que tous les variables suivent des distributions normales, (p-value inférieure à 5%) à l'exception de la variable relative au taux de change réel effectif.

### 3.2 Matrice de corrélation

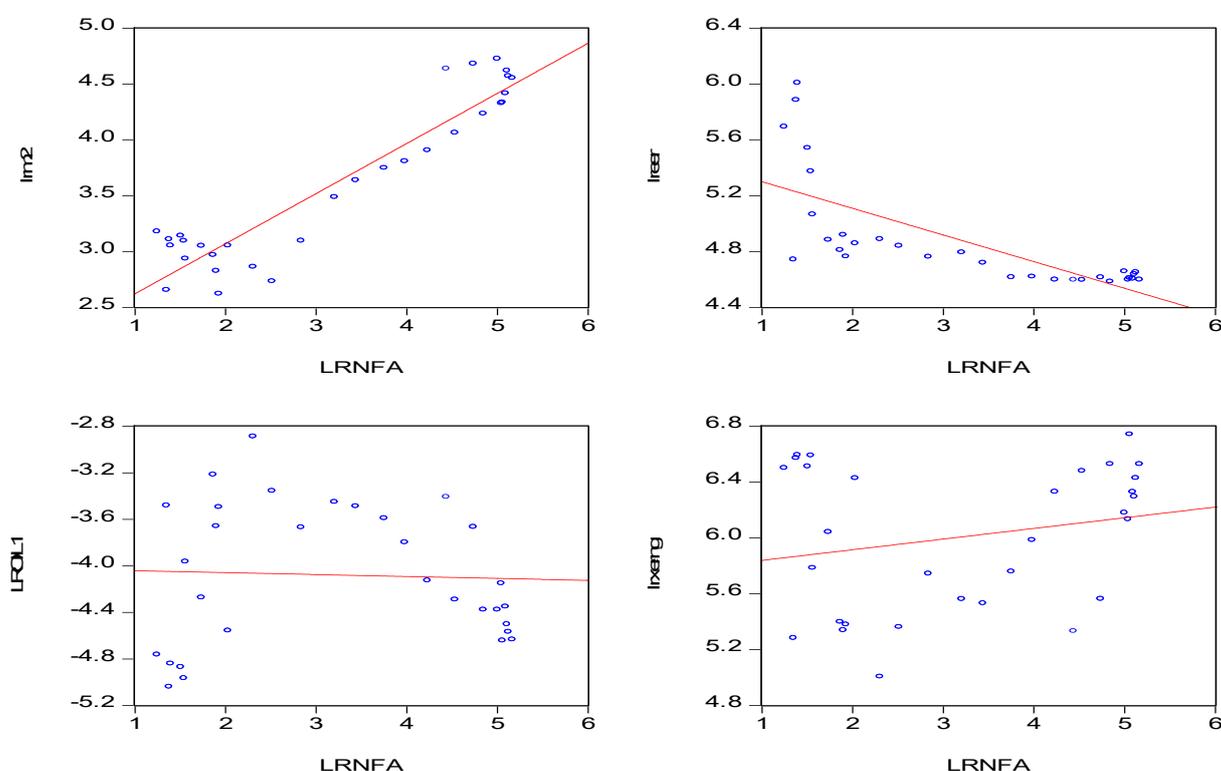
**Tableau 2: Matrice de corrélation**

	LRNFA	LRM2	LREER	LROIL1	LRXERN
LRNFA	1,0000	0,9348	-0,7188	-0,0423	0,2228
LRM2	0,9348	1,0000	-0,5188	-0,2336	0,3561
LREER	-0,7188	-0,5188	1,0000	-0,4802	0,3067
LROIL	-0,0423	-0,2336	-0,4802	1,0000	-0,9497
LRXERN	0,2228	0,3561	0,3067	-0,9497	1,0000

L'examen du tableau relatif à la matrice de la corrélation fait ressortir des corrélations positives et statistiquement significatives entre les avoirs nets en devises avec la masse monétaire (+0.93), et les exportations des produits énergétiques (+0.22). En revanche, la variable dépendante affiche une corrélation négative avec le taux de change réel effectif (-0.71) et la dette extérieure (-0.87).

### 3.3 Analyse Graphique

**Graphique 1 : Analyse de la corrélation entre le PIB et ses déterminants  
(nuage de points)**



L'examen approfondi, nous mène à remarquer l'existence d'une relation positive des avoirs nets en devises avec les variables suivantes : la masse monétaire, et les exportations des produits énergétiques. En revanche, le graphique des nuages des points affiche une corrélation négative avec le taux de change réel effectif et la dette extérieure.

L'étape suivante consiste à tester la présence d'une racine unitaire des différentes variables.

### 3.4 Test de racine unitaire :

**Tableau 3: résultat du test de racine unitaire d'ADF**

**Série en niveau**

<b>Variables</b>			
	<b>ADF</b>		<b>Conclusion</b>
Variable	Avec constante	Avec constante et tendance	
<b>LRNFA</b>	-1.41	0.45	Non stationnaire
<b>LRM2</b>	-0.59	-2.34	stationnaire
<b>LREER</b>	-5.05	-3.76	Non stationnaire
<b>LROIL</b>	-3.33	-2.79	Non stationnaire
<b>LRXERNG</b>	-1.35	-1.32	Non stationnaire

Pour le test ADF, les valeurs critiques sont (-2.69) pour la spécification avec constante et (-3.57) pour la spécification avec constante et tendance.

**Tableau 4: résultat du test de racine unitaire d'ADF**

**Série en différence première**

<b>Variables</b>			
	<b>ADF</b>		<b>Conclusion</b>
Variable	Avec constante	Avec constante et tendance	
<b>LRNFA</b>	-5.31	-5.66	stationnaire
<b>LRM2</b>	-2.31	-5.49	stationnaire
<b>LREER</b>	-	-	-
<b>LROIL</b>	-4.32	-4.38	stationnaire
<b>LRXERNG</b>	-4.23	-4.15	stationnaire

Pour le test ADF, les valeurs critiques sont (-2.69) pour la spécification avec constante et (-3.57) pour la spécification avec constante et tendance.

Les résultats de ces tests appliqués sur les séries en niveau et sur les séries en différence première sont donnés respectivement par les tableaux 3 et 4.

Les résultats montrent que toutes les variables sont non stationnaires en niveau (on rejette l'hypothèse de stationnarité des variables) à l'exception du taux de change réel

effectif. Pour les séries en différences premières, les valeurs du test ADF sont inférieures aux valeurs critiques, ce qui confirme que toutes les variables sont stationnaires en différences premières. En conclusion on peut dire que ces séries sont I(1) sauf le taux de change réel effectif qui s'avère I(0).

### 3.5 Résultats du test de cointégration de Pesaran :

Le tableau 11 expose les résultats des tests de cointégration de Pesaran et al (2001).

**Tableau 5: Résultats du Test de Cointégration pour les bornes de Pesaran : Variable dépendante: lnfa**

F-Statistique	Bornes inférieurs (à un seuil de 5%)	Bornes supérieures (à un seuil de 5%)	Conclusion
4.60	3.23	4.35	Cointégration

Les résultats révèlent une relation de cointégration entre les avoirs nets en devises et ses déterminants. Il existe une stabilité de long terme. En effet, la statistique F, dépasse la borne supérieure à un seuil de significativité de 5%.

### 3.6 Résultats des estimations

**Tableau 6 : Résultats des estimations des relations de court terme Variable dépendante: LNFA**

	Coefficient	T-stat	Coefficient
C	3.794649***	0.762640	4.975674
D(LREER)	-0.698096**	0.319374	-2.185824
D(LREER(-1))	1.050105***	0.351846	2.984556
D(LRXERNG)	0.252993*	0.141446	1.788627
D(LRXERNG(-1))	0.589784***	0.143818	4.100913
CointEq(-1)*	-0.711945***	0.148309	-4.800429
C	3.794649***	0.762640	4.975674
D(LREER)	-0.698096**	0.319374	-2.185824
Normalité	4.32(0.11)		
Hétéro	1.67(0.09)		
Cusum	Stable		
Auto	2.64(0.10)		
Reset	0.94(0.34)		

\*\*\*, \*\* et \* désignent la significativité à des taux respectifs de 1,5 et 10%. Reset test : test de bonne spécification. Heteroscedasticity test: test d'hétéroscédasticité sur les résidus. Autocorrélation test: test

*d'autocorrélation de la Grange entre les résidus. Arch : test effet Arch. Stabilité : Test de cusum square. S : Stable, NS : non stable*

**Tableau 7 : Résultats des estimations des relations de long terme, Variable dépendante: L<sub>nfa</sub>**

	Coefficient	Ecartype	t-stat
<b>LREER</b>	-0.365106*	0.190357	-1.918005
<b>LROIL</b>	0.651980***	0.180529	3.611504
<b>LRXERNG</b>	2.151128***	0.319381	6.735292
<b>LRM2</b>	0.579212**	0.239300	2.420444
<b>R<sup>2</sup></b>	0.98		

\*\*\*, \*\* et \* désignent la significativité à des taux respectifs de 1,5 et 10%.

L'estimation a été faite en utilisant le logiciel eviews10 .

Les résultats montrent une bonne spécification du modèle ARDL. En effet, on accepte l'hypothèse nulle c'est-à-dire une absence d'autocorrélation, d'hétéroscédasticité et de la non normalité des résidus (p-value est supérieure à 5%). Dans le même sillage, le test de Ramsey reset, montre que le modèle est bien spécifié. En effet, on ne rejette pas l'hypothèse nulle de la bonne qualité du modèle (p-value est supérieure à 5%).

S'agissant de l'impact du prix de pétrole sur les avoirs nets en devises, il demeure positif et statistiquement significatif à un seuil de 1%. Une hausse du prix de pétrole de 10% génère une augmentation des avoirs nets en devises à long terme de 6.5 %. En revanche, à court terme, l'effet du prix de pétrole n'a pas d'effet statistiquement significatif sur les réserves en devises.

Les exportations des produits pétroliers interviennent dans l'explication des réserves en devises par un coefficient positif et statistiquement significatif. Le coefficient demeure à l'ordre de 2.15 : une hausse de 10 % des exportations énergétiques entraîne à long terme une hausse des réserves en devises de 21.25%. L'effet à court terme aussi demeure positif et statistiquement significatif. Le coefficient est de 0.58. Ce résultat montre que les exportations des produits énergétiques sont un facteur très important dans la détermination de la dynamique des avoirs en devises.

Les résultats montrent aussi, que le taux de change réel effectif exhibe un impact négatif et statistiquement significatif sur la variable endogène à long terme. En revanche, l'effet à court terme demeure positif. Il s'avère que la dépréciation réduit les réserves à court terme mais elle aura un effet positif à long terme.

En effet, à long terme, La dépréciation réelle de la monnaie domestique, encourage les exportations de biens et augmente l'excédent commercial.

La dépréciation de la monnaie contribue au financement des exportations et allège le fardeau de l'endettement extérieur. Elle incite les firmes locales à une meilleure maîtrise de la technologie qui leur permet d'améliorer leurs niveaux de compétitivités et de se positionner sur le marché mondial. Chemin faisant, la technologie peut se diffuser auprès des firmes des secteurs non exportateurs et améliorer ainsi leurs productivités. Ce résultat va dans le même sens que ceux de Jay (1973), Krueger (1978), Feder (1983) et Kao, Chiang et Chen (1999). En effet, une demande accrue des biens destinés à l'exportation crée une incitation à la spécialisation dans le secteur d'exportation, à une économie d'échelle et à une réallocation des ressources des secteurs économiquement moins efficaces vers le secteur d'exportation. En outre, un accroissement des exportations entraîne une amélioration de la qualité de la main d'œuvre, de l'apprentissage et des techniques managériales et entrepreneuriales appliquées (David et Lowey, 1998 ; Lal et Rajapatrana, 1987).

Finalement la masse monétaire au sens de M2 exhibe un effet statistiquement significatif seulement à long terme. Ce résultat confirme la théorie selon laquelle une augmentation de la masse monétaire suite à une expansion monétaire affecte positivement les réserves en devises.

Afin de détecter l'impact de la crise souveraine de la zone Euro, nous allons faire une extension de notre modèle qui sera comme suit :

$$\ln(NFA)_t = \alpha_1 + \sum_{i=1}^p \varphi_{1i} \ln(ROIL)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \beta_{1i} \ln(DETTE)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \theta_{1i} \ln(RM2)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \lambda_{1i} \ln(XENER)_{t-i} + \sum_{i=0}^p \gamma_{1i} LREER_{t-i} + \lambda * d2009 + \mu_t$$

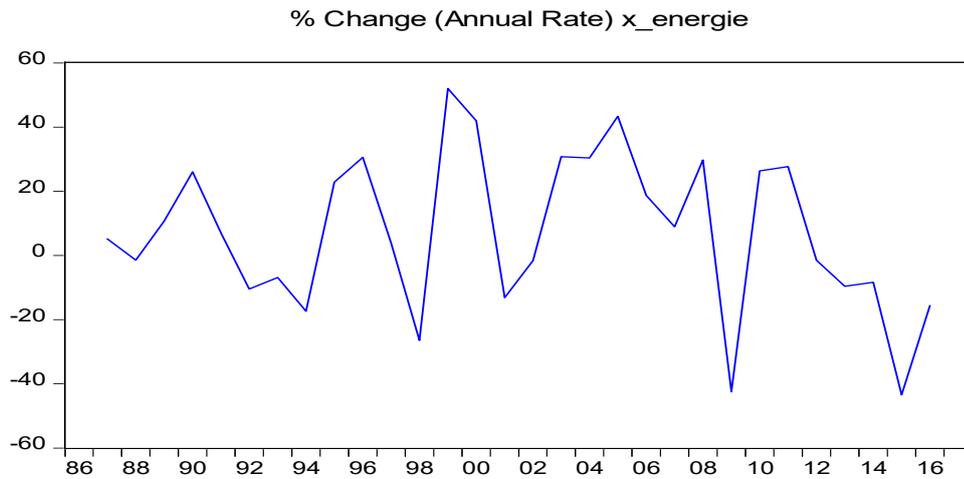
Avec D2009 : est une variable dummy qui prend 1 pour l'année 2009 (date de la crise de dette souveraine européenne) et 0 sinon.

**Tableau 8 : Résultats des estimations des relations de court terme**  
**Variable dépendante: Lnfa (inclusion de la crise financière)**

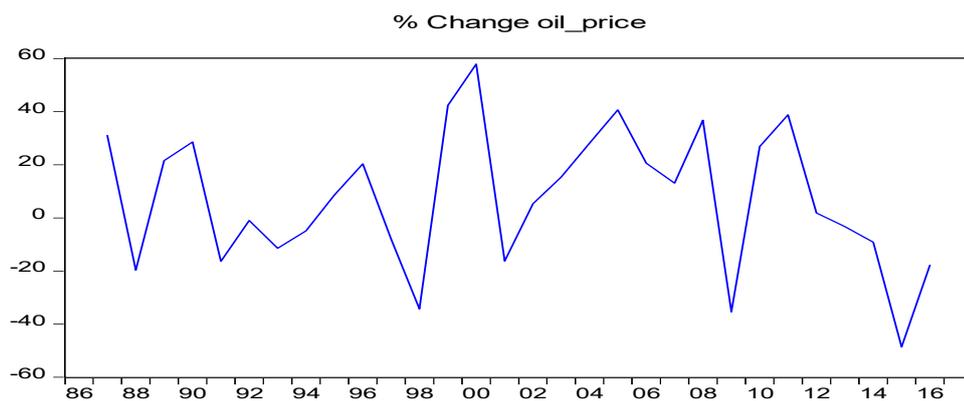
	Coefficient	T-stat	Coefficient
<b>C</b>	-33,38403***	2,477767	-13,47343
<b>D(LRNFA(-1))</b>	3,378642***	0,28573	11,82461
<b>D(LRNFA(-2))</b>	0,772201***	0,101869	7,580343
<b>D(LDEBT)</b>	0,699043***	0,082129	8,51155
<b>D(LDEBT(-1))</b>	0,350649***	0,078182	4,485021
<b>D(LDEBT(-2))</b>	1,876162***	0,160039	11,72315
<b>D(LREER)</b>	2,807544***	0,273879	10,25103
<b>D(LREER(-1))</b>	3,208292***	0,230027	13,94745
<b>D(LREER(-2))</b>	1,397979***	0,209493	6,67317
<b>D(LROIL1)</b>	3,309515***	0,299157	11,06279
<b>D(LROIL1(-1))</b>	-0,842646***	0,184365	-4,570529
<b>D(LROIL1(-2))</b>	-3,720831***	0,2583	-14,40507
<b>D(LRXERNG)</b>	6,21493***	0,466365	13,32631
<b>D(LRXERNG(-1))</b>	-3,704519***	0,366073	-10,11961
<b>D(LRXERNG(-2))</b>	-5,471271***	0,380562	-14,37683
<b>D(LRM2)</b>	-5,656471***	0,544122	-10,39559
<b>D(LRM2(-1))</b>	1,462528***	0,268257	5,451967
<b>D(LRM2(-2))</b>	3,716449***	0,300546	12,36567
<b>D2009</b>	-0,658421***	0,113133	-5,819869
<b>CointEq(-1)*</b>	-0,509349***	0,103897	-4,902436
<b>R<sup>2</sup>=0.99</b>			

Les résultats montrent d'une manière très claire, la baisse des avoirs nets en devises de l'Algérie durant la crise de la dette souveraine dans la mesure où la variable D2009 affiche un effet négatif et statistiquement significatif. En effet, la crise a engendré une baisse des prix internationaux du pétrole de 49% ce qui a engendré une chute importante des exportations énergétiques de 42.46% (comme le montre les graphiques suivants).

### *Taux de croissance des exportations énergétiques de l'Algérie*



### *Taux de croissance du prix de pétrole*



#### **4. effet du prix de pétrole et la crise financière sur la production algérienne :**

A la lumière des considérations empiriques évoquées ci-dessus, nous allons estimer le modèle suivant qui évoque une possible relation non linéaire entre les transferts de fonds et la production, tel que montré par Hassen et Shakur (2017).

Le modèle s'écrit comme suit :

$$\ln\_PIB_t = \eta + \beta_1 OIL_t + \beta_3 * OUV_t + \beta_5 * LREER_t + \beta_6 * INV_t + \beta_7 * TSP + \beta_8 * d2009 + \varepsilon_t$$

$$T = 1986 - 2017$$

Avec :

*PIB<sub>t</sub>*: Le PIB par habitant de l'année (t) (En millions de dinars)

*OIL*: le prix de pétrole (Brent). (Source *WDI World développement indicateur*)

*OUV* : taux d'ouverture commerciale. (Source : *WDI World développement indicateur*)

*REER* : l'indice du taux de change réel effectif. (Source : *WDI World développement indicateur*).

*INV* : le taux d'investissement. (*WDI World développement indicateur*).

*TSP*: le taux d'inscription dans l'enseignement primaire. (*WDI World développement indicateur*).

*D2009* : variable binaire qui prend 1 si t=2009 et 0 sinon. Cette variable est introduite pour capter l'effet de la crise souveraine.

$\varepsilon_t$  : Le terme d'erreur

*Ln* : l'opérateur « logarithme népérien »

#### 4.1 Statistiques Descriptives

**Tableau 9: Statistique Descriptives**

	Moyenne	Maximum	Minimum	Ecart type	Skewness	Kurtosis	JarqueBera	P-value
GROWTH	0,011463	0,059058	-0,043244	0,02544	-0,37278	2,714398	1,195177	0,550137
INV	35,87101	52,21935	22,44697	7,801423	0,388631	2,210811	2,351667	0,308562
LPIB	11,64656	11,89806	11,3807	0,141643	0,179275	2,073798	1,890614	0,38856
M2PIB	61,24085	83,82403	33,00584	13,20258	-0,298724	2,379089	1,423075	0,490889
OIL	3,551304	4,601865	2,668616	0,657394	0,344996	1,617377	3,183647	0,203554
OUV	58,72471	76,68452	32,68458	10,8181	-0,365123	2,512855	1,476922	0,477849
TSP	99,93028	119,3651	78,1511	10,45524	0,248744	2,097036	2,037107	0,361117

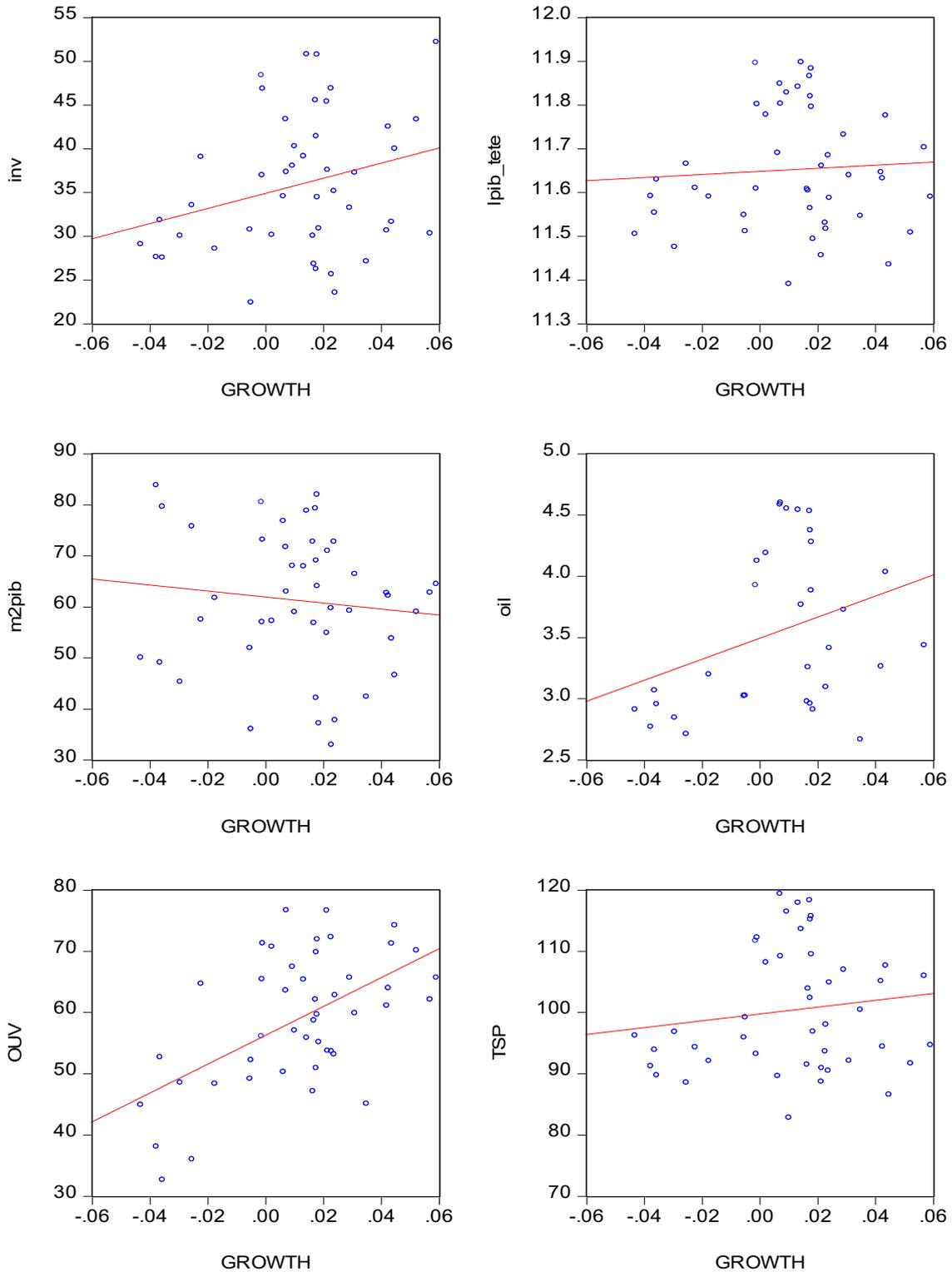
D'après les analyses descriptives on peut voir que le taux de croissance moyen de l'Algérie est de 1.1 %. Le taux d'investissement moyen est de 35.87 % durant la période d'étude. S'agissant de la variable du taux d'ouverture, elle affiche un taux moyen de 58.72%.

En ce qui concerne l'analyse de la volatilité, les résultats montrent que la variable relative à la masse monétaire au sens de M2 présente la variable la plus volatile en affichant un écart-type le plus élevé (+13.20). En revanche, la variable afférente au taux de croissance (GROWTH) affiche l'écart-type le plus faible (+0.02).

Le test de Jarque-Bera montre que toutes les variables suivent des distributions normales, (p-value inférieure à 5%).

## 4.2 Analyse Graphique

**Graphique 2 : Analyse de la corrélation entre le PIB et ses déterminants  
(nuage de points)**



L'examen approfondi, nous mène à remarquer l'existence d'une relation positive du taux de croissance avec toutes les variables sauf pour le cas de la variable M2PIB.

L'étape suivante consiste à tester la présence d'une racine unitaire des différentes variables.

#### 4.3 Test de racine unitaire :

Il est primordial de tester la présence d'une racine unitaire dans les séries d'études. Le but étant d'éliminer le risque de régression fallacieuse.

**Tableau 10 : Test ADF sur les séries en niveau :**

variable	Avec constante		Avec constante et tendance	
	ADF	VC 5%**	ADF	VC 5%**
INV	-1.19	-2.91	-1.17	-3.51
LPIB_	-1.27	-2.91	-1.79	-3.51
M2PIB	-1.39	-2.91	-1.26	-3.51
OUV	-1.96	-2.91	-2.32	-3.51
TSP	-1.47	-2.91	-1.17	-3.51

\*\* , valeurs critiques à un seuil de 5%.

**Tableau 11 : Test ADF sur les séries en différence première :**

variable	Avec constante		Avec constante et tendance	
	ADF	VC 5%**	ADF	VC 5%**
INV	-6.66	-2.91	-5.41	-3.51
LPIB	-3.75	-2.91	-3.80	-3.51
M2PIB	-5.46	-2.91	-5.45	-3.51
OUV	-5.05	-2.91	-5.14	-3.51
TSP	-3.35	-2.91	-3.32	-3.51

\*\* , valeurs critiques à un seuil de 5%.

Les résultats de ces tests appliqués sur les séries en niveau et sur les séries en différence première sont donnés par les tableaux 3 et 4. Les résultats montrent que les différents sont non stationnaires en niveau (on rejette l'hypothèse de stationnarité des variables). Pour les séries en différence première, les valeurs du test ADF sont inférieures aux valeurs critiques, ce qui confirme que toutes les variables sont stationnaires en différence première. Etant donné que toutes les variables sont toutes intégrées en même ordre, il y a lieu de passer à tester la présence des relations de cointégration, et ce, pour toutes les spécifications.

#### 4.4 Test de cointégration de Johansen :

**Tableau 13: résultat du Test de cointégration de Johansen (lambda max)**

hypothèse	valeur propre	Max statistic	VC 5%**	Nombre de relations obtenus
<b>Zéro</b>	0.871577	61.57285	43.41977	<b>1</b>
<b>Au plus 1</b>	0.675477	33.76199	37.16359	

\*\* , valeurs critiques à un seuil de 5%.

Les résultats statistiques de Lambda-max de Johansen, révèlent l'existence d'une seule relation de Co-intégration.

L'étape suivante consiste à estimer la relation de long terme et les fonctions de réactions impulsionnelles, issues du modèle VECM (*Impulsion reactionfunction* IRF ci-après).

#### 4.7 Résultats des estimations

L'estimation de la relation de long terme est récapitulée dans le tableau qui suit :

**Tableau 14: Résultats des estimations de la relation à long terme pour la méthode des moindres carrés modifiées (FMOLS)**

	Coefficient	Ecartype	t de Student
M2PIB	0.003409***	0.000241	14.15747
OIL	0.073787***	0.010048	7.343124
INV	0.003771***	0.000539	6.996033
OUV	0.001485***	0.000479	3.102365
TSP	0.002341***	0.000605	3.866507
CONSTANTE	7.340074***	0.038934	188.5242
D2009	-0.044343***	0.012921	-3.431825

(\*\*\*), (\*\*) et (\*) correspondent respectivement à la significativité statistique à 1%, 5% et 10%

La relation de long terme est estimée par la méthode des moindres carrées modifiées, proposées par Pedroni qui permet d'éliminer le problème d'endogénéité de long terme des variables explicatives.

Les résultats montrent que la variable afférente au prix de pétrole a un impact négatif et statistiquement significatif. En effet, les épisodes des prix élevés de pétrole sont caractérisés par des forts taux de croissance économique tirés par les exportations des dits produits.

La variable binaire relative à la crise de dette souveraine affiche un effet négatif sur la croissance. La crise de la dette souveraine a eu un effet négatif sur la croissance économique algérienne. En effet, la crise a permis la baisse de la demande étrangère qui émane de la Zone euro, réduisant par la suite des exportations pétrolières algériennes et par la suite la croissance économique.

La variable afférente aux taux d'investissement affiche un impact positif et statistiquement significatif. Ce résultat corrobore avec la théorie économique qui considère l'investissement comme un moteur de croissance économique. L'investissement est un moyen d'élever la productivité globale des facteurs, en ce qu'il permet d'incorporer le progrès technique à l'appareil de production.

Le taux d'ouverture, intervient dans l'explication du PIB, généralement par des coefficients positifs et statistiquement significatifs. En effet, des économistes suggèrent que les exportations mènent à une hausse de la productivité.

Les exportations contribuent en facilitant la mobilité du facteur travail et l'accumulation du capital. En théorie, il y a une relation bidirectionnelle entre le commerce et la productivité. Une politique basée sur la promotion des exportations permet aux entreprises de mieux maîtriser la technologie qui deviennent plus compétitives pour se positionner sur le marché mondial. De ce fait, la dite technologie peut diffuser pour améliorer la productivité des firmes des secteurs non exportateurs (Jay (1973), Krueger (1978), Feder (1983) et Kao, Chiang et Chen (1999)). De même les exportations peuvent mener à une réallocation des ressources des secteurs économiquement moins productifs vers le secteur d'exportation, et permet à la

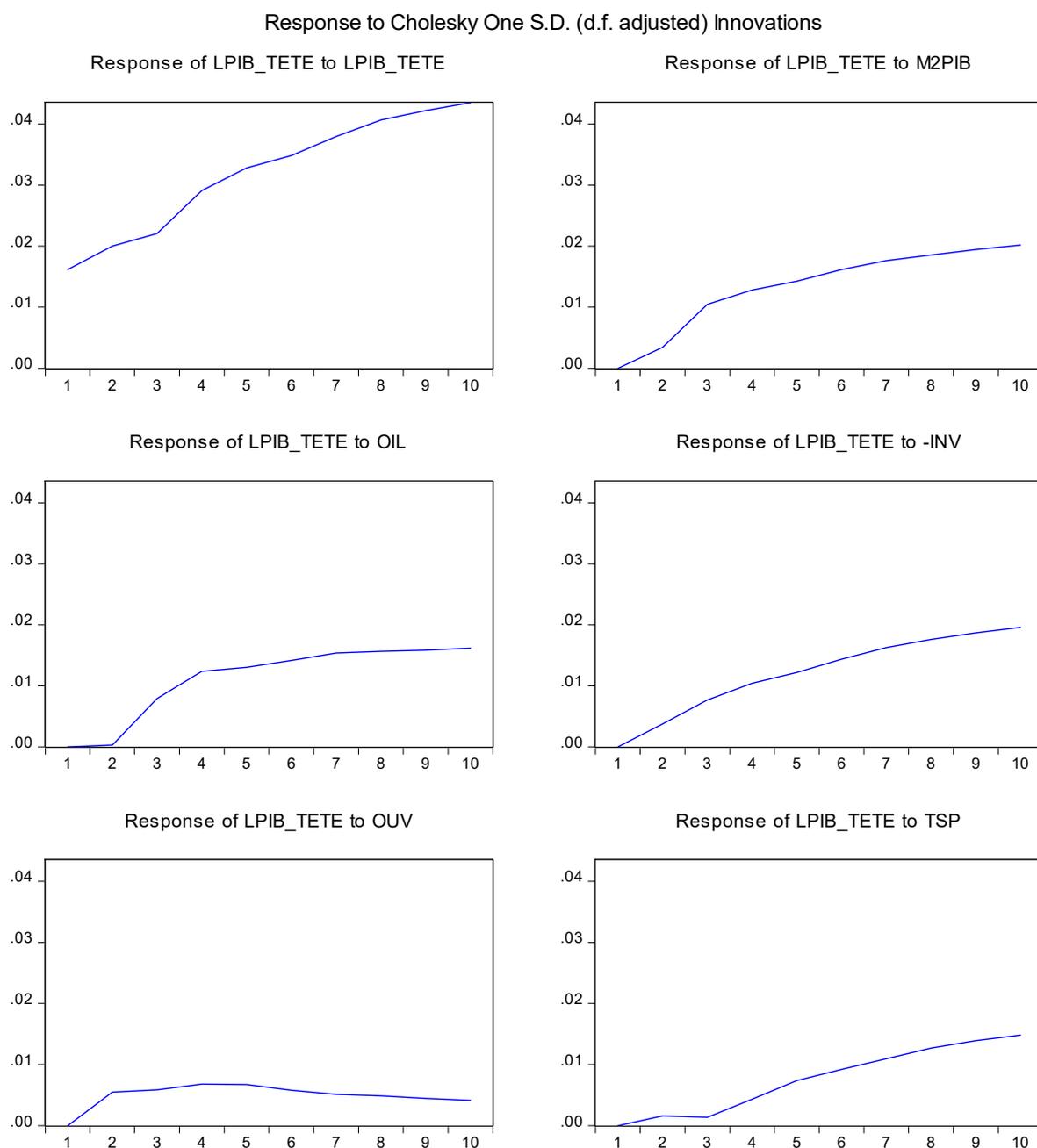
formation d'une meilleure qualité de la main d'œuvre. David et Lowey, 1998 ; Lal et Rajapatrana, 1987).

D'un autre côté, l'importation de biens permet d'acquérir des biens d'équipements indispensables au processus de production domestique. En effet, (Feder (1983) et Kao, Chiang et Chen (1999)), suggèrent que les importations sont un canal de transfert de technologie menant à la productivité des firmes du pays domestique.

Le capital humain semble avoir un effet positif et statistiquement significatif sur le PIB. Cet effet demeure statistiquement significatif. L'Algérie doit être dotée d'une main d'œuvre qualifiée capable d'assimiler la technologie étrangère. (Mankiw, Romer et Weil (1992)).

Après avoir discuté les différents résultats d'estimations des relations à long terme, il y a lieu d'entamer l'analyse des IRF.

### Graphique3 : réactions du PIB suite à un choc positif des différentes variables



D'après le graphique 3 on peut conclure qu'il existe une réponse positive du PIB, suite à un choc positif sur le prix de pétrole. Un choc sur l'innovation de la variable « oil » induit une hausse de la croissance principalement à partir de la deuxième année et il reste positif pour le reste de la période.

## ***Conclusion***

Dans ce chapitre, on a identifié l'impact des prix de pétrole et la crise des dettes européennes sur les avoirs en devises et la production de l'Algérie. Dans un second temps, on a détecté les déterminants macroéconomiques des avoirs en devises. Les résultats empiriques sur des données en fréquence annuelle (1986-2017), ont montré qu'une baisse des prix de pétrole lors de la crise a baissé les réserves en devises et la production algérienne.

Aussi, l'Algérie doit s'atteler à mener des stratégies bien visées, afin de résister face aux chocs externes.

## Conclusion Générale

---

L'amélioration de l'efficacité des investissements publics devra constituer un défi important pour l'Algérie. A l'instar des pays riches en ressources, l'Algérie a profité des périodes budgétaires conséquentes pour investir massivement dans les infrastructures publiques. Cependant, l'effet d'entraînement de ces investissements sur les autres secteurs notamment l'industrie locale n'a pas été à la hauteur des attentes. De même que leurs coûts et leurs délais de réalisation n'ont pas toujours été maîtrisés. Ce qui a réduit d'autant le rendement de ces investissements. De plus, le développement de certains secteurs productifs dépend de la prépondérance des hydrocarbures qui rendent le pays vulnérable au retournement de conjoncture. Les secteurs industriel et agricole peinent à répondre aux besoins du pays et la structure des importations montre que le tissu industriel ne parvient pas à répondre à la forte demande du marché intérieur. L'Algérie est également un des principaux importateurs de produits agricoles du continent africain.

La difficulté consistera à gérer la transition d'une économie de rente vers une économie tirée des secteurs productifs (industrie-agriculture) et enfin inverser la tendance au recours massif aux importations qui constituera l'un des enjeux majeurs pour l'économie algérienne.

Ce dernier objectif, condition essentielle pour parvenir à un développement durable doit modifier les modes actuels de production, de consommation, et d'occupation du territoire.

Pour parvenir à un développement durable, les modes actuels de production, de consommation et d'occupation du territoire devront être modifiés, c'est pourquoi et compte tenu de la situation complexe et incertaine des énergies fossiles, le recours aux EnR est devenu une nécessité en Algérie pour assurer un avenir énergétique durable et garder un environnement sain tout en préservant les énergies conventionnelles.

Pour accompagner et réussir le programme des énergies renouvelables, l'Algérie doit renforcer son tissu industriel pour être à l'avant-garde des mutations positives, aussi bien sur les plans industriel et technique que sur les plans de l'ingénierie et de la recherche. L'Algérie sera appelée pour ce faire à s'investir totalement et intelligemment.

## Références Bibliographiques

---

[1] Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2017),

[1] A.M, « Fonds de régulation des recettes (FRR) : Le seuil du solde minimum obligatoire supprimé ». *Journal Transaction d'Algérie*. Article disponible sur le site : <http://www.transactiondalgerie.com/index.php/actualite/3445-fonds-de-regulation-des-recettes-frr-le-seuil-du-solde-minimum-obligatoire-supprime>

[1] Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), « Etude de la JICA relative à la situation du climat des investissements en Algérie. Rapport final ». Février 2018. p11.

[1] Ahmed Ali. A, « La législation Foncière agricole en Algérie et les formes d'accès à la terre ». *CIHEAM, Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches ; n°66*. 2011. Article disponible sur le site : <http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=801372>

[1] Algérie Presse Service, « Dattes : plus de 91 millions de da pour la lutte contre le Boufaroua et le Myelois ». Le 18 juin 2020. Article disponible sur le site : [https://www.aps.dz/regions/106356-dattes-plus-de-91-millions-de-da-pour-la-lutte-contre-le-boufaroua-et-le-myelois#:~:text=Cette%20op%C3%A9ration%20pr%C3%A9ventive%20de%20lutte,Ouargla%20\(635.000\)%2C%20Tamanrasset%20\(](https://www.aps.dz/regions/106356-dattes-plus-de-91-millions-de-da-pour-la-lutte-contre-le-boufaroua-et-le-myelois#:~:text=Cette%20op%C3%A9ration%20pr%C3%A9ventive%20de%20lutte,Ouargla%20(635.000)%2C%20Tamanrasset%20()

[1] Ali Mebroukine, Telos, « L'économie algérienne en panne sèche ». *Magazine économique Slate.fr*. Le 24 octobre 2019. Article disponible sur le site : <https://www.slate.fr/story/183288/algérie-crise-economique-politique-modele-rentier-petrole-importations-diversification-production>

[1] Alicia Cazaly, « Panneaux solaires dans le Sahara, solution au problème des énergies renouvelables ? » Le 25 mars 2021. <https://www.fournisseur-energie.com/panneaux-solaires-sahara-solution-energies-renouvelables/#:~:text=L'Alg%C3%A9rie%20est%20compos%C3%A9e%20%C3%A0,d%C3%A9sertiques%20situ%C3%A9es%20dans%20le%20Sahara.&text=Il%20part%20du%20constat%20que,le%20monde%20entier%20en%20%C3%A9lectricit%C3%A9>

[1] Amar Khelif, « Expérience, Potentiel et marché photovoltaïque algérien ». *New Energy Algeria (NEAL)*. 2010. P3.

[1] APS, « Algérie-échanges commerciaux : l'Europe principale partenaire en 2019 ». *Journal Algérie Presse Service*. Lundi 24 février 2020. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/102097-algerie-echanges-commerciaux-l-europe-principale-partenaire-en-2019#:~:text=En%20g%C3%A9n%C3%A9ral%2C%20les%20six%20principaux,l'Allemagne%20et%20la%20Turquie>

[1] APS, « Filière pomme de terre : la régulation et l'exportation, principaux objectifs ». *Journal Algérie Presse Service*. Le 02 novembre 2021. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/112228-filiere-pomme-de-terre-la-regulation-du-marche-et-l-exportation-principaux-objectifs#:~:text=Dans%20l'objectif%20de%20rationalisation,'exportation%2C%20indique%20le%20documen>t.

[1] APS, « APN : présentation du projet de loi de règlement budgétaire 2016 ». *Algérie Presse Service*. Le 28 novembre 2018. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/81353-apn-presentation-du-projet-de-loi-de-reglement-budgetaire-2016-devant-la-commission-competente#:~:text=La%20liquidit%C3%A9%20du%20FRR%20a,selon%20les%20explications%20du%20mini>stre.

[1] Arezki Benali, « Attar : « le Projet Desertec est dépassé et il faut l'oublier » ». *Le journal Algérie Eco*. Le 31 août 2020. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2020/08/31/attar-le-projet-desertec-est-depasse-et-il-faut-loublier/>

[1] Arezki Benali, « Transport du gaz algérien vers l'Europe : les revenus du Maroc ont baissé de 55% en 2020 ». *Le journal d'information Algérie Eco*. Le 05 mai 2021. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2021/05/05/transport-du-gaz-algerien-vers-leurope-les-revenus-du-maroc-ont-baisse-de-55-en-2020/#:~:text=National-Transport%20du%20gaz%20alg%C3%A9rien%20vers%20l'Europe%20%3A%20Les%20revenus%20du,baiss%C3%A9%20de%2055%25%20en%202020&text=Le%20gazoduc%20Maghreb%2DEurope%2C%20mis,l'Euro>pe%20via%20le%20Maroc.

[1] Banque Africaine de Développement, « Document de stratégie pays intérimaire 2016-2018 ». Octobre 2016. p10.

[1] Banque d'Algérie, « Rapports annuels d'Algérie 2015 – Chapitre V : Finances publiques ». 2015. p56. Rapport disponible sur : <https://www.bank-of-algeria.dz/html/communicat2015.htm>

[1] Banque d'Algérie, « Rapport annuel 2015 : Evolution monétaire et économique en Algérie ». Novembre 2016. p20.

[1] Banque Mondiale, « Algérie : rapport de suivi de la situation économique ». Avril 2016. Article accessible sur le site : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria/publication/economic-outlook-spring-2016>

[1] Benjamin Polle, « Premier prêt de la BAD à l'Algérie depuis dix ans ». *Journal Le Jeune Afrique*. Le 03 novembre 2016. Article accessible sur le site : <https://www.jeuneafrique.com/370875/economie/bad-accorde-900-millions-de-dollars-a-lalgerie/#:~:text=Le%20conseil%20d'administration%20de,de%20900%20millions%20d'euros>

[1] Bouyacoub, A. « Emploi, formation et employabilité en Algérie : quelle problématique ? ». Conférence euromaghrebine sur la Formation et l'Employabilité, 27-29 avril 2002, OIT. Alger.

[1] Bouzid A, Boudedja K, Cheriet F, Bouchetara M, Mellal A. 2020. « Facteurs influençant l'adoption de l'innovation en agriculture en Algérie. Cas de deux cultures stratégiques : le blé dur et la pomme de terre ». *Cah. Agric.* 29: 15.p3. <https://doi.org/10.1051/cagri/2020013>

[1] Chaib Baghdad, Nouredine Menaguer, Mohamed Bezzaouiya, « Politique d'austérité en Algérie : Décision appropriée ou précipitée ». *Dossier de recherches en économie et gestion. Dossier n°7. Mars 2019. p75.*

[1] Charlotte Bozonnet, « Etranglée par la chute de ses revenus, l'Algérie se prépare à l'austérité et s'endette ». *Journal Le Monde. Le 12 novembre 2016. Article disponible sur le site :*  
[https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/11/12/etranglee-par-la-chute-de-ses-revenus-l-algerie-se-prepare-a-l-austerite-et-s-endette\\_5030023\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/11/12/etranglee-par-la-chute-de-ses-revenus-l-algerie-se-prepare-a-l-austerite-et-s-endette_5030023_3234.html)

[1] Christian Eboulé, « Algérie : le dinar poursuit sa dégringolade vis-à-vis de l'euro et du dollar ». *TV5Monde. Le 17 août 2020. Article disponible sur le site :* <https://information.tv5monde.com/afrique/algerie-le-dinar-poursuit-sa-degringolade-vis-vis-de-l-euro-et-du-dollar-369891>

[1] Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), « Cadre de politique commerciale : Algérie – Politiques Commerciales et Diversification ». Juillet 2017.p4

[1] Direction générale des douanes, « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. – Période : Premier trimestre de l'année 2020 ». p9.

[1] Djamel Belaid, « Culture et conservation de la pomme de terre en Algérie ». *Collection dossiers agronomiques. Edition 2015. p59.*

[1] E. HAU. « Wind turbines, fundamentals, technologies, application ». *Economics, 2nd edition. Spring 2005.*

[1] FAO. 2015. *AQUASTAT Profil de Pays – Algérie. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome, Italie.p5.*

[1] Fatima Houari, « Liste des 851 produits interdits à l'importation ». *Le journal Algérie Eco. Le 24 décembre 2017. Article disponible sur le site :* <https://www.algerie-eco.com/2017/12/24/algerie-eco-publie-liste-provisoire-851-produits-interdits-a-limportation/>

[1] FioulMarket, « Baisse du prix du pétrole : quelles causes, et comment relancer le marché ? ». *Article publié le 11/04/2016. Accessible sur le site :* <https://www.fioulmarket.fr/actualites/baisse-prix-petrole-quelles-causes-comment-relancer-marche>

[1] Groupe de la Banque Mondiale, « Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie – Gestion des répercussions de la chute brutale des prix du pétrole ». *Automne 2016. p7.*

[1] Groupe de la Banque Mondiale, « Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie- Gestion des répercussions de la chute brutale des prix du pétrole ». *Automne 2016.p13.*

[1] GVAPRO, « L'Algérie n'importera plus de semence de pomme de terre à partir de 2022 ». Groupe de valorisation des produits agricoles. Conférence de presse. Le 22 janvier 2020. Article disponible sur le site : <http://www.gvapro-dz.com/lalgerie-nimportera-plus-de-semence-de-pomme-de-terre-a-partir-de-2022/>

[1] H. Abderrazek, K. Gasmi, « Les énergies renouvelables, un pilier de développement de l'agriculture algérienne - Cas de l'énergie éolienne ». *Revue des énergies renouvelables*. Vol 19 N°3. 2016. p506.

[1] H. Abderrezak, K. Gasmi, « Les énergies renouvelables, un pilier de développement de l'agriculture algérienne – Cas de l'énergie éolienne ». *Revue des énergies renouvelables* Vol. 19. N°3. 2016. p505.

[1] Hadeid M, Bellal SA, Ghodbani T, Dari O. 2018. « L'agriculture au Sahara du sud-ouest algérien : entre développement agricole moderne et permanences de l'agriculture oasisienne traditionnelle ». *Cah. Agric.* 27: 15005.

[1] Hafedh Moussaoui, « La commercialisation de la datte lourdement impactée par la Covid-19 : coup dur pour les producteurs ». *Quotidien El Watan*. Le 14 octobre 2020. Article disponible sur le site : <https://www.elwatan.com/edition/actualite/680051-14-10-2020>

[1] Hakim Ould Mohamed, « Un projet de développement élaboré pour 2020-2024 : l'agriculture au cœur de l'action de l'Exécutif ». *Quotidien national Reporters*. Le 24 août 2020. Article disponible sur le site : <https://www.reporters.dz/un-projet-de-developpement-elabore-pour-2020-2024-lagriculture-au-coeur-de-laction-de-lexecutif/>

[1] Hervé Lohoues, Tarik Benbahmed, « Algérie 2015 ». *Perspectives économiques en Afrique*. 2015.p6.

[1] Hichem, « Démographie : la population algérienne à 42,4 millions d'habitants ». *Algérie 360°*. Le 9 avril 2018. Article accessible sur le site : <https://www.algerie360.com/demographie-population-algerienne-a-424-millions-dhabitants/>

[1] Joël Spaes, « Desertec, le retour via l'Algérie ». *PV Magazine*. Le 16 avril 2020. Article disponible sur le site : <https://www.pv-magazine.fr/2020/04/16/desertec-le-retour-via-lalgerie/>

[1] Joël Té-Léssia Assoko, « Algérie : résultats contrastés pour l'industrie des hydrocarbures en 2014 ». *L'hebdomadaire Jeune Afrique*. Le 19 août 2015. Article publié dans le site : <https://www.jeuneafrique.com/257880/economie/algerie-resultats-contrastés-pour-lindustrie-des-hydrocarbures-en-2014/>

[1] John Baffes, M. Ayhan Kose, Franziska Ohnsorge et Marc Stocker, « Chute libre ». *Finances & Développement*. Décembre 2015. p23.

[1] Khalil Benabid, « Blé en Algérie : La production et les insuffisances ». *Parti Jil Jadid*. Le 29 novembre 2020. Article accessible en ligne sur le site : <https://jiljadid.org/fr/2020/11/29/ble-algerie-production-et-insuffisances/>

[1] La rédaction AE, « Hydrocarbures : « les réserves confirmées sont en recul mais il existe d'autres moyens ». *Journal Algérie Eco*. Le 28 octobre 2020. Article disponible sur le site : <https://www.algerie->

*eco.com/2020/10/28/hydrocarbures-les-reserves-confirmees-sont-en-recul-mais-il-existe-dautres-moyens-attar/#:~:text=Hydrocarbures%20%3A%20%C2%AB%20Les%20r%C3%A9serves%20confirm%C3%A9es%20sont,%20autres%20moyens%20%C2%BB%20(Attar)&text=Par%20R%C3%A9daction%20AE%20%2D-%C2%AB%20Les%20r%C3%A9serves%20confirm%C3%A9es%20sont%20en%20recul%20mais%20il%20existe%20d,nouvelle%20loi%20sur%20les%20Hydrocarbures.*

[1] *Le Ministère de l'agriculture et le développement rural, « Développement agricole dans les zones arides et semi-arides ». Article disponible sur le site : <http://madrp.gov.dz/agriculture/irrigation/agriculture-saharienne/>*

[1] *Le Ministère du Commerce, « La production céréalière en 2017 ». Le 24 septembre 2017. Article disponible sur le site : <https://www.commerce.gov.dz/statistiques/la-production-cerealieres-en-2017>*

[1] *Liès Sahar, « Desertec, L'Algérie décide de coopérer avec l'initiative allemande ». Journal El Watan. Le 23 juin 2011. Repris par le site Algeria Watch sur le site : <https://algeria-watch.org/?p=9156>*

[1] *Lyes B. « Evolution du cours moyen du dinar, de 2014 à 2016 ». Journal Algérie Eco. Le 05 décembre 2017. Article accessible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2017/12/05/evolution-cours-moyen-dinar-de-2014-a-2016/>*

[1] *Marie Lejeune, « Desertec abandonne ses projets d'exportation d'énergie solaire du Sahara ». Réseau Euractiv Media Network. Le 31 mai 2013. Article disponible sur le site : <https://www.euractiv.fr/section/commerce-industrie/news/desertec-abandonne-ses-projets-d-exportation-d-energie-solaire-du-sahara/>*

[1] *Meziane Rabhi, « Le Fonds de régulation des recettes fortement sollicité en 2014 ». Journal Liberté. Le 5 avril 2015. Article accessible sur le site : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/le-fonds-de-regulation-des-recettes-fortement-sollicite-en-2014-223264>*

[1] *Ministère de l'agriculture et du développement rural, « Statistiques agricoles : Le maraîchage ». Article disponible sur le site : <http://madrp.gov.dz/agriculture/statistiques-agricoles/>*

[1] *Ministère des Finances, « Projet de loi de finances pour 2015 ». Article disponible sur le site : <https://www.mfdgi.gov.dz/index.php/8-contenu-en-francais/actualites/408-l-algerie-maintiendra-sa-croissance-economique-a-3-en-2015>*

[1] *Mohamed Naili, « La pomme de terre dans tous ses états ». Magazine Afrique Agriculture. Le 17 juin 2019. Article disponible sur le site : <https://www.afrique-agriculture.org/articles/filieres/la-pomme-de-terre-dans-tous-ses-etats>*

[1] *Mohammed Benblidia et Gaëlle Thivet, « Gestion des ressources en eau : les limites d'une politique de l'offre ». Les notes d'analyse CIHEAM n°58. Mai 2010. p2.*

[1] *Nadine May, « Eco-balance of a solar Electricity transmission from North Africa to Europe ». Technical University of Braunschweig. Faculty for Physics and Geological Sciences. 17th August 2005.*

[1] ND, « Desertec : le Maroc prend (encore) l'Algérie de vitesse ». *Info Maroc Labasse.net*. le 06 octobre 2011. Article disponible sur le site : <https://www.labass.net/1656-desertec-maroc-prend-encore-lalgerie-2-vitesse.html>

[1] ND, « El-Oued : exportation de 26 tonnes de pommes de terre vers l'Espagne ». *Journal Algérie Presse Service*. Le 21 février 2021. Article accessible sur le site : <https://www.aps.dz/regions/117984-el-oued-exportation-de-26-tonnes-de-pommes-de-terre-vers-l-espagne>

[1] ND, « L'Algérie parmi les plus gros consommateurs mondiaux de pomme de terre ». *Journal Algérie Presse Service*. Le 23 juillet 2018. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/76625-l-algerie-parmi-les-plus-gros-consommateurs-mondiaux-de-pomme-de-terre>

[1] ND, « La production algérienne de céréales a nettement reculé en 2015-2016 ». *L'Hebdomadaire Jeune Afrique*. Le 30 août 2016. Article accessible en ligne sur le site : <https://www.jeuneafrique.com/352946/economie/production-algerienne-de-cereales-a-recule-de-11-2015-2016/#:~:text=La%20production%20c%3%A9r%3%A9ali%3%A8re%20alg%3%A9rienne%20a,tonnes%20durant%20la%20derni%3%A8re%20saison.>

[1] ND, « Le marché des industries alimentaires en Algérie ». *Revue Agroligne*. N°97. Novembre/Décembre 2015. p6.

[1] ND, « L'Algérie n'importera plus de semences de pommes de terre à partir de 2022 ». *Journal Algérie Presse Service*. Le 23 janvier 2020. Article accessible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/100526-l-algerie-n-importera-plus-de-semences-de-pomme-de-terre-a-partir-de-2022>

[1] Nordine Grim, « Fonds de régulation des recettes : Plus qu'une année à tirer ». *Journal Algérie Eco*. Le 17 novembre 2015. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2015/11/17/fonds-de-regulation-des-recettes-plus-quune-annee-a-tirer/#:~:text=Cr%3%A9%3%A9%20en%20novembre%201999%20dans,de%20fiscalit%3%A9%20p%3%A9trolli%3%A8res%20non%20budg%3%A9tis%3%A9es.>

[1] O. Bessaoud, J.-P. Pellissier, J.-P. Rolland, W. Khechimi, « Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie ». [Rapport de recherche] CIHEAM-IAMM. 28 mai 2019, pp.82. hal-02137632

[1] Olivier de Souza, « Transformer le Sahara en un pôle d'énergie solaire : la fausse bonne idée ». *Agence d'information Ecofin*. Le 26 février 2021. Article disponible sur le site : <https://www.agenceecofin.com/dossier/2602-85638-transformer-le-sahara-en-un-pole-d-energie-solaire-la-fausse-bonne-idee>

[1] Ouahiba Guerri, « L'énergie éolienne en Algérie : Un bref aperçu ». *Bulletin des énergies renouvelables*. N°37. 2015. p6.

[1] Ouahiba Guerri, « Pompage de l'eau par énergie éolienne ». *Centre de Développement des énergies renouvelables*. 2002. Disponible sur le site : <https://www.cder.dz/spip.php?article1892>

[1] Ouissem Boukhari, Ahmed Choumane, « Energie éolienne en Algérie : potentiel et réalisations ». Colloque international sur les stratégies des énergies renouvelables dans le développement durable. Le 23-24 avril 2018. Université Lounissi Ali. Blida 2.

[1] Ouramdane Mehenni, « Pomme de terre : 30% de la production nationale assurés par la wilaya d'El Oued ». *Journal Algérie Eco*. Le 29 janvier 2019. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2019/01/29/pomme-de-terre-30-production-nationale-assures-del-oued/>

[1] P. Simonnaux, G. Aubert, « L'utilisation des eaux salées au Sahara ». *Annales agronomiques*. Volume 15 n°5. 1963. p861.

[1] Portail Algérien des énergies renouvelables, « Liste des projets du Programme Algérien des Energies Nouvelles et Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ». Avril 2011, disponible sur le site :

[1] R.N, « Pour 220.00 entreprises de l'ANSEJ : Dettes rééchelonnées et pénalités effacées ». *Journal le Quotidien d'Oran*. Le 25 janvier 2021. Article disponible sur le site : <https://algeria-watch.org/?p=76173>

[1] Rapport de Banque d'Algérie 2015. p4.

[1] Rédaction AE, « El-Oued : 8000 tonnes de pommes et de produits maraichers exportées vers la Lybie ». *Journal Algérie Eco*. Le 15 avril 2019. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2019/04/15/el-oued-8000-tonnes-de-pommes-de-terre-et-de-produits-maraichers-exportees-vers-la-libye/>

[1] Rédaction AE, « Blé : l'Algérie devrait importer 7,5 millions de tonnes durant la saison 2020/2021 ». *Journal Algérie Eco*. Le 12 juin 2020. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2020/06/12/ble-lalgerie-devrait-importer-75-millions-de-tonnes-durant-la-saison-2020-2021/>

[1] Rédaction AE, « Le spectre de l'austérité a plané sur l'année 2015 ». *Journal Algérie Eco*. Le 27 décembre 2015. Article accessible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2015/12/27/le-spectre-de-lausterite-a-plane-sur-lannee-2015/>

[1] Reinhard Ellwanger, Benjamin Sawatzki, Konrad Zmitrowicz, « Les facteurs à l'origine de la baisse des prix de pétrole en 2014 ». *Revue de la Banque du Canada*. Automne 2017. p7.

[1] Safia Berkouk, « 2015, l'avant-goût de l'austérité ». *Journal El Watan*. Le 28 décembre 2015.

[1] Safia Berkouk, « Faits marquants de l'année : décryptage d'experts ». *Journal El Watan*. Le 28 décembre 2015.

[1] Said Bentouba et autres, « L'énergie renouvelable en Algérie et l'impact sur l'environnement ». *Journal of Scientific Research*, N° 0, vol. 1, 2010, p 51.

[1] Slim Sadki, « Sahara : pourquoi il vaut mieux exploiter le soleil plutôt que l'eau ». Le 22 septembre 2013. Université Frères Mentouri Constantine I. article disponible en ligne sur le site :

<https://www.umc.edu.dz/index.php/ar/component/k2/item/529-sahara-pourquoi-il-vaut-mieux-exploiter-le-soleil-plutot-que-l-eau>

[1] Softa Ouahib, « Agriculture au Sud : La salinité menace les sols ». *Journal El Watan*. Le 29 avril 2021. Article accessible en ligne sur le site : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine/agriculture-au-sud-la-salinite-menace-les-sols-29-04-2021>

[1] Tarek Hafid, « Algérie-Phosphate : Black-out sur un projet –presque-irréalisable ». *Journal Maghreb Emergent*. Le 13 février 2019. Article repris par le site : <https://algeria-watch.org/?p=71026>

[1] Yaël Kouzmine et Jacques Fontaine, « Démographie et urbanisation au Sahara algérien à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle ». *Les Cahiers d'EMAM [En ligne]*, 30 | 2018, mis en ligne le 18 avril 2018, consulté le 15 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/emam/1426> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/emam.1426>

[1] Yazid Ferhat, « Algérie - Les grandes lignes du plan d'action du gouvernement pour 2015/2019 ». *Journal Maghreb Emergent*. Le 30 mai 2014. Article accessible sur le site : <https://maghrebemergent.net/algerie-les-grandes-lignes-du-plan-d-action-du-gouvernement-pour-2015-2019/>

[1] Youcef Guelfat, « La rationalisation de la consommation chez le citoyen algérien ». Journée d'étude à l'école nationale de l'administration (ENA). Alger, Le 21 avril 2021. Article repris par Amine Ait sur le site de la Presse électronique Algérie 360° sur le site : <https://www.algerie360.com/gaspillage-de-pain-10-millions-de-baguettes-jetees-chaque-jour/>

[1] Youlia Zvantsova, « L'Algérie a importé plus de 4000 tonnes de semences de pommes de terre de France ». Agence d'information Sputnik France. Le 14 décembre 2020. Article disponible sur le site : <https://fr.sputniknews.com/societe/202012141044928131-lalgerie-a-importe-plus-de-4000-tonnes-de-semences-de-pomme-de-terre-de-france/>

[1] Zahra Rahmouni, « Algérie : le blues des producteurs de dattes ». *Le Quotidien Jeune Afrique*. Le 11 septembre 2020. Article accessible sur le site : <https://www.jeuneafrique.com/1043343/societe/algerie-le-blues-des-producteurs-de-datte/#:~:text=Produit%20embl%C3%A9matique%20du%20pays%2C%20la,du%20manque%20de%20volont%C3%A9%20politique.&text=L'Alg%C3%A9rie%2C%20troisi%C3%A8me%20producteur%20mondial,dans%20la%20wilaya%20de%20Biskra.>

[1] Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2017),

[1] Daoudi A, Lejars C, Benouniche N. 2017. « La gouvernance de l'eau souterraine dans le Sahara algérien : enjeux, cadre légal et pratiques locales ». *Cah. Agric.* 26: 35004. DOI: 10.1051/cagri/2017021

« Algérie », dans *African Economic Outlook 2017 : Entrepreneurship and Industrialisation*, Éditions OCDE,

« Algérie », dans *African Economic Outlook 2017 : Entrepreneurship and Industrialisation*, Éditions OCDE,

« Privatisation des entreprises publiques en Algérie, Evaluation des performances. (SGP El OUEST & GROUPE ERCO) ». Thèse de Doctorat. Université d'Oran.2008-2009. P.196. Pr. Chouam Bouchama Université d'Oran, Dr. Djeflat Abdelkader. Université de Lille 1. France, respectivement directeur et co-directeur de recherche.

127-53.

2006, 2nd ed). Available at: [http://dss.ucsd.edu/~jhamilto/JDH\\_palgrave\\_oil.pdf](http://dss.ucsd.edu/~jhamilto/JDH_palgrave_oil.pdf)

517.

83.

A. Moussaoui, « Quelques conséquences des programmes d'ajustement structurel sur l'éducation ». *Revue Sciences Humaines* n°16. Décembre 2001. p2.

Abdelkader Sidahmed, « La crise des économies maghrébines : les politiques redistributives en question ». *Revue Tiers-Monde*, t. XXXIV, n°135. p 569. Juillet-septembre 1993.

Abdellatif Benachenhou, « Pour une meilleure croissance ». *ed. Alpha Design*. Juin 2008. pp161-162.

Abdelouahab Rezig, « De la volonté de développement en Algérie ». *Journal El Watan*. Le 30 juillet 2019.

Abderrahmane Mebtoul, « L'Algérie aurait-elle placée toutes ses réserves de change à l'étranger ? ». *Journal Le Matin*. Le 20 Octobre 2008. Article accessible sur le site : <http://www.lematind.net/news/2052-lalgerie-aurait-elle-placee-toutes-ses-reserves-de-change-a-letranger-.html>

Abderrahmane Mebtoul, « Crise financière internationale, chute du cours du pétrole et ses répercussions sur l'économie algérienne ». *Conférence Débats*. Université Djilali Liabes, Faculté des Sciences économiques, commerciales et des Sciences de Gestion. Sidi Bel Abbès. 24 novembre 2008. p13.

Adel Abderrezak, « Libéralisation économique et privatisations ». *Confluences Méditerranée*. N°45. p96. Printemps 2003.

Adel, « Programme quinquennal 2010-2014 : 2000 milliards de da de crédits bonifiés pour l'industrie ». (Communiqué du Conseil des Ministres, « Programme développement quinquennal 2010-2014 ».p1). Mardi 25 mai 2010. Article disponible sur le site : <https://www.algerie360.com/programme-quinquennal-2010-2014-2000-milliards-da-de-credits-bonifies-pour-lindustrie/>

Adjustment," (unpublished; Federal Reserve Board).

Afroune Nadia, Pr.Achouche Mohamed, « Analyse de la relation entre le prix du pétrole et le taux de change réel en dinar algérien ». *The Journal of Economics and Finance (JEF)*, n°2.2018

Agnès Bénassy-Quéré, « Zone euro : la crise après la crise », *L'Economie Mondiale*, 2012. (Agnès Bénassy-Quéré est professeur à l'université d'économie de Paris 1, Panthéon Sorbonne).

Ahmed Ghouati « Politiques d'emploi et insertion des jeunes diplômés en Algérie ». *Revue Phronesis, Institut de recherche sur les pratiques éducatives. Volume 8, numéro 3-4.2019.p5.* Article disponible sur le site : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02451313>

Aidoud Mamoun. « La privatisation des entreprises publiques en Algérie ». In : *Revue internationale de droit comparé. Vol. 48 N°1, Janvier-Mars 1996.pp. 125-127 ; doi : <http://doi.org/10.3406/ridc.1996.5219>*

Aïssa Manseur, « Céréaliculture : les raisons d'un marasme ». *Journal El Watan. Le 28 octobre 2019.* Article disponible sur le site : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/cerealiculture-les-raisons-dun-marasme-28-10-2019>

Algérie-France Presse, « L'Algérie a réussi à réduire sa dette extérieure de moitié en 12 ans ». *Le 7 mai 2006.* Article disponible sur le site : <https://www.webmanagercenter.com/2006/05/07/4281/l-algerie-a-reussi-a-reduire-sa-dette-exterieure-de-moitie-en-12-ans/>

Ali Masmoudi, « Effet de la salinité des eaux et la fréquence d'irrigation sur le sol et le végétal ». *Courrier du Savoir. N°11. Février 2011. p61.*

Amar Chekar, « L'Algérie n'est pas à l'abri de la crise mondiale ». *Journal L'Expression. 07 aout 2011.*

Amayas Zmirli, « Algérie - Plans de relance : la chronique d'un échec annoncé ? ». *Le point. Le 09 octobre 2017.* Article accessible sur le site : [https://www.lepoint.fr/economie/algerie-plans-de-relance-la-chronique-d-un-echec-annonce-09-10-2017-2162999\\_28.php](https://www.lepoint.fr/economie/algerie-plans-de-relance-la-chronique-d-un-echec-annonce-09-10-2017-2162999_28.php)

Ambassade d'Algérie en Suisse, « Perspectives de l'économie nationale : programme de développement quinquennal 2010-2014 ». *Newsletter n°13. Mardi 6 juillet 2010.* Article accessible sur le site : [https://www.ambassade-algerie.ch/newsletter/archives/newsletterambalgerne\\_013.html](https://www.ambassade-algerie.ch/newsletter/archives/newsletterambalgerne_013.html)

Amina Mernache, « Le statut et le rôle de l'Etat algérien dans l'économie : rupture et continuité ». *Thèse de Doctorat. Université Paris-Est Creteil-Val De Marne. 20 avril 2017. p244.*

André Giraud, Xavier Boy de la Tour, « Géopolitique du pétrole et du Gaz ». p274. 1987.

Antonin Marsac, « Tensions entre les Etats-Unis et la Chine: la guerre commerciale devient technologique et idéologique ». *Institut Français des Relations Internationales (IFRI). Le 20 aout 2020.* Article disponible sur le site : <https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/tensions-entre-etats-unis-chine-guerre-commerciale-devient-technologique>

APS, « L'Algérie a traversé la crise pétrolière en préservant son indépendance de décision économique ». *Algérie Presse Service. Le 25 février 2019.* Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/86104-ouyahia-l-algerie-a-traverse-la-crise-petroliere-en-preservant-son-independance-de-decision-economique>

Arezki Benali, « Gaz : l'effondrement des pénalise les exportations algériennes vers l'Espagne ». *Journal Algérie Eco. Le 25 août 2020.* Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2020/08/25/gaz-leffondrement-des-prix-penalise-les-exportations-algeriennes-vers-lespagne/>

Arezki Benali, « Réalisation de 1000 MW de centrales solaires : l'appel d'offres lancé incessamment ». *Le journal Algérie Eco*. Le 05 mai 2021. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2021/05/05/realisation-de-1000-mw-de-centrales-solaires-lappel-doffres-lance-incessamment/>

Article partenaire de *La Tribune Afrique de l'énergie*, ENEDIS, « Au Maroc, un secteur de l'énergie dépendant des importations ». *Le Journal La Tribune Afrique*. Le 03 décembre 2019. Article disponible sur le site : <https://afrique.latribune.fr/entreprises/la-tribune-afrique-de-l-energie-by-enedis/2019-12-03/au-maroc-un-secteur-de-l-energie-dependant-des-importations-834312.html>

Banque Africaine de Développement (BAD), « Document de stratégie de pays intérimaire 2016-2018 ». Département Régional Afrique du Nord (ORNA). Octobre 2016. p8.

Banque Africaine de Développement, « Document de stratégie pays intérimaire 2016-2018 ». Octobre 2016. p11.

Banque Africaine de développement, « Le secteur des énergies renouvelables et l'emploi des jeunes en Algérie, Lybie, Maroc et Tunisie ». Rapport du 05 octobre 2016. p68.

Banque of Algeria, « Tendances monétaires et financières au second semestre 2009 ». Article disponible sur le site : <https://www.bank-of-algeria.dz/html/notes1.htm#:~:text=Par%20contre%2C%20le%20niveau%20des,de%20dollars%20%C3%A0%20fin%202007.>

Barsky, R.B., and L. Kilian, 2002, "Do We Really Know that Oil Caused the Great

Barsky, R.B., and L. Kilian, 2004, "Oil and the Macroeconomy Since the 1970s," *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 18, No. 4, pp. 115–34.

Belkacem Ahcene-Djaballah, « Dette extérieure – Remboursement ». *Blog Al-manach*. Le 21 juillet 2008. Article disponible sur le site : <http://www.almanach-dz.com/index.php?op=fiche&fiche=1649>

Benjamin Augé, « L'Algérie, un Etat pétrolier en danger ». *Actuelles de l'Ifri*. Juin 2015. p1.

Benjamin Coriat, « La crise irlandaise, emblème et symbole de la finance dérégulée », *Les économistes atterrés*, 2010.

Benjamin Coriat. (2011), « L'imbroglie grec. La dette souveraine grecque prise au piège de la zone euro », *Les économistes atterrés*, 15 Juillet 2011

Bennacer Leila, « Les industries agroalimentaires : cas de la wilaya de Guelma, dans le Nord-Est Algérien ». Thèse de Doctorat Es Sciences. Université des Frères Mentouri – Constantine 1. Faculté des Sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire. Juin 2018. p4.

Bérénice Rocfort-Giovanni, « Irlande : du "Tigre celtique" à l'effondrement », *Le nouvel observateur*, novembre 2010.

- Berkowitz, J., I. Birgean, and L. Kilian, 1999, "On the Finite-Sample Accuracy of
- Bessaha Abdelrahmi, « Les recettes fiscale en Algérie : Analyse macroéconomique et pistes de réformes pour les accroître ». *Journal El Watan*. Le 20 juillet 2020. Article accessible sur le site : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/analyse-macroeconomique-et-pistes-de-reformes-pour-les-accroitre-20-07-2020>
- Bichara Khader, « L'Arabie Saoudite et l'Algérie face à la crise pétrolière de 1986 ». Edition du CNRS, *Annuaire de l'Afrique du Nord*. Tome XXIV. 1985.
- Bichara Khader, « L'Arabie Saoudite et l'Algérie face à la crise pétrolière de 1986 ». Edition du CNRS, *Annuaire de l'Afrique du Nord*. Tome XXIV. 1985.
- Bichara Khader, « L'Arabie Saoudite et l'Algérie face à la crise pétrolière de 1986 ». Editions du CNRS. *Annuaire de l'Afrique du Nord*. Tome XXIV. 1985. p295.
- Bodenstein, M., C.J. Erceg, and L. Guerrieri, 2006, "Oil Shocks and U.S. External
- Boukhalfa Yaïci, « Aperçu sur l'industrie algérienne du solaire ». 1ère journée Algéro-Allemande « Faciliter la transition énergétique : saisir les opportunités, relever les défis ». Le 24 avril 2018. p5.
- Boukhalfa Yaïci, « Aperçu sur l'industrie algérienne du solaire ». 1ère journée Algéro-Allemande « Faciliter la transition énergétique : saisir les opportunités, relever les défis ». Le 24 avril 2018. p6.
- Bouriche Riadh, « La bonne gouvernance et la problématique des politiques économiques et de développement : Le cas de l'Algérie », p5. Communication lors d'un Séminaire à l'Université de Chlef. Décembre 2008. [https://www.univ-chlef.dz/uhbc/seminaires\\_2008/dicembre\\_2008/com\\_dic\\_2008\\_7.pdf](https://www.univ-chlef.dz/uhbc/seminaires_2008/dicembre_2008/com_dic_2008_7.pdf)
- Bouyacoub A., 1997, « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », *Confluences Méditerranée*, n° 21, Automne, pp. 77-85.
- Bricongnes, J., Fournier, J., Lapègue, V., & Monso, O. (2010). « De la crise financière à la crise économique, l'impact des perturbations financières de 2007 et 2008 sur la croissance de sept pays industrialisés ». *Economie et Statistique*(438-440), 50.
- Bruno Bauraind, « Choc et contre-choc pétrolier. Matériaux pour une étude du concept ». Le 27/06/2008. Article disponible sur le site : <http://www.gresea.be/Choc-et-contre-choc-petrolier-Materiaux-pour-une-etude-du-concept>
- Bruno, M., and J. Sachs, 1982, "Energy and Resource Allocation: A Dynamic Model of the Dutch Disease," *Review of Economic Studies*, Vol. 49, pp. 845–59.
- Bulletin Economique*, « LA CRISE GLOBALE (2007 - ?) : "Théorie & Analyse" », *l'Economiste*, 26 Avril 2013.
- Catherine Vautrin, François Loos, « Le prix des matières premières ». Rapport d'information déposé par la Commission des Affaires Economiques. Le 19 octobre 2011. p55.

Céline Antonin, « Après le choc pétrolier d'octobre 1973, l'économie mondiale à l'épreuve du pétrole cher ». *Revue internationale et stratégique*. 2013/3 n° 91. p144. Article disponible sur le site :

Céline Antonin, « La fatalité grec : un scénario prévisible ? », *Lettre l'OFCE n° 323, Centre de recherche en économie de science Po*, 2010.

CEREFÉ, « Transition énergétique en Algérie : leçons état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables ». Edition 2020. p55.

Cf. *Rapport général du plan quinquennal 1980-1984, MPAT, 1980, Alger, 536 P.*

Chems Eddine Hafiz, « Algérie : loi de finances complémentaire 2009, vu sur l'angle du commerce extérieur et des investissements étrangers ». *Le mardi 4 aout 2009*. Article accessible sur le site : [https://blogavocat.fr/space/chems-eddine.hafiz/content/algerie---loi-de-finances-complementaire-2009--vu-sous-l%E2%80%99angle-du-commerce-exterieur-et-des-investissements-etranagers\\_fc366a97-b018-4682-958f-71878c4fbbb5](https://blogavocat.fr/space/chems-eddine.hafiz/content/algerie---loi-de-finances-complementaire-2009--vu-sous-l%E2%80%99angle-du-commerce-exterieur-et-des-investissements-etranagers_fc366a97-b018-4682-958f-71878c4fbbb5)

Chevrier Yves. « Réformes économiques en Chine : crise de croissance ou blocage de la modernisation ? ». In: *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 17, 1986, n°2. pp. 89-105; doi : <https://doi.org/10.3406/receo.1986.1257> .Article disponible sur le site : [https://www.persee.fr/doc/receo\\_0338-0599\\_1986\\_num\\_17\\_2\\_1257](https://www.persee.fr/doc/receo_0338-0599_1986_num_17_2_1257)

Choual Imed Eddine, « Analyse rétrospective de la politique financière de l'Algérie 2001-2014 ». *Revue Nouvelle Economie*. N° 15-Vol 02. 2016. p45.

Choual Imed Eddine, « Analyse rétrospective de la politique financière de l'Algérie 2001-2014 ». *Revue Nouvelle Economie*. N°15-Vol 02. 2016. p47.

Cluster Energie Solaire, « Tissu industriel local et propositions concernant les enchères ». *Forum National sur la préparation de l'appel d'offres par voie de mise aux enchères*. Alger, Hôtel El Aurassi. Le 30 juillet 2018. p7.

Cluster Energie Solaire, « Tissu industriel local et propositions concernant les enchères ». *Forum National sur la préparation de l'appel d'offres par voie de mise aux enchères*. Alger, Hôtel El Aurassi. Le 30 juillet 2018. p9.

Cooley, T.F., and S. LeRoy, 1985, "A theoretical Macroeconometrics: A Critique," *Journal of Monetary Economics*, Vol. 16, pp. 283–308.

Daaou Nedjari Hafida, « L'énergie éolienne en Algérie ». *Bulletin des énergies renouvelables*. N°46.2018. p8.

Dahmani.A, « l'Algérie à l'épreuve des réformes 1980-1997 », Alger, Casbah éditions, 1999, p33.

Département Fédéral des affaires étrangères (DFAE), « Rapport économique Algérie ». Août 2019 – Juillet 2020.p1.

*Dictionary of Economics*, ed. by S. Durlauf and L. Blume, (London: Macmillan,

- Direction générale des douanes, « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. Période : onze mois de l'année de l'année 2020 ». Septembre 2020. p13.*
- Direction générale des douanes, « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. Période : onze mois de l'année de l'année 2020 ». Septembre 2020. p17.*
- Direction générale des douanes, « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. Période : onze mois de l'année de l'année 2020 ». Septembre 2020. p21*
- Direction générale des douanes, « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. Période : premier trimestre de l'année 2020 » p20.*
- Direction générale des douanes, « Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie. Période : premier trimestre de l'année 2020 ». p19.*
- Djamel Belaid, « Algérie : la culture de la tomate ». Collection Dossiers Agronomiques. Edition 2016.*
- Djamel Zidane, « Crise financière planétaire, l'économie algérienne n'est pas à l'abri ». Journal Liberté Economie. Le 24 septembre 2008. Article accessible sur le site : <http://www.liberte-economie.com/edit.php?id=74560>*
- Djamila Kasmi, « Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne ». Thèse de Doctorat en Sciences Economiques. Université Lumière - Lyon 2. 6 novembre 2008. p153-154*
- Dominique Dron et Didier Pillet, « Prix bas du pétrole et crise financière internationale : un couple à hauts risques ». Annales des Mines – Responsabilité et environnement. N° 83. Juillet2016/. p83. ISSN 1268-4783. Article accessible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2016-3-page-87.htm>*
- Dominique Plihon et Nathalie Rey, « L'Espagne, douze années d'aveuglement », Les économistes atterrés, décembre 2011.*
- Dr. Makhmoukh Sakina, Pr. Achouche Mohamed, Dr. Henen Meziani, « Effets des programmes d'investissements publics et la place des recettes et dépenses budgétaires dans le développement de l'économie algérienne ». Revue les cahiers du POIDEX. N°08/Septembre 2017. p32.*
- Dr. Sahnoune Okba, « La structure économique de l'Algérie au cours de dernière décennie ». Conférence sur : « L'économie algérienne dans la phase de crise et le potentiel de financement bancaire islamique ». Le 11 avril 2017. Université Emir Abdelkader des Sciences Islamiques.*
- E. Bekker et S. Shroeter, « An economic analysis of the US-China Trade Conflict ». Staff Working Paper, Economic Research and Statistics Division of the World Trade Organization. 19 mars 2020.*
- E. Cherif.Chakib, « Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie ».Revue Sciences Humaines, n°18, Décembre 2002, pp.39-56.*

*Econometrics: Applying Kernel and Nonparametric Estimation to Economic Topics*

*Economic Outlook April 2006: Globalization and Inflation, Chapter II, (Washington:*

*ed. by T.B. Fomby and C. Hill, Vol. 14, (Connecticut: JAI Press), pp. 77–107.*

Elias Ben « L'Algérie achève le remboursement anticipé de sa dette rééchelonnée ». *Journal : La dépêche de Kabylie – Le journal des hommes libres*. 29 novembre 2006. Article accessible sur le site : <https://www.depechedekabylie.com/national/31283-lalgerie-acheve-le-remboursement-anticipe-de-sa-dette-reechelonnee/>

Emmanuel Hache, Frédéric Lantz, « Analyse économique et modélisation de la spéculation sur les marchés financiers du pétrole ». *Contrat de recherche avec le Conseil Français de l'Energie n°66*. Mars 2013. p9.

Engle, R.F., D.F. Hendry, and J. F. Richard, 1983, "Exogeneity," *Econometrica*, Vol. 51, pp.277–304.

Fatiha Talahite, « L'économie algérienne depuis 1962 : le poids croissant des hydrocarbures ». *AFKAR/IDEES. ETE 2006*.

Ferhat Abderrazek, « L'effort de restructuration de l'économie algérienne ». *Revue des études juridiques & économiques*. N°8. Juin 2015. p3

FioulMarket, « Baisse du prix du pétrole : quelles causes, et comment relancer le marché ? ». Le 11/04/2016. Article disponible sur le site : <https://www.fioulmarket.fr/actualites/baisse-prix-petrole-queelles-causes-comment-relancer-marche>

Florentin Collomb, « Brexit : cinq raisons pour lesquelles les Britanniques veulent nous quitter ». *Journal le Figaro*. Le 17/02/2016. Article disponible sur le site : <https://www.lefigaro.fr/international/2016/02/17/01003-20160217ARTFIG00214-brexit-cinq-raisons-pour-lesquelles-les-britanniques-veulent-nous-quitter.php>

Flouzat-Osmont d'Amilly Denise, « L'avenir de la zone euro : Questions et hypothèses », *Politique étrangère*, 2010/3 Automne, p 499-510. DOI : 10.3917/pe.103.0499

Fournier, A, « Irlande un plan de sauvetage pour contrer la défiance des marchés ». *Le monde*, 2010.

[Fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)

François Lescaroux, Valérie Mignon, « Prix du pétrole et activité économique ». *Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). L'économie mondiale, La Découverte.p65*. 2009.

Françoise Hay, Yunnan Shi, « Introduction générale – La Chine, au cœur de la croissance mondiale ? ». *Année de parution non disponible.p18*.

Frédérique Aberlenc-Bertossi, « Biotechnologies du palmier dattier ». *IRD Editions. Marseille.2010*. DOI : 10.4000/books.irdeditions.10705. Livre disponible en ligne sur le site : <https://books.openedition.org/irdeditions/10705?lang=fr>

G.Bessereau, A.Sanière, « Charbon : ressources, réserves et production ». IFP School - Lyon (ENSPM- Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs).p4. Décembre 2007.

Gabrielle Vedrenne. (2011), « Portugal : Les raisons de la crise », *Europe 1*, 24 Mars 2011.

Garon, L. (1994). « Crise économique et consensus en État rentier : le cas de l'Algérie socialiste ». (Note). *Études internationales*, 25 (1), p32. <https://doi.org/10.7202/703278ar>

Gavin, M., 1990, "Structural Adjustment to a Terms of Trade Disturbance: The Role of

Gavin, M., 1992, "Income Effects of Adjustment to a Terms of Trade Disturbance and the Demand for Adjustment Finance," *Journal of Development Economics*, Vol. 37, pp.

Georges Labaki, « Causes de la crise financière en Espagne, au Portugal et en Grèce », *Magazine défense*, Octobre 2012

Georges Mutin, « Le contexte économique et social de la crise algérienne ». *La crise algérienne : enjeux et évolution*, Mario Melle éditions, 17 p, 1997. Halshs-00361566.

Georges Mutin, « Le contexte économique et social de la crise algérienne ». *La crise algérienne : enjeux et évolution*, Mario Melle éditions,, 17 p, 1997. Halshs-00361566.

Georges Mutin, « Le contexte économique et social de la crise algérienne. *La crise algérienne : enjeux et évolution* », Mario Melle éditions,, 17 p, 1997. halshs-00361566

Ghironi F., J. Lee, and A. Rebucci, 2006, "The Valuation Channel of External Adjustment," *NBER Working Paper* (Cambridge, Massachusetts), forthcoming.

Gilbert Koenig, « L'euro, handicap ou atout en cas de crise grave ? », *Bulletin de l'observatoire des politiques économiques en Europe* n° 24, été 2011.

Gonçalves, S., and L. Kilian, 2004, "Bootstrapping Autoregressions with Conditional

Gourinchas, P. O., and H. Rey, 2006, "International Financial Adjustment," *NBER Working Paper No. 11155*, (Cambridge, Massachusetts).

Grégoire Delhaye et Loïc Le Pape, « Les transformations économiques en Algérie », *Journal des anthropologues* [En ligne], p4 | 2004, mis en ligne le 22 février 2009, consulté le 30 avril 2019. URL :

Grégoire Delhaye et Loïc le Pape, « Les transformations économiques en Algérie, privatisations ou prédation de l'Etat ? ». *Journal des anthropologues*. 2004. p4.

Guillaume Guichard, « comprendre la crise espagnole en 5 questions », article publié sur [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) , le 03/06/2012.

Guillaume Guichard, Fabrice Nodé-Langlois, « Comment fonctionnent les agences de notation », article publié sur [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr), Janvier 2014.

Hakim Ould Mohamed, « Change Officiel : Forte dévaluation du dinar en six ans (2014-2020) ». *Journal Reporters*. Le 23 juin 2020. Article disponible sur le site : [https://www.reporters.dz/change-officiel-forte-devaluation-du-dinar-en-six-ans-2014-2020/#:~:text=envoy%C3%A9%20par%20email,-,Change%20officiel%20%3A%20Forte%20d%C3%A9valuation%20du%20dinar,six%20ans%20\(2014%2D2020\)&text=Entre%20juin%202014%20et%20juin,face%20%C3%A0%20la%20monnaie%20unique](https://www.reporters.dz/change-officiel-forte-devaluation-du-dinar-en-six-ans-2014-2020/#:~:text=envoy%C3%A9%20par%20email,-,Change%20officiel%20%3A%20Forte%20d%C3%A9valuation%20du%20dinar,six%20ans%20(2014%2D2020)&text=Entre%20juin%202014%20et%20juin,face%20%C3%A0%20la%20monnaie%20unique).

Halim Ammar Khodja, Ryan Kada, « L'agroalimentaire et ses réseaux de distribution en Algérie et au Maroc ». *Webinaire de Bretagne Commerce International (BCI)*. Le 19 janvier 2021.

Hamamda Mohamed Tahar, « Privatisation des entreprises publiques en Algérie ». *Géoéconomie*. p134. Hiver 2010-2011. Article disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-geo-economie-2011-1-page-133.htm>

Hamamda Mohamed Tahar, « Privatisation des entreprises publiques en Algérie ». *Géoéconomie*. p138. Hiver 2010-2011. Article disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-geo-economie-2011-1-page-133.htm>

Hamilton, J.D., 2003, "What is an Oil Shock?" *Journal of Econometrics*, Vol. 113, pp. 363–98.

Hamilton, J.D., 2005, "Oil and the Macroeconomy," forthcoming in *The New Palgrave*

Hamza Hamouchene, « Desertec : accaparement des sources d'énergie renouvelable ? » *CADTM, Comité pour l'abolition des dettes illégitimes*. Le 16 mars 2015. Article disponible sur le site : [http://cadtm.org/spip.php?page=imprimer&id\\_article=11385](http://cadtm.org/spip.php?page=imprimer&id_article=11385)

Hayat Gazzane, « Comprendre la chute vertigineuse des prix du pétrole ». *Journal le Figaro*. Le 17/12/2014. Article disponible sur le site : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/12/17/20002-20141217ARTFIG00244-comprendre-la-guerre-du-petrole.php>

Helene Benail, « Les priorités du gouvernement Ouyahia ». Le 06 octobre 2017. Article accessible sur le site : <https://www.arabies.com/politique/algerie-les-priorites-du-gouvernement-ouyahia/>

Hélène Bénard, « L'Espagne face à la crise, partie 1 », mars 2012, <http://www.hispasup.com/2012/03/la-crise-financiere-en-espagne-prepa-iep-concours-commun-preparation-sciences-po/>.

Hélène Bravin, « L'inquiétante détérioration de la situation économique en Algérie ». *Confluences*, p1 1997. [http://revues-plurielles.org/\\_uploads/pdf/9\\_21\\_10.pdf](http://revues-plurielles.org/_uploads/pdf/9_21_10.pdf)

Henri Wanko, « La « crise pétrolière » : enjeux politiques et réalités économiques ». *Revue d'économie industrielle*, vol.38, 4e trimestre 1986. pp.13-31.

Heteroskedasticity of Unknown Form," *Journal of Econometrics*, Vol. 123, pp. 89– 120.

Hocine Lamriben, « L'onde de choc touchera-t-elle l'Algérie ? – Incertitudes sur l'avenir de l'euro » *Journal El Watan*. Publié le 06 décembre 2011. Accessible sur le site : <https://www.djazairress.com/fr/elwatan/349925>

Hocine Malti, « L'Algérie et son pétrole ». *Journal El Watan*. Le 20 Mars 2006.

Houari Barti, « Crise financière en Europe : des répercussions négatives à moyen terme sur l'Algérie ». *Le Quotidien d'Oran*. Le 13 novembre 2011.

<http://ec.europa.eu/>

<http://journals.openedition.org/jda/1827> ; DOI : 10.4000/jda.1827

<http://portail.cder.dz/spip.php?article1155>.

<http://www.bsi-economics.org/89-%25E2%2598%2586-qu%25E2%2580%2599est-ce-que-la-monetisation-de-la-dette>

<http://www-personal.umich.edu/~lkilian/paperlinks.html>

<http://www-personal.umich.edu/~lkilian/paperlinks.html>

<https://ansej.dz/index.php/fr/nos-statistiques>

<https://dictionnaire.reverso.net/anglais-francais/netback>

<https://fr.statista.com/statistiques/1037439/taux-d-inflation-en-algerie/>

<https://fr.statista.com/statistiques/989824/production-totale-de-cereales-par-type-algerie/>

<https://fr.statista.com/statistiques/991013/production-totale-de-dattes-par-type-algerie/>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise\\_%C3%A9conomique\\_asiatique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_%C3%A9conomique_asiatique)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Redistribution\\_des\\_revenus](https://fr.wikipedia.org/wiki/Redistribution_des_revenus)

<https://prixdubaril.com/comprendre-petrole-cours-industrie/3892-prix-du-petrole-brut-brent-depuis-1990.html>

<https://www.binance.vision/fr/economics/what-are-forward-and-futures-contracts>

<https://www.biomielandco.com/dattes-confiseries/617-deglet-nour-d-algerie-de-tolga-2020-1-kg.html>

<https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2013-3-page-139.htm>

<https://www.investir-petrole.com/article/marches-spot.html>

<https://www.universalis.fr/dictionnaire/desetatisation/>

<https://www.wikiberal.org/wiki/D%C3%A9s%C3%A9tatisation>

<https://youchoz.com/installation-panneau-solaire-algerie/>

Idder Tahar, Idder Abdelhak, Mensous Mohamed, « Chapitre 15. Les conséquences écologiques d'une gestion non raisonnée des eaux agricoles dans les oasis du Sahara algérien. Cas de l'oasis d'Ouargla », dans : Chantal Aspe éd., *De l'eau agricole à l'eau environnementale. Résistance et adaptation aux nouveaux enjeux de partage de l'eau en Méditerranée*. Versailles, Éditions Quæ, « Natures sociales », 2012, p. 209-218. DOI :

10.3917/quae.aspe.2012.01.0209. URL : <https://www.cairn.info/de-l-eau-agricole-a-l-eau-environnementale--9782759216963-page-209.htm>

Idder Tahar, Idder Abdelhak, Mensous Mohamed, « Chapitre 15. Les conséquences écologiques d'une gestion non raisonnée des eaux agricoles dans les oasis du Sahara algérien. Cas de l'oasis d'Ouargla », dans : Chantal Aspe éd., *De l'eau agricole à l'eau environnementale. Résistance et adaptation aux nouveaux enjeux de partage de l'eau en Méditerranée*. Versailles, Éditions Quæ, « Natures sociales », 2012, p. 161.

Idder, T., Idder, A., Tankari Dan-Badjo, A., Benzida, A., Merabet, S., Negais, H. & Serraye, A. (2014). « Les oasis du Sahara algérien, entre excédents hydriques et salinité. L'exemple de l'oasis de Ouargla ». *Revue des sciences de l'eau / Journal of Water Science*, 27(2), 155–164. p156. <https://doi.org/10.7202/1025565ar>

Inga Brandell, « Les rapports franco-algériens depuis 1962, du pétrole et des hommes ». ed. L'Harmattan. 1981. p47.

*International Macroeconomics*, ed. by van der Ploeg.

*International Monetary Fund*), pp. 71–96.

Ismet Touati, « L'Algérie au siècle de blé (1725-1815) ». Conférence donnée aux Glycines. France. Le 23 janvier 2014. Article disponible sur le site : <https://glycines.hypotheses.org/93>

Jaber Chebbi. (2012), « Nuit d'émeute à Athènes : Les origines de la crise grecque et les risques de contagion », 13 Février 2012, Article disponible sur le site : <http://www.leaders.com.tn/article/nuit-d-emeute-a-athenes-les-origines-de-la-crise-grecque-et-les-risques-de-contagion?id=7669>

Jacques Bourrinet et Philippe Vigneron, « Les paradoxes de la zone euro », 2010.

Jean Marie Takouleu, « Algérie : deux nouvelles usines de fabrication de panneaux solaires voient le jour ».

*Communauté des acteurs de l'économie verte en Afrique*, AFRIK 21. Le 07 décembre 2020. Article disponible sur le site : <https://www.afrik21.africa/algerie-deux-nouvelles-usines-de-fabrication-de-panneaux-solaires-vont-voir-le->

[jour/#:~:text=Le%20pays%20du%20nord%20de,de%20production%20de%20panneaux%20solaires.&text=Selon%20le%20Cerefe%2C%20l'usine,avant%20la%20fin%20de%202020](https://www.afrik21.africa/algerie-deux-nouvelles-usines-de-fabrication-de-panneaux-solaires-vont-voir-le-jour/#:~:text=Le%20pays%20du%20nord%20de,de%20production%20de%20panneaux%20solaires.&text=Selon%20le%20Cerefe%2C%20l'usine,avant%20la%20fin%20de%202020)

Jean Paul Hebert de « l'Observatoire Lyonnais de l'armement », 2010.

Jean-Marie et Martin Amoureux, « L'énergie en Chine : Le tournant de Xi Jinping ? ». Le 7 juillet 2019. Article disponible sur le site : <https://www.encyclopedie-energie.org/energie-chine-xi-jinping/>

John Baffès, M. Ayhan Kose, Franziska Ohnsorge et Marc Stocker, « Chute libre ». *Revue Finances & Développement*. Décembre 2015.p21

Joseph Kergueris, Claude Saunier, « Rapport d'information fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification sur les perspectives d'évolution du prix des hydrocarbures à moyen et long terme ». Sénat n°105. Le 24 novembre 2005.pp14-21.

Joseph KERGUERIS, Claude SAUNIER , « La hausse des prix du pétrole : une fatalité ou le retour du politique ». Rapport d'information n° 105 (2005-2006).

Journal Officiel n°48. 03 septembre 1995. p3-9.

Kassim Bouhou, « L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé », Revue Politique étrangère. 2009/2 Eté, p324. Article disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-2-page-323.htm>

Kassim Bouhou, « l'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé ». Institut français des relations internationales. Politique étrangère / 2 :2009. p324. Article accessible en ligne sur le site : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-2-page-323.htm>

Khaled Menna, Nassima Hamidouche, « Financement des hydrocarbures et libéralisation financière en Algérie. Quels liens ? ». Munich Personal RePEc Archive (MPRA). 2010. p13. Article accessible sur le site : <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/86225/>

Khaled R, « L'Algérie dans l'œil du cyclone en 2012 ». Forum d'Alger liberté - cabinet emergy : L'impact de la crise sur l'économie algérienne. Journal Liberté. Le 23/11/2011.

Kilian, L. ,2006b, "Exogenous Oil Supply Shocks: How Big Are They and How Much Do They Matter for the U.S. Economy?" forthcoming in Review of Economics and

Kilian, L., 2006a, "The Effects of Exogenous Oil Supply Shocks on Output and Inflation: Evidence from the G7 Countries," (unpublished; Department of Economics, University of Michigan). Available at:

Kilian, L., 2006c, "Not All Oil Price Shocks Are Alike: Disentangling Demand and Supply Shocks in the Crude Oil Market," (unpublished; Department of Economics, University of Michigan). Available at:

La rédaction de Mondafrique, « Algérie, un modèle économique à bout de souffle ». Le 19 novembre 2018. Article disponible sur le site : <https://mondafrique.com/algerie-un-modele-economique-a-bout-de-souffle/>

La rédaction, « Les dessous des deux transitions difficiles auxquelles fait face l'Algérie révélés par l'International Crisis Group ». Le 20/11/2018. Article disponible sur le site : <https://algeriepartplus.com/2018/11/20/document-les-dessous-des-deux-transitions-difficiles-auxquelles-fait-face-lalgerie-reveles-par-linternational-crisis-group/>

La rédaction, « Djazagro : potentiels et opportunités en Algérie ». Presse professionnelle de l'industrie agroalimentaire AgroMedia.fr. Le 20/02/2017. Article disponible sur le site : <https://www.agro-media.fr/actualite/djazagro-potentiel-opportunités-algerie-23493.html#:~:text=L'industrie%20agroalimentaire%20est%20la%20deuxi%C3%A8me%20industrie%20de%20l'Alg%C3%A9rie.&text=Les%20IAA%20repr%C3%A9sentent%20la%202%C3%A8me,deuxi%C3%A8me%20industrie%20de%20l'Alg%C3%A9rie>

Lane, P., and G.M. Milesi-Ferretti, 2006, "The External Wealth of Nations Mark II: Revised and Extended Estimates of Foreign Assets and Liabilities, 1970–2004," forthcoming: IMF Working Paper, (Washington: International Monetary Fund).

Lasla Yamina, Oukaci Kamel, « Le marché du logement en Algérie : quel état des lieux ? ». *Revue des sciences économiques, de gestion et sciences commerciales*. Volume 11. N°1. 2018. p34.

Lasla Yamina, Oukaci Kamel, « Le marché du logement en Algérie : quel état des lieux ? ». *Revue des sciences économiques, de gestion et sciences commerciales*. Volume 11. N°1. 2018. p35.

Laurence Nardon, Mathilde Velliet, « La guerre commerciale sino-américaine, quel bilan à l'issue de la présidence Trump ? ». *Centre de Recherche IFRI*. Novembre 2020. p24.

Le Ministère du Commerce, « Datte : plus d'un million de tonnes en Algérie en 2017 dont 3% destinée à l'exportation ». Le 02 novembre 2017. Article disponible sur le site : <https://www.commerce.gov.dz/statistiques/datte-plus-d-un-million-de-tonnes-en-algerie-en-2017-dont-3-destinee-a-l-exportation>

Lise Nayrolles, Jean-Marie Colomb, « Chronologie de la parité euro-dollar ». *Journal Les Echos*. Article publié le 10 avril 2008 et disponible sur le site : <https://www.lesechos.fr/2008/04/chronologie-de-la-parite-euro-dollar-509100#:~:text=15%20d%C3%A9cembre%201995.,Mai%201998>.

Lyazid Kichou, « Les privatisations en Algérie, sont-elles toujours d'actualité ? Éclairage institutionnaliste d'un échec ». *Confluences méditerranées*. N°71. Automne 2009. p67-68.

Lyes M, « Production agricole abondante : la transformation industrielle fait défaut ». *Journal El Watan*. Le 15 juin 2017. Article disponible sur le site : <https://algeria-watch.org/?p=14230>

M. Hadjsyed, « L'Industrie algérienne, crise et tentative d'ajustement ». *Editions L'Harmattan*. Paris 1996. p197.

M. Mazari, « La dette algérienne sur la table du Club de Paris ». *Journal Le Quotidien d'Oran*. Le 3 mai 2006.

M. Zandi, J. Rogers et M. Cosma, « Trade War Chicken : The tariffs and the damage done ». *Moody's Analytics*. Septembre 2019. Article disponible sur : [www.moodyanalytics.com](http://www.moodyanalytics.com)

M.Bennoune, « Esquisse d'une anthropologie de l'Algérie politique », *Editions Marinoor*, Alger, 1998.

Maâmar Boudersa, « Bilan critique de 10 années de pouvoir ». *Journal El Watan* du 13 décembre 2009

Manos Matsaganis and Maria Flevotomou, « Distributional Implications of Tax Evasion in Greece », *GreeSE Paper N° 31*, January 2010.

Marie Dancer, Antoine d'Abbundo, « Les raisons et les conséquences de la baisse du prix du pétrole ». *Journal LaCroix*. Le 04/11/2014. Article disponible sur le site : <https://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Les-raisons-et-les-consequences-de-la-baisse-du-prix-du-petrole-2014-11-04-1231903>

Marie de Vergès, « Le contre-choc pétrolier de 2014-2016 n'a pas eu d'effet dopant sur la croissance mondiale ». *Journal Le Monde*. Le 09 janvier 2018. Article disponible sur le site : [https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/01/09/le-contre-choc-petrolier-de-2014-2016-n-a-pas-eu-d-effet-dopant-sur-la-croissance-mondiale\\_5239530\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/01/09/le-contre-choc-petrolier-de-2014-2016-n-a-pas-eu-d-effet-dopant-sur-la-croissance-mondiale_5239530_3234.html)

Matthieu Auzanneau, « La Chine devient le 1er consommateur mondial d'énergie—pour combien de temps ? ». *Journal Le Monde*. Le 09 juin 2011. Article accessible sur le site : <https://www.lemonde.fr/blog/petrole/2011/06/09/la-chine-est-le-1er-consommateur-mondial-denergie-%E2%80%93-pour-combien-de-temps/>

Mehdi Abbas. « L'ouverture commerciale de l'Algérie : Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme ». *Revue Tiers Monde*, Armand Colin, 2012, p2. halshs- 00717593

Meziane Rabhi, « L'Algérie est un des pays les plus vulnérables aux chocs extérieurs ». *Journal Liberté*. Le 19 octobre 2008.

Mezouaghi Mihoub, « L'économie algérienne : chronique d'une crise permanente », *Politique étrangère*, 2015/3 (Automne), p. 17-29. DOI : 10.3917/pe.153.0017. URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-17.htm>

Mihoub Mezouaghi, « L'économie algérienne : chronique d'une crise permanente ». *Institut Français des relations internationales. Revue Politique étrangère*. 2015/3 Automne. p22. Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-17.htm>

Mihoub Mezouaghi, « L'économie algérienne : chronique d'une crise permanente ». *Revue Politique étrangère*. 3. 2015. p24. Article accessible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-17.htm>

Ministère de l'énergie et des mines, « Rubrique : Energies Nouvelles, renouvelables et maîtrise de l'énergie ». Disponible sur le site : <https://www.energy.gov.dz/?rubrique=energies-nouvelles-renouvelables-et-maitrise-de-lrenergie>

Ministère de l'énergie, « Bilan énergétique national 2014 ». Edition 2015.p10.

Mohamed Benbouziane, Mustapha Djennas, Meriem Djennas, « L'Algérie serait-elle épargnée par les conséquences de la crise financière internationale ? <http://www.iefpedia.com/france/wp-content/uploads/2009/12/L%E2%80%99ALG%C3%89RIE-SERAIT-%C3%89LLE-EPARGN%C3%89E-PAR-LES-CONS%C3%89QUENCES-DE-LA-CRISE-FINANCIERE-INTERNATIONAL-%E2%80%93-Mohammed-Benbouziane-Djennas.pdf>

Moisés Naím, Micha Cziffra, « L'étonnante révolution de 2014: ce que la chute des cours du pétrole peut changer ». *Magazine Slate/ Rubrique Economie*. Le 13 décembre 2014. Article accessible sur le site : <http://www.slate.fr/story/95597/petrole>

Mourad Ouchichi, « L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie ». Thèse de Doctorat. p136. Université Lumière Lyon 2. Le 26 mai 2011.

Moussa Zouaoui, « L'impact de l'action de l'Etat sur le développement économique en Algérie (1962-2000) ». Thèse de doctorat. p315. Université Mentouri. Constantine.

Moussa Zouaoui, « L'impact de l'action sur le développement économique en Algérie (1962-2000) ». Thèse de Doctorat d'Etat. p311. Université Mentouri, Constantine.

N.D, « Sahara : l'eau du désert moins fossile qu'on le croyait ». Le 31 mai 2013. Article disponible sur le site : <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/geologie-sahara-eau-desert-moins-fossile-quon-croyait-46797/>

Nathalie Wisotzky, « L'Algérie restera-t-elle encore longtemps le premier client du blé français ? ». Terre-net Média. Le 19 février 2020. Article disponible sur le site : <https://www.terre-net.fr/marche-agricole/actualite-marche-agricole/article/l-algerie-restera-t-elle-encore-longtemps-le-premier-client-du-ble-francais-1395-165889.html>

ND, « Les grandes hausses et baisses des prix du pétrole depuis 30 ans ». Mardi 10 mars 2020. Article accessible sur : <http://prixdubaryl.com/comprendre-petrole-cours-industrie/68508-grandes-hausses-baisses-prix-petrole-1990-2020.html>

ND, « 13 conséquences concrets du Brexit ». CNEWS. Le 26 janvier 2020. Article disponible sur le site : <https://www.cnews.fr/monde/2020-01-26/13-consequences-concretes-du-brexit-732730>

ND, « Chocs et contre-chocs pétroliers depuis 1973 ». Le 27 janvier 2016. Article accessible sur le site : <https://prixdubaryl.com/comprendre-petrole-cours-industrie/61826-chocs-et-contre-chocs-petroliers-depuis.html>

ND, « Contre-choc pétrolier : de quoi s'agit-il ? Quel impact sur les ménages ? ». Article publié le 16/04/2015, et disponible sur le site : <https://www.fioulmarket.fr/actualites/contre-choc-petrolier-quoi-sagit-il-quel-impact-menages>

ND, « Énergie éolienne : la banque mondiale met en avant le « grand » potentiel du Maroc ». Association Fédération de l'énergie. Le 29 mai 2020. Article disponible sur le site : <https://www.fedenerg.ma/2020/05/29/energie-eolienne-la-banque-mondiale-met-en-avant-le-grand-potentiel-du-maroc/>

ND, « Guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ». Hebdomadaire l'Express. Disponible sur le site : [https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/guerre-commerciale-entre-les-etats-unis-et-la-chine\\_2095665.html](https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/guerre-commerciale-entre-les-etats-unis-et-la-chine_2095665.html)

ND, « Industrie Photovoltaïque : les capacités de production nationales portées prochainement à 450 MWc ». Journal Algérie Presse Service. Le 29 novembre 2020. Article disponible sur le site : <https://www.aps.dz/economie/113481-energie-les-capacites-de-production-nationales-portees-prochainement-a-450-mwc>

ND, « *L'assouplissement quantitatif* ». Article publié le 28 juillet 2015 et disponible sur le site : <https://www.lafinancementpourous.com/decryptages/politiques-economiques/theories-economiques/politique-monnaire/l-assouplissement-quantitatif/>

ND, « *La nouvelle stratégie de Chems Eddine Chitour* ». Site d'information Algérie 360. Le 20 avril 2021. Article disponible sur le site : <https://www.algerie360.com/la-nouvelle-strategie-de-chems-eddine-chitour/>

ND, « *La stratégie algérienne du développement : aspects théoriques et mise en œuvre concrète* », site : [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2011.ouchichi\\_m&part=351896](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2011.ouchichi_m&part=351896)

ND, « *Le Quantitative Easing (QE), c'est quoi ?* ». Article paru le 06/04/2012 sur le site : <http://www.captaineconomics.fr/-le-quantitative-easing-qe-cest-quoi>

ND, « *Privatisation des entreprises publiques, évaluation des performances* ». Thèse de Doctorat. Université d'Oran. 2008-2009. p 209.

ND, « *Programme National des énergies nouvelles et renouvelables* ». Disponible sur le site : <https://era.dz/salon/fr/content/programme-national-des-%C3%A9nergies-nouvelles-et-renouvelables>

ND, « *Surmonter la paralysie économique de l'Algérie* ». Report Middle East & North Africa. N°192. Le 19 novembre 2018. Article accessible en ligne sur le site : <https://www.crisisgroup.org/fr/middle-east-north-africa/north-africa/algeria/192-breaking-algerias-economic-paralysis>

ND, « *Un carré du Sahara algérien peut alimenter le monde entier en énergie* ». Article disponible sur le site NESSAHRA : <https://nessahra.net/un-carre-du-sahara-algerien-peut-alimenter-le-monde-entier-en-energie/>

ND, « *L'importance de la culture de la pomme de terre en Algérie* ». Article disponible sur le site : [https://agronomie.info/fr/limportance-de-la-culture-de-la-pomme-de-terre-en-algerie/#:~:text=La%20pomme%20de%20terre%20est,destin%C3%A9es%20%C3%A0%20la%20consommation%20domestique.&text=L'Alg%C3%A9rie%20est%20le%20premier,habitant%20\(Anonyme%2C%202006\).](https://agronomie.info/fr/limportance-de-la-culture-de-la-pomme-de-terre-en-algerie/#:~:text=La%20pomme%20de%20terre%20est,destin%C3%A9es%20%C3%A0%20la%20consommation%20domestique.&text=L'Alg%C3%A9rie%20est%20le%20premier,habitant%20(Anonyme%2C%202006).)

ND, « *Algérie, un programme pour réduire l'importation de semences de pommes de terre.* » Site Agroligne. Le 4 mai 2016. Article disponible sur le site : <https://www.agroligne.com/actu/24499-algerie-un-programme-pour-reduire-l-importation-de-semences-de-pommes-de-terre.html>

ND, « *L'Algérie subit les effets d'une guerre des prix du pétrole* ». Journal l'Humanité. Le 15 juin 2015. Article disponible sur le site : <https://www.humanite.fr/lalgerie-subit-les-effets-dune-guerre-des-prix-du-petrole-576920>

Nd, « *Financement du PNDA* ». Article accessible sur le site : <https://www.agroligne.com/actualites/18903-financement-du-pnda.html>. Le 17 juillet 2006.

ND. « *L'Algérie des pétrodollars aux agro-dollars* ». Magazine El-Djazair.com. Le 17 août 2020. Article disponible sur le site : <https://www.eldjazaircom.dz/2020/08/17/lalgerie-des-petrodollars-aux-agro-dollars/>

*Nonparametric Resampling Algorithms for Economic Time Series,*” in *Advances in*

- Office Nationale des Statistiques, « L'Algérie en quelques chiffres, résultats : 2014-2016 ». Edition 2017.n° :47.p13.
- Office Nationale des Statistiques, « L'Algérie en quelques chiffres, résultats : 2014-2016 ». Edition 2017.n° :47.p14.
- Office nationale des statistiques. N°182. Mars 2014.
- Olivier Bonfond, « L'Algérie se désendette, mais à quel prix ? ». Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde (CADTM). Le 17 septembre 2006. Article disponible sur le site : <https://www.cadtm.org/L-Algerie-se-desendette-mais-a-quel-prix>
- Omar Benderra, « Economie Algérienne 1986-1998 : Les réseaux aux commandes de l'Etat », *Algeria Watch*. 13 décembre 2009. p6.
- ONS in données statistiques n° 330. Rétrospective statistique 1962-2011.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Profil de pays-Algérie ». 2015. p1.
- Ostry, J., and C. Reinhart, 1992, "Private Saving and Terms of Trade Shocks: Evidence from Developing Countries," *Staff Papers, International Monetary Fund, Vol. 9*, pp. 495–
- PAPP Algérie-PNUD, « Plan d'action pour la mise en œuvre du programme pays (PAPP) entre le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) 2016-2020 ». Le 23 janvier 2017. Alger.
- Paris. p.2. DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2017-13-fr>
- Paris. p.5. DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2017-13-fr>
- Pasquet, J.M. (2011). Lisbonne : « la crise est-elle moins pénible au soleil ? ». *Les Echos*, N. de 29/11/2011.
- Perspective de l'économie mondiale (FMI)*. Septembre 2005. p62.
- Perspectives économiques en Afrique*. BAFD/OCDE. p78. 2003.
- Pierre Daume, « Le Sahara algérien, eldorado de la tomate ». *Journal Le Monde Diplomatique*. Mai 2016. p16-17. Article disponible sur le site : <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/05/DAUM/55441>
- Pierre Vermeren, « Quels défis pour l'Algérie d'aujourd'hui ? ». *Les carnets de l'institut Diderot*. 2018. p37.
- Pierre Vermeren, « Quels défis pour l'Algérie d'aujourd'hui ? ». *Les carnets de l'institut Diderot*. 2018. p13-14.
- Plateforme Objectif Import Export. [https://www.objectif-import-export.fr/fr/marches-internationaux/fiche-pays/algerie/france-au-pays-commerce#classification\\_by\\_products](https://www.objectif-import-export.fr/fr/marches-internationaux/fiche-pays/algerie/france-au-pays-commerce#classification_by_products)

Programme d'Appui à l'Education Formation – Emploi- Qualification (AFEQ), « Aperçu des secteurs et dispositifs ». Article disponible sur le site : <https://www.programme-afeq.org/afeq/index.php/programme/aperçu-des-secteurs-et-dispositifs>

R. Tlemçani, « Etat bazar et globalisation, l'aventure de l'infitah en Algérie », Editions El-Hikma, Alger, p. 47.

Rachid Mira, « Institutions et ordre politique dans le modèle algérien ». Colloque sous le thème : L'autonomie du politique à l'épreuve de l'analyse des capitalismes. p8. Université Paris 13, France. 2015.

Rachid Mira. « Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période ». Economies et finances. Université Sorbonne Paris Cité, 2015. Français. NNT : 2015US-PCD053.

Rapport du conseil national économique et social (CNES) sur : « La dette des pays du sud de la Méditerranée : obstacle au partenariat euro- méditerranée ». op.cit, p 27.

Rapport du gouvernement algérien, « ALGERIE, 2eme Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement ». Septembre 2010. p14.

Rebucci, A., and N. Spatafora ,2006, "Oil Prices & Global Imbalances," in *IMF World*

Rédaction AE, « Tewfik Hasni : L'Algérie a raté son passage vers l'exploitation de l'énergie solaire ». Le journal Algérie Eco. Le 07 avril 2019. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2019/04/07/tewfik-hasni-lalgerie-a-rate-son-passage-vers-lexploitation-de-lenergie-solaire/>

Rédaction AE, « Qui sont les principaux exportateurs mondiaux de GNL ? ». Journal Algérie Eco. Le 12 avril 2020. Article disponible sur le site : <https://www.algerie-eco.com/2020/04/12/qui-sont-les-principaux-exportateurs-mondiaux-de-gnl/#:~:text=Six%20pays%20exportent%20%C3%A0%20eux,Nig%C3%A9ria%20%3A%205%2C9%25>

Relative Prices," *Journal of International Economics*, Vol. 28, pp. 217–43.

S. Donnan et R. Pickert, « Trump's China buying spree unlikely to cover trade war's costs ». Bloomberg. 18 décembre 2019. Article disponible sur : [www.bloomberg.com](http://www.bloomberg.com)

Sadek Boussena, Catherine Locatelli, « Les enjeux de la dépendance pétrolière de la Chine ». Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). *L'économie mondiale*, 462, La Découverte, pp.71-81, 2006, Repères. <halshs-00096256>.

Safia Berkouk, « Baisse des réserves de change, dépréciation du dinar, inflation...2015, l'avant-goût de l'austérité ». Journal El Watan. Le 28 décembre 2015.

Said Rabia, « Energies renouvelables : « Desertec n'a pas vu le jour à cause de son coût » ». Journal El Watan le 27 mars 2021. Article accessible en ligne sur le site : <https://www.elwatan.com/edition/economie/energies-renouvelables-desertec-na-pas-vu-le-jour-a-cause-de-son-cout-27-03-2021#:~:text=Concernant%20le%20projet%20Desertec%2C%20qui,d%C3%A9passant%20450%20milliards%20de%20dollars%C2%BB>.

Said Smati, « Vers une dégradation du quotidien des algériens (par Kamel Benkoussa, économiste et financier) ». Forum d'acteurs économiques du secteur privé, publié dans le journal Liberté. Le 23 novembre 2011.

Salah Mouhoubi, « L'Algérie face aux chocs externes ». Revue L'Harmattan. 2012. p22

Salima Benalia, « L'Algérie et l'Égypte plus gros producteurs de pomme de terre en Afrique ». Journal Maghreb Emergent. Le 28 mars 2021. Article disponible sur le site : <https://maghrebemergent.net/lalgerie-et-legypte-plus-gros-producteurs-de-pomme-de-terre-en-afrique/>

Salima Tlemçani, « L'Algérie se met à l'abri de la crise des subprimes ». Journal El Watan. Le 23 septembre 2008.

Sen, P., 1994, "Savings, Investment, and the Current Account," in *The Handbook of*

Sid Ahmed Dendane, « Déclin et renouveau. Algérie – 1962-2007 ».p252

Sidi Mohamed Ziani Kerarti, « Panneau solaire prix : tout ce qu'il faut savoir avant d'installer votre panneau solaire en Algérie ». Plateforme algérienne Youchoz. Le 02 septembre 2020. Article disponible sur le site : <https://youchoz.com/installation-panneau-solaire-algerie/>

Smaïl Goumeziane, « Aisance Financière de l'Algérie : mythes et réalités ». Journal El Watan. 17 Novembre 2007.

Smaïl Goumeziane, « Aisance Financière de l'Algérie : mythes et réalités ». Journal El Watan. 17 Novembre 2007. p1.

Softiane Benadjila, « La pomme de terre : pilier de la sécurité alimentaire ». Journal Le Matin d'Algérie. Le 02 décembre 2014. Article disponible sur le site : <https://www.lematindz.net/news/15782-la-pomme-de-terre-pilier-de-la-securite-alimentaire-ii.html>

Stagflation? A Monetary Alternative," in *NBER Macroeconomics Annual 2001*, ed.by B.S. Bernanke and K. Rogoff, (Cambridge, Massachusetts: MIT Press), pp. 137–

Statistics. Available at: <http://www-personal.umich.edu/~lkilian/paperlinks.html>.

Sylvain Fontain, « L'Espagne dans la crise globale, dynamique et analyse », sur : [www.cultures-et-croyances.com](http://www.cultures-et-croyances.com), via [www.leconomiste.eu](http://www.leconomiste.eu), Rubrique Macroéconomique, juin-juillet 2013.

Sylvain Fontain, « Portugal : entre crise politique et crise économique », décryptage publié sur « [leconomiste.eu](http://leconomiste.eu) » le 11/09/2013.

Sylvain Fontan, « L'Espagne dans la crise globale », sur <http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/>, le 29/07/2013.

Tahar Hamamda, « Crise et transition à l'économie de marché en Algérie ». Revue Sciences Humaines.2004. p73.

Tarik Benbahmed, Hervé Louhoues, « Algérie ». *Perspectives économiques en Afrique*. 2018. p2.

tel-01684242. p 202.

Thierry Kellener, « La politique pétrolière de la république populaire de Chine : stratégies et conséquences internationales ». *Outre-Terre*. 2006/2 n°15. p429. ISSN 1636-3671 - ISBN 2-7492-0612-X. Article disponible sur le site : <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2006-2-page-425.htm>

Trabelsi Mohamed Ali, “The impact of the sovereign debt crisis on the eurozone countries”, *High School of Business of Tunis, University of Manouba, 2012*

Vincent Lequeux, « 3 minutes pour comprendre l'Europe – Le Brexit en 3 minutes ». *Revue de Presse Toute l'Europe*. Article mis à jour le 28 avril 2021 et disponible en ligne sur : <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/le-brexit-en-3-minutes/>

Wladimir Andreff, « Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie. Point de vue d'un outsider en 1988-1994 », *Confluences Méditerranée* 2009/4 (N°71), p. 41-62. DOI 10.3917/come.071.0041.

[www.gecodia.fr](http://www.gecodia.fr)

Xavier Diaz, « La tension remonte d'un cran entre les Etats-Unis et la Chine ». *Le Quotidien L'AGEFI*. Le 10 août 2020. Article disponible sur le site : <https://www.agefi.fr/asset-management/actualites/quotidien/20200810/tension-remonte-d-cran-entre-etats-unis-chine-303637>

Y. Huang, J. Smith, « In US-China Trade war, new supply chains rattles markets ». *Carnegie Endowment For International Peace*. 24 juin 2020. Article disponible sur le site : <https://carnegiendowment.org>

Yamna Achour Tani, « Analyse de la politique économique algérienne ». Thèse de Doctorat. Université Paris I-Panthéon Sorbonne. 2 juillet 2013. p30-31.

Yamna Achour Tani. « Analyse de la politique économique algérienne ». *Economies et finances*. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2013. Français. fNNT : 2013PA010017ff. ffiletel-00984242f. p29.

Yasmine: Algérie : « Décomposition d'une industrie : la restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : L'Etat en question », *op.cit*, p34.

Yazid Ferhat, « Recettes extérieures : L'Algérie s'en tire à bon compte en 2014 ». *Journal Maghreb Emergent*. Le 21 janvier 2015. Article accessible sur le site : <https://maghrebemergent.net/recettes-exterieures-l-algerie-s-en-tire-a-bon-compte-en-2014/>

Yves Perez, « Rivalité Chine/États-Unis: «L'Amérique est en train de perdre le sceptre du monde». *Journal Le Figaro*. Le 13/10/2020. Article disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/rivalite-chine-etats-unis-l-amerique-est-en-train-de-perdre-le-sceptre-du-monde-20201013>

Zemouri Messaoud, Haroun Tahar, « les enjeux de l'émancipation des hydrocarbures pour l'économie algérienne et la portée de l'économie de rente en tant que générateur du développement durable ». Article

*Communication. Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion. Université de Batna. 2015. p11.*

*-Zemouri Messaoud, Haroun Tahar, « Les enjeux de l'émancipation des hydrocarbures pour l'économie algérienne et la portée de l'économie de rente en tant que générateur du développement durable ». Faculté des Sciences économiques de l'Université de Batna.*

*-Zemouri Messaoud, Haroun Tahar, « Les enjeux de l'émancipation des hydrocarbures pour l'économie algérienne et la portée de l'économie de rente en tant que générateur du développement durable ». Faculté des Sciences économiques de l'Université de Batna. p1.*

## Résumé

Malgré un potentiel tarissement de ses réserves en hydrocarbures, l'Algérie reste un pays riche. Cette abondante richesse constitue à la fois une bénédiction et une malédiction. Le processus de la diversification de la production nationale et du développement du secteur privé, face aux diverses fluctuations des cours mondiaux du pétrole et du gaz, aura eu des difficultés à se développer lorsqu'on sait que 36% du PIB, 70% des recettes publiques et 98% des exportations proviennent des hydrocarbures. Cet Etat de dépendance économique omniprésente vis-à-vis des énergies conventionnelles renforcé par la crise financière internationale, vient encore de nos jours fragiliser la réalisation des différents plans de relance économique même si parfois la hausse des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux, avait permis la mise en place de politiques économiques et sociales ambitieuses. Par conséquent, en matière de défis économiques pour mener à bien la transformation et la diversification de l'économie algérienne, il est tout à fait naturel du moins dans un certain point d'accorder une relative attention au substitut du tout pétrole, les énergies renouvelables, sans lesquelles les deux principaux secteurs industriel et agricole en l'occurrence, se retrouveront encore laminés par le poids de la consommation d'une démographie sans cesse croissante en butte aux désidérats des cours pétroliers dont dépendent grandement les importations algériennes.

L'objectif de ce travail reposera donc sur une esquisse empirique visant à identifier le double impact de la fluctuation des prix de pétrole et de la crise des dettes souveraines sur les avoirs en devises étrangères d'une part et sur la production nationale d'une autre part. Pour une fréquence annuelle (1986-2017), il a été fait appel pour notre analyse à la technique ARDL bound testing approach.

**Mots Clés :** Crises financières internationales, Dépendance pétrolière, Agriculture, Diversification économique, Energies renouvelables.

### ملخص:

على الرغم من احتمالية نضوب احتياطياتها من المحروقات، تظل الجزائر دولة غنية. هذه الثروة الوفيرة هي نعمة ونقمة في آن واحد. حيث ستواجه عملية تنويع الإنتاج الوطني وتطوير القطاع الخاص، في ظل تقلبات أسعار النفط والغاز العالمية، صعوبة في التطور خاصة اذا علمنا أن 36% من الناتج المحلي الإجمالي، 70% من الدخل العام، و 98% من الصادرات تأتي من المحروقات.

فهذا الاعتماد الاقتصادي على الطاقات التقليدية التي عززتها الأزمة المالية الدولية، لا تزال حتى اليوم تضعف تحقيق خطط الانعاش الاقتصادي، حتى ولو كان ارتفاع أسعار النفط في الأسواق الدولية في بعض الأحيان، قد مكن من تنفيذ خطط اقتصادية وسياسات اجتماعية طموحة. لذلك، فيما يتعلق بالتحديات الاقتصادية لتحقيق التحول والتنويع في الاقتصاد الجزائري، فمن الطبيعي أن نولي اهتمامًا لبدائل جميع مصادر الطاقة البترولية والمتجددة. والتي بدونها سيجد القطاعان الصناعي والزراعي الرئيسيان في هذه الحالة نفسيهما ما زالا يعوقهما حجم الاستهلاك والنمو الديموغرافي المتزايد باستمرار في مواجهة الرغبات في أسعار النفط التي تعتمد عليها الواردات الجزائرية بشكل كبير.

وتهدف هذه الدراسة التي تعتمد على دراسة قياسية، إلى تحديد التأثير المزدوج لتقلبات أسعار النفط وأزمة الديون السيادية على حيازة العملات الأجنبية من جهة وعلى الإنتاج الوطني من جهة أخرى، وذلك للفترة الزمنية (1986-2017)، وذلك باستخدام منهجية ARDL.

**الكلمات المفتاحية:** الازمات المالية العالمية، الاعتماد الريعي، الفلاحة، التنويع الاقتصادي، الطاقات المتجددة.

## Abstract

Despite the potential depletion of its hydrocarbon reserves, Algeria remains a rich country. This abundant wealth is both a blessing and a curse. So, the diversification process of national production and development of the private sector, In light of the various fluctuations of global oil and gas prices, will face difficulties to be developed, especially when we know that 36% of GDP, 70% of public revenue and 98% of exports come from hydrocarbons. This state of omnipresent economic dependence on conventional energies, reinforced by the international financial crisis, still weakens the realization of the various economic recovery plans, even if sometimes the rise of hydrocarbon prices on the international markets which had allowed the implementation of ambitious economic and social policies. Consequently, in terms of economic challenges to carry out the transformation and the diversification of Algerian economy, it is naturally at least in a certain point to grant a relative attention to the substitute of the all petroleum, the renewable energies, where without theme, the two main industrial and agricultural sectors in the event, will find themselves still laminated by the weight of the consumption of an unceasingly increasing demography in butting with the desires of the oil prices on which depend greatly the Algerian imports.

The objective of this research will therefore be based on an empirical sketch, aims at identifying the dual impact of oil price fluctuations and the sovereign debt crisis on foreign currency holdings on the one hand and on national production on the other hand. For an annual frequency (1986-2017), the ARDL bound testing approach was used for our analysis.

**Key Words :** International Financial Crises, Oil dependence, Agriculture, Economic diversification, Renewable energy.